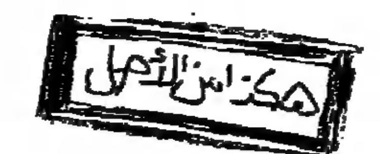


Radio-Télévision / Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14886 – 7 F

– DIMANCHE 6 – LUNDI 7 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

« Coup de chien » à Hongkong

LES mouvements que vient de connaître la Bourse de Hongkong montre que, moins de cinq ans avant le transfert de souveraineté en sa faveur, Pékin considère que le présent, et pas seulement l'avenir, de la colonie est entre ses mains. La Chine annonce-t-elle qu'elle ne reconnaîtra pas, après le 1er juin 1997, les contrats passés sans son aval par le gouvernement du territoire britannique? Elle provoque la chute de l'indice Hang Seng. Un porte-parole des affaires étrangères de Pékin tient-il un propos plus lénifiant? Les cours remontent. Les déclarations du gouverneur, M. Chris Patten, étaient, elles, restées sans effet.

Influençant la Bourse, Pékin peut, en théorie, avoir gain de cause dans la querelle qui l'oppose au gouvernement de la colonie : une réforme électorale d'esprit démocratique annoncée par M. Patten, que la Chine refuse, pour le mauvais exemple qui serait ainsi donné à ses propres citoyens. En proclamant qu'il veut désormais donner son aval aux contrats passés par la colonie – qu'il s'agisse de l'aéroport en construction ou de tout projet d'importance – Pékin s'attribue un droit de veto sur les affaires de Hongkong.

OR rien de tel ne figure dans la « Déclaration commune » de 1984, qui organise le retour du territoire à la mère patrie ! Antenne du riche Occident, fichée au bord de la Chine immense, populeuse et sous-développée, Hongkong tire sa prospérité d'être un lieu de rencontre d'intérêts. Cette évidence a été un peu oubliée, de part et d'autre, ces derniers temps.

Politicien britannique placé par hasard sur une trajectoire excentrée, M. Patten, avec d'excellentes intentions, a négligé ce détail auquel se tenaient, peut-être d'un peu trop près, ses prédécesseurs : rien ne peut arriver de bon à Hongkong sans concertation. Le gouverneur fera peut-être de nouvelles propositions dès la réunion, le 10 décembre, du « comité mixte de liaison » – ce qui pourrait lui permettre de sauver la face.

Mais Pékin, souvent mieux avisé, risque aussi de scier une branche chargée de fruits. Les Chinois, qui dominent le milieu d'affaires de la colonie, conseillent l'accommodement à M. Patten. Mais ils sont aussi conscients de leurs intérêts : si prévaut la conviction que tout, à Hongkong, est soumis aux humeurs des mandarins de Pékin, ils sauront trouver d'autres places.

LA Chine a-t-elle fait tous ses comptes? Même si les incohérences liées à une crise de succession ont leur traduction dans la diplomatie chinoise, celle-ci semble, en cette affaire, déterminée. Ce qui touche à ce territoire d'apparence minime y est jugé prioritaire : ne s'agit-il pas d'un symbole de la réunification de terres chinoises? Pékin, en outre, s'estime capable, désormais, de contourner le caractère unique de Hongkong grâce à ses « zones économiques spéciales » – emblème de la nouvelle « économie de marché » de M. Deng Xiaoping.

L'enjeu, pour la Chine, concerne son crédit mondial pour l'avenir. Mais les risques sont, eux aussi, élevés. En cas de dérapage, la Chine serait pour Londres un rude adversaire.

Les déclarations de M. Bush sur l'acheminement de l'aide humanitaire

L'opération américaine en Somalie aura une durée limitée

M. George Bush a annoncé vendredi 4 décembre l'envoi d'une « force américaine conséquente » en Somalie afin d'y assurer l'acheminement de l'aide humanitaire.

Tout en se gardant de préciser la durée de l'opération – baptisée « Restaurer l'espoir » – le président a souligné que les soldats américains « ne resteraient pas un jour de plus que ce qui est absolument nécessaire » et qu'ils passeraient ensuite « le relais » à une « force de maintien de la paix des Nations unies ». De son côté, le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, a prédit que l'opération pourrait durer de « deux à trois mois ».

Vendredi, les chefs des factions somaliennes réunis à Addis-Abeba ont apporté leur « soutien total » à l'envoi de troupes.

A Mogadiscio, les responsables des organisations humanitaires se montrent plus réservés.

« Restaurer l'espoir »

WASHINGTON

de notre correspondant

Sans tout à fait convaincre, les dirigeants américains ont multiplié les déclarations, durant toute la journée du vendredi 4 décembre, pour rassurer leurs compatriotes : l'intervention des Etats-Unis en Somalie, ont-ils répété, doit être limitée, – dans le temps et dans son objectif.

Vingt-quatre heures après le vote de l'ONU sur l'envoi d'une force essentiellement américaine en Somalie, le président George Bush et les responsables militaires ont eu à dissiper un certain malaise. Si l'opération « *Restaurer l'espoir* », comme l'a appelée M. Bush, fait l'unanimité aux Etats-Unis, ou à peu près, elle n'en a pas moins ravivé quelques craintes que le précédent du Golfe n'a apparemment pas effacées : l'appréhension de l'enlisement dans un conflit extérieur, la peur de devoir arbitrer une guerre civile sans fin, bref l'impression qu'il pourrait y avoir quelques mauvaises surprises.

Il y a le sentiment que l'opération, si elle doit avoir un impact durable, pourrait s'avérer une affaire plus difficile qu'on ne l'imagine aujourd'hui. Cela tient au caractère de la mission confiée aux marines. Rétablir les conditions de sécurité nécessaires à l'acheminement de l'aide alimentaire à la Somalie peut conduire à l'exercice d'une véritable tutelle sur ce pays. Si l'on n'y est pas préparé, commente le *New York Times*, on risque de « *mener une opération de police pour la galerie* » et, dès les marines rembarqués, « *les voyous reprendront le détournement de l'aide, leurs guerres des clans et le piratage des organisations humanitaires* ».

Aller au-delà de « *l'opération pour la galerie* » suppose un investissement durable dans les affaires de la Somalie, avec toutes les difficultés que cela comporte. Ancien ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, le général Vernon Walters nous confiait : « *Le grand danger, c'est l'enlisement.* »

S'il s'est voulu rassurant, M. Bush n'a guère été explicite. Annonçant publiquement l'envoi « *d'une force importante en Somalie* », le président a affirmé que la « *mission* » des troupes américaines ne serait pas « *sans fin* ».

ALAIN FRACHON

Lire la suite et nos informations page 3

MM. Kohl et Mitterrand sur la même ligne

L'Allemagne et la France ont rapproché leurs positions et remis à plus tard leur appréciation sur le GATT pour obtenir que le prochain sommet européen d'Edimbourg donne « un signal positif ».

Lire page 7 l'article d'HENRI DE BRESSON et ÉRIC LE BOUCHER

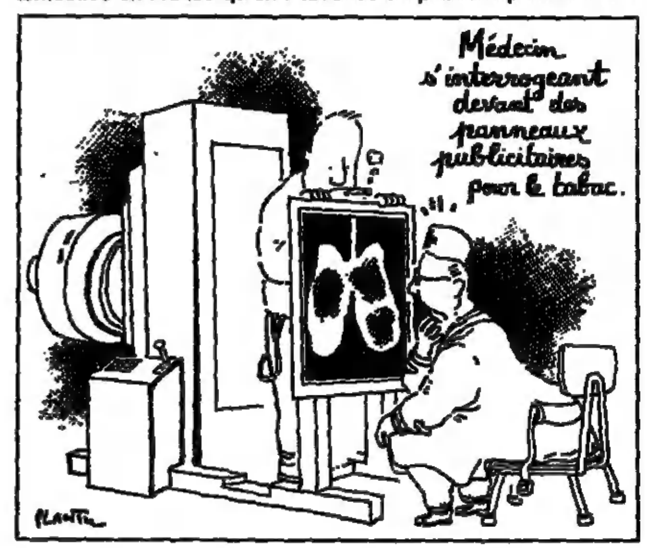
Assurance-chômage : 21,5 milliards de déficit

Alors que la barre des trois millions de chômeurs (en données brutes) vient d'être franchie, les partenaires sociaux demandent au gouvernement une aide pour résorber le déficit cumulé de l'UNEDIC, qui s'élève à 21,5 milliards de francs.

Lire page 15 l'article d'ALAIN LEBAUBE

La loi antitabac confirmée

La télévision ne pourra diffuser d'images de courses d'automobiles en France qu'en l'absence de publicité pour le tabac.



Page 9

Feu vert au missile sous-marin M5

M. Joxe a approuvé un programme de 38,5 milliards de francs.

Page 11

Le sommaire complet se trouve page 18

Les Transmusicales de Rennes

Depuis 1978, le festival breton a pour fonction de mettre à jour les tendances nouvelles du rock. Cette année la vedette était tenue par les Américains (Sonic Youth, Sugar). Mais ses organisateurs ont compris que cette musique n'avait pas (ou plus) le monopole de l'avant-garde.

Ils ont donc cherché du côté du rap, mais aussi des musiques non européennes (l'Egypte d'Ali Hassan Kuban) et même des traditions locales (la Bretagne de Denez Prigent).

Lire page 13 l'article de THOMAS SOTINEL

Les contradictions des héritiers de Khomeiny

Entre l'ouverture économique et les coups de frein rigoristes, l'Iran hésite

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

« *Ne vous fiez pas aux apparences. Elles permettent d'avoir la paix et d'organiser par ailleurs sa vie privée comme on l'entend, dans la mesure du possible bien sûr.* » D'une voix très douce, Farah explique les difficultés de la vie quotidienne à Téhéran, où la société iranienne « *vit dans un état de schizophrénie permanent* », à la recherche de son identité. « *Pour nous c'est une épreuve de tous les jours; mais pour eux aussi, les dirigeants, qui doivent affronter soudain un monde qui les terrifie* », au risque de voir voler en éclats tous les idéaux islamistes.

Quatre ans après la fin de la guerre avec l'Irak qui avait estompé les contradictions au sein du régime et permis de mobiliser la population face à l'ennemi, le pouvoir iranien s'est en effet retrouvé face à lui-même, empêtré dans ses difficultés. Au point que démêler aujourd'hui l'écheveau politique est au moins aussi compliqué que conduire une voiture dans Téhéran. Et ce n'est pas peu dire. Comme ces centaines de milliers d'automobilistes qui ne savent pas ce qu'est une ligne droite et pratiquent le slalom avec un art consommé, les équilibres entre les différents courants se font et se défont dans un mouvement dont il est risqué de prédire l'aboutissement.

Entre la volonté de libéralisation économique et d'ouverture politique du président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani et les coups de frein rigoristes de l'ayatollah Ali Khamenei, le « guide » de la Révolution islamique, et du Majlis (Parlement), le régime iranien se cherche.

MOUNA NAÏM

Lire la suite page 7

HEURES LOCALES

Huit régions en quête de solidarité

Les voisines de l'Ile-de-France envient la réussite économique de la région capitale, mais sont toujours à la recherche d'une solution pour profiter de ses richesses.

Perpignan : la fin d'une longue pénitence

Telle la tramontane, un vent balaie la vie politique locale.

Avec les pages « régions » et « Ile-de-France », les informations pratiques, les livres, le débat.

Lire pages 19 à 26

CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or ■ Marché monétaire ■ Marché international des capitaux ■ Matières premières

Page 17

L'auto change de régime

1993 sera difficile pour l'industrie européenne après les turbulences monétaires

par Pierre-Angel Gay et Caroline Monnot

La Hongrie plutôt que l'Allemagne. C'est à Gyor, à l'ouest de Budapest, qu'Audi veut installer sa future usine de moteurs. Ni en Saxe, comme le gouvernement régional de ce Land oriental l'avait longtemps espéré. Ni en Bavière, pourtant berceau de la filiale haut de gamme du groupe automobile Volkswagen-Audi (VAG). Le coût de la main-d'œuvre, bien moins élevé sur la rive orientale du Danube, a fait pencher la balance en faveur des plaines hongroises, ont expliqué les dirigeants d'Audi en rendant public leur choix, mercredi 25 novembre. Le critère, il est vrai, condamnait d'avance toute solution allemande. Qu'il ait été retenu en priorité reflète les inquiétudes du moment. Hier sûre de sa solidité financière, convaincue de la supériorité de ses produits, épargnée par les poussées de fièvre sociale grâce à ses hauts salaires, l'industrie automobile allemande tout entière s'interroge. Et doute désormais de sa compétitivité. Redoutée de tous ses concurrents, créditée d'un parcours presque sans faute depuis la dernière guerre, elle avoue tout à coup certaines faiblesses. Opère soudain avec moins de facilité.

Outre-Rhin, les fissures se multiplient. C'est Opel AG qui prend, pour janvier, des mesures de chômage partiel, emboîtant le pas à tous les constructeurs, à l'exception de BMW.

Lire la suite page 15

M 0146 - 1206 0 - 7,00 F



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a quarante ans

Le PCF et l'« affaire Marty-Tillon »

par Patrick Jarreau

EN ce temps-là, le mouvement communiste avait sa manière de régler les désaccords politiques. Il appelait cela une « affaire » ; ses adversaires parlaient de « purge ». L'opération nécessitait la mise en cause de deux dirigeants au moins, accusés de « fractionnisme », c'est-à-dire d'avoir formé un « groupe » communiquant hors des instances – cellule, section, comité fédéral, comité central, bureau politique, secrétariat, – seules habilitées comme lieux d'information et de discussion. Du fractionnisme à l'activité « anti-parti », il n'y avait qu'un pas vite franchi, surtout quand l'un des accusés était taxé, en outre, d'entretenir des liens avec la police.

Le lancement d'une « affaire » présentait plusieurs avantages. Il permettait de donner une explication aux militants préoccupés par une succession d'échecs électoraux, par des indices d'isolement de leur parti, par des initiatives surprenantes ou incompréhensibles. A tout le moins, l'affaire détournait l'attention de ces réalités fâcheuses. En outre, le ou les dirigeants responsables au premier chef des revers subis par le parti se mettaient à l'abri des critiques, puisqu'ils prenaient la tête de l'offensive officiellement destinée à tirer les conséquences de ces revers et à corriger les défauts qui en étaient la cause. *Enfin*, des adversaires ou des concurrents pouvaient être, par la même occasion, écartés de toute fonction de direction, voire exclus du parti.

L'affaire Marty-Tillon est un exemple quasi parfait de ces méthodes, telles qu'elles ont été mises en œuvre par le Parti communiste français. *« Un procès de Moscou à Paris »*, devait résumer, dix-huit ans plus tard, Charles Tillon, en titre du livre qu'il a consacré, en 1970, à son « renvoi à la base ». C'est, en effet, un décalque des grands procès inaugurés à Moscou dans les années 30, pratiqués en Tchécoslovaquie et en Hongrie au début des années 50, qui est appliqué, au même moment, à André Marty et à Charles Tillon.

Aux élections de juin 1951, les communistes ont perdu plus de quatre cent mille voix et 2 points de pourcentage par rapport aux élections de 1946. Avec 26,5 % des suffrages exprimés, le PCF demeure, certes, le premier parti de France, mais, le système des apparentements aidant, il est passé de 167 à 97 sièges à l'Assemblée nationale. En février 1952, les communistes lancent un mot d'ordre de grève, qui n'est pas suivi. Le comité central, réuni le 15 février, fait apparaître une différence d'orientation entre Jacques Duclos et Auguste Lecœur, qui dirigent le parti en l'absence de Maurice Thorez, parti à Moscou en novembre 1950 pour raisons de santé. Après s'être rendu auprès du secrétaire général, François Billoux expose en avril, devant le bureau politique, ce que doit être la nouvelle ligne du parti : il s'agit d'inscrire le PCF dans le *« mouvement anti-impérialiste »* et de s'engager sur la voie qui doit conduire au socialisme. Autrement dit, l'heure est à l'activisme.

La manifestation contre le général Ridgway

La traduction pratique de cette orientation ne tarde pas. A l'occasion de la venue à Paris du général américain Matthew Ridgway, accusé d'avoir utilisé des armes bactériologiques en Corée, où il commande les troupes des Nations unies, la direction du PCF décide d'organiser, le 28 mai, une manifestation violente. Contre *« Ridgway la peste »*, les militants parisiens, dont le rassemblement est interdit par la préfecture de police, sont appelés à affronter les forces de l'ordre, armés de pancartes en tôle et de manches de banderoles d'un diamètre important. L'affaire fait un mort – un manifestant algérien atteint d'une balle, dans le dix-huitième arrondissement – et de nombreux blessés. Sept cent dix-huit personnes sont arrêtées. Parmi elles figure Jacques Duclos, interpellé à proximité de la place de la République dans une voiture contenant un revolver chargé, une matraque, un poste de radio et... deux pigeons, soupçonnés d'avoir servi à transmettre des messages. La minceur des charges entraînera la libération de Jacques Duclos le 1er juillet.

C'est dans ce contexte que deux dirigeants de premier plan, André Marty, membre du secrétariat, et Charles Tillon, membre du bureau politique, vont être mis en accusation. Le 26 mai 1952, Marty est soudain sommé de s'expliquer devant le secrétariat au sujet d'une rencontre qu'il a eue avec Charles Tillon, au printemps 1951, au domicile de Georges Beyer, beau-frère du précédent, écarté du comité central en 1950. Une commission est mise en place, composée de Léon Mauvais, qui en sera le rapporteur, Marcel Servin et Gaston Auguet, pour enquêter sur le *« travail fractionnel »* dont les deux dirigeants sont soupçonnés. Le 1er septembre, le bureau politique est réuni pour entendre les conclusiods de cette commission. Les 3 et 4 septembre, c'est au tour du comité central, qui vote l'exclusion de Marty du secrétariat et celle de Charles Tillon du bureau politique. A l'unanimité. La loi des procès staliniens exige, en effet, que les « coupables » votent leur propre condamnation.

Deux anciens « mutins de la mer Noire »

Les deux hommes ont pour point commun d'avoir fait partie, en 1919, des « mutins de la mer Noire », marins excédés de ne pas être démobilisés après quatre ans de guerre et qui n'avaient aucune envie de porter les armes contre la jeune Union soviétique. Agé de trente-trois ans, le Catalan André Marty, officier-mécanicien sur le *Protêt*, encourage l'équipage de son croiseur à se révolter. Arrêté, il est condamné à vingt ans de travaux forcés. Une vaste campagne de propagande, menée en France et relayée par l'Internationale communiste, aboutit à sa grâce par le président de la République, Alexandre Millerand, en 1923. Elu député en 1924, entré au comité central du PCF l'année suivante, il devient, en 1931, au côté de Maurice Thorez, membre du secrétariat. Secrétaire de l'Internationale communiste, il dirige les Brigades internationales envoyées en Espagne pour venir en aide aux Républicains contre la sédition du général Franco. Son rôle dans la guerre d'Espagne sera controversé, Hemingway traçant de lui, dans *Pour qui sonne le glas*, un portrait effrayant, qui viendra à l'appui de sa réputation de fusilleur et du surnom de « boucher d'Albacete » qu'il traînera tout au long de sa vie.

Plus jeune de dix ans, breton, Charles Tillon n'était que quartier-maître sur un autre croiseur, le *Guichen*, atteint à son tour par le mouvement de révolte. Condamné à cinq ans de bagne après le retour du navire en France, il est libéré pour raisons de santé en 1922. Ajusteur à Nantes, il entre au Parti communiste et à la CGT « unifiée » (dirigée par le PCF), dont il anime l'union régionale bretonne. Membre du comité central, puis du bureau politique du PCF, secrétaire de l'internationale des marins et dockers, il quitte ses fonctions syndicales en 1935 pour être élu député à Aubervilliers, l'année suivante, au moment du Front populaire. Chargé ensuite de l'évacuation des combattants républicains à Valence, en Espagne, en 1939, il est fait prisonnier par les franquistes à Alicante, mais libéré au bout d'un mois.

La période de la guerre commence, pour l'un et pour l'autre, avec l'interdiction du Parti communiste français à la suite du pacte germano-soviétique, en septembre 1939. Marty part pour Moscou, comme Thorez. Charles Tillon reste en France, où il participe dès le début à la direction clandestine du parti, avec Jacques Duclos et Benoît Frachon. Le 17 juin 1940, Charles Tillon, délégué à Bordeaux, prend l'initiative personnelle de lancer un appel à la résistance aux nazis. Chargé de la préparation, puis de l'organisation de l'action armée, à partir de juin 1941, à travers les Francs-tireurs et partisans (FTP), il en est le commandant en chef jusqu'à la Libération. Marty, lui, est délégué à Alger, où il arrive en octobre 1943 et où il représente le PCF auprès du général de Gaulle, chef de la France libre. Après la Libération, Charles Tillon, qui a lancé le mot d'ordre d'insurrection à Paris dès le 10 août 1944, est ministre de l'air, puis de l'armement, enfin de la reconstruction et de l'urbanisme, jusqu'à l'éviction des ministres communistes par le président du conseil socialiste, Paul Ramadier, en mai 1947. Au prétexte de ses responsabilités gouvernementales, il est écarté du secrétariat du parti. Au contraire, élu à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée nationale, Marty est, au secrétariat, l'un des chefs du PCF avec Thorez et Duclos.

Marty a-t-il eu la faveur de Staline, un temps, contre Thorez ? Certains historiens le soupçonnent. Il est sûr, en tout cas, que les deux hommes ont exercé des responsabilités équivalentes, Marty dans le groupe de direction de l'Internationale communiste, dissoute en 1943, Thorez à la tête du parti français, dont il a été éloigné, toutefois, pendant toute la guerre. Charles Tillon est, lui, un dirigeant de l'intérieur, fort de son rôle dans la lutte contre l'occupant et des orientations qu'il a su mettre en œuvre à travers le Front national, organisation rassemblant les résistants au-delà des rangs du PCF. L'un et l'autre, pour des raisons différentes, font de l'ombre au secrétaire général. Un désaccord politique se fait jour entre des hommes comme Charles Tillon, chargé du Mouvement de la paix, ou Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT, qui cherchent à préserver les positions « de masse » conquises par les communistes dans la Résistance et à la Libération, et ceux qui, plus directement branchés sur Moscou, ont pour souci principal d'inscrire le PCF dans le « camp socialiste » et dans le combat contre l'« impérialisme », autrement dit les Etats-Unis et le camp occidental. L'ancien chef des FTP représente une menace sérieuse pour la direction en place, alors que l'étoile de Marty a pâli depuis que Thorez, après son retour d'Union soviétique à la Libération, a solidement rétabli son pouvoir sur le parti. Aussi bien est-ce clairement Charles Tillon qui est le plus visé par la mise en accusation des deux hommes. Marty fait son autocritique devant le comité central dès la réunion des 3 et 4 septembre, texte que *l'Humanité* publie trois semaines plus tard. Ce n'est pas assez. Le bureau politique exige une autocritique commune des deux accusés.

Charles Tillon a adressé à l'instance officiellement dirigeante une lettre dans laquelle il condamne la *« campagne des ennemis du parti »* au sujet de sa propre éviction et ajoute : *« Je tiens, dans les circonstances présentes, à donner publiquement à la direction du parti l'assurance que je saurai me conduire avec fidélité. (...) Je demande à tous les membres du parti de se serrer autour de son comité central pour appliquer la juste politique du Parti communiste français. »* Marty, qui appartient toujours au bureau politique, y a fait, le 27 septembre, une déclaration dans laquelle il affirme : *« Les sanctions prises par le comité central ont été décidées à l'unanimité des membres présents, y compris moi-même. Aucun communiste ne peut mettre en doute, ni leur justesse, ni la nécessité de les appliquer. »* Pourtant, dans ces deux déclarations, la direction ne veut voir qu' *« une nouvelle promesse de faire enfin l'autocritique »* attendue.



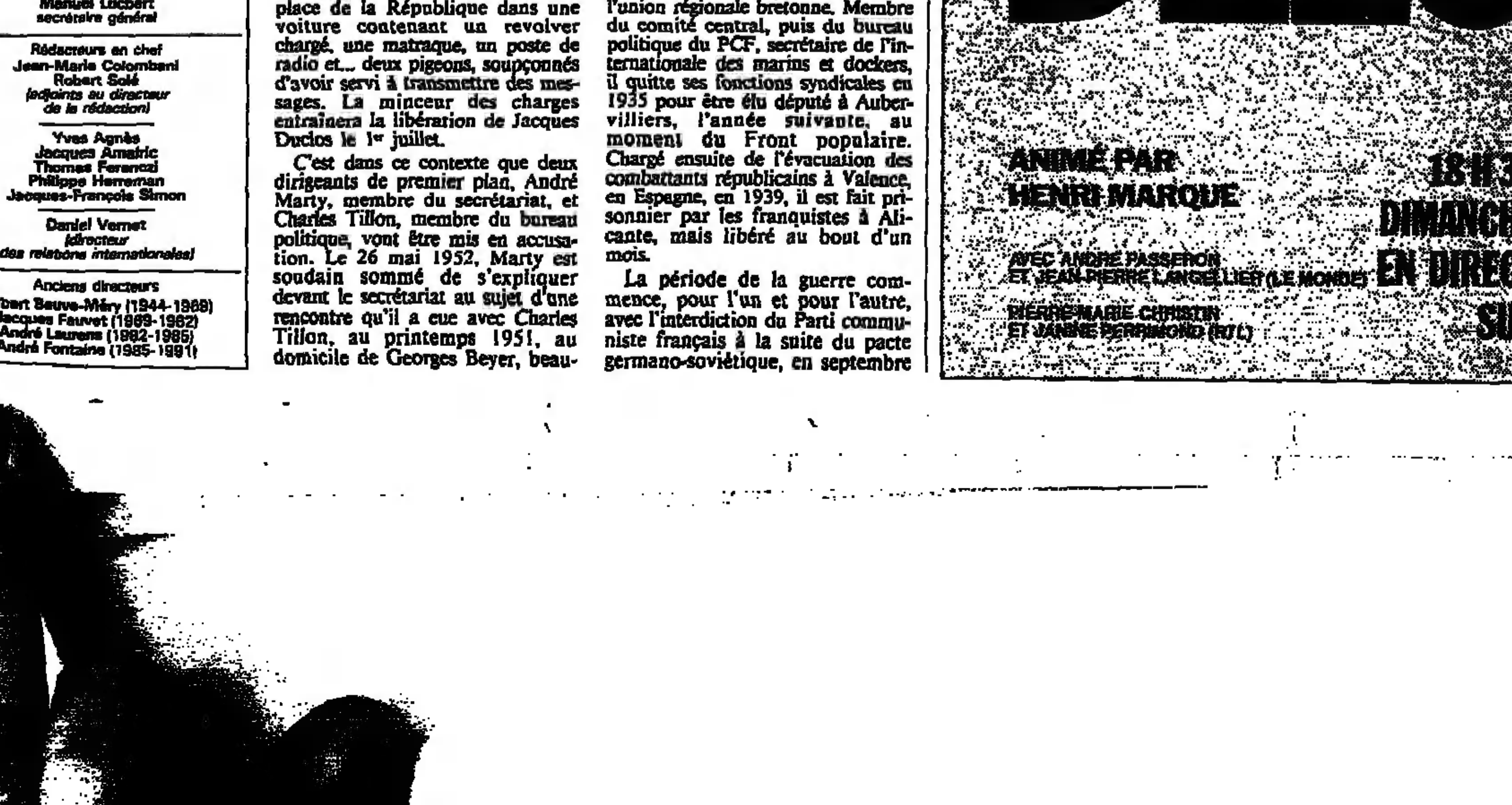
Ci-contre : la « une » du journal « l'Humanité » du samedi 28 février 1953. Ci-dessous : Charles Tillon (à gauche) et André Marty

PHOTO « L'HUMANITÉ »

« Un flic de plus a été découvert »

Dans les semaines qui suivent, la pression sur les deux hérétiques ne se relâche pas, Marty étant visiblement considéré comme le maillon faible sur lequel il est opportun de s'acharner, sans oublier de lui associer Charles Tillon. Convoqué les 5, 6 et 7 décembre 1952, à Gennevilliers, le comité central décide, sur le rapport de Mauvais, de destituer Marty et Tillon de toute responsabilité au sein du parti. L'ancien chef des FTP se démet de son mandat de maire de Gennevilliers et quitte Paris pour une masure du Luberon, que lui a trouvée un ami. Marty, lui, n'est pas quitte. Piégé par son ex-beau-frère, il est accusé d'être entré en relation avec un journaliste « bourgeois », ce qui, ajouté au fait que son frère, médecin, est parfois amené à remplir des tâches de médecine légale en relation avec la police, suffit à établir ce que Etienne Fajon appelle, dans *l'Humanité* du 1er janvier 1953, *« les liaisons policières de Marty »*. *« Un flic de plus a été découvert »*, affirmera Duclos un mois plus tard. Son compte est bon. André Marty est exclu du PCF.

Il publiera, en 1955, son témoignage et sa défense sous le titre : *l'Affaire Marty*, et mourra l'année suivante. Quant à Charles Tillon, *« rétabli dans ses droits et devoirs de membre du parti »* en 1957, il consacre sa retraite forcée à écrire des livres de souvenirs, jusqu'au moment où, avec d'autres anciens résistants, il dénonce, en 1970, l'accession à la direction du PCF d'un homme, Georges Marchais, qui n'a pas partagé les *« combats vitaux »* du parti. Cela lui vaut d'être mis en accusation devant sa cellule d'Aix-en-Provence, qui vote son exclusion. Mais, celle-ci n'ayant pas été ratifiée par le comité central, Georges Marchais pourra affirmer, en octobre 1978, que *« Charles Tillon n'a jamais été exclu »*...



ÉTRANGER

SOMALIE : l'opération militaire d'urgence

Les organisations humanitaires souhaitent un accord politique entre les factions rivales

Opposés ou favorables à l'intervention militaire décidée par le Conseil de sécurité, les organisations non gouvernementales (ONG) présentes en Somalie craignent de voir les marines débarquer, remettre de l'ordre *dans la distribution des secours*, puis repartir avant qu'un accord politique *n'ait été signé* entre factions rivales.

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

« Il n'y a pas de solution militaire à un problème politique ». Cette formule se retrouve sous une forme ou une autre dans les propos de tous les responsables humanitaires. L'inquiétude qu'elle recouvre est partagée par le personnel de l'organisation Care comme par ceux de Médecins sans frontières *« Il ne suffit pas d'envoyer simplement les paras*, a estimé pour sa part M. Bernard Kouchner arrivé, vendredi 4 décembre, dans la capitale somalienne pour assister au *déchargement du riz offert par* les écoliers français. *Si cette opération n'est pas suivie d'une réconciliation nationale, elle aura été inutile. »* Le ministre de la santé et de l'action humanitaire a ensuite rendu visite au général Aïdid, chef de l'une des factions qui se disputent le pays. Il devait rencontrer samedi le « président par intérim », M. Ali Mahdi, lequel accueille les troupes américaines d'autant plus facilement qu'il ne s'est jamais opposé à l'arrivée des *« casques bleus »*.

Le général Aïdid, qui reproche aux Nations unies *de n'*avoir pas soutenu, contrairement à leurs promesses, la création d'une force de police somalienne lors de l'arrivée du premier contingent pakistanais, se dit favorable à l'intervention militaro-humanitaire de l'ONU. Il demande seulement qu'on y mette les formes... c'est-à-dire qu'on ne le tienne pas à l'écart. Contre mauvaise fortune, bon cœur. En fait, le général, qui a vite compris qu'il ne pourrait rien empêcher, tente aujourd'hui de faire reconnaître *son existence. Il a reçu* chaleureusement M. Kouchner qui, avant un entretien à huis clos, s'est aimablement prêté au jeu de la réception officielle, accueilli par les *youyous des femmes* et la *fanfare* de l'Agence nationale somalienne.

« L'homme fort de Mogadiscio-Sud est partagé entre la crainte et la détermination de ne pas se laisser dépasser par les marines », estime un observateur. Les Somaliens restent, eux, perplexes devant une telle opération dont, vraisemblablement, *ils ne réalisent* pas encore l'ampleur. En général, ils l'accueillent avec reconnaissance, qu'ils soient sincères ou simplement polis. En revanche, l'agacement domine dans les milieux humanitaires, tant les détails de l'opération restent vagues. Le mandat exact des troupes n'est pas précisé, pas plus que la durée de l'opération.

Mise au pas des « têtes brûlées »

La même incertitude règne en ce qui concerne la mission de l'escadre américaine ancrée, depuis le 3 décembre, au large de Mogadiscio, avec mille huit cents fusiliers marins à bord. Ces derniers sont censés établir une tête de pont et prendre, *si* nécessaire, le contrôle du port et de l'aéroport. Mais la date de leur débarquement demeure encore un mystère qui augure mal de la collaboration *entre les militaires américains* et les responsables humanitaires. Les Nations unies et les ONG ont conscience des risques de dérapage de l'opération, mais n'en tirent pas forcément la conclusion que les expatriés pourraient être évacués. *« Il y a des têtes brûlées qui voudront sans doute se mesurer aux Américains*, prévoit M. Rick Grant, porte-parole de Care, *mais les marines sauront les mettre au pas et les convois humanitaires arriveront enfin à destination. »*

Dans le même temps, il estime que ce serait une grave erreur de licencier tous les gardes de sécurité somaliens, même si, en principe, ils seront devenus inutiles. *« Il faut qu'ils puissent garder un emploi, le temps que le pays redémarre »*, précise-t-il, insistant encore sur le fait que l'intervention militaire n'est pas une fin en soi.

Sur le plan politique, l'arrivée imminente du contingent américain semble avoir, en tout cas, un peu débloqué les choses. Les représentants de M. Ali Mahdi et du général Aïdid sont convenus de se rencontrer dimanche à Mogadiscio. Ce premier contact pourrait, en cas de succès, se renouveler à un niveau plus élevé.

JEAN HÉLÈNE

Les représentants des chefs de guerre apportent leur « soutien total » à l'envoi de troupes

ADDIS-ABEBA

de notre envoyée spéciale

« Nous voulons bien être assistés, mais pas conquis. » Ce commentaire fait, vendredi 4 décembre, à Addis-Abeba, par l'un des proches du « président par intérim », M. Ali Mahdi, résume l'appréhension des factions somaliennes après la décision du Conseil de sécurité.

« Si l'essentiel des troupes de l'ONU qui débarquent chez nous est composé d'Américains, cela risque d'être ressenti comme une invasion », souligne un jeune délégué présent à la conférence qui réunit, dans la capitale éthiopienne, à l'instigation des Nations unies, les représentants des différentes factions somaliennes. La réunion d'Addis-Abeba avait été convoquée avant que les Américains annoncent leur intention d'envoyer des troupes en Somalie.

Dans leur déclaration commune publiée vendredi, les représentants somaliens n'ont pourtant pas manqué de se féliciter de la décision *« historique »* de l'ONU, à laquelle ils affirment apporter leur *« soutien total »*. Le texte, signé par des chefs coutumiers et par les représentants de neuf *« mouvements politiques »* de diverses obédiences claniques, appelle à un *« cessez-le-feu immédiat dans toutes les parties du pays »*, suggérant, en outre, la tenue d'une conférence de *« réconciliation nationale, sous les auspices des Nations unies »*. L'absence remarquée, parmi les signataires, des nordistes du Somaliland – qui ont proclamé leur indépendance en mai 1990 – et celle, surtout, des partisans du général Farah Aïdid Mohamed, chef de guerre redouté par les populations du Sud, risquent cependant de limiter la portée de l'appel.

Sur le plan politique, l'isolement du général Aïdid ne s'en trouve pas moins confirmé. Montré du doigt par la quasi-totalité de la « famille » somalienne, le général, qui jusqu'à ces dernières heures était encore ouvertement hostile à une intervention des « casques bleus », voit sa marge de manœuvre se réduire dangereusement. De bonne source, on affirme qu'il aurait donné au gros de ses troupes l'ordre de quitter Mogadiscio pour se replier plus au sud, dans les régions de Kisimayo et Galkayo.

« Y a-t-il une autre solution ? »

« Dans un premier temps, la seule solution à la crise serait que chaque clan belligérant regagne son territoire », estime un observateur. *« L'ennui, c'est qu'Aïdid y est farouchement opposé : il veut à tout prix se maintenir à Mogadiscio. Et sans doute souhaite-t-il aussi reprendre le contrôle de Bardera*, – une localité du Sud, située à l'ouest de la capitale – *qu'il a dû céder, en octobre, aux maquisards du clan Marehan. »*

Les éventuelles « bavures » que pourraient commettre les soldats de l'ONU ne manquent pas d'inquiéter les organisations non gouvernementales (ONG) présentes dans la capitale. *« En cas de pépin, nous risquons d'être pris pour cible »*, souligne-t-on fréquemment. *« Mais y a-t-il une autre solution ? »*

CATHERINE SIMON

POINT DE VUE

Soldats, ouvrez la route de Bardera !

par Nathalie Duhamel

A BARDERA, *chaque jour de la semaine dernière*, plus de cent cinquante adultes et enfants sont trouvés morts, morts de faim et de maladies.

Ce bilan quotidien honteux pouvait être considéré comme un progrès comparé aux trois cents morts quotidiens de la mi-octobre, lorsque les organisations non gouvernementales, confrontées au combat des clans, n'avaient plus *accès au camp de six mille personnes* agonisant sous un soleil de plomb.

Soldats, Bardera est inaccessible par la route, car les clans s'affrontent et gardent leurs territoires.

AICF et les autres ONG dépendent, pour acheminer les vivres et réduire l'hécatombe, du transport aérien provenant de Nairobi.

Depuis quelques jours, les pluies tropicales ont repris, noyant la piste d'atterrissage.

Aujourd'hui, les stocks n'existent plus. Des milliers d'hommes, femmes, enfants agonisent en silence dans la boue, ils n'iront pas plus loin.

Soldats, ils vous attendent. Les volontaires de l'AICF, pour les secourir, s'acharnent jour après jour à contrer ce destin inacceptable.

Pour sauver le camp de Bardera, vous devez protégez les routes et permettre enfin l'acheminement de l'aide humanitaire à la mesure des besoins.

Comment oublier ces visages, porteurs d'une plainte silencieuse ? Seuls leurs regards me rappelaient que ces ombres étaient des hommes.

► **Nathalie Duhamel est directrice de la communication de l'Action internationale contre la faim.**

« Restaurer l'espoir »

Suite de la première page

« Nous ne resterons pas un jour de plus que ce qui est absolument nécessaire », a déclaré M. Bush, qui a précisé que cette *« mission »* avait *« un objectif limité » : « garantir des voies d'approvisionnement,* [puis] *faire distribuer l'aide alimentaire ».*

Une fois cette tâche accomplie, les marines devront *« préparer le terrain pour qu'une force de maintien de la paix des Nations unies vienne prendre le relais »*. Dans une première phase, il s'agit de créer des réseaux sûrs d'acheminement et de distribution de l'assistance humanitaire et, dans une deuxième phase, *de* céder la place à des « casques bleus » qui devront gérer la suite des événements... *« Dès lors que nous aurons établi des conditions de sécurité*, a dit M. Bush, *nous retirerons nos troupes, confiant à une force de maintien de la paix de l'ONU le soin d'exercer la sécurité. »*

Le président, qui parlait à la télévision depuis le bureau ovale de la Maison Blanche, a assuré que les forces américaines entendaient accomplir leur objectif en s'ingérant le moins possible dans la guerre des clans. *« Au peuple de Somalie, je promets*, a-t-il déclaré, *que nous ne voulons dicter aucune solution politique ; nous respectons votre souveraineté et votre indépendance. » « Notre mission est humanitaire. »*

Mais les clans et autres factions qui font régner la terreur dans le pays doivent comprendre que les marines *« ne toléreront pas que des gangs armés viennent piller leur propre peuple »*. Et M. Bush d'avertir que les troupes dépêchées sur place *« sont habilitées à entreprendre toute action militaire qu'elles jugeraient nécessaire »*. Le président n'a pas indiqué que les marines devraient désarmer les groupes de bandits locaux.

M. Bush a expliqué que c'est l'amoncellement d'informations de plus en plus alarmistes sur la situation en Somalie qui l'avait conduit *à agir : si rien n'est fait, près d'un* million et demi de Somaliens seraient menacés de mort. Il a observé que les Etats-Unis *« ne pouvaient pas, seuls, remédier à tout ce qui ne va pas dans le monde »*, mais qu'ils étaient, néanmoins, les seuls *« à avoir la capacité de déployer rapidement une importante force de sécurité dans un endroit aussi éloigné »*.

Peut-être plus de 30 000 hommes

Alors que la Maison Blanche avait indiqué qu'elle entendait rembarquer les marines d'ici au 20 janvier, date de la passation des pouvoirs au président élu Bill Clinton, M. Bush s'est bien gardé de prendre pareil engagement. Le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, a été plus direct. Il a estimé que l'opération confiée aux troupes américaines pourrait durer de *« deux à trois mois »* et prévenu qu'il n'entendait pas se fixer de *« date-limite artificielle »*. En clair, M. Clinton, qui soutient sans réserve M. Bush, héritera du dossier et de la difficile décision d'avoir à rapatrier le corps expéditionnaire.

M. Cheney a expliqué que le passage de la phase 1 à la phase 2, la transition entre les forces américaines et celles de l'ONU, se ferait *« progressivement »*. Durant la phase deux, a-t-il poursuivi, un contingent de quelque 2 000 marines pourrait rester au large des côtes somaliennes, prêt à intervenir.

Le chef d'état-major inter-armes, le général *Colin Powell*, a fait preuve de la même souplesse en ce qui concerne les effectifs. Ceux-ci pourront *« beaucoup »* varier *« en fonction de la situation »*. On pourra dépasser, et peut-être largement, les quelque 30 000 hommes actuellement prévus (côté américain). D'ores et déjà, le Pentagone a ordonné à un porte-avions, le *Ranger*, de venir renforcer la flottille qui va se mettre en route. Le général Powell a répété la doctrine qui lui est chère, celle de l'« effet de masse » : mobiliser une force *impressionnante pour dissuader* toute opposition et *« pouvoir couvrir tout le pays »*.

Car les Etats-Unis entendent bien assurer la sécurité de l'approvisionnement d'un bout à l'autre de la Somalie. Les premiers débarquements de troupes américaines pourraient avoir lieu dès lundi ou mardi (1). Progressivement, la force d'intervention devra couvrir tout le territoire : d'abord la capitale, Mogadiscio, puis, au nord-ouest, la ville de Baidoa, ensuite, et, successivement, Belet-Wen, Oddur, Gailalassi, Kismayo et Bardera. Les télévisions, elles, sont déjà là ; dès vendredi soir, les vedettes des networks présentaient le journal depuis Mogadiscio.

ALAIN FRACHON

(1) Et non pas plus tôt, comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 4 décembre.

M. François Mitterrand : des conditions « très différentes » de celles de l'ex-Yougoslavie

M. François Mitterrand a fait valoir, vendredi 4 décembre à Bonn, que les conditions et le terrain étant *« très différents »* en Somalie et dans l'ex-Yougoslavie, il n'était pas question d'y mener des opérations de même nature pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le président français, qui tenait une conférence de presse avec le chancelier Helmut Kohl au terme du sommet franco-allemand, a observé : *« Nous sommes comptables de la vie de nos soldats, de leur sécurité dans l'accomplissement du devoir que nous leur avons fixé. Les conditions en Somalie seront difficiles mais elles permettront sans doute de mener à bien dans un délai raisonnable, limité, l'opération en question ». « Nous sommes obligés de prendre des précautions dans l'intérêt de nos armées, de nos soldats »*, a assuré M. Mitterrand en faisant allusion à la situation en Bosnie-Herzégovine.

Après avoir souligné que Paris s'était *« concerté »* avec Washington et indiqué qu'il avait eu le président George Bush au téléphone sur la situation en Somalie, M. Mitterrand a déclaré que la France *« avait l'intention de rester en Somalie le temps nécessaire pour débloquer une situation tragique. Notre intention n'est pas d'y rester et nous souhaitons fixer un terme assez rapide à cette opération »*.

« A partir du moment où nous procédons de façon aussi évidente sous la garantie des Nations unies à une opération d'ingérence humanitaire, ce qui est vraiment un phénomène tout à fait nouveau dans le droit international, il faut mesurer l'importance historique d'une telle opération. Les conditions offertes par le conflit somalien sont celles qui représentent le mieux notre capacité d'action », a conclu le président français. Bonn et Paris, stipule le communiqué commun, *« ont pris la décision de coordonner et d'intensifier conjointement leur action humanitaire en Somalie sous toutes ses formes »*. – *(AFP.)*

□ **Centrafrique : le général Malendoma nouveau premier ministre.** – Le *chef de l'Etat centrafricain*, le général André Kolingba, a nommé le général Timothée Malendoma au poste de premier ministre. L'annonce de cette nomination est intervenue, vendredi 4 *décembre*, quelques minutes après celle de la démission de ce poste de M. Edouard Frank et de son gouvernement. M. Timothée Malendoma, cinquante-sept ans, a milité au sein de la Concertation des forces démocratiques qui réclamait la tenue d'une conférence nationale. En août 1992, il en a été exclu pour avoir pris part au Grand Débat national, convoqué par le président Kolingba en lieu et place de la Conférence nationale souveraine. – *(AFP.)*

□ **TOGO : incidents à Lomé.** – Quatre personnes, dont deux policiers, ont été blessées par balles, vendredi 4 décembre, dans le centre de Lomé, où les *forces de sécurité ont ouvert* le feu pour disperser des habitants et, selon des témoins, mitraillé le siège d'un des principaux partis d'opposition, l'Union togolaise pour la démocratie (UTD). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ARGENTINE

M. Menem met l'accent sur la politique sociale

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Le président Carlos Menem a procédé, le 2 décembre, à un remaniement *ministériel qui est interprété* à Buenos-Aires comme une volonté de mettre l'accent sur la politique sociale à l'approche d'échéances électorales. M. Gustavo Beliz (trente ans), qui succède à M. Jose Luis Manzano au ministère de l'intérieur, est considéré comme le « fils politique » de M. Menem, et c'est lui qui rédige les discours du président.

Apôtre *de la lutte contre la corruption*, il se définit lui-même comme *« un homme de l'Eglise catholique »*. Les nouveaux ministres de l'éducation et du travail, *MM. Jorge Rodriguez et Enrique* Rodriguez, qui sont eux aussi des « ménémistes » de la première heure, prennent en charge des secteurs conflictuels. Les grèves ininterrompues des enseignants ont paralysé l'école publique pendant toute l'année scolaire, qui s'achève en décembre avec l'été austral alors qu'une nouvelle loi sur l'éducation est toujours en attente au Parlement.

La grève générale déclenchée le 9 novembre dernier par la Confédération générale du travail (CGT, péroniste) oblige d'autre part le gouvernement à renouer le dialogue avec les syndicats pour faire approuver une nouvelle législation du travail. M. Menem, qui veut faire adopter une réforme constitutionnelle lui permettant de briguer un second mandat, *fait face à un mécontentement* croissant, vu le coût social des mesures qu'il a adoptées depuis son arrivée au pouvoir en juillet 1989 et dont les résultats, sur le plan macro-économique, ont été encourageants.

CHRISTINE LEGRAND

□ **COLOMBIE : la guérilla attaque cinq aéroports.** – Des guérilleros de l'ELN (Armée de libération nationale, guévariste) ont dynamité, vendredi 4 décembre, des installations dans cinq aéroports du pays, dont celui de Medellin, où un garde de sécurité a été tué. Selon la police, l'ELN entendait ainsi venger l'arrestation, jeudi, de l'un de ses chefs, Francisco Galan. – *(AFP, Reuter.)*

□ **HAÏTI : assassinat d'un membre fondateur du KONAKOM.** – Le cadavre de Jacques Derenoncourt, un des membres fondateurs du Congrès des mouvements démocratiques (KONAKOM, social-démocrate), a été retrouvé au nord-est de Port-au-Prince, a annoncé, vendredi 4 décembre, M. Victor Benoit, secrétaire général de cette formation. M. Derenoncourt, par ailleurs responsable de l'organisation ADECOI travaillant en milieu paysan, avait été enlevé mercredi par des civils armés, qui ont pris pour cible, ces dernières semaines au moins deux autres militants du KONAKOM. – *(AFP.)*

Déboires et espoirs de la construction communautaire

II. – La révolution culturelle en marche

L'Europe des Douze traverse une des crises les plus sérieuses de son existence (*le Monde* du 5 décembre). Les Douze, qui se retrouvent à Edimbourg les 11 et 12 décembre, – un an après la signature du traité sur l'Union européenne à Maastricht, – ne cessent de répéter à leur opinion publique : *« nous vous avons compris ! »*. Mais la transparence se décrète-t-elle ?

par Pierre Servent

« Il ne faut pas aller trop vite », confie à ses proches, depuis plusieurs mois, le président de la République, qui a senti passer le vent du boulet référendaire. Sa conviction du bien-fondé de Maastricht et sa détermination à faire aboutir le processus d'Union européenne restent néanmoins intactes. Mais, dans cette période de poussée de fièvre anti-européenne, il faut, estime-t-il, expliquer plus et mieux en restituant le sens d'une aventure européenne qui ne peut se réduire à des considérations techniques et expertes exprimées dans un jargon communautaire incompréhensible.

Bref, le politique doit retrouver toute sa place en domptant les experts, car le risque est grand de voir *« tout mis à bas »* si les opinions publiques continuent à faire de l'Europe le bouc émissaire des difficultés du moment. *« Tout le monde doit faire son autocritique. Le travail est immense »*, note M. Pierre Vimont, directeur du cabinet du ministre des affaires européennes, Mme Elisabeth Guigou, qui craint une *« cassure »* si le citoyen n'est pas désormais plus étroitement associé à la construction européenne.

Sus à l'opacité !

Cela va demander à toute la chaîne de commandement européen une véritable mutation de comportement pour trouver le point d'équilibre entre une meilleure prise en compte des sensibilités nationales et la poursuite de l'aventure communautaire qui doit les dépasser. *« L'Europe traverse une crise de maturité. Il faut tracer notre propre chemin. Tout n'est pas écrit. Nous allons sans doute tâtonner, et il faudra avoir l'humilité de le dire »*, explique, dans son bureau au quai d'Orsay, Mme Elisabeth Guigou. *« Nous devons sans doute adopter un ton plus modeste, faire preuve d'une certaine humilité, pour parler désormais de l'Europe »*, confirme, à Bruxelles, M. Jérôme Vignon, le patron de la « cellule prospective » du président de la Commission, M. Jacques Delors.

Cette prise de conscience fait l'unanimité aujourd'hui, même s'il est parfois difficile de discerner dans les propos recueillis dans les cénacles européens ce qui relève d'une véritable et sincère prise de conscience et ce qui procède d'un souci diplomatique conjoncturel.

Les Douze affichent, ces derniers temps, une ferme détermination à ne plus faire l'Europe à l'abri des regards, protégés d'une épaisse couche de jargon communautaire. A Birmingham, en octobre, ils ont affirmé vouloir faire dorénavant coïncider décision communautaire et transparence. Le Conseil européen d'Edimbourg, la semaine prochaine, devrait confirmer ce cap : sus à l'opacité et au déficit démocratique ! L'Europe doit, petit à petit, réduire la distance qui la sépare du citoyen.

La subsidiarité, cet ancien principe de philosophie politique, est brandie pour chasser les démons d'une supranationalité débridée. Signe des temps, le mot proximité devrait d'ailleurs se substituer à celui, trop hermétique, de subsidiarité, afin de bien marquer le souci de voir les décisions prises au plus près des citoyens. S'il tient ses promesses, ce principe devrait donc faire partie intégrante du processus décisionnel et concerner toutes les institutions : la Commission, qui a l'initiative de la loi européenne et est chargée de son exécution ; le conseil des ministres, qui cumule les fonctions exécutive et législative ; le Parlement, qui participe au processus législatif.

Mais la subsidiarité n'est pas le remède miracle à tous les maux dont souffre l'Europe. Au-delà des bonnes intentions affichées, les eurocrates doivent s'engager dans une révolution culturelle qui demandera du temps. Dans leur volonté nouvelle de « faire transparent », les Douze se heurtent à une première difficulté de taille : la communication. *« C'est une idée fausse de croire que l'accumulation des messages et des informations est créatrice de clarté »*, estime M. Vignon.

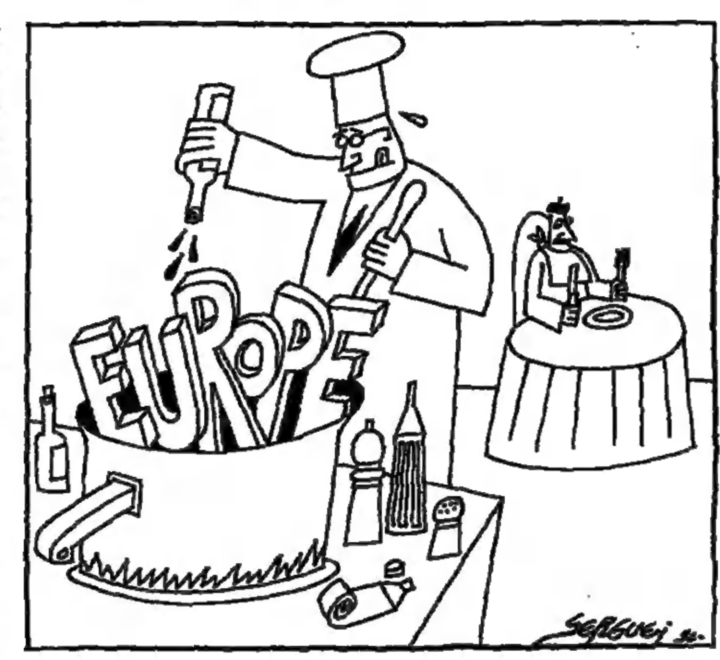
A l'évidence, la Commission européenne en est la preuve. Il n'y a en effet pas plus transparent que son travail. Pas moins de six cent cinquante journalistes (autant qu'à la Maison Blanche) sont accrédités auprès d'elle (1). Un point de presse quotidien permet au porte-parole de M. Jacques Delors, M. Bruno Dethomas, de satisfaire, – brochures, documents et rapports à l'appui – la curiosité des journalistes du monde entier qui s'y pressent.

Pourtant, le travail communautaire bruxellois reste d'une opacité totale pour l'homme de la rue, compte tenu de sa complexité. Au-delà des procédures qui seront adoptées pour que la législation européenne *« devienne plus simple et plus claire »*, pour que l'information soit plus accessible, c'est à un travail de simplification et de vulgarisation que chaque acteur européen est convié.

Pour M. François Scheer, représentant de la France auprès des Communautés européennes, l'effort d'adaptation ne se limite pas aux sphères européennes. Il faut, estime-t-il, que des réseaux d'information se mettent en place *« au plus proche du citoyen, du canton, de la paroisse, de la commune... »*.

C'est cette absence de relais qui a fait cruellement défaut lors de la campagne référendaire française. Dans cet esprit, les médias sont systématiquement invités à participer à cette sorte de « maillage » européen du pays. Cela devrait permettre une meilleure information du citoyen sur les activités du Conseil, de la Commission et du Parlement, tout en rendant la loi communautaire plus accessible.

Défendant également cette ligne, le sénateur Jean François-Poncet souligne toutefois la difficulté de l'exercice : *« Les gens se plaignent souvent de n'être pas informés, mais, quand on commence l'explication, ils préfèrent souvent zapper pour regarder une série américaine... »* L'école devient également un enjeu de cette bataille. A quand des cours d'instruction civique systématiques sur l'Europe ? Sera-t-il possible de passer demain un concours d'entrée dans la fonction publique sans plancher sur les questions européennes ? La révolution culturelle européenne en France passe aussi par là.



Pour autant, il serait faux d'imaginer que rien n'a été fait ces dernières années, en France, pour savoir ce qui se passe à Bruxelles. Les organisations syndicales agricoles ont depuis longtemps initié le mouvement. Les régions françaises ont installé des bureaux de représentation dans la capitale belge. Des fédérations industrielles ou professionnelles (comme le CNPF) ont fait de même.

« Mille petits détails techniques »

Le lobbying français (en retard sur les autres) se développe également : le Barreau de Paris, par exemple, a ouvert des bureaux à Bruxelles. *« Un nombre considérable de personnes défilent à Bruxelles. La Commission consulte d'ailleurs très largement, et les fonctionnaires européens passent leur temps à recevoir une foule de personnes »*, affirme M. Robert Toulemon, qui fut, durant onze ans, un eurocrate bruxellois (2).

En matière de transparence, l'idée de rendre publiques les délibérations des conseils des ministres européens, agitée avant Birmingham, relève de la fausse bonne idée. *« Les débats deviendront académiques et les vrais négociations se feront ailleurs »*, souligne un diplomate en poste à Bruxelles. Les travaux des conseils des ministres européens, qui regroupent, par spécialités, les ministres des Douze, devraient – si les bonnes intentions sont suivies d'effets – être allégés de façon à être concentrés sur les grands sujets.

Les autres dossiers seraient alors renvoyés au COREPER, qui regroupe les ambassadeurs permanents auprès des Communautés européennes chargés de « mâcher » les dossiers inscrits à l'ordre du jour (3). *« Régulièrement, les conseils des ministres des affaires étrangères sont encombrés de mille petits détails techniques qui ne devraient pas être discutés à ce niveau, tandis que des sujets majeurs sont traités très vite sans que l'on voie clairement quelle est la direction arrêtée »*, explique un ancien eurocrate. Non seulement une approche plus politique faciliterait la prise de décision, mais la communication s'en trouverait facilitée, affirme-t-on à Paris comme à Bruxelles.

Il n'est pas sûr, pourtant, que la France puisse jouer d'une articulation parfaitement huilée entre le politique et le diplomatique communautaire français. Poids des traditions françaises, l'ambassadeur français auprès des Communautés ne participe à aucune réunion interministérielle consacrée, à Paris, aux dossiers chauds européens (ces réunions sont au demeurant peu nombreuses). Son homologue britannique s'envole, quant à lui, tous les jeudis soir pour Londres. Il peut ainsi, le lendemain, se concerter directement avec le patron de la diplomatie britannique, M. Douglas Hurd, et, si le sujet le justifie, avec le premier ministre, M. John Major. *« Cela leur permet une meilleure anticipation »*, note M. Dethomas.

Aussi, certains se demandent s'il ne faudrait pas réactiver la vieille idée consistant à transformer le poste d'ambassadeur du COREPER en secrétariat d'Etat technique sur le modèle de ce qui existe en Allemagne, où les ministres sont flanqués de secrétaires d'Etat politiques et techniques.

Dans cette hypothèse, ce « super-COREPER » politico-technique pourrait assurer une présence permanente à Bruxelles, plus visible pour l'opinion publique, tout en étant mieux inséré dans le dispositif gouvernemental national. Il n'est pas certain que cela réponde vraiment aux vœux du ministre des affaires étrangères français, M. Roland Dumas, qui évoquait, il y a peu, la nécessité d'avoir à Bruxelles un conseil des ministres quasi permanent pour bien montrer aux opinions publiques que ce sont les gouvernements élus et responsables qui tiennent la barre face à la Commission.

Cette dernière idée suscite d'ailleurs un certain scepticisme, les risques étant grands de voir ces « super-ministres », pilier quasi permanent du conseil des ministres de Bruxelles, marcher sur les plates-bandes de tout le monde et décoller de leur réalité nationale. Quand elle était aux affaires européennes, Mme Cresson ne cessait d'ailleurs de répéter que sa place était surtout à Paris, pour y faire mieux passer la dimension européenne. Mme Elisabeth Guigou estime, quant à elle, que le ministre des affaires européennes devrait être certes plus présent à Bruxelles, mais en veillant à ne pas se substituer à ses autres collègues : *« Il faut surtout que chaque membre du gouvernement intègre la dimension européenne. »*

Mais n'est-ce pas la structure même des institutions européennes qui suscite le manque de clarté et de visibilité ? Ceux qui le pensent souhaitent des réformes structurelles qui modifieraient l'équilibre extraordinairement compliqué des pouvoirs européens. La perspective d'élargissements futurs de la CEE donne des arguments à ceux qui jugent les institutions actuelles inaptes à absorber cette évolution.

L'obligation de « parler vrai »

D'autres penchent plutôt pour une évolution en souplesse à l'intérieur même de la structure actuelle des pouvoirs. Mais nombreux sont ceux qui plaident, dans tous les cas de figure, pour un renforcement du rôle du Parlement européen, et surtout pour une modification de son mode de désignation. Une élection dans le cadre d'une circonscription (comme en Grande-Bretagne) pourrait faire du député européen un « interface » utile – *« et moins irresponsable qu'aujourd'hui »*, s'empresse-t-on d'ajouter – entre l'Europe et les réalités locales.

Le président du Parlement européen, l'Allemand Egon Klepsch, espère qu'une plus grande transparence des débats européens permettra d'éviter que d'aucuns continuent de jouer double jeu, *« comme certaines organisations syndicales qui viennent à Bruxelles ou à Strasbourg demander certaines réformes pour ensuite faire marche arrière et les critiquer devant leurs bases nationales »*. Il compte également sur le futur ombudsman européen pour relayer efficacement les critiques, reproches et autres pétitions des citoyens des Douze.

« Il faut parvenir à mobiliser tous les parlementaires dans les questions européennes », plaide, pour sa part, M. Alain Lamassoure, député européen (UDF). Vaste programme au regard du retard accumulé par les députés et les sénateurs français dans ce domaine. Signe de ce désintérêt : alors que M. Jacques Delors et ses proches collaborateurs sont fréquemment sollicités par les parlementaires des autres pays (notamment les Britanniques) pour être auditionnés, ils le sont beaucoup moins par les élus français. Et, lors de la dernière discussion budgétaire à l'Assemblée, ils n'étaient qu'une maigre poignée à se pencher en séance publique sur l'épineuse question de la contribution française au budget communautaire ; et ce malgré les efforts du gouvernement pour donner à ce débat un éclat particulier.

Pourtant, les Parlements nationaux, en concertation avec le Parlement européen, pourraient être d'utiles intermédiaires entre le citoyen et l'Europe. Les députés de la fournée 1993 n'auront plus d'excuses pour se détourner de ces questions. La révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht leur permettra de voter des résolutions sur *« des propositions d'actes communautaires comportant des dispositions de nature législative »*.

Mais la véritable révolution, comme le souligne un conseiller du président de la République, qui s'excuse dans un sourire du mot *« grossier »* qu'il va utiliser, c'est celle qui va consister désormais à dire *« la vérité »* aux Français. Ce mot revient souvent dans la bouche de ceux qui reconnaissent que le référendum français a ouvert une brèche positive dans la tour d'ivoire européenne qu'il ne faut pas laisser se refermer. C'est pour avoir oublié de *« parler vrai »* – pouvoirs politiques et syndicaux confondus – sur la nouvelle politique agricole commune (PAC), et donc sur le GATT ensuite, que la France se serait trouvée contrainte de jouer les « cancres » de la classe européenne. C'est – autre exemple – pour avoir oublié de le faire clairement à propos des conséquences de la suppression des contrôles aux frontières que le gouvernement a dû faire face à des mouvements sociaux au sein de la profession des transitaires en douane.

Dire la vérité en termes clairs, accessibles, malgré la rudesse de la matière et des choix à faire ; désigner les enjeux, les défis et les obstacles ; rendre lisibles les décisions communautaires ; faire preuve d'un enthousiasme communicatif qui rompe avec une tonalité par trop technocratique : tout cela pourrait permettre de baliser, à l'avenir, un chemin sur lequel le citoyen se retrouverait un peu plus acteur.

Tous les espoirs seraient alors permis pour une construction européenne qui, en quarante ans, a prouvé son étonnante capacité à surmonter les obstacles déversés sur sa route. Mais, comme le souligne Mme Guigou, cela demandera du temps : *« Or si les gens comprennent la complexité des problèmes, ils demandent des réponses immédiates. »* La quadrature du cercle européen...

(1) Les Britanniques (77 journalistes) y sont nettement mieux représentés que les Français (au nombre de 38), alors qu'il y avait 42 journalistes français accrédités et 45 britanniques il y a quatre ans. L'AFP a 4 journalistes sur les questions communautaires pour 21 à Reuter.

(2) Directeur général honoraire des Communautés européennes, il est l'auteur de *« 50 mots, l'Europe »* chez Desclée de Brouwer.

(3) Le Comité des représentants permanents est composé de diplomates ayant rang d'ambassadeur ; il est à la fois le relais entre les administrations nationales et communautaire et un organisme subsidiaire du conseil des ministres. Lire à ce sujet *Voyage à l'intérieur de l'eurocratie*, de Jean de La Guérivière (chapitre VI). Le Monde-Editions (collection « Actualité »).

FIN



Sept pays ont ratifié le traité de Maastricht

FRANCE : préalable à la ratification proprement dite, le Congrès de Versailles (députés et sénateurs) a adopté la réforme de la Constitution le 23 juin. Le chef de l'Etat ayant décidé de demander au peuple de se prononcer, le traité a été définitivement ratifié par référendum, le 20 septembre, par 51,04 % des suffrages exprimés.

BELGIQUE : la Chambre des députés a approuvé Maastricht le 17 juillet par 146 voix contre 33 et 3 abstentions (sur 212 députés). Le Sénat a confirmé ce choix le 4 novembre, par 115 voix « pour », 26 « contre » et 1 abstention.

IRLANDE : le référendum a donné, le 18 juin, une large victoire au « oui » avec 68,7 % des exprimés (participation, 57,3 %).

ESPAGNE : la modification de la Constitution nécessaire pour permettre aux étrangers membres de la Communauté d'être candidats aux élections a été approuvée le 22 juillet par la Chambre et le 30 du même mois par le Sénat. La Chambre a ratifié le traité le 29 octobre par 314 voix contre 3 et 8 abstentions et le Sénat le 25 novembre, par 22 voix « pour », 0 « contre » et 3 abstentions.

GRÈCE : le Parlement a ratifié le 31 juillet par 286 voix contre 8 et 1 abstention.

LUXEMBOURG : la ratification par voie parlementaire a eu lieu le 2 juillet, par 51 voix contre 6 (sur 60 députés). Une modification de la Constitution devra être introduite pour permettre le droit de vote des citoyens de la CEE.

ITALIE : le Sénat a approuvé le traité le 17 septembre par 176 voix contre 16 et 1 abstention. La Chambre des députés l'a adopté à son tour le 29 octobre par 403 voix contre 46.

PAYS-BAS : les députés ont approuvé le traité le 12 novembre par 137 voix contre 13. Le Sénat doit se prononcer le 15 décembre.

ALLEMAGNE : le Bundestag a adopté le projet de traité mercredi 2 décembre par 543 voix contre 17 et 8 abstentions. Son adoption par le Bundesrat, prévue pour le 18 décembre, ne pose aucun problème.

PORTUGAL : la modification préalable de la Constitution a été adoptée le 17 novembre par le Parlement (droit de vote des étrangers de la CEE aux élections locales). L'examen du traité par le Parlement est prévu les 10 et 11 décembre. L'adoption ne devrait pas rencontrer de difficulté.

ROYAUME-UNI : Le débat parlementaire a recommencé, à la Chambre des communes, mardi 1er décembre. Mais le premier ministre, M. John Major, a déjà annoncé que le vote définitif ne pourrait intervenir avant le second référendum danois.

DANEMARK : le traité a été repoussé, le 2 juin, par 50,3 % des électeurs danois. Le référendum était une obligation constitutionnelle. Le Parlement avait auparavant approuvé le traité. Un nouveau référendum est prévu pour la mi-1993.

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les limites de l'aide humanitaire

Alors qu'en Bosnie-Herzégovine, et notamment à Sarajevo, les combats ont atteint une intensité nouvelle au cours des derniers jours (*des observateurs de l'ONU* ont compté, jeudi, 1 284 tirs serbes à l'arme lourde sur les faubourgs de la capitale, contre 20 seulement depuis les défenses croato-musulmanes), les limites de l'action humanitaire menée par la communauté internationale sont apparues au grand jour, vendredi 4 décembre, à Genève et à Bonn. Et ce alors que le pont aérien sur Sarajevo a été suspendu.

En premier lieu, M^me Sadako Ogata, haut commissaire pour les réfugiés (HCR), a instamment réclamé une solution politique au conflit en Bosnie, avertissant les *participants* à une réunion sur l'aide humanitaire à l'ex-Yougoslavie que son organisation avait atteint la limite de ses capacités. Reprenant le même thème, un autre officiel du HCR, M. José Maria Mendeluce, responsable de l'aide dans la région, a insisté sur le fait que *« seule une solution politique pourrait donner de l'espoir, c'est ce qui nous manque maintenant »*.

Trouver une solution politique

En second lieu, les deux principales organisations opérant dans l'ex-Yougoslavie, le HCR et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sont en plein désaccord sur la stratégie à adopter pour tenter de sauver le plus grand nombre de gens – en l'absence de toute initiative politique efficace pour mettre fin à la tuerie. M. Mendeluce s'est ainsi élevé contre la création de zones de sécurité préconisées par d'autres organisations, notamment le CICR, et certains Etats, comme la France. *« Il n'y a pas de grande différence entre une zone de sécurité et un ghetto »*, a estimé M. Mendeluce, selon qui le seul moyen d'avoir une zone de sécurité était de faire cesser les hostilités.

De telles zones, a-t-il souligné, risquent d'accélérer le « nettoyage ethnique » et de geler les acquis territoriaux. En conclusion de l'examen de l'idée de tels camps *« à grande échelle »*, un document du HCR souligne qu'il importe d'*« apporter de la sécurité aux personnes plutôt que d'emmener les personnes vers la sécurité »*. En revanche, pour le CICR, *« il ne faut pas exclure le transfert de groupes vulnérables dont la vie est menacée, voire de créer des zones protégées sous protection internationale »*.

Enfin, à Bonn, le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand, tout en *« condamnant »* les atrocités dont ils rendent responsables les dirigeants serbes et *« estimant indispensable que la communauté internationale et, avant tout, l'Europe, aient pour priorité de mettre fin aux massacres, d'éviter une extension du conflit et de trouver une solution politique »*, n'ont annoncé, pour toute mesure concrète, qu'un *« vaste projet d'assistance »* aux populations de la poche de Bihac (nord-ouest de la Bosnie) – où est stationné un bataillon de « casques bleus » français. Or ces populations sont déjà considérées par le représentant sur place du HCR comme les *« privilégiés »* de l'action de l'organisation (*le Monde* du 24 novembre). En revanche, des délégués du HCR redoutent une véritable hécatombe ailleurs en Bosnie, dans des zones où la guerre empêche l'acheminement de l'aide.

Y. H.

Washington envisage de recourir à la force contre l'aviation serbe

Les Etats-Unis, convaincus que l'aviation serbe viole constamment l'interdiction de survol de la Bosnie-Herzégovine édictée par l'ONU, consultent leurs alliés sur l'éventualité d'une résolution autorisant le recours à la force pour empêcher *les avions serbes* de poursuivre leurs vols, écrit, vendredi le *New York Times*. Une telle résolution pourrait être soumise au Conseil de sécurité dès la semaine prochaine, précise le quotidien, qui cite des sources au sein de l'administration américaine.

De son côté, le ministre britannique de la défense, M. *Malcom* Rifkind, a indiqué que son pays restait *fermement opposé à toute* intervention armée des forces de l'ONU *en Bosnie, estimant que « ce serait une grave erreur de chercher à mettre un terme à une guerre civile »* par ce moyen. Il a assuré que tous les membres du Conseil de sécurité partageaient le point de vue de Londres. – *(AFP.)*

□ *LITUANIE* : **élection présidentielle le 14 février.** – Les Lituaniens *éliront leur président le 14 février* prochain, a décidé, vendredi *4 décembre*, le *Parlement* de Vilnius. Le dirigeant nationaliste Vytautas Landsbergis et l'ex-communiste Algirdas Brazauskas devraient tous deux être candidats. – *(AFP, Reuter.)*

Reçu à l'Académie des sciences morales et politiques

Le prince de Galles « installé » sous la Coupole

« J'ai acquis la réputation de quelqu'un qui sait où il veut aller », avait répondu l'héritier présomptif de la couronne britannique à une question très directe d'Anne Sinclair. M. Henri Amouroux l'a rappelé en accueillant, vendredi 4 décembre, le prince Charles, prince de Galles, élu au titre d'associé étranger à l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette réputation, le prince de Galles l'a justifiée. Dans un français impeccable et non sans humour, il confiait : *« Ne parlez surtout pas des négociations du GATT, m'a-t-on dit. Ni du budget de la Communauté, ni de Maastricht, ni de la viande bovine. »* Alors, de quoi parler ? Tout simplement *« de la connaissance. De ce que nous en faisons. Et de ce que nous devrions en faire »*. Et donc il a rédigé de sa main le texte (anglais). A quoi servent en fin de compte tant de savoirs accumulés, tant de pouvoirs conférés par la science ? *« Dix ans de rapports savants nous ont appris que les ressources de la planète étaient tellement sollicitées et si mal que l'humanité ne vit plus en faisant travailler son capital, la terre, mais en la mangeant. »*

Les découvertes prodigieuses auxquelles nous assistons devraient révolutionner notre mode de vie, *« et pourtant, dans la pratique*, a constaté le prince de Galles, *nous n'avons guère changé »*. Mais bientôt il s'écarte de ces considérations pour tourner un regard nostalgique vers nos valeurs traditionnelles : *« Est-il bien indispensable de refuser à nos enfants la lecture, l'écriture, les grands auteurs qui ont baigné notre enfance, sous prétexte que de beaux esprits ont un jour décrété savoir mieux qu'il y a trente ans ce qu'il convenait d'enseigner (...) ? Dans le domaine de l'architecture, nous disposons maintenant de matériaux qui nous permettent d'édifier des bâtiments de formes et de tailles inouïes. Mais doit-on (...) reléguer aux poubelles de l'Histoire la sagesse, l'équilibre, l'humilité et la déférence dont faisaient preuve les bâtisseurs d'antan ? »*

Une fois cet hommage rendu à nos racines profondes, à celles qui attachent un homme à la terre (ici le prince Charles cite Maupassant), l'orateur a fait un retour vers les réalités toute neuves qui nous déconcertent encore car *« il nous reste à définir de nouvelles lois de l'univers, à nous donner de nouvelles raisons d'être, autrement dit à rechercher une philosophie nouvelle (...) »*

J.-M. D.

□ **Protestation de deux députés travaillistes britanniques.** – Les propos tenus à Paris par le prince Charles ont suscité les protestations de deux députés travaillistes, MM. Harry Cohen et Bob Cryer. Ces derniers reprochent à l'héritier de la couronne d'avoir cité la France en exemple pour la *« vitalité de ses traditions rurales »*, estimant que ces déclarations constituent un soutien au refus français du pré-accord américano-européen sur le volet agricole du GATT.

SLOVÉNIE : élections législatives et présidentielle

M. Milan Kucan devrait être reconduit à la tête de la République

Les premières élections législatives et présidentielle depuis la proclamation d'indépendance, *en juin 1991, se déroulent*, dimanche 6 décembre, en Slovénie. Selon les derniers sondages, aucune majorité claire ne se dessine. Ils indiquent une progression de l'ancienne Ligue des communistes, rebaptisée Parti de la rénovation social-démocrate, qui figure en troisième position derrière le Parti libéral-démocrate de l'actuel premier ministre, M. Janez Drnovsek, et les chrétiens-démocrates de son prédécesseur, M. Lojze Peterle. A l'élection présidentielle, M. Milan Kucan pourrait l'emporter dès le premier tour.

M. Drnovsek dirige, depuis le 14 mai 1991, une coalition de centre gauche, qui succédait à une autre coalition conduite par M. Lojze Peterle (chrétien-démocrate) mise en minorité, notamment *sur son plan d'austérité* économique. Ce remplacement ne *manquait pas de sel* : M. Drnovsek fut membre de la défunte Ligue des communistes et l'avant-dernier président, en 1990, de la République fédérative socialiste de Yougoslavie (créée par Tito) dans le cadre de la direction collégiale tournante. Il devait céder la place... au Croate Stipe Mesic, ce à quoi les Serbes se sont longtemps opposés, d'autant plus qu'un autre *Croate, M. Ante Markovic, était* à la tête du gouvernement fédéral. Belgrade voyait se profiler la sécession des deux Républiques prospères du Nord et condamnait le *modèle confédéral qu'elles* proposaient pour éviter la guerre.

Deuxième chef de gouvernement de la Slovénie indépendante, M. Drnovsek était avant que la crise n'éclate totalement inconnu à Ljubljana. En tant que président de la *Fédération, il défendait* l'idée d'un « divorce » à l'amiable et du passage à une économie de marché, à laquelle travaillait M. Markovic. La Slovénie fut la plus indépendantiste de l'ancienne Fédération, et ce mouvement était largement encouragé par la très modérée Ligue slovène des communistes qui, lorsque ses revendications décentralisatrices ont été rejetées par la Ligue fédérale, a claqué la porte d'une organisation qui était, avec l'armée, la dernière institution fédérale. Cette scission, en décembre 1990, aura été la première manifestation concrète de la désintégration de la *Yougoslavie*.

L'actuel président de la Slovénie, *M. Milan Kucan, leader des communistes* slovènes à l'époque, et coqueluche des milieux intellectuels locaux, est l'un des principaux artisans de l'indépendance. Communiste certes, mais Slovène d'abord. C'est la raison pour laquelle il a toutes les chances d'être réélu, dimanche, peut-être *même au premier tour.*

Les quelque deux millions de *Slovènes se sont toujours sentis* « à part » dans la Fédération, géographiquement, économiquement et ethniquement. Cette République était la plus riche et voulait accréditer *l'idée qu'elle entretenait ses* cinq sœurs et qu'elle versait beaucoup trop, proportionnellement, aux budgets fédéraux. Voisine de l'Autriche et de l'Italie, elle avait le *sentiment* d'être plus « européenne » que par exemple la Serbie balkanique. Les Slovènes, qui avaient tissé depuis une dizaine d'années, dans le cadre d'Alpe-Adria (groupe de coopération économique régional avec l'Autriche, la Bavière et le Frioul italien), des liens solides (*« séparatistes »*, selon Belgrade) et fructueux avec leurs voisins occidentaux, cherchent à s'amarrer à l'Europe de l'Ouest.

Mais cette petite République était surtout homogène, moins de 10 % de ses habitants étant non slovènes. Cette dernière particularité explique la brève durée de la guerre (juin 1991) qui l'a opposée aux forces fédérales. La Serbie, qui *dominait l'armée, s'était résignée* à ce départ, ayant toujours jugé « égoïste » le comportement de la Slovénie. L'indépendance acquise, la marche vers l'économie de marché s'est avérée plus difficile que prévu, ne serait-ce qu'en raison des échanges économiques importants que la Slovénie avait avec les autres ex-Républiques yougoslaves, et notamment la Serbie. Le chômage s'est accru ; la reconversion des anciens conglomérats socialistes a entraîné des suppressions d'emplois, et certains produits slovènes ont du mal à trouver leur place sur les marchés occidentaux. L'arrivée de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés de Bosnie n'est pas là pour améliorer la situation.

A. D. et Y. H.

□ **CHYPRE : élection présidentielle en février.** – Les électeurs chypriotes seront appelés aux urnes le 7 février pour l'élection présidentielle. *Le président sortant*, M. George Vassiliou, a annoncé qu'il solliciterait un nouveau mandat. Il est soutenu par le parti communiste (AKEL). Trois autres personnalités ont également fait acte de candidature : M. Glafcos Cléridès, président du parti conservateur (DYSI), M. Paschalis Paschalidès, candidat d'une *coalition* appuyée par l'Eglise orthodoxe, ainsi que M. Yannakis Taliotis, ancien adjoint au maire de Paphos. – *(AFP.)*

EUROPE

TADJIKISTAN : des milliers de victimes

Les communistes veulent s'assurer le contrôle total du pays

MOSCOU

de notre correspondant

« Nous allons nettoyer le Tadjikistan et la Russie de l'ordure démocratique. » Sangak Safarov, l'homme fort du sud du Tadjikistan, a clairement annoncé la couleur devant les députés qui l'avaient « invité », ces jours derniers, à s'exprimer devant eux, et, au moins pour ce qui concerne le Tadjikistan, son entreprise semble en assez bonne voie. Les communistes ou assimilés contrôlent la quasi-totalité du sud du pays. Ils attaquent en permanence les environs de Douchanbé et la capitale elle-même, encombrée de réfugiés, et où les forces « démocratico-islamistes » semblent avoir de plus en plus de mal à se maintenir.

Au nord, dans le nouveau centre de la vie politique « officielle » du pays qu'est devenu Khodjent, le Parlement, conservateur à une très forte majorité, a consacré par une série de nominations la prééminence des amis de M. Safarov ou de l'équipe naguère dirigée par l'ex-président Rakhmon Nabiev.

En plus de la présidence du Parlement, les anti-démocrates contrôlent désormais le ministère de l'intérieur (confié à M. Iakoub Salimov, un repris de justice-condamné autrefois pour racket, et qui dirigeait jusqu'à présent une des formations armées du Kouliab, le bastion de M. Safarov), le ministère des affaires étrangères (échu à un ancien conseiller de M. Nabiev, totalement novice en matière de diplomatie, M. Rachid Olimov), et d'une manière plus générale la quasi-totalité du gouvernement, présidé par l'homme d'affaires Abdoumalik Abdoullajanov.

L'une des premières décisions du Parlement a été de décréter une amnistie pour tous les crimes commis dans la zone des combats entre les mois de mars et novembre de cette année . Une mesure qui ne peut que satisfaire M. Sangak Safarov, puisque le commandant du Kouliab s'était lui-même vanté d'avoir assassiné, entre autres, le gouverneur de sa région et a toujours professé sa détermination à *« anéantir »* ses ennemis. M. Sangak Safarov, figure de légende au Tadjikistan, a derrière lui six condamnations et vingt-trois années de camp.

Le Parlement a également décidé de fusionner les deux régions où se sont déroulés depuis le printemps les combats principaux entre « communistes » et « islamistes », à savoir le Kouliab et la région de Kourgan-Tioube. Dans le contexte actuel, cela revient à donner une assise légale à l'emprise des hommes de M. Sangak Safarov sur ce qui fut le bastion de leurs ennemis.

Le drame des réfugiés

Dans le même temps, les combats continuent, dans le sud et autour de la capitale. Une attaque surprise lancée dans la nuit du 21 au 22 novembre par des forces « anti-islamiques » contre des réfugiés, près de Chaartouz, à l'extrême sud du pays, s'est soldée par un véritable massacre (les bilans varient de quelques centaines à quelques milliers de morts). Un nouvel exode de plusieurs dizaines de milliers de personnes a suivi, et, selon le Comité international de la Croix-Rouge, qui a pu envoyer une mission sur place, une centaine de personnes sont mortes de froid et de faim dans la région de Khosma, près de la frontière afghane, où se trouvent désormais environ 150 000 personnes déplacées.

Ces derniers jours, selon l'agence indépendante russe Nega, une offensive a été lancée à l'est de Douchanbé contre la ville de Kofarnikhon par une force appuyée par une dizaine de blindés arborant des drapeaux rouges. Dans la banlieue ouest de la capitale, l'initiative des combats revient à M. Safarali Kendjaev, président du Parlement à l'époque Nabiev, déjà auteur d'un coup de main raté contre Douchanbé à la fin du mois d'octobre, et que certains soupçonnent d'ailleurs de jouer son propre jeu. A chaque fois, il y a eu des dizaines de victimes.

L'attitude de la Russie et des trois pays ex-soviétiques d'Asie centrale voisins du Tadjikistan (Ouzbékistan, Kazakhstan et Kirghizstan) reste toujours énigmatique. Après de longs retards, et plusieurs décisions non suivies d'effet, il a de nouveau été décidé de constituer une *« force de paix »*, formée d'unités appartenant aux quatre pays en question, et distincte de la 201[e] division (russe), qui est toujours présente dans le pays. Mais, au train où vont les choses, les formations communistes peuvent espérer pousser les « islamo-démocrates » dans leurs derniers retranchements avant que cette *« force de paix »* ne puisse s'interposer. En principe, la capitale, où les habitants et les réfugiés vivent désormais dans la terreur d'une attaque, reste protégée par la 201[e] division, mais cette protection ne s'étend pas aux environs immédiats. Dans les combats de ces derniers jours, l'armée russe est restée « neutre », a expliqué son commandement local, soulignant que les assaillants n'avaient pas attaqué ses positions.

J. K.

RUSSIE : en attendant le résultat du vote

Jour de fièvre au Congrès des députés

MOSCOU

de notre correspondant

L'armistice est rompu, à nouveau c'est la guerre... au moins pour un jour ou deux. Vendredi 4 décembre fut un jour de fièvre au Congrès des députés du peuple, et un jour où le frisson de la défaite a parcouru un instant les amis *« démocrates »* de M. Eltsine, jusqu'à ce qu'il apparaisse qu'aucun camp ne pourrait vraisemblablement prétendre à une victoire totale.

Dans les couloirs, le porte-parole de M. Eltsine fulminait : *« Khasboulatov* (le président du Parlement) *a rompu tous les accords passés avec le président. Il est impossible de passer un compromis avec ce Congrès : plus le président lui concède de sacrifices, et plus il devient agressif. »* Sur le même ton, les démocrates radicaux s'indignaient des *« violations grossières du règlement »* commises, selon eux, par le même Rouslan Khasboulatov. De plus, ils affichaient leur désarroi devant la *« passivité »* du président, coupable, à en croire le Père Gleb Iakounine, d'avoir cru pouvoir négocier avec le redoutable Tchétchène. *« Je crois que nous avons perdu »*, confiait même tristement Serguei Kovalev, autre ancien prisonnier politique.

Un appel au peuple

Le motif de cet émoi, c'est que le Congrès, refusant d'examiner en priorité, comme l'avait demandé M. Eltsine, la candidature de M. Egor Gaïdar au poste de premier ministre, avait entrepris de procéder à la modification de la Constitution. Il s'agissait de voter une série d'articles qui contraindraient le président à soumettre à l'approbation du Parlement le choix, non seulement du premier ministre, mais des principaux ministres, et placeraient en fait l'exécutif sous le strict contrôle des députés. Ce serait là une nouvelle manière de contraindre M. Eltsine à accepter ce qu'il avait déjà refusé en mettant son veto à une *« loi sur le gouvernement »* votée peu avant l'ouverture du Congrès par le Parlement. *A priori*, l'adoption de ces modifications à la Constitution semblait hors de portée de l'opposition, même renforcée par une bonne partie du « centre », puisqu'il fallait pour cela les voix des deux tiers du total des députés.

Mais le choix, en dépit des protestations véhémentes des démocrates radicaux, d'une procédure de vote strictement secrète, était supposée renforcer les chances de l'opposition. L'incident survenu la veille, lorsque plusieurs élus radicaux s'étaient approchés, fort en colère, de la tribune de M. Khasboulatov, qui avait alors appelé au secours, avait choqué nombre de députés du « marais ». Bref, les choses se présentaient assez mal : c'est alors que M. Eltsine est sorti de sa torpeur pour lancer aux députés un avertissement solennel, déclarant que l'équilibre des pouvoirs, la réforme économique, et plus généralement la Russie étaient en danger.

Dans le même temps, dans les couloirs, les partisans de M. Eltsine reprenaient courage, et soulignaient que si par malheur les modifications constitutionnelles passaient, le président lancerait un appel au peuple, le prenant à témoin des turpitudes du Congrès, largement mises en valeur par la télévision et la presse amie. La journée s'écoulait, et on ne votait toujours pas, les préparatifs, et notamment l'impression de bulletins de vote séparés pour chacun des articles à modifier, prenant beaucoup plus de temps que prévu : immédiatement, chacune des parties accusait l'adversaire de retarder délibérément le vote avec de sombres intentions... Finalement, ce n'est que samedi matin que les députés sont entrés dans leurs isoloirs, dans un bâtiment que les journalistes avaient été priés d'évacuer, en raison d'un débat ultérieur sur la situation dans l'armée, tenu à huis clos.

Les résultats ne devaient être connus que dans l'après-midi. Restait, pour meubler l'attente, à multiplier les scénarios sur la suite, la guerre, la paix, ou plus vraisemblablement un peu des deux. *« Le Congrès évolue de manière dynamique »*, comme l'explique sobrement M. Serguei Stankievitch, un conseiller du président.

JAN KRAUZE

ASIE

CAMBODGE

Le récit des six « bérets bleus » détenus par les Khmers rouges

KOMPONG-THOM

de notre envoyé spécial

« J'espère que non », répond M. Yasushi Akashi, patron de l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC) au Cambodge, quand on lui demande si la détention, trois jours durant, de six officiers des « bérets bleus » par les Khmers rouges est liée à *« la situation générale »* (*le Monde* du 5 décembre). Initiative locale, donc...

M. Akashi a rencontré, le vendredi 4 décembre, à Kompong-Thom, au centre du pays, les trois Britanniques, les deux Philippins et le Néo-Zélandais qui étaient revenus deux heures plus tôt en compagnie d'un détachement indonésien. Leurs huit Zodiac ont, en deux heures et demie, remonté la rivière Sên pour rejoindre ce chef-lieu de province. *« J'en tire une leçon : nous devons résoudre les problèmes par le dialogue avec toutes les factions »*, note le « patron » de l'ONU au Cambodge.

Il y a une semaine, les observateurs de l'APRONUC avaient décidé d'aller jeter un coup d'œil sur la Sên, qui prend sa source dans le nord du Cambodge et se jette dans le Tonlé-Sap, le grand lac situé au centre du pays, après avoir traversé la province de Kompong-Thom. On leur avait signalé, près du Tonlé-Sap, un mouvement de cinq vedettes accompagnées de sampans de l'armée de Phnom-Penh.

Les embarcations remontaient, avaient-ils appris, vers une zone montagneuse tenue par la division 616 des Khmers rouges. Venus de Kompong-Chnang, au sud, les zodiacs de l'ONU se sont trouvés coincés entre les deux forces en présence. Ils ont dû se retirer, sous les tirs des Khmers rouges. Les « bérets bleus » ont alors décidé de descendre la rivière. Le 1[er] décembre, une heure après avoir franchi la dernière position tenue par Phnom-Penh, ils se sont retrouvés face aux Khmers rouges.

Après les sommations d'usage, ces derniers ont intimé aux six observateurs, sans armes, de l'APRONUC de se figer sur place : *« Ils ont été polis mais carrés*, nous dit le lieutenant Verney, jeune officier britannique. *Le deuxième jour, quand nous avons voulu plier bagages, ils ont été très fermes »*, ajoute-t-il. Faute d'interprète, le dialogue n'était pas facile. Mais des échanges radio avec l'APRONUC, à Phnom-Penh et Kompong Thom, ont permis de négocier la libération des six hommes. Jeudi soir 3 décembre, après deux nuits en forêt, encadrés par vingt Khmers rouges, les observateurs ont été rejoints, avec l'accord de leurs geôliers, par des militaires indonésiens venus de Kompong Thom, où se trouve le QG de leur bataillon, à bord de deux Zodiac.

Deux nuits inconfortables

« On peut parler d'une rétention plutôt que d'une détention », juge le général français Robert Rideau, commandant en second des forces militaires de l'APRONUC, venu avec M. Akashi à Kompong-Thom. *« Nous n'avons pas été maltraités, ils ont été amicaux »*, a déclaré, de son côté, le lieutenant-colonel Watson, un artilleur britannique qui commandait le détachement des observateurs. Les « bérets bleus » ont passé deux journées et surtout deux nuits inconfortables.

La province de Kompong-Thom, est l'une des plus disputées. De sérieux combats y ont eu lieu au début de l'année. De leur fief septentrional de Preah-Vihear, adossé à la Thaïlande, les Khmers rouges s'infiltrent vers le centre du pays et la vallée du Mékong. Mais l'*« incident »* est survenu à un mauvais moment : au lendemain de l'adoption, par le Conseil de Sécurité, d'une résolution condamnant les Khmers rouges, tout en ne leur imposant qu'un embargo pétrolier, en fait peu gênant.

La décision de « retenir » les observateurs de l'ONU a été probablement prise à l'échelon local. Mais un tel incident peut se répéter dès que l'APRONUC se montrera aux limites des zones khmères rouges. M. Akashi refuse toutefois de s'alarmer : *« Je demeure optimiste quant à l'issue »*, nous dit-il avant de reprendre l'hélicoptère pour Phnom-Penh.

JEAN-CLAUDE POMONTI

LOIN DES CAPITALES

Drôle de paix armée à Kompong-Chhnang

KOMPONG-CHHNANG

de notre envoyé spécial

« Tout sera terminé jeudi et, comme prévu, nous ferons une grande fête vendredi. » Le propriétaire cambodgien du restaurant Rithisen est content. L'entrepreneur et ses dix ouvriers vietnamiens ont respecté les délais. En l'espace de trois semaines, ils ont retapé son petit bâtiment sur le fleuve. Au rez-de-chaussée, trois anciens magasins ont été transformés en une vaste salle d'une centaine de couverts dotée également d'un bar et d'une petite estrade pour orchestre. La décoration, plutôt tape-à-l'œil, lui plaît. La cuisine est contiguë. Une autre pièce permet d'accéder, à l'étage, à huit grandes chambres avec salle d'eau.

La berge du Tonlé-Sap, sur laquelle donne Kompong-Chhnang, au centre du Cambodge, est encombrée de piles de bois et de longs bambous alignés que des chalands vietnamiens chargent ou déchargent. *« J'ai demandé aux autorités d'enlever tout cela pour aménager un parking »*, explique, dans un anglais correct, le propriétaire, qui dit posséder deux autres restaurants. A Kompong-Chhnang, ville de 50 000 habitants, le Rithisen, premier hôtel-restaurant de l'après-guerre, a ainsi ouvert ses portes le 6 novembre.

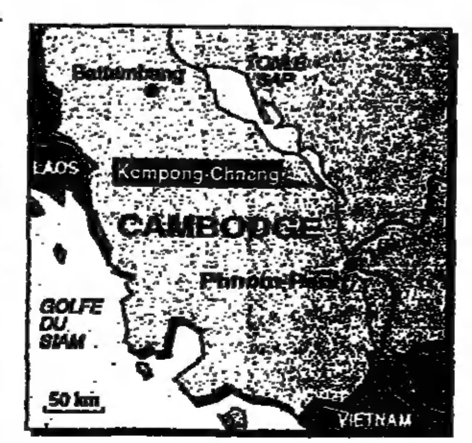
De l'après-guerre? Rien n'est moins sûr. La ville-marché, sur l'axe très passant qui relie Battambang à Phnom-Penh, s'habitue cependant à cette drôle de paix armée imposée par la communauté internationale et que surveillent les Nations unies. Dès l'aurore, les marchés s'animent. Des autobus déglingués et surchargés prennent les routes défoncées. Des taxis routiers s'apprêtent à en faire autant. Il leur faut trois heures pour franchir les 100 kilomètres qui séparent Kompong-Chhnang de la capitale. Ils seront de retour dans l'après-midi.

Non loin du centre-ville, un peu à l'écart du fleuve, une procession se met en marche. Une centaine de personnes se rendent, deux par deux, portant des plateaux chargés de boissons et de fruits. Un mariage de plus à la saison des fêtes. Sur les routes comme en ville, devant les pagodes, de vieux Cambodgiens interpellent, haut-parleur à la main, les voyageurs. C'est le mois des quêtes publiques autorisées et l'occasion, pour les monastères, de retaper une aile ou de redécorer un pavillon.

A la prison centrale, délabrée, une femme attend depuis cinq ans d'être jugée pour avoir tué une jeune fille. *« Il n'y a que trois juges dans la province »*, constate un représentant de l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU. Derrière les barreaux sont regroupés quarante-deux prisonniers, tous Cambodgiens, tous des droits communs. *« Deux Vietnamiens ont été arrêtés à la suite d'un vol il y a trois semaines. L'un s'est échappé. Nous n'avons jamais pu savoir ce qu'était devenu l'autre »*, explique un officier de l'ONU. Les prisonniers politiques ont, pour leur part, été libérés.

Vietnamiens anciens et nouveaux

A l'orphelinat, belle bâtisse délabrée au grand jardin en friche, le lieutenant Sutterlin, jeune officier de la police allemande des frontières, est visiblement populaire. Son épouse a envoyé des poupées à chacun des neuf petits. Les cinquante-deux pensionnaires vivent chichement : un peu d'aide gouvernementale et quelques dons privés. Les grands reçoivent, comme argent de poche, 1 800 riels par mois, soit, au cours du moment, moins de 5 francs. Ils vont à l'école.



Le professeur d'anglais éprouve du mal à comprendre la langue qu'il enseigne. Mais il faut, bien entendu, un début à tout.

Sur les rives du fleuve, les Vietnamiens ont élu domicile. La plupart, installés dans une sorte de quartier lacustre, se consacrent à la pêche. D'autres ont ouvert des cafés ou vendent des sandwiches aux abords du marché. Vietnamiens et Cambodgiens font bon ménage. Un tailleur vietnamien, âgé de vingt ans, parle le khmer. Son compagnon de travail, plus âgé, s'ennuie : il n'est arrivé au Cambodge que depuis six semaines et n'en parle pas la langue. *« Je n'ose pas sortir le soir »*, dit-il.

Au Wat Yeay Tep, le plus grand monastère local, une équipe de l'ONU enregistre les futurs électeurs, à raison de cent vingt personnes par jour. Les observateurs de cinq partis politiques surveillent. *« Aucun Vietnamien n'obtiendra sa carte d'électeur. Nous sommes vigilants »*, dit l'un d'eux. Les autres opinent du chef. Dans la pagode voisine, le FNPLK, le Front de M. Son Sann, l'une des quatre factions politico-militaires du Cambodge, a organisé une fête à l'occasion de prières pour la paix.

Des autobus venus de Phnom-Penh ont amené des partisans et leurs familles. Les cérémonies se déroulent sans incident. Les autorités locales, qui représentent le gouvernement de M. Hun Sen, se sont contentées de planter des dizaines de drapeaux de l'Etat du Cambodge – leur propre faction – sur le chemin qui mène au monastère. L'administration, sous le contrôle du PPC, le Parti du peuple du Cambodge de MM. Chea Sim et Hun Sen, entend ne pas perdre trop de terrain.

Le chef adjoint de la police affirme que les seuls Vietnamiens présents sont ceux qui, originaires du Cambodge, avaient fui du temps des Khmers rouges et sont revenus chez eux depuis. C'est peut-être vrai d'un bon nombre d'entre eux, mais pas de tous. Derrière le dancing, autour d'un terre-plein rectangulaire, s'alignent des paillotes avec hôtesses. Une Vietnamienne de vingt-trois ans reconnaît n'être arrivée sur place que depuis quatre jours et sa voisine, trente ans, depuis quatre mois. Ni l'une ni l'autre ne parlent khmer.

Kompong-Chhnang, avec la tombée précoce de la nuit sur le coup de 18 heures, se retrouve pratiquement dans le noir. Le courant est totalement coupé, même aux privilégiés, à 22 heures. Seuls ceux qui ont les moyens de s'offrir un générateur peuvent s'éclairer. Le Rithisen sera de ceux-là et les dîners dans son *« restaurant américain »*, au son d'un orchestre, promettent de durer tard. Au moins jusqu'à l'arrivée d'un concurrent.

JEAN-CLAUDE POMONTI

DIPLOMATIE

Renvoyant à plus tard leur appréciation définitive sur le GATT

MM. Kohl et Mitterrand souhaitent que le conseil européen d'Edimbourg donne « un signal positif »

A l'issue du 60e sommet franco-allemand, les dirigeants des deux pays ont clairement fait savoir, vendredi 4 décembre, qu'ils ne se laisseraient pas entraîner dans un conflit à propos du volet agricole du GATT. Le chancelier Helmut Kohl a exprimé sa compréhension de la situation française en soulignant la nécessité de maintenir en Europe une agriculture *« ayant des perspectives d'avenir »*. Cette attitude illustre la volonté des deux pays d'arriver unis au conseil européen d'Edimbourg, les 11 et 12 décembre.

BONN

de nos envoyés spéciaux

Sur le GATT, la France et l'Allemagne *« sont d'accord sur la nécessité d'une solution globale et équilibrée, acceptable par tous »*, indique le communiqué publié à l'issue du sommet. Le chancelier Kohl pouvait difficilement aller plus loin dans son soutien à M. Mitterrand, étant données les pressions en Allemagne pour accepter le compromis de Washington.

Les dirigeants de l'industrie allemande, qui ont été invités au passage à venir rencontrer le premier ministre français à Matignon, réclament moins de complaisance vis-à-vis du *« protectionnisme »* français. L'approche des deux pays reste divergente. L'Allemagne estime que le compromis de Washington entre *« dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune »*, tandis que la France le juge *« innacceptable »*.

Réaffirmant sa *« détermination »*, M. Mitterrand a de nouveau critiqué les négociateurs européens, parlant de leur *« désinvolture »* et les accusant d'*« avoir eu tort de s'être laissé fixer par les négociateurs américains sur les questions agricoles »*. Le président français s'est dit favorable à une issue *« le plus tôt possible »* de l'Uruguay Round, mais pas aux conditions actuelles.

Le chancelier pour sa part est *« optimiste »* sur la possibilité d'*« arriver ensemble »* à une solution dans les *« quinze domaines, dont les services »* qui font partie de la négociation. Il a regretté lui-aussi que *« ces autres sujets n'aient pas été traités en même temps »* que l'agriculture. Il a admis que des pays comme la France et l'Allemagne devaient être en mesure d'avoir une agriculture *« raisonnablement viable »* et aussi capable d'exporter. Cette position allemande répond à la demande française de gagner du temps et les deux parties se sont entendues pour demander à la Commission de Bruxelles de *« préciser son évaluation »*.

La parité franc-mark

Sur l'autre sujet sensible du moment, la coopération monétaire, les deux pays ont confirmé *« leur ferme attachement au système monétaire européen et à son mécanisme de change »*. Ils ont insisté sur le fait que *« la parité entre le deutschemark et le franc est totalement justifiée par les données fondamentales des deux pays »*. Il n'est pas question de réformer le SME ni de resserrer la marge de fluctuation actuelle entre le franc et le mark comme les marchés des changes l'espéraient. Mais le ministre des finances, M. Michel Sapin, nous a indiqué que la coordination sera *« encore plus étroite »*.

Très réticents au départ, les Allemands ont fait un pas vers l'idée de Bruxelles et de Paris de lancer un programme de grands travaux susceptibles de soutenir l'activité économique défaillante dans la Communauté. La France et l'Allemagne agiront *« de concert pour que le conseil européen d'Edimbourg donne un signal positif »* en faveur de cette *« initiative de croissance »*. Le président français a indiqué que les deux pays étaient d'accord *« pour l'engager sur un certain nombre de terrains tout-à-fait concrets »*.

Aucun chiffre n'a été avancé mais la Banque européenne d'investissement jouera un rôle dans son financement. Sur le plan de la coopération industrielle, la déclaration commune réaffirme, d'autre part, le soutien des deux pays à la politique européenne de télévision à haute définition. Ils estiment hautement prioritaire la promotion du format 16/9 pour laquelle un plan d'action devrait bénéficier d'environ 600 millions d'écus sur cinq ans.

« Chaque pays en Europe doit savoir que la France et l'Allemagne poursuivront le chemin de l'Union européenne sans se laisser arrêter par les dificultés », a conclu le chancelier. MM. Mitterrand et Kohl ont clairement affirmé qu'ils souhaitaient voir s'ouvrir officiellement dès le début de 1993 les négociations sur l'élargissement de la Communauté avec la Suède, la Finlande, la Norvège et l'Autriche. Bonn souhaite que ces négociations aboutissent avant la fin de la même année.

HENRI DE BRESSON et ÉRIC LE BOUCHER

M. Jacques Delors : pas de vote séparé sur le volet agricole du GATT

M. Jacques Delors a indiqué vendredi 4 décembre que les Douze n'ont pas à voter sur l'accord intervenu entre négociateurs américains et européens car *« pour le GATT, il y a une règle simple : tant que tout n'est pas réglé, rien n'est réglé »*.

M. Delors, qui venait de s'entretenir avec M. Mitterrand, a souligné que l'on ne demandera pas aux ministres des affaires étrangères et de l'agriculture, qui se réunissent lundi, de voter sur le compromis agricole *« car ce n'est pas un accord global »*. Les ministres, a-t-il ajouté, auront l'occasion de poser toutes les questions qu'ils désirent sur ce qui s'est passé à Washington. *« Ils sauront notamment ce que l'on a obtenu des Américains en ce qui concerne l'accès à leur marché, l'ouverture des services, etc. »* M. Delors a de nouveau insisté sur le fait que *« ce n'est pas la Commission qui décide, c'est le Conseil des ministres. C'est lui qui a le dernier mot »*.

PROCHE-ORIENT

Les contradictions des héritiers de Khomeiny

Suite de la première page

Après une bouffée d'air nouveau que l'on croyait voir s'amplifier avec les élections législatives du printemps dernier, l'Iran donne au contraire des signes de repli sur soi.

Il est deux signes qui ne trompent pas : le retour au puritanisme islamiste, d'une part, et la quasi-paralysie du pouvoir, d'autre part, les réformes attendues étant bloquées par la majorité conservatrice du Parlement. Celle-ci semble prise d'une peur presque panique quant aux conséquences de l'ouverture, dont l'amorce, il y a quatre ans, a engendré non seulement des problèmes économiques et sociaux, mais aussi une contamination par *« la culture corrompue de l'Occident »*.

La question est en effet posée de savoir si l'ouverture économique indispensable pour remettre le pays sur pied après la guerre dévastatrice contre l'Irak est conciliable avec les objectifs de la Révolution islamique. D'où la résistance de groupes d'intérêts influents – religieux, «bazaris» (commerçants) et «fondations» agissant en *« véritables lobbies »* selon un diplomate – à toute déviation en matière de religion, à tout projet de réforme susceptible de remettre en cause les orientations islamistes, qu'il s'agisse des investissements, de la privatisation ou du retour des émigrés. L'autre question à résoudre est de trouver les moyens d'empêcher que les problèmes engendrés par un début de passage à l'économie de marché – inflation, chômage, désétatisation – n'aboutissent à une explosion sociale plus ou moins généralisée.

Dans ce pays, l'un des rares de la région du Golfe dotés de structures démocratiques, mais qui ne fonctionnent véritablement comme telles que pour les seules forces qui constituent la nébuleuse au pouvoir – il n'y a aucun parti d'opposition et les droits de l'homme sont bafoués tous les jours, – la lutte qui s'est instaurée entre les différentes tendances se déroule au Parlement, au sein du gouvernement et à travers la presse à coups de critiques virulentes et d'anathèmes.

A ce stade, les factions opposées n'ont pas atteint le point de rupture, et il ne faut pas exclure, estime un opposant, qu'il ne s'agisse, comme le dit un dicton iranien, que d'une *« guerre de bijoutiers »* qui se solderait par un compromis, les uns et les autres sachant pertinemment jusqu'où ne pas aller trop loin, afin d'empêcher qu'une *« vraie faille dans la digue qui les protège ne fasse s'écrouler tout l'édifice »*.

Quoi qu'il en soit, pour donner *« du pain et des jeux »* à la population après la fin de la guerre contre l'Irak, le régime s'est livré à des importations massives de produits de consommation en tout genre, allant des denrées alimentaires à certaines matières premières industrielles, aux voitures de luxe, en passant par les gadgets électroniques et tous autres articles non indispensables, dans le plus grand désordre et selon des taux de change multiples ; ce qui a entraîné des déficits d'autant plus grands de la balance commerciale – 6,6 milliards de dollars au cours des deux années écoulées – que les recettes pétrolières chutaient et qu'augmentaient au contraire les dépenses militaires.

Le taux d'inflation dépasse officiellement 30 %, mais selon des spécialistes il est certainement sous-évalué. La population ploie sous le joug de la cherté de la vie. Avec un salaire mensuel de 125 000 rials (moins de 550 francs), une femme et trois enfants à charge, Mahdi, serveur, ne joint évidemment pas les deux bouts. Les fonctionnaires non plus. Les résultats en sont une corruption généralisée, voire quasi institutionnalisée, et le cumul de deux ou trois emplois au détriment, bien sûr, de la fonction essentielle. Le discours de l'Iranien moyen est en substance celui-ci : *« L'Iran est un grand pays et l'islam une grande religion, mais ce n'est pas cela qui nous fera vivre. »*

Conscients de ce «dérapage» idéologique diffus, accentué par le petit vent de liberté qui a soufflé sur le pays depuis quatre ans, les conservateurs sont montés au créneau. Leur cible privilégiée : les femmes, qui sont à nouveau rappelées à l'ordre pour toute mèche de cheveux qui dépasse du foulard, tout maquillage jugé excessif, ou toute longueur de jupe «non islamique». Elles ne sont plus systématiquement passibles de flagellation, mais elles peuvent être mises à pied et verser une amende. Leur condition est d'autant plus aberrante qu'à la différence des pays arabes musulmans du Golfe – où elles sont confinées dans leur rôle de mère et d'épouse – elles sont, en Iran, des membres actifs de la société à tous les échelons. *« La femme est leur seule conquête. Alors ils mettent le paquet »*, indique Hussein sur un ton dépité.

Toujours au nom de la sauvegarde des «valeurs islamiques», hommes et femmes doivent désormais ne pas se trouver ensemble dans les autobus, et un «séparateur» est affecté à cette tâche. Des «conseillers» islamiques ont été chargés de lutter contre les «corruptions sociales» et de faire respecter l'«ordre». Et aux côtés des placards publicitaires vantant telle ou telle marque étrangère ou locale – qui n'ont fait leur apparition qu'il y a un an – fleurissent à nouveau les slogans «révolutionnaires». Contre l'avis du gouvernement, le Parlement vient d'imposer une loi accordant 40 % des places dans les universités aux anciens combattants, les *bassidjis*, ces volontaires qui avaient été écartés et auxquels on fait de nouveau appel depuis les troubles d'origine socioéconomique qui ont eu lieu dans plusieurs villes d'Iran, notamment Machad, depuis le printemps dernier.

« Ça va de mal en pis, commente Nasrine, qui a suivi les différentes péripéties de la révolution depuis l'avènement de la République islamique en 1979. *Ce rigorisme est insupportable, surtout pour les jeunes. Il est impossible de vivre en permanence dans cette paranoïa générale. Et tous ces interdits produisent l'effet contraire à celui recherché. »* Ce n'est un secret pour personne que les magnétoscopes, les bandes vidéo et les cassettes de musique légère, en principe interdits, sont très largement répandus dans le pays, que la drogue circule.

Prosélytisme maintenu

Les choses ne vont pas mieux dans l'enseignement. Faute de locaux et d'instituteurs et en raison d'une démographie galopante – la population iranienne est passée de 30 millions en 1979 à 60 millions aujourd'hui, – les cours sont organisés par roulement dans les écoles aux dépens de la qualité de l'enseignement. Des grèves ont lieu dans des dizaines d'usines... Autant de bombes à retardement qui font peur et qui font craindre, à la fraction conservatrice du régime *notamment*, un «effet Gorbatchev», c'est-à-dire de voir la petite vague de liberté suscitée par le président Rafsandjani se transformer en lame de fond, entraînant toute la *nomenklatura* sur son passage. Mais, si c'était le cas, aucune opposition organisée n'existe encore qui pourrait prendre le relais.

En attendant que soit tranché le débat intérieur, l'Iran n'a pas renoncé au prosélytisme, dont les écoles coraniques sont l'un des vecteurs, puisqu'elles accueillent des étudiants de toutes nationalités. Selon certains diplomates en poste à Téhéran, l'Iran abrite aussi des camps d'entraînement au maniement d'armes. Il n'est désormais plus de jour où des pays tels que l'Egypte ou l'Algérie n'accusent Téhéran d'être le pourvoyeur de fonds et d'armes à leurs propres intégristes. Il faut dire que les autorités iraniennes n'ont jamais fait mystère de leur volonté de diffuser le message de l'imam Khomeiny dans le monde entier.

Leurs bonnes relations avec le Soudan, gouverné par un régime islamiste et suspect, comme elles, de tenter de déstabiliser les autres régimes du monde musulman, ne sont pas non plus pour apaiser les esprits. En Jordanie, l'Iran est soupçonné d'avoir financé les activités subversives d'un groupe islamiste auquel appartiennent deux députés récemment graciés par le roi Hussein. Quoi qu'il en soit, nombreux sont les diplomates occidentaux à Téhéran qui estiment que, même si l'Iran est loin d'être au-dessus de tout soupçon, on lui prête aujourd'hui beaucoup plus de pouvoir en la matière qu'il n'en a réellement.

Il en va de même au sujet du réarmement. Selon les estimations jugées les plus fiables dans les chancelleries occidentales, le budget alloué aux achats d'armes était de l'ordre de 2 à 3 milliards de dollars par an ; mais, au stade actuel, affirme-t-on, cela ne constitue pas encore un danger pour la région, même si la vigilance s'impose, en particulier à propos du nucléaire.

Il apparaît de bonne guerre que les Iraniens cherchent à se doter d'une puissance militaire face à l'Irak, dont on découvre chaque jour qu'il continue de détenir un matériel militaire très important, à l'Arabie saoudite et aux autres monarchies pétrolières arabes du Golfe, qui achètent des armes à tour de bras et dont certaines ont conclu des accords de sécurité avec des puissances occidentales, notamment les Etats-Unis, d'autant qu'Israël comme l'Inde possèdent l'arme nucléaire et que le Pakistan l'a peut-être acquise. Mais ce ne sont pas les sous-marins obsolètes qu'ils viennent de se procurer auprès de la Russie qui risquent d'être une menace pour la région.

L'Iran est soupçonné par les services de renseignement américains de s'employer à développer un armement nucléaire d'ici à l'an 2000 (*le Monde* du 2 décembre). L'Iran s'en défend. Mais le «syndrome irakien» est toujours vivace, Bagdad ayant toujours affirmé, avant l'invasion du Koweït, qu'il n'avait aucun programme nucléaire militaire. Les différentes missions des Nations unies chargées de démanteler les armes de destruction massive irakiennes ont toutefois révélé le caractère fallacieux des démentis irakiens.

« L'Occident nous regarde d'un œil à la fois méfiant et condescendant. C'est insupportable. Il est difficile d'accepter l'image que l'on a de notre culture », dit Farah. Comme nombre d'Iraniens, elle reste attachée à son pays où, malgré ses critiques d'intellectuelle raffinée, elle se sent encore chez elle.

MOUNA NAÏM

□ **Les Palestiniens participeront à la 8e session des négociations de paix.** – Les Palestiniens participeront à la 8e session des négociations de paix, prévue, à partir du lundi 7 décembre, à Washington, a annoncé M. Fayçal Husseini, le chef de file des Palestiniens modérés des territoires occupés. A l'issue d'une réunion arabe qui a eu lieu à Beit-Mery, au nord-est de Beyrouth, il a indiqué que les Palestiniens *« ne peuvent pas ne pas participer et ne peuvent pas sortir d'une position arabe unifiée »*. – (AFP.)

POLITIQUE

L'application de la loi sur le financement des campagnes électorales

Le Conseil d'Etat annule les élections régionales de la Guadeloupe

Le Conseil d'Etat commence à rendre ses décisions sur l'important contentieux dont il a été saisi après les élections régionales et cantonales de mars dernier. L'application qu'il fait de la loi de 1990 sur le financement des campagnes électorales, qui était, alors, en vigueur pour la première fois sur une grande échelle, est certainement moins sévère que ne l'avait redouté les candidats et leurs conseillers. Ainsi, la décision qu'il a prise, vendredi 4 décembre, ne prive pas les nationalistes d'un de leurs sièges à l'Assemblée de Corse, alors que leur compte de campagne était erroné. En revanche, en application de la législation traditionnelle, le Conseil a annulé le scrutin régional en Guadeloupe.

La justice administrative, qui doit en surveiller la bonne application des règles électorales lors des scrutins régionaux, départementaux et municipaux, est tout à la fois, liée par un formalisme qui peut paraître exagéré, et par le souci de respecter le suffrage librement exprimé par les électeurs. La contradiction peut être flagrante. Elle apparaît dans les décisions rendues vendredi par le Conseil d'Etat : il a déclaré inéligibible des candidats qui, sans avoir «triché», avaient rendu des comptes de campagne non conformes aux strictes obligations légales; dans le même temps, il a jugé, dans le cas de la Corse, que cela ne devait pas remettre en cause les équilibres politiques au sein de l'Assemblée, alors qu'il a annulé les élections régionales en Guadeloupe pour une simple erreur, sans conséquence, d'une des quatorze listes en présence.

La loi est stricte : les candidats doivent déposer un *«cautionnement»* de 500 F par siège à pourvoir avant de faire enregistrer leur candidature. C'est, déjà, parce que cette règle n'avait pas été respectée que le Conseil d'Etat, le 22 juin 1990, avait annulé les élections régionales de 1986 en Martinique. Or la liste conduite en mars dernier par M. Dominique Larifla, député socialiste, aux élections régionales de la Guadeloupe, n'avait été déposée à la préfecture du département qu'à l'ultime moment, alors que le récépissé du cautionnement ne l'avait été que le surlendemain. Saisi de cette entorse par divers électeurs, le Conseil d'Etat n'a pu qu'appliquer sa juripsrudence et, donc, décider que cette liste n'avait pas le droit d'être candidate. Comme elle a obtenu sept des quarante sièges à pourvoir, il constate que cela *«a été de nature à affecter les résultats du scrutin»*.

La totalité des opérations électorales, qui avait permis à Mme Lucette Michaux-Chevry, député (RPR), de devenir présidente du conseil régional (1), a donc été annulée. Les électeurs guadeloupéens vont devoir retourner aux urnes, mais l'application de la loi sur le financement des campagnes électorales va certainent compliquer la nouvelle consultation. En effet, sept des têtes de liste de mars dernier avaient remis à la commission chargée de contrôler les comptes des documents incomplets; celle-ci a saisi de cette irrégularité, commme la loi lui en fait obligation, le Conseil d'Etat.

L'inélégibilité est automatique

Or, comme l'explique Mme Martine Denis-Linton, commissaire du gouvernement, dans ses conclusions, si le juge de l'élection a la faculté d'accepter des explications et des justifications des candidats sur les comptes jugés incomplets par la commission et si, effectivement, elle propose au Conseil d'être, alors, assez ouvert, elle ne peut que constater que la loi fait obligation de déclarer inéligible pour un an le candidat tête de liste dont le compte *«a été rejetté à bon droit»*.

Aussi, vendredi, la haute juridictipon administrative n'a pu que constater que cela était le cas de MM. Gérard Séné (Lutte ouvrière), Christian Charles (divers), et Gérard Lauriette (divers). En outre, Mme Denis-Linton propose que, dans une prochaine décision, il soit fait de même pour MM. José Toribio (divers gauche), Ernest Moutoussamy (ex-PC), Thélème Gédéon (Divers) et pour Mme Marlène Captant (RPR-dissidente); elle reconnaît que ces dossiers ne relèvent pas *«le moindre élément de fraude»*, mais elle relève *«la transgression de règles mal connues des intéressés et encore imprécises dans leur mise en œuvre»*.

Cette sévérité obligatoire est, toutefois, atténuée par une décision rendue précédement par le Conseil d'Etat, qui avait estimé que l'inéligibilité ne concernait que le mandat en jeu dans le scrutin. Un candidat ayant «fauté» aux régionales, peut ainsi, par exemple, se présenter aux législatives (*le Monde* daté 25-26 octobre).

La faute de la tête de liste

De cette volonté de pas être trop sévère dans l'application de la loi sur le financement de la vie politique, les nationalistes corses vont profiter. Comme il est de tradition, les élections dans l'île ont été l'objet de nombreux recours. Le Conseil d'Etat, vendredi, a estimé que, malgré l'interdiction du meeting que voulait tenir M. Jean-Marie Le Pen, les candidats *«du Front national ont, cependant, été mis à même d'exprimer leurs idées»*. Il a jugé, aussi, que bien que la liste du Mouvement pour l'autodétermination eût violé l'interdiction d'affichages publicitaires dans les trois mois précédent le scrutin, ni le responsable du FN ni un membre de la liste dissidente du PS, qui avaient soulevé ce point, n'avaient apporté des éléments *«de nature à établir que ces agissements aient présenté un caractère massif et prolongé de nature à vicier les résultats du scrutin»*. Si cette formulation laisse ouverte une application plus stricte de la loi dans d'autres circonstances, elle prive, quand même, d'une partie de sa portée cette interdiction, qui est un élément essentiel de la loi de 1990.

Une autre erreur de la tête de cette liste, M. Alain Orsoni, permet au Conseil d'Etat d'aller dans ce même sens. Son compte de campagne laisse apparaître une recette de 100 000 F dont il ne peut justifier la provenance. Son inéligibilité est donc automatique, mais doit-elle s'étendre à l'ensemble de sa liste, ce qui compte tenu de son résultat (2) aurait obligé à annuler l'ensemble du scrutin en Corse? M. Bernard de Froment, commissaire de gouvernement, ne le pense pas car c'est *«le candidat tête de liste, et personne d'autres qui est tenu d'établir le compte de campagne»*. Faut-il, alors, proclammer élu à sa place son suivant de liste? M. de Froment ne partage pas cette thèse, qui lui paraît, *«sur le plan moral, innaceptable, parce qu'elle priverait la sanction de l'esentiel de son efficacité»* : toute la liste a profité de la faute de sa tête; certaines de ces têtes de listes abandonnent leur siège à peine élu; donc, leur inéligibilité, pour le seul mandat en cause, serait sans portée, et *«l'épée confiée par le législateur au juge électoral serait ainsi émoussée avant d'avoir pu servir»*. Il proposait donc que le siège fût gelé.

Le Conseil d'Etat en a décidé autrement. Il a fait application d'une loi de 1985, qui ne concerne que les inéligibilités liées à la personnalité d'un candidat et non à une erreur commise dans la campagne, loi qui indique que, si une inéligibilité est constatée, le suivant de liste est proclamé élu. C'est ce qui a été décidé vendredi. M. Orsoni n'est plus conseiller de Corse, mais un autre membre de son parti le remplacera à l'Assemblée.

THIERRY BRÉHIER

(1) Les résultats des élections régionales du 22 mars en guadeloupe avaient été les suivants :

I., 225 794; A., 41,49 %; E., 121 589; liste UPF (Lucette Michaux-Chevry, RPR), 35 590 (29,27 %), 15 ELUS; liste PS (Frédéric Jalton), 21 226 (17,45 %), 9 ELUS; liste PS diss. (Dominique Larifla), 18 706 (15,38 %), 7 ELUS; liste PPDG, Parti progressiste démocratique guadeloupéen (Ernest Moutoussamy, ex-PC), 13 108 (10,78 %), 5 ELUS; liste PCG, Parti communiste de Guadeloupe (Mona Cadoce), 7 096 (5,83 %), 3 ELUS; liste UPLG, Union pour la libération de la Guadeloupe (Roland Thésauros), 6 673 (5,48 %), 2 ELUS; liste divers droite (Albert Fleming, app. RPR), 4 762 (3,91 %); liste div. g. (José Toribio), 3 664 (3,01 %); liste divers (Thélème Gédéon), 3 608 (2,96 %); liste RPR diss. (Marlène Captant), 3 527 (2,90 %); liste LO (Gérard Séné), 1 081 (0,88 %); liste div. (Christian Charles), 974 (0,80 %); liste div. (Gérard Lauriette), 887 (0,72 %); liste LCR (Max Ganot), 687 (0,56 %).

(2) L'Assemblée de Corse élue le 29 mars comprend : Union républicaine corse (RPR-UDF), 16 conseillers; Corsica nazione (nationaliste), 9; Agir ensemble (dissident UDF-RPR), 8; Rassemblement républicain (MRG), 5; PC, 4; Mouvement pour l'autodétermination (nationaliste), 4; Corse nouvelle (divers droite).

Protestant contre le niveau des impôts dans l'île

Les nationalistes corses clandestins revendiquent la plupart des attentats contre des bâtiments administratifs

BASTIA

de notre correspondant

MM. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, et Martin Malvy, ministre du budget, ont condamné, vendredi 4 décembre, *«avec la plus extrême vigueur»*, les attentats commis en Corse et sur le continent contre les administrations financières et fiscales. Reconnaissant que ces attentats sont *«liés au statut fiscal de la Corse»*, M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, a déclaré, pour sa part, qu'ils *«affaiblissent la portée de ce message»*.

Vingt-sept attentats à l'explosif ont été commis, dans la nuit du 3 au 4 décembre, entre 3 h 45 et 4 heures, à Paris, à Nice et en Corse. Cette «nuit bleue», qui visait exclusivement des établissement de l'administration du ministère des finances, a été revendiquée par le FLNC «canal historique». Les clandestins affirment soutenir ainsi la revendication d'un statut fiscal dérogatoire, au nom de laquelle quinze mille personnes avaient récemment manifesté dans les rues de Bastia (*le Monde* du 1er décembre). «*Une fois de plus, l'Etat a répondu par le mépris face à la volonté unanime du peuple corse*, affirme un communiqué du FLNC «canal historique». *Par nos actions, nous saurons lui faire comprendre qu'il supportera toutes les conséquences de son intransigeance s'il persiste à nier à notre peuple le droit de choisir librement et démocratiquement son destin.*»

Cette «nuit bleue» – la première de cette ampleur depuis quatre ans – marque la fin d'une période de trêve relative, observée par les clandestins depuis le 1er juin 1988. Ces attentats se veulent une démonstration de la capacité de mobilisation et d'action des clandestins en Corse et hors de l'île, à un moment où les contrôles et les opérations de police s'intensifient. Ces plasticages marquent aussi une nouvelle étape dans la surenchère à laquelle se livrent les différents mouvement clandestins et affirment la suprématie du FLNC «canal historique». L'autre branche du mouvement clandestin, le FLNC «canal habituel», a revendiqué l'attentat commis dans la nuit du 3 au 4 décembre contre l'hôtel des impôts de Nice, qui avait fait trois blessés. «*Cette opération témoigne de notre détermination face au mépris de l'Etat français, qui ignore les intérêts légitimes du peuple corse*», affirme un communiqué du FLNC «canal habituel».

Un autre attentat, non revendiqué, a été commis à Ajaccio, sans faire de victime, dans la nuit de vendredi à samedi. Il visait la caserne de gendarmerie Bacchiochi, située au centre-ville, près du palais de justice. Le bâtiment, qui abrite le groupement de gendarmerie de la Corse-du-Sud, a subi des dégâts légers. Les vitres des immeubles voisins ont volé en éclats.

MICHEL CODACCIONI

□ **La séquestration du directeur de la BNP de Bastia.** – Les malfaiteurs qui avaient séquestré à Bastia, dans la nuit de jeudi 3 au vendredi 4 décembre – et non enlevé, comme nous l'avons indiqué dans nos premières éditions du 5 décembre, – le directeur de la BNP du chef-lieu de la Haute-Corse, sa femme et leurs deux enfants, ont libéré leurs otages, vendredi matin, après que M. Padoue Coule-Ortoli, président du comité local des banques, eut été contraint de remettre une somme de 500 000 F retirée du coffre de la banque. Au début de la semaine, M. Coule-Ortoli avait participé à une concertation avec M. Jean Fedini, le préfet de police, dans le but d'obtenir *«des mesures efficaces de protection des personnels bancaires»*. – *(Corresp.)*

POINT DE VUE

Droit à la différence fiscale

par Louis Orsini

Depuis près de deux cents ans, la Corse dispose de quelques particularités qui se sont progressivement diluées dans un régime fiscal composite, sans véritable emprise sur le développement économique. Malgré les promesses du législateur dans les années 60 et en 1982 dans l'ancien statut particulier de la Corse, malgré l'ampleur et la constance de la revendication insulaire, aucun gouvernement n'a voulu garantir ce particularisme dans un «statut fiscal» de nature à compenser le retard économique.

Faute d'adaptations, le contenu de ce régime fiscal n'a cessé de se dégrader. En l'état des travaux de l'harmonisation des législations fiscales européennes, avec l'effacement progressif des dispositions qui ont survécu, c'est aujourd'hui le principe même du particularisme fiscal corse qui est condamné, malgré les affirmations rassurantes de M. Martin Malvy, ministre du budget.

En effet, bien que le 1er janvier 1993 ne constitue pas un butoir – les Corses ne sont pas dupes, – si aucune solution dérogatoire durable n'est envisagée dès maintenant, la Corse glissera irrémédiablement sur les rails de l'harmonisation, certes avec ménagement durant une période transitoire, mais de manière irréversible. Car ce qui est proposé par l'addendum – obtenu en catimini et non publié! – à la directive du 19 octobre 1992 ne constitue pas une dérogation mais un simple sursis gérant la dilution du dispositif corse de TVA dans le droit commun de l'harmonisation européenne sans contrepartie.

Les Corses veulent sortir de cette logique sans retour de la normalisation, car seule une voie dérogatoire permettra de résoudre la contradiction entre le «droit à la différence fiscale», réaffirmé par l'article 63 de la loi du 13 mai 1991 portant statut de la collectivité territoriale de Corse, et sa condamnation par l'Etat lui-même, qui rejette toute demande de dérogation.

L'obtention de cette dérogation est une mesure de justice économique et sociale, car, compte tenu de son faible PIB, de sa situation de dépendance et de non-développement, l'économie corse, qui ne produit pratiquement rien, ne peut être taxée comme une économie développée, sauf à ruiner tout espoir de relèvement. Il faut que l'Etat cesse de considérer la question du statut fiscal en termes de coût pour le Trésor et reconnaisse à ce dossier une dimension économique et sociale, car cette question conditionne l'identité économique de l'île. Tout gouvernement doit être persuadé que la question du «statut fiscal» fait partie intégrante du «problème corse».

Le 28 novembre, brisant la loi des clivages politiques traditionnels, faisant preuve de maturité politique dans une unité sans précédent, placés en situation de légitime défense économique, les Corses ont relevé le défi de l'intransigeance de l'Etat en commettant un acte politique majeur que seul le profond amour d'une terre peut engendrer.

La Corse ayant parlé d'une seule voix, l'Etat doit tirer les conséquences qui s'imposent, en réclamant au plus vite une véritable renégociation du particularisme fiscal avant que les Corses ne prennent unanimement l'initiative de saisir directement Bruxelles, voire de plaider la cause corse dans chacun des pays de la Communauté.

► **Louis Orsini, chargé d'enseignement à l'université de Corse, est membre de la Coordination pour un statut fiscal corse.**

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Quelques idées de rechange

IL faut s'y préparer à cette alternance que l'on tient pour acquise avant même qu'elle ne se soit produite. Certains s'y emploient, en dehors des efforts personnels du président de la République, qui passe pour le principal stratège en la matière. C'est en tout cas dans cette perspective, mais sur une distance plus grande que celle d'un mandat législatif ou présidentiel, qu'un ouvrage collégial propose un *«bilan critique d'une fin de règne»*, afin d'ouvrir un débat qui ne s'en tiendrait pas à *«la condamnation de l'échec socialiste»*.

Sur la réalité de cet échec, les auteurs de *l'Implosion française* n'ont aucun doute : ils le constatent dans tous les domaines, tantôt en se fondant sur des données chiffrées, tantôt en se référant à des valeurs qui leur sont propres et qu'ils défendent avec passion. Les auteurs? Le pseudonyme de Zadig recouvre une quinzaine d'universitaires de différentes spécialités qui entendent contribuer à une réhabilitation de la politique et à la recomposition de son architecture nationale. Ce travail s'accomplit dans le cadre des Cercles universitaires fondés en 1977 par un groupe d'intellectuels libéraux. Les Cercles regroupent un millier d'adhérents et sont actuellement présidés par Pierre Rabischong, professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

Pour autant qu'il soit convaincu de l'échec du socialisme, Zadig n'en est pas moins inquiet : et si, sous le prétexte européen, par exemple, l'élection présidentielle de 1995 tournait à l'avantage de Jacques Delors, Michel Rocard ou Pierre Bérégovoy? Et si l'alternance ne devait déboucher que sur le maintien des *«deux alliés objectifs que sont le consensus mou et l'extrémisme»*? Zadig en frémit d'avance. Aussi traque-t-il les méfaits du socialisme, même lorsque celui-ci se pare d'autres couleurs. Dès lors, la critique va bien au-delà de la mouvance socialiste dans la mesure où elle englobe tous ceux qui restent attachés à certaines conceptions réputées consensuelles : l'Europe, le rôle de l'Etat dans les domaines économique et culturel, la défense, la politique étrangère.

Bref, il ne s'agit pas de *«construire l'après-socialisme»* en se contentant, sans autre forme de procès, du seul changement de majorité. Il faut, dit Zadig, reprendre autrement la politique, en la tenant non comme une science, mais comme un art qui ne saurait se réduire au droit ou s'identifier à la morale. Les mots d'ordre seront : réalisme et pragmatisme. Car le véritable malaise français, estime Zadig, procède moins de difficultés objectives que du décalage existant entre ce qui est vécu, ou vaguement perçu, et la signification apparente qui lui est attribuée. La leçon des événements de 1989 en Europe centrale est, assure-t-il, que *«le combat n'a pas eu lieu pour les valeurs, mais entre les réalités et les mensonges»*.

Le meilleur de l'ouvrage est dans la forte contestation de certaines valeurs reçues, tel le credo de la croissance quantitative, auquel est opposée l'idée d'une relance écologique. S'agissant de la pauvreté, Zadig entend démontrer, statistiques à l'appui, qu'elle a été mieux combattue de 1974 à 1981 que de 1981 à 1986, car, observe-t-il, si les socialistes ont réduit certaines inégalités, ils en ont créé d'autres. La politique européenne est passée au même crible : le marché commun, qui devait être un outil de libéralisation des échanges, apparaît comme un espace de réglementation qui mélange l'intégration par la concurrence et l'intégration par la centralisation : *«Un marché unique, ce n'est pas un marché unifié, c'est un marché libéré»*, observe Zadig. C'est une autre erreur, selon notre conteur, de prétendre voler au secours des anciens pays communistes d'Europe en leur infligeant une assistance en crédits, comme le fait la BERD, alors qu'ils ont besoin de capitalisme.

Les intellectuels d'opposition qui tiennent la plume de Zadig manifestent encore plus de colère au sujet du *«socialisme éducatif»* ou de *«l'Etat culturel»*. S'ils attirent l'attention sur le danger que représente la pression démographique au sud de la Méditerranée, ils relativisent la menace de la dissémination nucléaire et celle de l'activisme islamiste. En revanche, ils soulignent l'émergence des *«menaces hybrides»* qui mélangent les genres et pèsent sur certaines régions fragilisées, sur le système financier international et sur la santé publique.

Il est difficile de discerner dans cette réflexion collégiale une ligne politique unique, ce qui n'était sans doute pas le propos des auteurs. On y trouvera, en revanche, de solides apports à un débat probable, possible et, à coup sûr, souhaitable, si l'on ne se contente pas de la diabolisation commode d'un socialisme, qui n'est, en vérité, ni si diabolique ni si socialiste.

Un autre pseudonyme signe un ouvrage qui s'inscrit lui aussi, à sa façon, dans la perspective du bilan. Sous le nom d'un personnage d'Alexandre Dumas, qui revient demander réparation après avoir été floué (*le Comte de Monte-Christo*), Edmond Dantès livre un *Mitterrand par lui-même*. C'est une sélection parmi les déclarations et écrits du président de la République, l'intention étant de les opposer les unes aux autres, ou de les confronter à la dure réalité de l'action politique et des événements. Les citations sont classées par thèmes. L'auteur de ce travail suit, en somme, son héros à la trace de ses dires, lequel nourrit ainsi le pamphlet qui le vise : on savait déjà que François Mitterrand était bon pamphlétaire

► ***L'Implosion française*, de Zadig. Albin Michel, 250 p., 98 F.**

► ***Mitterrand par lui-même*, d'Edmond Dantès. Jacques Grancher, 206 p., 89 F.**

□ **Rectificatif.** – C'est M. Morvan Duhamel, directeur de l'Institut d'histoire sociale et de la revue *Horizons nouveaux*, qui nous a précisé n'avoir jamais adhéré au Parti socialiste, et non M. Claude Harmel, fondateur de l'Institut social du travail, qui, lui, a appartenu aux Etudiants socialistes et à la SFIO de 1934 à 1939. Nous nous excusons auprès des intéressés et de nos lecteurs de cette confusion commise en rapportant les observations que MM. Duhamel et Harmel nous avaient adressées au sujet du livre *le Dossier Albertini* (*le Monde* des 22 et 23 novembre).

POLITIQUE

Diverses mesures d'ordre social à l'Assemblée nationale

• Institution d'un délit d'« entrave à l'IVG »
• Amélioration du sort des personnes âgées dépendantes

L'Assemblée nationale a adopté, samedi 5 décembre, par 302 voix (PS et PC) contre 262 (RPR, UDF, UDC), le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, présenté par M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration. Celui-ci a confirmé, à cette occasion, que des propositions concernant les personnes âgées dépendantes seront incluses dans le projet de loi sur le fonds de solidarité-vieillesse (*le Monde* du 5 décembre). Parmi de nombreuses mesures d'importance inégale, les députés ont supprimé les sanctions pénales pour l'auto-avortement et institué un délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse. Ils ont décidé, en outre, de maintenir l'interdiction faite aux chaînes de télévision de diffuser des images de courses d'automobiles ou de motos, ayant lieu en France, dès lors qu'apparaîtraient [des] publicités en faveur du tabac.

Les députés socialistes en avaient fait une condition : ils ne voteraient le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) que si, par une lettre rectificative, le gouvernement prenait l'initiative d'améliorer la situation des personnes âgées dépendantes (*le Monde* du 3 décembre). Sur proposition de M. Alfred Recours (PS, Eure), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, celle-ci avait même rejeté l'ensemble du projet de loi, afin de mieux montrer sa détermination. Aussi, après une première suspension de séance et sans attendre la présentation du rapport de la commission, le ministre des affaires sociales et de l'intégration a tenu, dès la matinée du vendredi 4 décembre, à apaiser les craintes du groupe socialiste.

« Un DMOS est, par définition, un ensemble de mesures ponctuelles. Il ne se prête donc pas à l'examen d'un sujet aussi vaste que la prise en charge des personnes dépendantes. Le gouvernement préfère reporter la discussion en la matière de quelques jours. L'occasion en sera offerte par l'examen du projet de loi portant création du fonds de solidarité-vieillesse », a déclaré le ministre. Dans l'après-midi, annonce était faite, en séance, de la modification de l'ordre du jour de l'Assemblée, pour avancer au jeudi 10 décembre la discussion de ce projet de loi sur le fonds de solidarité. Un peu plus tard, une nouvelle lettre du premier ministre indiquait que le gouvernement venait de déclarer l'urgence de ce projet, afin d'en raccourcir le délai de discussion. M. Teulade a enfin répondu à un second motif d'inquiétude de l'Assemblée en précisant que la revalorisation des pensions et retraites sera incluse dans le DMOS lors de la deuxième lecture.

Deux autres sujets, bien différents, ont dominé la longue discussion (près de quatorze heures) consacrée aux vingt-quatre articles du projet et aux quelque deux cents amendements qui s'y rattachent. Le premier, relatif à l'avortement, a donné lieu à un classique affrontement gauche-droite. La mesure proposée, et finalement adoptée, institue le délit d'*« entrave à l'interruption volontaire de grossesse »*, qui sera puni par une peine de deux mois à deux ans d'emprisonnement et par une amende de 2 000 à 30 000 francs. Elle vise les actions des « commandos anti-IVG » – au nombre d'une quarantaine en trois ans – qui paralysent le fonctionnement des services hospitaliers spécialisés.

« Je ne dis pas que cet article n'est pas bon, mais il n'est pas sage », a affirmé M. Jacques Toubon (RPR, Paris), en accusant les socialistes d'avoir *« la religion de la division »*.

Dénonçant le comportement des adversaires de l'avortement, M. Jean-Marie Le Guen (PS, Paris) a rappelé que ce sont *« des femmes en plein désarroi qui sont soumises à la violence psychologique de gens qui veulent imposer leur philosophie aux autres de façon totalitaire »*. *« Il faut préserver le droit de réunion et ne pas risquer de sanctionner de simples manifestations »*, a estimé, en revanche, M. Jean-Luc Préel (UDF, Vendée).

Sur proposition conjointe de M. Recours et de Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis), les députés ont supprimé du code pénal, d'autre part, la peine de deux mois d'emprisonnement et 25 000 francs d'amende prévue pour les femmes qui pratiquent l'avortement sur elle-même. Le Sénat avait imposé le maintien de la pénalisation de cet acte. *« L'Assemblée nationale s'honorera en n'accablant pas ces femmes qui, démunies, isolées et traumatisées, n'en arrivent là que par ignorance ou désespoir »*, a affirmé Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation.

Tard dans la nuit, le second sujet de discorde est venu de la remise en question partielle de la loi Evin du 10 janvier 1991, relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme. Dans deux amendements rédigés en termes identiques, M. Toubon et M. Ladislas Poniatowski (UDF, Eure) ont souhaité garantir la retransmission des courses automobiles, même si celles-ci sont quelque peu envahies par la publicité en faveur du tabac. *« Ce sport n'a pas trouvé de sponsors de substitution »*, a affirmé M. Poniatowski, alors que pour l'auteur de la loi, M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique), *« le sport automobile est en train de mourir de trop d'argent »*. A destination de tous ceux qui pouvaient s'inquiéter du prochain Grand Prix de France, l'ancien ministre a encore indiqué que celui-ci serait retransmis, mais sans publicité.

Après avoir rejeté les deux amendements par 319 voix contre 124, l'Assemblée a retenu une proposition du gouvernement selon laquelle *« la retransmission des compétitions de sport mécanique qui se déroulent dans des pays où la publicité pour le tabac est autorisée peut être assurée par les chaînes de télévision, jusqu'à ce qu'intervienne une réglementation européenne. »* L'adoption de cet amendement, à main levée, a toutefois provoqué des clivages à l'intérieur même du groupe socialiste et sur les bancs de l'opposition. Les députés communistes se sont abstenus.

Parmi les autres mesures contenues dans le projet, on retiendra la généralisation du maintien des droits aux prestations de l'assurance-maladie pour les personnes veuves et divorcées ayant eu au moins trois enfants. Jusqu'à présent, ces dispositions ne s'appliquaient que pour les mères de familles nombreuses, veuves ou divorcées, âgées de quarante-cinq ans et plus. Comme il s'y était engagé lors de la discussion budgétaire, le gouvernement a présenté le nouvel échéancier des indemnisations en faveur des rapatriés, grâce auquel les opérations de paiement devraient être achevées, au plus tard, en 1997.

A la suite d'une erreur de procédure, les députés ont voté un amendement du groupe communiste qui interdit toute procédure de licenciement économique tant qu'un plan de reclassement des salariés n'a pas été présenté par l'employeur. A l'unanimité, ils ont adopté aussi un statut du correspondant local de la presse régionale. Enfin, répondant à un vœu des députés communistes, le gouvernement s'est engagé à présenter chaque année au Parlement, avant le 20 novembre, un rapport sur la mise en œuvre de la convention internationale des droits de l'enfant.

JEAN-LOUIS SAUX

Protestations contre le « démantèlement » de la loi Evin

La veille de la présentation à l'Assemblée nationale, vendredi 4 décembre, dans le cadre du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS), de trois amendements visant à restreindre les dispositions législatives interdisant la publicité des produits du tabac, les professeurs Maurice Tubiana, Albert Hirsch et Gérard Dubois ont lancé, jeudi, une pétition pour dénoncer *« un groupe de pression* [qui] *tente de faire voter un amendement autorisant à nouveau les coureurs et les voitures à se transformer en panonceaux publicitaires pour le tabac »*.

Le Comité national contre le tabagisme (CNCT), qui a diffusé cette *« motion pour la défense de la loi Evin »*, a ajouté, pour sa part, que *« les attaques menées contre le texte sont d'autant plus inacceptables qu'il ne pèse aucun risque, de saisie de matériel ou autre, sur le déroulement des épreuves automobiles en France »*. La Fédération internationale du sport automobile (FISA) avait menacé, le 18 novembre, le président de la Fédération française (FFSA), M. Jean-Marie Balestre, de rayer du calendrier du championnat du monde le Grand Prix de France de formule 1 prévu pour le 4 juillet 1993, faute d'une *« garantie formelle »* de non-saisie judiciaire de voitures ou de matériel (*le Monde* du 27 novembre).

De son côté, le Comité français d'éducation pour la santé (CFES) a publié, le 3 décembre, un communiqué dans lequel il *« s'inquiète de l'éventualité d'une* [révision de l'actuelle législation] *et tient à rappeler que cet amendement constituerait dans notre pays un recul grave de la loi contre le tabagisme, directement responsable, chaque année, de soixante-cinq mille morts »*.

Sans attendre un non-lieu dans l'affaire de Port-Fréjus

M. Léotard revient en force sur la scène politique

M. François Léotard, qui s'était démis de ses mandats de maire de Fréjus et de député du Var, le 29 juin dernier, après son inculpation dans l'affaire de Port-Fréjus, devait faire sa « rentrée » politique au conseil national du Parti républicain, samedi 5 décembre, puis à l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », dimanche 6. Le président d'honneur du PR, qui vient de publier un livre, *Place de la République*, s'est abstenu depuis cinq mois de toute déclaration publique.

Dans un entretien publié par *le Parisien* du 4 décembre, il annonce qu'il se représentera aux élections législatives, même s'il n'a pas obtenu un non-lieu d'ici là. M. Léotard précise qu'il veut se situer *« en dehors des partis »*, même s'il conserve *« des rapports affectueux »* avec le Parti républicain. Evoquant ses déboires judiciaires, il avertit qu'il se vengera. *« C'est un beau sentiment, la vengeance*, déclare-t-il. (...) *Je retiens tous les noms de ceux qui m'ont attaqué. Dès que mon non-lieu sera rendu, j'entamerai une procédure en dénonciation calomnieuse. »* Dans un autre entretien, publié par *le Point* (daté du 5 décembre), M. Léotard met en cause M. Henri Nallet, ancien ministre de la justice, qui, selon lui, *« est intervenu directement dans le lancement de la procédure »* le concernant.

Interrogé, d'autre part, sur la cohabitation, il affirme : *« La cohabitation est un passeport à deux visas. Le premier visa, c'est celui du président de la République ; le deuxième, c'est celui de la nouvelle majorité. Aucun homme politique français ne peut envisager de s'engager sur cette frontière s'il n'est pas assuré de ces deux visas. »* S'agissant des primaires pour l'élection présidentielle, M. Léotard ne cache pas son *« scepticisme »*. *« On essaie de résoudre un problème qui touche deux personnes sur cinquante-cinq millions de Français*, déclare-t-il, *en construisant un processus compliqué et probablement irréalisable, alors que la Constitution a organisé sagement cette compétition. » « Je considère qu'avec les primaires on enlève au peuple le choix de son ou de ses candidats pour les confier aux partis*, ajoute-t-il (...). *Départager M. Chirac de M. Giscard d'Estaing, est-ce vraiment le problème de la France des années 90 ? »*

Evoquant aussi la cohabitation dans une tribune publiée par *le Figaro* daté 5-6 décembre, M. Léotard estime que *« gouverner »* après les élections de mars 1993 sera *« extraordinairement difficile »*. *« Mais sera-ce plus difficile qu'en 1945, 1958, 1986 ? »*, s'interroge-t-il. Vendredi, sur France 2, il n'a pas exclu d'accepter le poste de premier ministre. *« Si j'avais cet honneur*, a-t-il affirmé, *je l'accepterais et je l'accomplirais, si la majorité est derrière. »*

M. Jacques Chirac, président du RPR, s'est félicité, vendredi, du retour sur le scène politique de son ancien ministre de la culture et de la communication. *« M. Léotard a raison de se préparer à être candidat aux élections législatives*, a-t-il déclaré. *Je n'y vois que des avantages. »* M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, qui se trouvait en compagnie de M. Chirac à Strasbourg, s'est réjoui, lui aussi, qu'*« une grande voix se prépare à rejoindre le concert de l'opposition »*.

Le nouveau livre de l'ancien président du PR

Un petit pavé sur la place

La *« quatrième de couverture »* nous présente le livre de M. François Léotard, *Place de la République*, comme *« un coup de cœur »* et une *« lettre d'amour à la France »*. On y verra, plutôt, un coup de sang et une lettre de dépit, sortie du tréfonds d'un homme passé, du jour au lendemain, de la lumière à l'ombre, du rêve caressé de Matignon au cauchemar d'une inculpation. Deux cents pages serrées d'un soliloque amer, entamé en plein été, conduit le verbe haut par un homme à terre, pour tenter de trouver une ultime justification à un engagement politique sans cesse revisité.

« Comment ça s'appelle, le bonheur ? » fait-il demander, dès le premier chapitre, par une petite fille. Il répond : *« Ça ne s'appelle pas la politique ! » « Je ne connais pas là*, explique-t-il, *de femmes ni d'hommes qui, pour être heureux, ne se refusent à la liberté. La plus rare surtout : celle de l'esprit. »* Cette réponse, définitive, met mal à l'aise, car on comprend tout de suite qu'à cinquante ans M. Léotard ne tirera jamais la conclusion qui s'impose si l'on suit son implacable raisonnement. Il continuera donc, éternellement blessé et frustré, menant un combat dont il dit connaître par avance les limites.

Il voudrait nous faire croire que c'est pour la beauté du geste et l'honneur de la République, mais on se doute que l'ancien maire de Fréjus, mu à présent par une volonté sans doute inépuisable de se hisser au premier plan, ne vise que les sommets ; que lorsqu'il parle, à l'envi, de la nation et d'une République qu'il voudrait *« raffermie, confiante, apaisée »*, le vœu se fait, aussi, personnel.

Offre d'emploi

Les premiers chapitres nous font retrouver M. Léotard sous le coup de son inculpation *« d'ingérence, trafic d'influence et corruption »*, démissionnaire depuis le 29 juin de tous ses mandats, se comparant à *« un oiseau libéré »*. L'oiseau ne s'envole que pour devenir vautour et fondre sur les égarements de la justice, les errements de la presse et les futilités du petit monde politique. Les juges de Lyon sont accusés de *« manipuler le droit »*. Les journalistes ne sont que les *« Diafoirus de la diffamation »*, s'épanchant dans *« des journaux qu'il faudrait lire d'un derrière distrait »*. Les hommes politiques ne seraient que les abonnés *« du manège puéril des ambitions, des jalousies et des traquenards »*.

Il faut avouer qu'il est plaisant de voir l'ancien ministre de la culture et de la communication fustiger la course aux médias et aux sondages, regretter que *« le spectaculaire éphémère »* soit devenu l'arme par excellence des hommes de pouvoir. Sans doute M. Léotard a-t-il changé, mais à quel prix ? Et faut-il, pour autant, qu'il ait la mémoire si courte ?

Une fois ces comptes réglés, avec un talent d'écriture qui ne fait que se confirmer, M. Léotard cherche à entraîner son lecteur sur des hauteurs un peu plus saines, nous parlant du monde et de ses tracas, de la France déclinante dans une Europe incertaine. Privé de campagne de Maastricht, il assène quelques vérités bonnes à lire. *« L'étrange politique étrangère »* de notre pays est passée au crible, non sans pertinence. Sur l'immigration, il a le ton juste. Sur tous ces sujets, on sent qu'il a beaucoup travaillé et qu'il se verrait bien, demain, poser son sac au Quai d'Orsay, pour tâter de la diplomatie. Du coup, cela sent un peu trop l'offre d'emploi.

Place de la République ne devait paraître qu'après le jugement de Lyon. M. Léotard n'a pas su attendre, parce que les élections approchent. Dès lors, un tel livre ne pouvait qu'être écrit à l'encre du désarroi et de l'intransigeance. Il ressemble, sur la « place de la République », à un petit pavé inutile.

DANIEL CARTON

▶ ***Place de la République***, **de François Léotard, éditions Robert Laffont, 227 pages, 89 F.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5926

HORIZONTALEMENT

I. Rognons en tranches. – II. Est excellent pour préparer le veau. Déplace un train. Chercha la petite bête. – III. S'affichent avec des « poules ». Est vorace et coriace. – IV. Compatriote de Niedermeyer. On l'empêchait d'exploser en la désarmant. Cause de fièvre. Non loin de Guéret. – V. Ne mouillent pas toujours leur lit. Ne saurait recevoir un bouquet. – VI. Symbole. Sur un affluent de l'Escaut. Se parent de diverses couleurs. – VII. Il a des œillères. On y passe l'éponge sur bien des choses. – VIII. Partie d'une grande île. Ecarte un « mouvement » d'humeur. – IX. Abréviation. Né dans une botte. Ancien moyen de communication. – X. Il est forcé de gober bien des choses. Se bonifie en vieillissant. – XI. Désigne un prélat. Mal qui s'atténue quand on est sur le retour. – XII. Elle a la cosse. Sentent le fauve. – XIII. Eau. Agent de la réaction. – XIV. Possèdent généralement une crèche. Pronom. Est mal notée en calcul. – XV. Susceptible de provoquer une grimace. Eclairait son visiteur dans une grotte.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■		■	
II		■				■				■					
III												■			
IV				■				■			■				
V						■									
VI			■				■								■
VII								■		■					
VIII						■								■	
IX			■								■		■		
X		■							■	■		■			
XI			■		■										■
XII							■								
XIII				■										■	
XIV								■			■				
XV	■								■						

VERTICALEMENT

1. Travail de haute précision. – 2. Mauvaise frappe. Servent avec de grands tabliers. – 3. On y dispose des lignes et des filets. Participe. Semble plus mort que vif. – 4. Ne laisse pas tout passer. Payèrent une dette en versant beaucoup de liquide. Bras coupé. – 5. Qui ne glisse pas. Ecorche ou relève. – 6. Fin de chantier. Interjection. Filet sous un chapiteau. – 7. Tortillards ou non, ils montent très lentement. Port étranger. A donc pris du poids (épelé). – 8. Fauche ou moissonne. Une soif ardente fait désirer sa pluie. Moment d'abandon. – 9. Des « fleurs » et des « bouquets » l'intéressent. A donc cessé de couler. – 10. Visent des tas de choses. Disparaît dans la nuit. Est donné par un rapporteur. – 11. Possessif. Méchante humeur. Poisson. – 12. Très petite carpette. Rassemble des espèces. – 13. S'oppose à tout abattement. Promet de belles « claques » à qui l'emploie. – 14. Rassemble des personnes qui vont tout faire pour se séparer. Entrée placée près des « couverts ». Note. – 15. Jadis honoré. Acte de reconnaissance. « Sortie » fréquente en août.

Solution du problème n° 5925

Horizontalement

I. Pantoufle. – II. Illenne. – III. Elections. – IV. De. Édit. – V. Scion. – VI. Soulac. – VII. Féra. Eh ! – VIII. Irigny. Ré. – IX. Réussi. – X. Hués. Suer. – XI. Ers. Terne.

Verticalement

1. Pieds. Fiche. – 2. Allécher. Ur. – 3. Niés. Rires. – 4. Tectosages. – 5. Ont. NO. Nu. – 6. Unie. Ulysse. – 7. Féodal. Sur. – 8. Ni. Aérien. – 9. Eustache. Ré.

GUY BROUTY

JUSTICE

Le meurtre de Céline Jourdan devant la cour d'assises de l'Isère

La certitude d'un procureur, le doute d'un juge

Deux témoins insolites ont déposé, vendredi 4 décembre devant la cour d'assises de l'Isère qui juge les accusés du meurtre et du viol de Céline Jourdan. Tous deux magistrats, ils sont restés dans leur rôle car si M. Paul Weisbuch, ancien procureur de Digne, a soutenu l'accusation pendant de longues heures, M. Yves Bonnet, juge d'instruction, a argumenté méthodiquement l'absence de charges qui l'a amené à rendre une ordonnance de non-lieu.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

C'est un film muet, une histoire sans paroles. Dans un silence absolu, toute la salle de la cour d'assises de l'Isère essaie de situer les scènes qui défilent sur les écrans de télévision en les rattachant à ce que chacun sait du drame que ces images sont censées représenter. Cette trop grande poupée de chiffon que les gendarmes placent et déplacent après l'avoir brandie dans une rue du village, c'est Céline. L'homme enchaîné, c'est Didier Gentil. Il s'agenouille, se relève et un gendarme écrit. Puis le film devient sombre. On devine Richard Roman qui sort d'une voiture.

L'écran est presque noir. Roman ramasse une petite pierre puis la lâche. Un homme en civil – le procureur – désigne du pied et du doigt une sorte de rocher. Puis il le prend lui-même à deux mains et enfin le jette à terre. C'est fini. La séquence concernant Gentil dure quinze minutes et celle de Roman sept minutes. On repasse la bande. Et cette fois, M. Weisbuch commente les images en expliquant ce qu'il faut voir. En vain.

Après avoir visionné le film une troisième fois, même l'avocat de la famille Jourdan, Mᵉ Jean-Michel Pesenti, s'insurge : *« Je ne sais pas lire sur les lèvres. Il est hors de question de tirer un argument sur la culpabilité de l'un ou de l'autre à partir de ce document »*. L'avocat général Michel Legrand partage le même scepticisme. *« Sans son, on peut dire n'importe quoi. Je peux imaginer dix dialogues là-dessus »*, grommelle le magistrat. Pourquoi M. Weisbuch, si soucieux de préserver les preuves en organisant une reconstitution pendant la garde à vue, n'a-t-il pas enregistré les conversations ? Il y aurait des *« raisons techniques »* car le son enregistré au début serait *« inaudible »*. Des arguments étonnants face au matériel offert, en cette fin de vingtième siècle, à de simples amateurs.

« Une logique d'aveux »

M. Weisbuch a pourtant fait des efforts dans son commentaire : *« Là, j'identifie la pierre avec le pied. C'est bien celle-là ? Je me plie aux indications de Roman. »* Mais il s'agace lorsque Mᵉ Henri Leclerc lui demande pourquoi c'est lui qui tient la pierre dans la main et mime le geste qui a tué Céline. *« Je ne sais pas pour quelle raison. C'est... C'est parce que c'est moi ! C'est... Parce que Roman était entravé ! »* Une fois de plus, les images défilent. Au début, la mère de Céline fixait obstinément l'énorme lustre de la salle d'audience. Mais il y a bien longtemps qu'elle est sortie pour échapper à ces images qu'elle imagine mieux que personne.

« Aujourd'hui encore, faisant abstraction de l'élément passionnel, j'estime qu'il existe des preuves de l'innocence de Roman. » La déposition commence comme une plaidoirie. Les regards qui se posent sur le juge Yves Bonnet sont chargés de prudence, voire de réserves. N'est-il pas trop naïf, trop jeune, trop passionné ? Le magistrat parle posément, calmement, énumérant les faits, les pièces, les éléments qui l'ont amené à se forger sa conviction. Et les regards changent, les crayons s'abaissent, le jury prend des notes.

Concernant les éléments matériels, le magistrat constate que les expertises n'ont rien donné et que certains prélèvements nécessaires n'ont pas été faits immédiatement. La seule analyse déterminante montre que Gentil a menti en prétendant n'avoir pas sodomisé sa victime. Mais si les mensonges de Gentil sont nombreux, les aveux de Roman ne correspondent pas à la réalité des faits. Le lieu du meurtre qu'il désigne n'est pas celui où il a été commis et il donne des précisions fausses sur le viol.

En outre, le juge estime que les gendarmes ont guidé Roman dans ses aveux. Mais il précise que ce comportement n'a pas été volontaire et résulte seulement de la manière dont s'est déroulée la garde à vue. Il y a aussi le propre comportement de Roman qui serait rentré dans *« une logique d'aveux »* que son état psychiatrique pourrait expliquer. Le juge a par ailleurs des mots sévères pour désigner une enquête *« faite en dépit du bon sens »*. Les conseils des parties civiles et l'avocat général le submergent de questions en mettant parfois en cause son rôle de magistrat. M. Bonnet répond sans s'emporter : *« J'ai pour habitude de cultiver le doute. Mais si j'ai rendu une ordonnance de non-lieu, c'est que je n'ai pas de doute. »*

Devant le flot de questions, l'avocat général Legrand, tout en réfutant les arguments de M. Bonnet, lui lance : *« Rassurez-vous, M. Weisbuch a été aussi malmené que vous »*. Le juge fait donc face en parvenant à compenser un handicap voulu par la procédure. Dès son arrivée à la barre, le président lui a lu l'article 173 lui interdisant de faire état d'une pièce annulée *« sous peine de forfaiture »*. De nombreuses pièces ayant été annulées, il lui faut donc contourner l'obstacle à chaque instant, tout en avouant qu'il ignore la partie du dossier concernant le supplément d'information ordonné par la cour d'appel d'Aix-en-Provence après l'infirmation de son ordonnance de non-lieu.

Mais M. Bonnet reste déterminé et lance aux jurés avant de quitter la barre : *« Je ne dis pas : voilà la vérité. Mon seul but est que vous sortiez d'ici en disant : il y a des doutes. Vous n'avez pas le droit de considérer que, parce qu'il y a des aveux, ces doutes n'existent pas. »*

MAURICE PEYROT

La mise en place de l'Europe des polices

Un colloque international réunit à Paris les professionnels de la sécurité

Quatre cents chercheurs et professionnels de la sécurité ont participé, du 1ᵉʳ au 4 décembre à la Cité internationale universitaire de Paris, au colloque sur « les systèmes de police et la coopération policière en Europe ». Organisé par l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), ce colloque international a permis de rapprocher les points de vue des policiers européens, au moment où, paradoxalement, l'instauration de l'Europe des polices accusait de sérieux retards.

Le premier colloque international organisé en France sur le thème de la coopération des polices européennes s'est tenu au moment où l'Europe des polices bat sérieusement de l'aile. Réunis en Angleterre à l'heure où débutait le colloque, les ministres des Douze chargés de la sécurité ont décidé de reporter de plusieurs mois l'objectif de libre circulation des personnes, qui était encore dernièrement annoncée pour le 1ᵉʳ janvier 1993 (*le Monde* du 2 décembre).

Il en ira de même à propos de la mise en œuvre des accords de Schengen, conclus entre neuf des Etats membres (1) ; à son retour de Londres, le ministre français de l'intérieur, M. Paul Quilès, a déclaré, jeudi 3 décembre au Sénat, que *« la France ne peut accepter la mise en œuvre de la convention d'application de l'accord de Schengen tant que les Pays-Bas ne changeront pas leur législation, leur réglementation et leur pratique judiciaire en matière de stupéfiants »*. Les ministres se sont enfin affrontés sur la question du futur siège d'Europol (l'Office européen de police, prévu par le traité de Maastricht), tandis que le président allemand de l'« équipe de projet » chargée d'étudier la mise en place d'Europol a indiqué, au cours du colloque, qu'il fallait beaucoup d'« optimisme » pour espérer que la convention nécessaire au bon fonctionnement de cet Office soit adoptée avant 1994...

Une centaine de corps différents

Ces aléas n'ont pas empêché les policiers, gendarmes, magistrats, universitaires et chercheurs, réunis à Paris, de débattre d'une coopération qui demeure à l'ordre du jour. Pour la préparer, les policiers et de gendarmes travaillant sur les territoires des Douze (1,2 million de personnes) doivent apprendre à connaître les structures et les cultures de leurs voisins et homologues. C'est un casse-tête policier : comment collaborer avec la centaine de corps de police, civils ou militaires (la police et la gendarmerie, dans le cas français), étatiques, régionaux ou communaux, qui coexistent sur le territoire communautaire, selon l'IHESI (2).

Partout en Europe, la lutte contre les délinquants constitue l'essentiel du travail policier. Mais certaines missions font figure de spécialités nationales : ainsi de la perception des taxes de radio-télévision par les policiers et les gendarmes en Belgique, ou du placement des chômeurs effectué par leurs homologues hollandais. Les Douze se distinguent aussi par l'inégale importance de leurs troupes policières. Certains Etats semblent *« très policés »* : l'Espagne (1 policier pour 205 habitants), l'Italie (1 pour 215), la France (1 pour 243) et la Grèce (1 pour 257). A l'autre extrémité, le Luxembourg (1 pour 330), les Pays-Bas (1 pour 340), le Danemark (1 pour 365) et le Royaume-Uni (1 pour 380), forment un groupe d'Etats *« peu policés »*.

Confrontées aux mêmes difficultés – de la montée de la délinquance urbaine à l'apparition de nouvelles formes de criminalité économique, en passant par la lutte contre l'immigration irrégulière –, la plupart des polices des Douze ont, ces dernières années, modernisé leurs équipements, amélioré la formation et la professionalisation de leurs membres. Mais leurs succès sont relatifs et elles sont amenées à s'intéresser aux stratégies de leurs collègues étrangers.

Le modèle britannique

Aux yeux des Anglo-Saxons, a rappelé M. Dominique Monjardet, directeur de recherche au CNRS, *« le modèle français de police reste l'illustration privilégiée du modèle autoritaire »*. Ce prototype de force d'Etat, centralisée et placée sous l'autorité quasi exclusive du pouvoir exécutif, devra pourtant mieux s'adapter aux demandes sociales, jugent les chercheurs. *« Si le modèle français est contesté*, a ajouté M. Rémy Pautrat, préfet de l'Essonne, ex-directeur de la DST et ancien conseiller du premier ministre Michel Rocard, *c'est parce qu'il n'est plus assez efficace, notamment face à la petite délinquance au quotidien. »*

Décentralisé et très proche des citoyens, le modèle britannique prend, à bien des égards, le modèle français à contrepied. Aussi les *bobbies* restent-ils convaincus de la supériorité de leur « police communautaire », faite d'îlotage dans les quartiers et de services rendus au public. Leur image de marque a, par exemple, séduit l'Espagne post-franquiste qui, en Catalogne notamment, a voulu calquer la *British Police*. L'Angleterre n'en a pas moins enregistré, avec 4,8 millions de délits constatés en 1990, le plus fort taux de criminalité de la Communauté européenne... Cet échec n'est d'ailleurs pas isolé, a montré le colloque : tous les policiers européens ont en commun de n'avoir pas réussi à enrayer, depuis la décennie 70, la hausse régulière de la petite et moyenne délinquance dans chacun des pays de l'Europe des Douze.

ERICH INCIYAN

(1) Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal.

(2) Un ouvrage consacré aux *« polices d'Europe »* vient d'être publié par une équipe internationale de chercheurs et d'universitaires rassemblés par l'IHESI (L'Harmattan). A paraître prochainement : « Les forces de la police dans la communauté européenne. Un état des lieux », de Patrice Meyzonier. IHESI, 19, rue Péclet, 75015 Paris.

Le boycottage d'Israël par la Ligue arabe

MM. François Dalle et Michel Piétrini bénéficient d'un non-lieu dans l'affaire Paravision

Une ordonnance de non-lieu a été rendue, vendredi 4 décembre, par M. Jean-Pierre Getti, juge d'instruction au tribunal de Paris, en faveur de M. François Dalle, ancien président de L'Oréal, et de M. Michel Piétrini, ancien président de Paravision, dans le cadre du conflit qui les avait opposés à leur associé Jean Frydman. Les deux hommes avaient été inculpés de *« faux en écritures de commerce et usage »* et de *« discrimination raciale rendant plus difficile l'exercice d'une activité économique quelconque dans des conditions normales »* à la suite du dépôt d'une plainte contre X... avec constitution de partie civile de M. Frydman, ancien administrateur et vice-président de Paravision international.

Cette société audiovisuelle, filiale de L'Oréal à 75 %, et dont M. Frydman détenait les 25 % restants, avait été créée en 1988. M. Frydman reprochait à M. Dalle ainsi qu'à M. Piétrini de l'avoir « démissionné » le 30 mars 1989 de ses responsabilités au sein de la société sous la pression du « bureau du boycottage » de la Ligue arabe, installé à Damas, et cela en raison de ses activités en Israël. M. Frydman ayant, depuis, retiré sa plainte, ce non-lieu était prévisible.

Cependant, d'autres procédures d'ordre financier sont encore à l'instruction. Deux informations judiciaires ouvertes à la suite de deux plaintes de M. Piétrini – l'une pour *« faux et usage, escroquerie et tentative »*, l'autre pour *« abus de biens et de pouvoirs sociaux »* – ont été transmises au parquet de Paris pour que celui-ci prenne ses réquisitions. Une autre information judiciaire, ouverte notamment pour *« abus de biens sociaux »* à la suite d'une plainte de M. Frydman visant la direction de la société Paravision, est actuellement instruite par le juge d'instruction parisien David Peyron.

Les financements politiques occultes dans la Sarthe

Le juge Van Ruymbeke a bouclé son dossier Urba-SAGES-BLE

Un an après le début de ses investigations, le juge rennais Renaud Van Ruymbeke a bouclé son dossier sur le financement occulte du PS et du PCF dans la Sarthe, dans lequel sont inculpées une vingtaine de personnes, dont sept élus au premier rang desquels le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, ancien trésorier du Parti socialiste.

Le dossier, qui comprend vingt volumes et plus de cent scellés portant sur les activités des *« pompes à finances »* Urba et SAGES, liées au PS, et BLE (Bretagne-Loire-Equipement), réputée proche du PCF, a été communiqué jeudi 3 décembre par le conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes en vue de son règlement. Après avoir pris connaissance des réquisitions du parquet général et des mémoires des avocats, la chambre décidera d'un éventuel renvoi des inculpés devant un tribunal correctionnel, d'un supplément d'information ou d'un non-lieu. Si un procès doit avoir lieu, il ne se tiendra pas certainement avant les législatives de mars 1993.

La profanation d'un cimetière à Mulhouse

M. Mitterrand assure les musulmans de la « solidarité de la communauté nationale »

M. François Mitterrand a adressé au recteur de la Mosquée de Paris, M. Dalil Boubakeur, le 27 novembre dernier, une lettre, rendue publique vendredi 4 décembre, dans laquelle il exprime *« la très vive indignation que* [lui] *inspire l'odieuse profanation de plusieurs tombes de soldats musulmans du cimetière de Mulhouse »*, dans la nuit du 21 au 22 novembre (*le Monde* du 24 novembre). Le président de la République souligne *« la reconnaissance profonde que voue la nation aux combattants de confession musulmane, dont le sacrifice avait été pour beaucoup dans la victoire finale »*.

« Au moment où des esprits égarés ont voulu attenter aux convictions de millions d'hommes et de femmes, citoyens ou hôtes de la France, à travers le souvenir de leurs morts, je vous assure de la solidarité de la communauté nationale tout entière », écrit M. Mitterrand, qui a envoyé le même message aux membres du Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF).

Ancien conseiller de Mᵐᵉ Georgina Dufoix

M. Michel Maurice est inculpé de corruption dans l'affaire Trager

M. Michel Maurice, ancien conseiller de Mᵐᵉ Dufoix au ministère des affaires sociales, puis à la présidence de la Croix-Rouge, a été inculpé de corruption, jeudi 3 décembre, par le juge Renaud Van Ruymbeke.

Cette inculpation, la troisième pour M. Maurice dans l'une ou l'autre des « affaires Trager », entre dans le cadre des investigations menées par le magistrat rennais sur le versement d'une commission de 2,1 millions de francs, touchée par René Trager en Suisse en 1985 et 1986, lors de l'importation d'un appareil de radiologie lourde fabriqué aux Etats-Unis et destiné à l'hôpital de Nîmes (*le Monde* des 21 et 29 novembre). Elle intervient une semaine après celle de M. Michel Gagneux, ancien directeur du cabinet de Mᵐᵉ Dufoix au ministère des affaires sociales de 1984 à 1986, inculpé de corruption et recel d'abus de bien sociaux dans la même affaire.

Selon l'AFP, M. Maurice aurait déclaré jeudi au juge, qu'il *« n'était pas au courant »* et *« n'avait pas le souvenir d'avoir assisté à des réunions portant sur un financement politique »*, contrairement à ce qu'affirme René Trager. Michel Maurice avait déjà été inculpé par le magistrat rennais de complicité de recel d'abus de biens sociaux en juin dernier. Depuis août 1991, il est également inculpé de complicité d'abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux, dans un autre dossier Trager, instruit à Angers par le juge Ivan Auriel.

Les comptes de la transfusion sanguine

Précisions sur le versement de 1 million de dollars à une société américaine

Après l'enquête publiée par *Libération* concernant le versement *« sans contrepartie »* par une filiale de la Fondation nationale de transfusion sanguine (FNTS) de 1 million de dollars à la société Curative Technologies Inc. (CTI) (*le Monde* du 5 décembre), son directeur, M. Russell Whitman, a déclaré, vendredi 4 décembre, qu'*« il est exact que Curative Technologies SA* [filiale du CNTS chargée, en France, de la diversification des produits de cicatrisation brevetés par CTI] *nous a versé, en 1991, 1 million de dollars pour la levée de l'option sur le PDWHF Homologue, un cicatrisant destiné aux personnes diabétiques souffrant d'un ulcère, que notre filiale commune avec le CNTS voulait commercialiser en France. Il s'agit d'une transaction raisonnable sur un processus technologique précieux dans lequel notre société a beaucoup investi. Dire que 1 million de dollars a été payé « sans aucune contrepartie » est inexact. Des tests cliniques sont en cours sur ce produit dans au moins cinq pays de la CEE, dont la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne »*.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

A l'issue de son congrès extraordinaire [redacted] Perpignan

La FEN se dote de nouveaux statuts

Après l'annonce par le SNETAA (enseignement technique), mercredi 2 décembre, de son désir de quitter la Fédération de l'éducation nationale *(le Monde* du 4 décembre), plusieurs syndi[redacted] et tendances opposés [redacted] la direction fédérale ont déserté [redacted] leur tour la FEN lors du congrès extraordinaire réuni [redacted] Perpignan. L[redacted] congrès [redacted] néanmoins poursuivi, jeudi 3 et vendredi 4 décembre, par le débat sur la restructuration interne. De nou[redacted] ont [redacted] adoptés par [redacted] voix.

PERPIGNAN

[redacted] *notre envoyée spéciale*

M. Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, l'avait dit et redit : le congrès extraordinaire de Perpignan [redacted] un congrès [redacted] *«clarification, d'ouverture»*. Mais si le soleil du Roussillon [redacted] les vigoureux [redacted] *musicaux qui ont ponc*[redacted] les [redacted] faire oublier que [redacted] *«congrès historique»* laisse la fédération enseignante terriblement affaiblie. Savamment mis en scène, les départs [redacted] minori[redacted] qui [redacted] échelonnés quasi*ment d'heure en heure, tout au long* [redacted] ces [redacted] journées, n'avaient pas d'autre but : montrer que la FEN, après les neuf mois [redacted] crise qu'elle vient de traverser, n'est plus [redacted] la moitié d'elle-même.

Le calcul est rapidement [redacted] : après l'[redacted], le 6 octobre dernier, des [redacted] 000 adhérents du SNES (second degr[redacted]) [redacted] du SNEP (éduca*tion physique), le départ* [redacted] à Perpignan des 18 000 adhérents du [redacted] (enseignement technique), celui des [redacted] de l'ex SNI-PEGC (30 000 [redacted] 40 000 à terme) et des adhérents de plusieurs autres syndicats (professeurs d'IUFM, cher*cheurs scientifiques, personnels de* l'enseignement [redacted]), c'est quelque [redacted] de [redacted] FEN [redacted] devraient, dans les prochaines [redacted] quitter leur fédération. Une véritable hémorragie [redacted] contraint l'actuelle direction [redacted] son secrétaire général à construire du neuf sur un champ [redacted] ruines.

Les minoritaires ne partent pas la *fleur au fusil. La fièvre engendrée* par [redacted] période de crise semble déjà retombée. Quelle fédération construire, avec qui, et surtout, quelle [redacted] Ces questions [redacted] posent déjà dans les rangs des exclus [redacted] partants, et le [redacted] qu'on puisse dire, c'est que les réponses [redacted] sont pas évidentes. La façade uni[redacted] encore, [redacted] pour [redacted] bien [redacted] temps? Le [redacted] qui repré*sente à lui seul la* [redacted] *des* [redacted] 000 [redacted] qui [redacted] potentiellement quitté la FEN, souhaite visiblement s'en tenir au [redacted] champ de l'éduca[redacted] nationale.

Inventer un avenir

Mais le SNETAA? Une partie de *ses adhérents pourrait être tentée de* rejoindre le camp de Force ouvrière, [redacted] un tiers d'entre eux, malgré la prise [redacted] pouvoir [redacted] la tendance Autrement *en janvier 1991*, au sein [redacted] leur syndicat, se reconnaissent encore dans l'orientation défendue par la direction actuelle de la FEN. Le SNE-Sup, avec ses 4 400 adhérents, est, lui aussi, dans [redacted] situation [redacted] inconfortable [redacted] grand écart. Très silencieux au cours de ce congrès, il arrêtera [redacted] – quitter [redacted] non la FEN – [redacted] d'un congrès, le 18 [redacted] Partira-t-il, alors que [redacted] nouvelle FEN ne touche pas au champ de syndicalisation [redacted] enseignants du supérieur?

Une fois débarrassée de ses opposants, il restait [redacted] à la FEN [redacted] s'inventer un avenir. [redacted] monocolore, puisque presqu[redacted] rement [redacted] autour [redacted] tendance, Unité, indépendance [redacted] – proche des [redacted] listes, – la FEN est plus que jamais la centrale des [redacted] La dis[redacted] et remarquée du Syndicat [redacted] (SE, [redacted] *SNI-PEGC)*, [redacted] de son secrétaire général, M. Jean-Claude Barbarant, au cours de ce congrès, n'y [redacted] rien : [redacted] Syndicat des enseignants représente maintenant, [redacted] seul, environ [redacted] % des adhérents de la FEN. Force ou faiblesse? Tout découle de ce nouvel «équilibre». La FEN n'était pas venue à Perpi[redacted] uniquement pour faire le ménage dans ses rangs.

Conformément au mandat de son [redacted] congrès [redacted] Clermont-Ferrand, en février 1991, la direction venait [redacted] de remodelage de ses structures internes. Principale innovation, supprimer [redacted] les textes les courants de pensée qui jusque-là structuraient à [redacted] les instances dirigeantes [redacted] la Fédé[redacted]

En même [redacted] elle proposait [redacted] quarante-six syndicats de [redacted] regrouper dans six unions de syndicats sur la base d'autant de familles de métiers. Elle suggérait aussi [redacted] créer des sections régionales coiffant [redacted] sections départementales pour *adapter ses structures aux nouveaux* pouvoirs de décision issus de la décentral[redacted] Enfin, la nouvelle FEN, débarrassée du poids des tendances, doit forcément expliquer [redacted] mode d'élaboration des décisions : d'où la proposition d'imposer le vote majoritaire au sein des syndi[redacted] et pour [redacted] résolutions de congrès, un système de va-et-vient entre la «base» et le «sommet», *comme l'expliquait vendredi* [redacted] secrétaire général.

Recomposition syndicale

Seul le débat [redacted] les unions a momentanément réveillé le congrès [redacted] sa torpeur [redacted] obligé la direction fédérale à limiter provisoirement [redacted] *prétentions* [redacted] *amendant son projet.* Premi[redacted] dans la consti[redacted] tion des unions : qui marier avec qui? Il n'y [redacted] que les instituteurs pour [redacted] problème ne se pose [redacted] puisqu[redacted] tuer presque [redacted] eux seuls une [redacted] – celle des enseignants – qui sera, et de loin, la plus importante numériquement. Pour [redacted] myriade [redacted] petits [redacted] qui [redacted] la FEN, en revanche, [redacted] perspective est moins favorable. Ils craignent que la direction de la FEN ne leur retire d'une main ce qu'elle [redacted] tend de l'autre : un renforcem[redacted] du rôle des syndi[redacted] nationaux., contrebalancé par [redacted] unions de syndicats participant en tant que tels aux instances dirigeantes de la Fédération.

[redacted] pièce à l'impatience [redacted] gros calibres de la FEN, le SE et le SNAEN (les agents), différents syndicats, [redacted] d'établissement, [redacted] *dants, infirmières*, [redacted] professeurs d'IUFM se sont succédé à la tribune pour réclamer sans faire [redacted] que le projet soit ajourné pour être [redacted] nouveau. Ce que la direction a accepté. Le nom[redacted] la composition [redacted] unions seront donc arrêtés lors d'un conseil fédéral les [redacted] et 19 mars 1993. [redacted] prochain congrès ordinaire en [redacted] décidera de leur rôle [redacted] les ins[redacted] on voit mal comment ces quelques [redacted] de répit pourraient être mis [redacted] contribution pour infléchir le projet. Et qui s'y risquerait. Les nouveaux statuts ont été en effet adoptés par 84,38 % des voix vendredi 4 décembre. Autant d[redacted] un plébiscite.

Paralysée par ses conflits internes, repliée [redacted] ses manœuvres d'appareil, la FEN avait, ces derniers mois, complètement occulté un autre débat : celui de la recomposition syndicale. Est-ce pour donner un gage d'ouverture ou bien pour s'inscrire, malgré tout, dans la continuité de sa période unitaire que la direction, à travers une intervention de Mme Martine Le Gall, secrétaire national [redacted] FEN et [redacted] SE, *a relancé* [redacted] *question* [redacted] *fin de* congrès? Est-ce aussi parce qu'il lui apparaît nécessaire de prendre rendez-vous sur un terrain où le cam[redacted] adverse devra, lui aussi, [redacted] des alliés [redacted] La FEN a lancé un appel [redacted] *«des organisations* [redacted] *dans* [redacted] *mouvement syndical* [redacted] *partagent* [redacted] *la même conception* [redacted] *syndicalisme».* Une façon de marquer une étape, [redacted] expliqué Mme Le Gall, vers [redacted] *d'un mouve*[redacted] *syndical réformiste* [redacted] *plan confédéral»* avec FO et la CFDT. Un horizon lointain qui risque de laisser pour longtemps la FEN face [redacted] elle-même.

CHRISTINE GARIN

DÉFENSE

Un programme de 38,5 milliards de francs

M. Joxe donne son «feu vert» au développement du missile nucléaire M.5 à bord de sous-marins

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, vient de faire savoir au groupe Aérospatiale qu'il avait approuvé la conception d'un nouveau missile [redacted] tégique, dénommé M.5-S.5 [redacted] destiné [redacted] armer [redacted] partir [redacted] 2005 les sous-marins nucléaires lance-engins mer-sol [redacted], [redacted] cas échéant, à remplacer les mis[redacted] S.3D actuellement enterrés dans [redacted] silos sur le plateau d'Albion, en Provence. Le [redacted] programme [redacted] évalué [redacted] quelque 38,5 milliards de francs. La décision sera prochainement [redacted] par la Délégation générale pour l'armement (DGA) au groupe Aérospatiale désigné pour [redacted] le maître d'[redacted] du projet.

[redacted] 1993, le ministère de [redacted] *défense prévoit de consacrer* [redacted] millions [redacted] francs [redacted] crédits de paiement et 800 millions de francs d'autorisations de programme (qui [redacted] de simples [redacted] de dépenses) au démarrage du développement préparatoire de ce missile. Le M.5-S.5, dans [redacted] définition présente, devrait emporter entre dix et [redacted] charges thermonucléaires à trajectoire indépendante sur des distances – une fois lancé par le sous-marin en patrouille ou depuis son silo terrestre – supérieures à 6 000 kilomètres.

Lorsque le derni[redacted] d'entre eux, *le Foudroyant*, sera de nouveau admis au service actif, en *février prochain*, après avoir été modernisé, [redacted] cinq sous-marins stratégiques de la marine française seront alors tous équipés [redacted] l'actuel missile M.4, à raison de seize exemplaires par bâtiment. Chaque M.4 emporte [redacted] demi-douzaine [redacted] thermonu[redacted] de [redacted] kilotonnes [redacted] puissance (environ dix [redacted] la bombe *d'Hiroshima) sur* [redacted] distances de 5 000 kilomètres. [redacted] peut estimer que [redacted] force océanique stratégique – [redacted] trois sous-marins sont simultanément en patrouille [redacted] la [redacted] – représente aujourd'hui une [redacted]*issance de frappe* [redacted] *de* [redacted] mégatonnes.

Ces M.4 seront, [redacted] partir [redacted] 1995, *remplacés par* [redacted] *version plus* [redacted]fectionnée, le M.45, qui dispose [redacted] importantes à la pénétration (pour déjouer [redacted] adverses) [redacted] de plusieurs charges thermonucléaires dites «furtives».

A partir de l'an 2005, [redacted] de la décision communiquée par M. Joxe à Aérospatiale, les sous-marins commenceront de recevoir [redacted] missile M.5. Entre-temps, de surcroît, la [redacted] mis en chan[redacted] nouveau modèle [redacted] rin stratégique, [redacted] la classe du *Triomphant* (en service [redacted] 1996), qui succédera progress[redacted] actuels. Au [redacted] prochain, quatre unités de [redacted] type, pour un [redacted] *global de 81,5 milliards* [redacted] francs, seront en service. Par [redacted] au modèle précédent, [redacted] sous-marins [redacted] la famille [redacted] *Triomphant* [redacted] un tonnage supérieur (quelque 14 000 [redacted]nnes en plongée au lieu de 9 000) et leur discrétion acoustique aura été améliorée de façon à les rendre moins détectables. La portée du missile M.5, supérieure [redacted] 6 000 kilomètres, [redacted] en [redacted] aux sous-marins de *patr*[redacted] *des* [redacted] *encore* plus éloignées de leurs objectifs éven[redacted] à terre, ce [redacted] contribue à accroître [redacted] principe [redacted] invulnérabilité.

Une double interrogation

Pour l'instant, [redacted] gouvernement n'a pas arrêté [redacted] une version [redacted] du [redacted] prendre, après l'an 2005, la [redacted] sion des [redacted] S.3D [redacted] mégatonnique) qui sont déployés dans [redacted] plateau [redacted] Mais le [redacted] Aérospatiale [redacted] l'intention [redacted] conduire le programme [redacted] telle façon qu'il puisse aussi exister une version sol-sol du [redacted] destiné, à l'origine, [redacted] sous-marin. D'où [redacted] du groupe [redacted] baptiser [redacted] son projet dans l'attente d'un [redacted] gouvernemental.

Sur ce sujet, le ministère [redacted] défense [redacted] prévoit [redacted] de prendre d'initiative dans un sens ou dans l'autre avant 1995. En effet, une double question se pose quant à l'avenir de la [redacted] faut-il – et si oui, comment – remplacer les missiles S.3D du plateau d'Albion en 2005 et [redacted] missiles nucléaires air-sol à moyenne portée (ASMP) [redacted] avions Mirage-IV, *Mirage-2000N* [redacted] *Super-Etendard* à partir [redacted] l'an 2007? A côté [redacted] sous-marins, faut-il continuer [redacted] *déployer une panoplie de missiles* [redacted] sol-sol, ou [redacted] conviendrait-il [redacted] de [redacted] de maintenir ce qu'on appelle une «composante pilotée», [redacted] savoir [redacted] Rafale qui auront pris entre-temps la [redacted] qui seront [redacted] d'un [redacted] aéroporté nouveau (l'ASLP, [redacted] à lon[redacted] portée) conçu, si possible, [redacted] coopération avec [redacted] Britanniques [redacted] symboliser une dissuasion [redacted] l'échelle européenne?

[redacted] la [redacted] un armement moderne [redacted] une dizaine [redacted] d'étude [redacted] développement [redacted] d'en arriver [redacted] *sa mise en service*, la réponse [redacted] double interrogation devra [redacted] fournie par la France à mi-parcours [redacted]

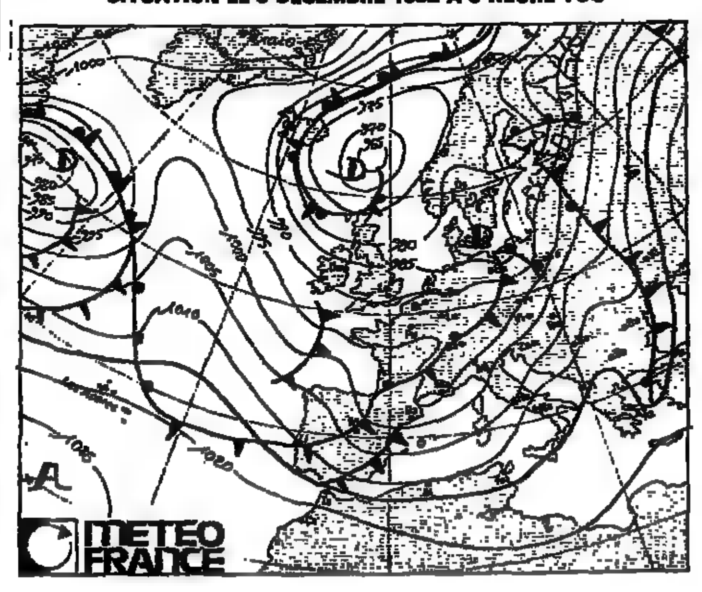
JACQUES ISNARD

□ **FOOTBALL : championnat de France.** – Paris-SG a rejoint [redacted] en tête du championnat à l'issue de la *dix-septième journée, disputée jeudi* [redacted] et vendredi 4 décembre. La rencontre Lille-Marseille a été reportée pour cause de terrain impraticable. [redacted] résultats des autres rencontres sont les suivants : *Lyon et Auxerre, 1-1; *Caen et Saint-Etienne, 0-0; *Valenciennes et Nantes, 1-1; *Paris-SG b. Bordeaux, 5-0; Monaco b. *Toulouse, 2-0; Lens b. *Metz, 2-1; *Toulon b. Nîmes, 1-0; *Strasbourg b. Sochaux, 6-1; *Montpellier b. Le Havre, 2-0.

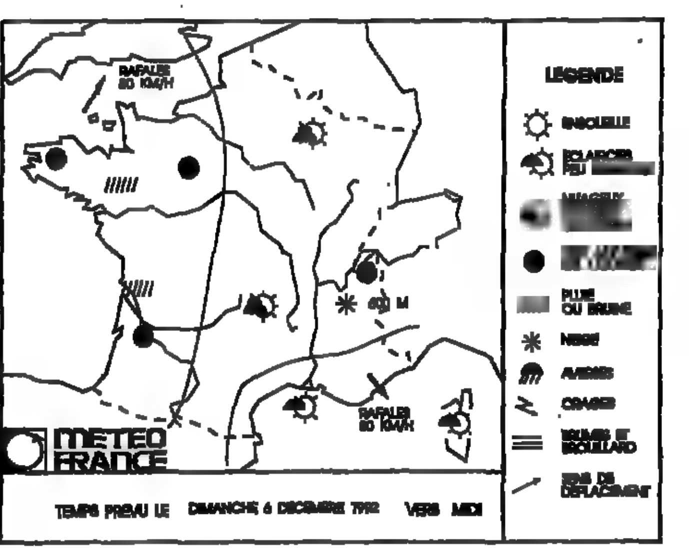
Classement. – 1. Paris-SG et Nantes, [redacted] pts; 3. Monaco, 23; 4. Auxerre, 22; 5. [redacted] 21; [redacted] Bordeaux, 20; 7. Strasbourg, 19; 8. Saint-Etienne [redacted] Montpellier, 18; 10. Sochaux, 17; 11. Lyon, 16; 12. Caen [redacted] Le Havre, 15; 14. Metz, 14; 15. Toulouse et Lens, 13; 17. Valenciennes et Nîmes, 12; 19. Toulon et Lille, 11.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 6 DÉCEMBRE 1992



Dimanche : [redacted] nouvelle [redacted] tion traverse [redacted] pays. – Dès [redacted] *il pleuvra sur la Bretagne, le Cotentin,* les Pays de la Loire, Poitou-Charentes et l'Aquitaine, avec parfois des phénomènes [redacted] verglas. Sur les autres *régions, les nuages seront* [redacted] surtout sur les massifs de l'Est, où ils pourront donner de la neige au-dessus [redacted] 600 [redacted]

L'après-midi, la pluie progressera vers [redacted] et gagnera en soirée une grande partie du pays. La pluie sera modérée à assez forte et accompagnée d'[redacted] vent de sud-ouest qui atteindr[redacted] 60 à 70 [redacted] sur la [redacted] nord.

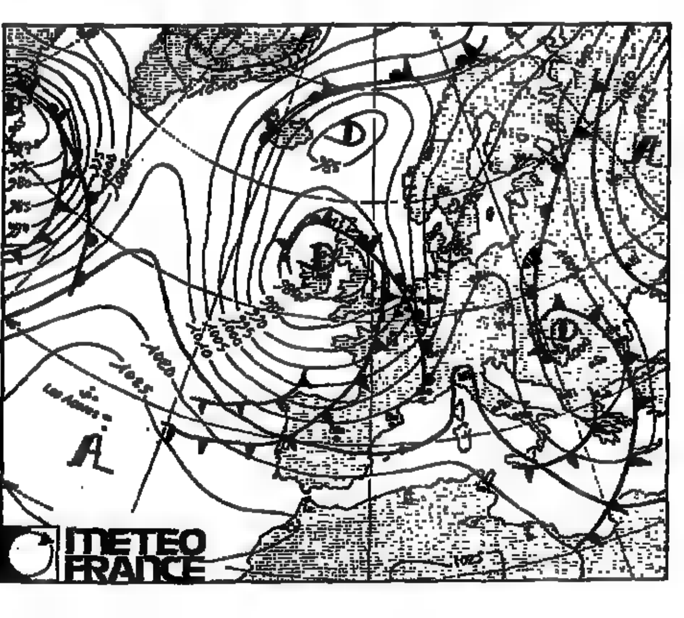
Seules [redacted]-Comté et Rhône-Alpes [redacted] encore épargnées par la pluie.

Sur le littoral méditerranéen, le ciel se voilera, tandis [redacted] tramontane faibliront.

Les températures [redacted] seront fraîches entre 0 et – 2 degrés sur une grande partie du pays, 2 à 5 degrés sur les côtes atlantiques, 1 à 4 degrés dans le Sud-Ouest et 4 à 8 degrés près [redacted] la [redacted]

L'après-midi, le thermomètre atteindra 4 à 7 degrés sur l'est du [redacted] 5 à [redacted] degré[redacted] centre, 10 [redacted] 15 degrés sur [redacted] rég[redacted] atlantiques et méditerranéennes.

PRÉVISIONS POUR LE 7 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima [redacted] temps observé [redacted]
Valeurs extrêmes relevées entre le 04-12-1992 [redacted] heures TUC et le 05-12-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	17	15	C
BIARRITZ	18	7	C
BORDEAUX	13	7	N
BOURGES	12	1	P
BREST	9	3	A
CAEN	7	3	C
CHERBOURG	7	0	A
CLERMONT-FER	14	1	B
DIJON	10	3	C
GRENOBLE	15	6	C
LILLE	5	1	D
LIMOGES	9	4	P
LYON	13	5	C
MARSEILLE	16	11	[redacted]
NANCY	[redacted]	4	N
NANTES	[redacted]	3	B
NICE	[redacted]	9	C
PARIS-MONTS	10	1	B
PAU	18	5	P
PERPIGNAN	13	8	C
POINTE-A-PITRE	31	23	D
RENNES	9	9	B
ST-ETIENNE	13	4	C
STRASBOURG	12	3	C
TOULOUSE	13	7	P
TOURS	13	1	B
ÉTRANGER			
ALGER	21	16	D
AMSTERDAM	6	2	N
ATHÈNES	17	[redacted]	C
BANGKOK	32	[redacted]	D
BARCELONE	[redacted]	12	D
BELGRADE	13	6	D
BERLIN	7	2	C
BRUXELLES	[redacted]	1	D
LE [redacted]	[redacted]	10	D
COPENHAGUE	6	0	N
DAKAR	[redacted]	21	D
DELHI	[redacted]	–	D
GENÈVE	9	4	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	12	11	N
JÉRUSALEM	10	8	[redacted]
LISBONNE	[redacted]	12	N
LONDRES	6	– 1	D
LOS ANGELES	[redacted]	11	D
LUXEMBOURG	4	0	C
MADRID	13	7	N
MARRAKECH	22	11	B
MEXICO	23	9	D
MILAN	11	6	P
MONTRÉAL	– [redacted]	– 7	C
MOSCOU	[redacted]	0	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	8	1	P
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	[redacted]	16	D
PÉKIN	[redacted]	– 1	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	17	P
SÉVILLE	[redacted]	15	N
[redacted]	[redacted]	23	C
STOCKHOLM	[redacted]	0	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	14	7	D
TUNIS	22	12	D
VARSOVIE	7	3	N
VENISE	12	9	P
VIENNE	10	4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en [redacted]é ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Après-midi d'un prince : [illegible] h. L'amour est aveugle : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour [illegible] : 17 h [illegible] 20 h 45, dim. 15 h [illegible]
ARTISTIC-ATHÉVAINS [illegible] Surprises de l'amour : [illegible] h et 20 h 30, dim. 16 h.
ATELIER (46-06-49-24). Le Jugement dernier : 15 h 30 et 20 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. L'Inquiétude : 20 h 30, dim. 16 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Cinq essais d'attraction : 19 h, dim. [illegible] h 30. [illegible] et disgracié : 21 h, dim. 17 h 30.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). [illegible]como : 19 h 30. Veillée funèbre : [illegible] h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). [illegible] Deux!! Maux... : [illegible] h, dim. 17 h. Le Cabaret de la grand-peur : 20 h 30, dim. 16 h [illegible]
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Nuits de la colère : 20 h 15. Marcel et Roger : 22 h.Dim. [illegible] Champêtres [illegible] joie : [illegible] 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). [illegible] : [illegible] h et 21 h, dim. [illegible] h 30.
BOUFFONS-THÉATRE [illegible] XIXE (42-38-35-53). Apprendre à rire sans pleurer : 19 h. Escurial : 19 h. La Veuve espagnole : 21 h.
CAFÉ DE LA DANSE (40-26-28-56). Don Juan d'origine : 20 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Qui vous savez : 22 h.
CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Vous [illegible] dit [illegible] : [illegible] h 30, dim. [illegible] h.
CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). L'Abuseur [illegible] : 20 h 30.Dim. La Vida [illegible] gnol) : 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61).Dim. Mar[illegible] et le Président : 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). [illegible] h 30, dim. 13 h.Dim. Les Choéphores : 13 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE [illegible] TEMPÊTE (43-28-36-36). [illegible] peur et misère du IIIe [illegible] : 20 h 30, dim. 16 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE [illegible] Etats [illegible] Et ta [illegible] : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). [illegible] attendant Godot (en tchèque) : 20 h 30. [illegible] Memories [illegible] de San Martin : 18 h 30.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Pré[illegible] - Introspection : 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du [illegible]rd : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE (45-88-61-54). Appartement [illegible]noin ; De plein fouet : 17 h et 21 h. [illegible] Venin des histoires : 20 h 45, [illegible] 16 h 45. Le Pleure-misère : 20 h 45, dim. 16 h 45.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Dim. W comme Gombrowicz : 17 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h, dim. 15 [illegible]
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 2[illegible] h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). [illegible]taire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
CONFLUENCES (40-24-07-49). Poucette : 19 h.
DAUNOU (42-61-69-14). [illegible] l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
[illegible] (TLD) (42-38-00-02). [illegible] Critorium : 19 h 15, dim. 17 h 30. Qui est le véritable inspecteur Hound : 20 h 45, dim. 15 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma [illegible] : 21 h, dim. 15 h [illegible]
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Avatar : 20 h 30, dim. 16 h.
DUNOIS (45-84-72-00). Passionné(e) [illegible] itinérant(e) (en [illegible] : [illegible] h [illegible]
[illegible] (42-49-60-27). [illegible] Amédée : [illegible] h [illegible] 21 h.
ESPACE [illegible]. Au bal à Boulingrin : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Les [illegible] sable : [illegible] h 30.
ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'Ile des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16 h.
ESPACE PROCRÉART (42-52-81-16). Dieu aboie-t-il ? : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Nagasaki : 15 h. [illegible] l. [illegible] fera-t-il jour? : 20 h 30, dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : 20 h 30, dim. 15 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : 17 h 30.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : 18 h et 20 h 15. Une fille entre [illegible] : 22 h.
GRANDE HALLE DE [illegible] VILLETTE (40-03-39-03). Les Pieds dans l'eau : 17 h et 21 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 19 h. Le Pointeur : 20 h 30. Le [illegible] amer du belouga : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 17 h et 20 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole [illegible] femmes : 21 h, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lautrec sur la Butte : 21 h 30.
[illegible] BRUYÈRE (48-74-76-99). [illegible] tout : 21 h, [illegible] 16 h.
LA CIGALE (42-33-43-00). Pierre Palmade : [illegible] h 30.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Carmen Paradise : 21 h.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Quatuor à gages : 20 h 30.
LE TRIANON (42-09-93-44). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : 14 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Ecole des dictateurs : 20 h. Douce : 21 h 30. Théâtre rouge. Voici le temps des assassins : 18 h 30. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Tout va bien, je vais bien ! : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Edwidge Feuillère en scène : 21 h, dim. 15 h 30.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM [illegible] HALLES) (42-36-27-53). L'Enchanteur pourrissant : 20 h 30, dim. 16 h.
MARAIS (42-78-03-53). [illegible] femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). [illegible]clos : 16 h. [illegible] Mobil Home : 19 h 30. Savage Love (anglais-français) : 21 h 15.
MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h [illegible]
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : [illegible] h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Chantal [illegible] : 21 h, [illegible] 16 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce [illegible] : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 15 h et 20 h 30.
MONTP[illegible] (43-22-77-74). Mor[illegible] : [illegible] et 21 h 15, dim. 15 h [illegible]
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). [illegible] : [illegible] h, [illegible] 15 h 30.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). Les Rivaux d'eux-mêmes ; Proverbes : 20 h 30, dim. [illegible]
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). [illegible] : [illegible] h et [illegible] h, dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). [illegible] Dimanches de M. Riley : 20 h 45, dim. 15 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). [illegible] Cadeau [illegible] Noël : 14 h [illegible] Bedos et Muriel Robin : 20 h 30.
PALAIS [illegible] (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). [illegible] vous qui voyez ! : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETITE SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as [illegible] : 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : [illegible] h, dim. 15 h.
[illegible] DE LA VILLETTE (SOUS CHAPITEAU) (42-45-03-81). [illegible] Night's Dream (en anglais) : [illegible] h 30, dim. 17 h.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Le Banc : 20 h.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Bernard est mort : 21 h, dim. 17 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Patrick Bosso : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. La Peau trop fine : 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). [illegible] : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Trekking : 20 h 30, dim. 17 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Nous les Européens : 20 h 30, dim. 14 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Elle et Dieudonné : 22 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Vu du pont : 16 h 30 et 20 h 30, [illegible] 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). [illegible] Klebs et Rosalie : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Lila : [illegible] h [illegible]
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02). [illegible] est [illegible] reux : 20 h 15. Brigitte Lahaie : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Les Poupées : [illegible]0 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30.
THÉATRE JACQUES-COURIVAUD (45-41-10-08). [illegible] tension : 20 h [illegible] dim. 19 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. [illegible]cité ou le Merveilleux Théâtre d'art et de [illegible] Groningue : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE [illegible] Les Zappeurs : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Le Vagabond de Whitechapel : [illegible] h 30, dim. 15 h. Didier Follenfant : 22 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Mystification ou les Catins de M. Diderot : 20 h 30, dim. 15 h. [illegible] Jean [illegible] Les Rustres : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). [illegible] : 15 h 30 [illegible] 20 h [illegible]
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Le [illegible] : 15 h et 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). La Servante de l'amour ; le Grand Voyage : 18 h 45. Le Baiser de la veuve : 20 h 30. Dis-moi que tu m'aimes : 22 h. Salle II. Roro er Saoz : 22 h.
THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Conversation sur la montagne : 16 h et 21 h.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). [illegible] : 20 h 30, dim. 18 h.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). [illegible] Marquis! : 19 h, dim. 15 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). [illegible], dimanche et lundi : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le marchand de [illegible] passé : 20 h 45, dim. 15 h.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Les Oiseaux : 20 h 30.
THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Le Jeu de l'amour et du hasard : 15 h et 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Le Voyage de [illegible] : [illegible] h. Voyage au centre de la Terre : 20 h [illegible]
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES [illegible] Hocine Slimane : 20 h [illegible]
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). [illegible] : 19 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé [illegible] menthe ou [illegible] citron ? : 17 h 30 et [illegible] 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). L'Ecole des [illegible] ; [illegible] de bonne foi : 20 h 30, dim. 16 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Nouk : 10 h et 16 h.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Iphigénie : 20 h 30.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DE L'ECOLE CENTRALE) [illegible] Misanthrope : 20 h 30, dim. [illegible] h 30.
CHATILLON (THÉATRE) (46-57[illegible]-11). La Foi, l'amour, l'espérance : 20 h 45.
CHELLES (THÉATRE) (60-08-55-00). Pleins Feux : [illegible] h, dim. 15 h 30.
CLAMART (THÉATRE DES ROCHERS) (Libr- Millet). [illegible] Dix Petits Nègres : 21 h, dim. 15 h.
CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). Personne ne bouge... Police! : 20 h 45.
COLOMBES (THÉATRE DU PEUPLIER NOIR) (47-75-94-90). [illegible] Banc : [illegible] h 30, dim. 15 h 15.
COMBS-LA-VILLE (LE THÉATRE, L'ARÈNE) (64-88-69-11). Mademoiselle Else : 20 h 45.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Le Système Ribadier : 20 h [illegible] h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). [illegible] : 20 h, dim. [illegible]
ÉLANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). [illegible] un [illegible] poète : 20 h 30.
ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Coucal le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 30.
ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Les Habits [illegible] l'empereur : 18 h 30, dim. 16 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Les Acteurs de bonne foi ; la Dispute : 20 h [illegible]Dim. L'Impromptu [illegible] Versailles ; les Précieuses ridicules : 17 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Le Grand Nénuphar d'Amazonie : 20 h [illegible], dim. 17 h.
MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). Madame Marguerite : 21 h, dim. [illegible] h 30.
NANTERRE (ESPACE CHORUS) (42-38-38-52). [illegible] : 14 h [illegible] et 17 h 30, dim. 10 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). La Double [illegible] : 20 h 30.
ORLY (SALLE [illegible]) (48-92-39-29). Grugru ou Quand le théâtre [illegible] le cinéma : 21 h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Exécuteur 14 : 20 h 45. Grande salle. La Dispute : 20 h 45, dim. 17 h.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). La Carpe [illegible] duc [illegible] Brienne : 20 h 45.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). [illegible] cœur : 15 h.
SARTROUVILLE (THÉATRE) (39-14-23-77). [illegible] : 19 h. Le Marin perdu en mer : 21 h, dim. 16 h.
SÈVRES (SEL DE SÈVRES) (45-34-28-28). Le Tartuffe : 20 h 45.
TREMBLAY-EN-FRANCE (CENTRE CULTUREL ARAGON) (49-63-70-50). Bufaplanètes : 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). Dim. Un misanthrope : 18 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Du burlesque à la comédie américaine : Charlot danseur (1914), Lui professeur de danse (1914), That's Little Band of Gold (1915), Charlot accessoiriste (191[illegible]), The Show (1922), Frigo Frigoli (1921), 18 h 30 ; les Girls (1957, v.o. s.t.f.), de George Cukor, 21 h.

DIMANCHE

Du burlesque à la comédie américaine : Charlot entre le bar et l'amour (1914), de Charlie Chaplin, Charlot peintre (1914), de Charlie Chaplin, Charlot et Fatty en bombe, de Charles Chaplin, Love in Armor (1915), Fatty à la fête (1917), Pour épouser Dolly (1919), 18 h 30 ; Embrasse-moi, idiot (1964, v.o. s.t.f.), de Billy Wilder, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Indépendants américains : Babel : lettre à mes amis restés en Belgique (1983-1990), de Boris Lehman, 14 h ; Desperate (1991, v.o. en présence du réalisateur), de Rico Martinez, 21 h 30.

DIMANCHE

Indépendants américains : Portrait du peintre dans son atelier (1985), de Boris Lehman, Muet comme une carpe (1987), de Boris Lehman, l'Homme de terre (1989), de Boris Lehman, 16 h 30 ; A la recherche du lieu de ma naissance (1990), de Boris Lehman, 18 h 30 ; The Living End (1992, v.o. projection sous réserve), de Gregg Araki, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma mexicain : El (1952, [illegible] s.t.f.), de Luis Bunuel, 14 h 30 ; Cadena Perpetua (1978, v.o. s.t.f.), d'Arturo Ripstein, 17 h 30 ; Intimidades en un cuarto de bano (1989, v.o. s.t.f.), de Jaime Humberto Hermosillo, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma mexicain : Mecanica nacional (1971, v.o. s.t.f.), de Luis Alcoriza, 14 h 30 ; Espaldas mojadas (1953, v.o. s.t.f.), d'Alejandro Galindo, 17 h 30 ; Latino Bar (1991, v.o. s.t.f.), de Paul Leduc, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

I love Paris, Paris vu par les Américains : Café de la Paix ; la Grande Farandole (1939, v.o.) de H. C. Potter, 14 h 30 ; Cabarets : Universal Newsreel (1930-1932, v.o. mars 1935), Victor Victoria (1982, v.o.) de Blake Edwards, 16 h 30 ; Paris monstrueux : Spot King Kong (1974), le Fantôme de la rue Morgue (1954) de Roy del Ruth, 18 h 30 ; Cafés : Universal Newsreel (1930-1932, v.o. novembre 1931), Irma la Douce (1963, v.o.) de Billy Wilder, 20 h 30.

DIMANCHE

I [illegible] Paris, Paris vu par les Américains : [illegible] Epoque : l'Exposition de 1900 [illegible] Paris (1900), Assassinats en tous genres (1968, v.o.) de Basil Dearden, 14 h 30 ; Occupation de Paris : [illegible] Newsreel (1930-1932, [illegible] juin 1940), Arise my Love (1940, v.o.) de Mitchell Leisen, 16 h 30 ; Révolution française : Universal Newsreel (1930-1932), Commencez [illegible] Révolution sans nous (1970, v.o.) de Bud Yorkin, 18 h 30 ; Guerre froide : Universal Newsreel (1930-1932, v.o. decembre 1957), l'Etau (1969, v.o.) d'Alfred Hitchcock, 20 h 30.

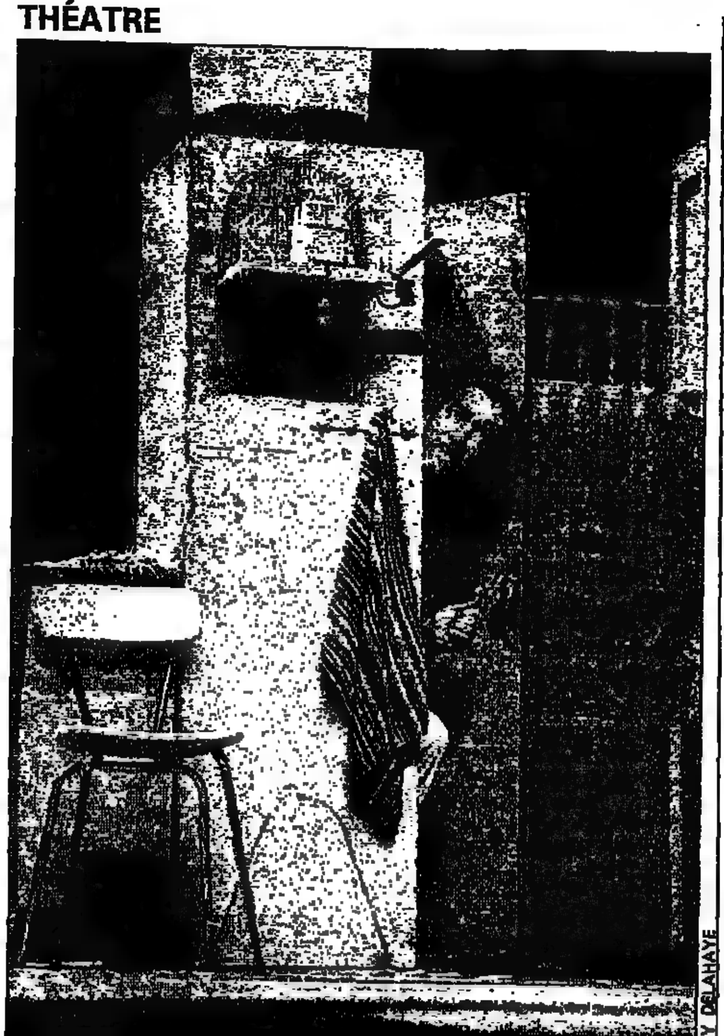
LES EXCLUSIVITÉS

L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, [illegible] (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; [illegible] Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; [illegible] Wepler, 18e (45-22-47-94).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LES AMIES DE MA FEMME (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, [illegible] (47-42-56-31, 36-65-70-18).
ANTIGONE (Fr.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : [illegible] Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
AU NOM DU PÈRE ET DU FILS (Fr.) : Images d'ailleurs, [illegible] (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, [illegible]) ; v.f. : [illegible]
BEAU FIXE [illegible] : [illegible] 1er (40-26-12-12) ; [illegible] Opéra, [illegible] (47-42-60-33) ; Gaumont [illegible] 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Am[illegible] 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; [illegible] Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; [illegible] Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; [illegible] Wepler II, 18e (45-22-47-94).
BEETHOVEN (A., v.f.) : Cinoches, [illegible] (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; [illegible] Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : [illegible] Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; [illegible] 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; [illegible] Triomphe, [illegible] (45-74-93-50, [illegible]).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle [illegible] Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : [illegible] 2e (42[illegible] 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; [illegible] Grand [illegible] Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, [illegible] (45-22-47-94) ; Le Ga[illegible] (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LES BLANCS NE SAVENT [illegible] SAUTER (A., v.o.) : [illegible] Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
BOB ROBERTS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e [illegible].
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC [illegible] (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; [illegible] Biarritz, [illegible] (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
CERRO TORRE (Fr.-All.-Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.). Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
CITY OF HOPE (v.o.). [illegible] Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CŒUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; [illegible] Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e [illegible]56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, [illegible] (45-61-94-95, 36-65-70-45).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, [illegible] (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, [illegible]0-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; v.f. : [illegible] Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23).
DJEMBEFOLA (Fr.-guinéen) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).
EDWARD II (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Latina, [illegible]3-47-86) ; Les Montparnos, 14e [illegible]0-42).
ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET LA VIE CONTINUE (Iranien, v.o.) : Utopia, 5e [illegible]
LA FILLE DE L'AIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont [illegible]gnan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins [illegible] Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e [illegible]4) ; Le Gambetta, [illegible] (46-36-10-96, 36-65-71-44).
HOOK (A., v.f.) : [illegible], 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-[illegible]5) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Grand Pavois, [illegible] (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
IN THE SOUP (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
INCIDENT A [illegible] (A., v.o.) : [illegible] Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
L'INCONNU DANS LA MAISON (Fr.) : Gaumont Am[illegible]sade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Miramar, 14e [illegible]70-39).
INDOCHINE (Fr.) : [illegible] Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
J.F. PARTAGERAIT APPARTEMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
JEUX DE GUERRE (A., v.o.) : Forum [illegible] Express, 1er (42-33-42-26, [illegible]-67) ; UGC Odéon, [illegible] (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, [illegible] (43-59-92-82) ; [illegible] Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; [illegible] Opéra, [illegible] 7-42-56-31, 36-65-70-18) ; Mistral, 14e (36-65-[illegible]0-41) ; Montpar[illegible] 14e (43-20-12-06).
LE JOUR [illegible] L'ÉCLIPSE (Sov., v.o.) : Espace [illegible] 5e [illegible]-20-49).
L 627 (Fr.) : [illegible] Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Publicis Saint-Germain, [illegible] (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné [illegible] (42-71-52-36) ; [illegible] 5e (43-26-19-09).
LÉOLO (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LUNA [illegible] v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LUNES DE FIEL (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82).
[illegible] (A., v.o.) ; 14 [illegible]et Odéon, 6e (43-25-59-83) ; [illegible] Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; [illegible] Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA MAIN [illegible] LE BERCEAU (A., v.o.) : [illegible] V, [illegible] (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; [illegible] Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES MAMIES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MAX [illegible] JÉRÉMIE (Fr.) : UGC Danton, [illegible] (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Montpa[illegible] 14e (36-65-70-42).
LES MEILLEURES INTENTIONS [illegible], v.o.) : Gaumont [illegible] Halles, 1er (40-26-12-12) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, [illegible]04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE MIRAGE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
MORTELLE JEUNESSE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LA NUIT DU DÉFI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : [illegible] 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; [illegible] Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Pathé Clichy, [illegible] (45-22-47-94).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, [illegible] (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; [illegible] 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé [illegible] 18e (45-22-47-94) ; Le Gam[illegible] (46-36-10-96, 36-65-71-44).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Gaumont Opéra, [illegible]-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont [illegible] 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont [illegible]lins (ex Fauvette), [illegible] (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, [illegible] (45-22-47-94) ; Le Gam[illegible] (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e [illegible]
PORTES [illegible] (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; [illegible] Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : [illegible] Bois, 5e (43-37-57-47).
RIENS DU TOUT (Fr.) : [illegible] Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
SABLES MORTELS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, [illegible] (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; [illegible] Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; [illegible] 14e (36-65-70-39).
SCANDALE [illegible] (It., v.o.) : [illegible] Logos II, [illegible] (43-54-42-34).
LE SILENCE DES AGNEAUX (A., v.o.) : [illegible] Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (4[illegible]3-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, [illegible]-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-3[illegible]1-68).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; [illegible] Lincoln, [illegible] (43-59-36-14) ; La [illegible] 11e (43-07-48-60).
SISTER ACT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, [illegible] (47-42-72-52) ; UGC Odéon, [illegible] (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e [illegible]-16-16, 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : [illegible] 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; [illegible] Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; [illegible] Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, [illegible] (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e [illegible] 36-65-71-44).
SPETTERS (Hol., v.o.) : Accatone, [illegible]
SUR LA TERRE [illegible] AU CIEL (Bel.-Esp.-Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE COMPANY OF STRANGERS (Can., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
THE LONG DAY CLOSES [illegible], v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
THE PLAYER (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; [illegible] Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TONG TA[illegible] Luxembourg, 6e (46-33-97-77, [illegible]
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UN [illegible] EN HIVER (Fr.) : Impérial, [illegible] (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e [illegible] 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, [illegible] (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; [illegible] Pavois, 1[illegible] (45-54-46-85).
UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
UNE ÉQUIPE HORS DU COMMUN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; [illegible] V, 8e (45-62-41-46, [illegible]) ; v.f. : UGC Montparnasse, [illegible] (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, [illegible] 36-65-70-18).
UNE VIE INDÉPENDANTE (Fr.-russe, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VALSE D'AMOUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : [illegible] André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).



CULTURE

THÉATRE



GUY DELAHAYE

Une vie de chien même quand il ne pleut pas

Au pays pauvre

Le dernier épisode de la vie Deschamps

LES PIEDS DANS L'EAU

à [redacted] Grande Halle de la Villette

La guerre n'en finit pas au-delà de la frontière de plus en plus visible, qui sépare, à quelques incursions violentes près, le monde des riches de celui des pauvres. Au pays pauvre, on boit le rouge non pas au verre mais au cubitainer, on se répare les dents au plâtre et à la truelle, on tue les animaux à main nue, on échafaude les plus improbables barrières pour défendre son enclos de misère... et on parle. Du moins, on dit des mots, mille fois les mêmes, vides de sens sinon qu'ils *témoignent*, paradoxalement, [redacted] l'aphasie [redacted] ceux [redacted] les prononcent.

Ceux-là [redacted] six, plus un accordéoniste. Deux femmes, cinq hommes. Ils vivent [redacted] quelques centimètres carrés qu'ils ont aménagés avec des matériaux de récupération, ces *riens* rejetés *par la ville* qu'on sent proche et pourtant hors [redacted] (1). [redacted] lien [redacted] c'est la télévision, dont ils singent les émissions de variétés et les jeux imbéciles. Une vie de chien, même *quand il ne pleut pas. Et Dieu* sait qu'il pleut, au pays pauvre. Au pays pauvre, on vit les pieds dans l'eau et le cœur en jachère. Là-bas, si loin. Chez Jérôme Deschamps, chez Macha Makeïeff, au milieu d'une poignée d'acteurs SDF et de leur camelotte tonitruante. A hurler de rire. A hurler. Si près de nous. Là.

OLIVIER SCHMITT

(1) Sous la [redacted] Makeïeff a réalisé une exposition qu'un acteur fait visiter au public [redacted] partir de 20 h 15, [redacted] le Grand Ordinaire et le [redacted] Ménager. *On y trouve,* [redacted] d'un océan de bouteilles, tous les personnages, les costumes, les accessoires, réels ou rassemblés pour l'occasion, qui ont fait la réputation, le charme, l'incroyable force des spectacles de la troupe.

▶ Du mardi au samedi [redacted] 21 heures. Matinées samedi et dimanche [redacted] 17 [redacted] *Tél.* : 43-03-39-03. Jusqu'au 3 janvier.

MUSIQUES

Transmusicales : la fête est dans les marges

Autour du rock, le festival breton réussit à concilier succès populaire et exigence artistique

RENNES

de notre envoyé spécial

L'édition [redacted] Transmusicales [redacted] permis, comme chaque année [redacted] Rennes en décembre, de découvrir, de voyager, [redacted] défricher. Depuis 1978, le [redacted] a pour [redacted] première de mettre [redacted] jour [redacted] novatrices du rock. [redacted] année, le [redacted] américain avec Sonic Youth, Sugar [redacted] plusieurs groupes prometteurs, qui joua[redacted] vendredi soir.

Mais il y a longtemps que les programmateurs des Transmusicales, Hervé Bordier [redacted] Jean-Louis Brossard, [redacted] compris [redacted] le rock n'avait pas [redacted] monopole de l'avant-garde. Ils [redacted] (et trouvent) [redacted] côté du rap (DC Basehead, Me Phi [redacted] aussi [redacted] musiques extra-européennes (avec l'Egyptien Ali Hassan Kuban), [redacted] – pour la première fois [redacted] – des traditions locales (le chanteur [redacted] Denez Prigent).

Un rassemblement [redacted] musiques planétaires

Enfin, les groupes français viennent chercher [redacted] Rennes une consécration nationale, un contrat discographique, se prod[redacted] les professionnels [redacted] de Paris. Cette année la programmation française reflétait la stagflation qui frappe le rock : de plus en plus de groupes, de plus [redacted] plus d'épigones, qui [redacted] à se frayer une voie entre l'appropriation du musette [redacted] la manière des Négresses Vertes [redacted] *les influences anglo-*[redacted] toujours [redacted] à digérer.

En cette période difficile pour les festivals de rock (la plupart des grandes manifestations européennes de l'été dernier ont [redacted] leur [redacted] chuter), les Transmusicales [redacted] santé hivernale : le chiffre [redacted] 21 [redacted] spectateurs payants, record [redacted]tré en 1991, devrait être [redacted]

Pourtant, la plupart des groupes ne se [redacted] jamais produits en France, certains (les Japonais de Vibrastone, [redacted] Mexicains de [redacted] Tacuba) n'ont jamais joué [redacted] Europe. Imposant une [redacted] d'exclusivité draconienne aux [redacted] qui viennent à Rennes (cette année, [redacted] Sonic Youth y a échappé), Hervé Bordier [redacted] Jean-Louis Brossard sont sûrs de réaliser [redacted] programmation originale. L'expérience prouve [redacted] souvent [redacted] revoir les artistes découverts aux Transmusicales, [redacted] Lenny [redacted] à Nirvana, [redacted] ne parler que [redacted] éditions.

La [redacted] de mercredi donnait une idée assez juste de la manière dont les Transmusicales s'aventurent [redacted] de leur domaine d'élection, le rock. Six groupes ou artistes se sont [redacted] : Les Pires, [redacted] qui [redacted] une espèce de folklore slave [redacted] synthèse (les grands airs de la [redacted] syldave, en quelque sorte) sur [redacted] instruments acoustiques ; Cafe Tacuba, *quatuor mexicain* [redacted] *pop* occidentale, colorée d'échos [redacted] mariachis ; [redacted] Prigent, chanteur traditionnel breton qui se produit *a capella* ; *The Pale, trio irlandais* de pop mélodieuse et dansante ; Me [redacted] Me, [redacted] américain de la nouvelle école (celle qui emploie de vrais [redacted] musique) ; [redacted] Hassan Kuban, sexagénaire nubien qui anime des [redacted] dans son pays [redacted] son d'un orches[redacted] percussions ; [redacted] enfin Vibrastone, [redacted] fusion funk-rock-rap venu [redacted] Tokyo.

Les Transmusicales aiment à organiser ce genre de concours de [redacted] planétaire, faisant venir [redacted] musiques [redacted] quatre continents (manquait l'Océanie) pour qu'elles soient jugées à l'aune du rock, référence de la majorité du public ren[redacted] Finalement, le rock ne doit pas être une si mauvaise école : Denez Prigent [redacted] triomphé en chantant [redacted] plaintes d'une tristesse noire ; Ali Hassan [redacted] a fait [redacted] plus endurants (il [redacted] monté [redacted] scène [redacted] deux heures du matin) au [redacted] d'une *section de cuivres* approximative [redacted] percussions impeccables.

Les perdants (Ca[redacted] Tacuba, mollasson et limité ; The Pale, un peu perdu dans cette [redacted] qui [redacted] plus de huit heures) [redacted] repartis avec des appl[redacted]ts polis. On voit bien les [redacted] ce genre de programmation : les Transmusi[redacted] ne [redacted] musiques [redacted] leur *proximité* [redacted] avec le rock, ces rencontres sont [redacted] et ne permettent que d'effleurer les musiques présentées puisque le [redacted]tival s'est toujours méfié [redacted] pro[redacted] thématiques.

Au milieu [redacted] ballade transcontinentale [redacted] l'un [redacted] que [redacted] Transmusi[redacted] subir [redacted] grands espoirs de l'année. Me Phi Me, rapper juvénile, entouré d'un groupe baptisé The Misfits of Hip Hop (les inadaptés du hip hop) [redacted] récemment publié un album très remarqué pour [redacted] audaces stylistiques (utili[redacted] guitares acoustiques, [redacted] pour [redacted] refrains). Certains (en général [redacted] qui n'ont jamais pu [redacted] faire [redacted] brutalité [redacted] rap) y [redacted] vu le [redacted] domes[redacted] du hip hop. [redacted] puristes un [redacted]

En fait, Me Phi Me appartient [redacted] longue lignée de [redacted] afro-américains qui, [redacted] King Cole [redacted] Lionel Richie, se sont rap*prochés* [redacted] *plus* [redacted] bonheur de la pop blanche. Le fait qu'il utilise en partie [redacted] vocabulaire [redacted] n'en fait pas pour [redacted] un *rapper. Bien* [redacted]*ré par un groupe* sophistiqué, Me Phi Me a agacé les puristes [redacted] les [redacted]

Vendredi soir, [redacted] groupes [redacted] plus [redacted] du programme rock, Magnapop [redacted] Pavement, ont flirté avec les structures [redacted] chansons assez classiques, plutôt pop pour [redacted] premiers, [redacted] influencées par le Velvet Underground pour [redacted] seconds, tout en se souciant *comme d'une guigne de la justesse*, [redacted] l'ensemble, de la précision. Un [redacted] pris qui relève sûrement plus de la nécessité [redacted] du choix, mais [redacted] grandes réserves d'indulgence.

Sugar, le [redacted] du guitariste, [redacted] et auteur Bob [redacted] (fondateur de Husker Du, l'un des grands ancêtres de la vague américaine d'aujourd'hui) [redacted] prouvé que [redacted] pouvait garder toutes ses vertus corrosives en [redacted] helvétique. Les mélodies des [redacted] de Sugar cachent leur délicatesse [redacted] mur [redacted] construit au fil [redacted] plomb, appuyé sur une rythmique [redacted] puissante. [redacted] aucun souci [redacted] communion [redacted] les jeunes [redacted] sauteurs des premiers rangs, les [redacted] musiciens enchaînent les titres avec la brutalité d'un bulldozer, infligeant leur [redacted] parfait jusqu'à laisser ébahis [redacted] *plus* [redacted] danseurs.

Pendant que Sonic Youth concluait la soirée rock, les [redacted]tés rap commençaient [redacted] la salle *de la cité avec DC Basehead*, [redacted] produisait, [redacted] Phi Me, [redacted] un [redacted]

Suivaient les Disposable [redacted] of Hiphoprisy, rappers de [redacted] qui ont gardé de leur passé (deux d'entre eux jouaient avec les Beatnigs, groupe de rock industriel [redacted] Côte Ouest) quelques instru[redacted] (un fer [redacted] souder, [redacted] plaques de tôle) et une rigueur intellectuelle qui poussait leur disque [redacted] la raideur, [redacted] un [redacted] puissant.

Chroniqueurs [redacted] grands maux *américains, les Heroes* [redacted] *une* introduction [redacted] Last [redacted] Jalal [redacted] Suleiman El Hadi, poètes [redacted] rue, [redacted] dit (chanté, scandé, joué...) quelques textes pour la plupart vieux [redacted] vingt ans, toujours aussi près [redacted] vérité. Qu'ils disent le jazz, la colonisation, les lynchages ou le [redacted] de la nature, ils le font avec [redacted]gance, donc [redacted] économie [redacted] moyens, dont la plupart [redacted] rappers ne font [redacted] rêver.

Avant même que les Transmusi[redacted] ne se terminent sur la [redacted] *organisée samedi soir, on* [redacted] le [redacted] dances, de rapprochements [redacted] permet tout festival réussi. De rap[redacted] en [redacted] traditionnel, [redacted] de bal [redacted] groupe de rock-musette, [redacted] mesure mieux ce qui [redacted] exister la musique aujourd'hui, ce qui [redacted] fait avancer.

THOMAS SOTINEL

Concerto pour faune tropicale et guitare

Dixième édition du Carrefour mondial, rendez-vous des virtuoses

FORT-DE-FRANCE

de notre envoyé spécial

Au rappel, Kenny Burrell a tendu un petit [redacted] le micro. Le [redacted] s'est reconnu [redacted] suite. L'onde d'un [redacted] murmuré court dans la salle. Au CMAC (Centre martiniq[redacted] d'action culturelle), les rappels ne sont pas automatiques. Le public a [redacted] preuves. [redacted] de Kenny Burrell était gorgée des [redacted] battements [redacted] la nuit tropicale qu'il venait [redacted] saisir. Quand la nuit plonge d'un [redacted] sur [redacted] où [redacted] *pointé Colomb*, [redacted] *mille* crapauds, une armée [redacted] sauterelles, [redacted] volatiles non identifiés, quelques légions de grillons, [redacted] cricris [redacted] *cigales*, [redacted] *modèles*, [redacted] cylindrées, [redacted] une rumba, [redacted] java, un [redacted] qui laissent coi.

C'est la nuit tropicale. « *On* [redacted] *dirait* – notait « M[redacted] Fabre », l'entomologiste [redacted] écoles – *qu'il y* [redacted] *là* (il parlait du raffut des cigales) *quelque chose où le sexe muet est intéressé* [redacted] *je n'en serais pas* [redacted] *surpris.* » Sur cet hymne [redacted] pure joie d'exister, Kenny Burrell (guitariste [redacted] Dizzy, Oscar Peterson, Benny Goodman) a [redacted] une [redacted] doucement posés, [redacted] lents, au roulement d[redacted] percussions feutrées. C'était comme une [redacted] en public, un [redacted] d'œil, un hommage. Le public martiniquais aime [redacted] spontanéité prévue qui rime avec le concret. Burrell jouant [redacted] les [redacted] même nature que *l'accord de Texaco et* Cham[redacted] (Prix Goncourt 1992). Une [redacted] exigence : que la musique soit là. Quelque [redacted] qu'elle prenne. *Quelque dérivé* [redacted] *guitare sur* quoi [redacted] s'élance. [redacted] question [redacted] pas là. Jazz, java, Bach, balalaïka, Charango, Gibson, quatro, [redacted] ou douze cordes, *la question n'est* vraiment pas là. Simplement, on ne se trompe pas sur la musique.

Normal que [redacted] Hinkson [redacted] *Chaussée* [redacted] *Stockholm*. [redacted] blues d'ouverture, [redacted] Derek Walcott, Prix Nobel de littérature, natif également *de Sainte-Lucie (petite île* anglophone). Les pièces qui suivent, intimistes [redacted] brûlées de l'intérieur (par le jazz, le swing), ont une couleur [redacted] Aux drums, Ricky François, le frère du saxophoniste Luther François (le West I[redacted] J[redacted] band, [redacted]té par le CMAC).

[redacted] Carrefour mondial, mené depuis 1975 par Fanny Augniac, on ignorerait [redacted] dizaines [redacted] groupes (Jean-Marc Medeuf et [redacted] Bonheur, par exemple) venus des îles [redacted] l'arc Caraïbe, chacun plus porteur [redacted] musique que beaucoup [redacted] professionnels (plus techniques), [redacted] dont [redacted]coup donnent l'impression d'être insularisés, intimidés, peu rompus [redacted] ce type de concert et [redacted] salle.

[redacted] connus, [redacted] et [redacted] frères, [redacted] ravis de la Martinique, éla[redacted] une fusion [redacted] qui [redacted] aboutir. Eux ou d'autres, ou ensemble, ils [redacted] Ils ont [redacted] trouvé. Tout un renouvellement de la musique en suspens. D'un côté, [redacted] grand [redacted]uc (pas seulement Kassav). Au milieu, [redacted] grandes individualités [redacted] s'impo[redacted] (dans le jazz, la [redacted] etc.). Et là, sur les marges, au centre, ces [redacted] en quête d'eux-*mêmes.* [redacted] en deux [redacted] (Boo Hinkson [redacted] Kali), plus quelques autres, c'est un signe, [redacted]

D'autant que Fredy Reyna [redacted] quatro (petit [redacted] rudimentaire à quatre cordes) [redacted] exhiber [redacted] vieux voisin voûté du Venezuela un goût [redacted] rythmes doublé d'une preuve : [redacted] peut tout jouer sur n'importe quoi.

C'est presque en contrepoint [redacted] les musiciens d'envergure internationale sont attendus. Comme exemples [redacted] comme références. Bloqué par [redacted] banane, l'aéroport [redacted] Lamentin [redacted] *extremis* [redacted] pistes. [redacted] en [redacted] à Valparaiso, [redacted] Prix « Andres Segovia » coincés [redacted] Philadelphie, des [redacted] dénicheurs d'oiseaux, [redacted] historiens, le peloton [redacted] jet-guitaristes [redacted] *d'étiquettes (Larry* Coryell, Stanley Jordan, Bireli Lagrene, David Russell et Joao [redacted] qui [redacted] partager une [redacted] bizarrement bicéphale), [redacted] stagiaires qui viennent apprendre [redacted] d'autres [redacted] faire connaître, [redacted] enfin [redacted] après quelques tracas, quelques reports, quelques détours, [redacted] comme prévu sur l'île. On les voit partout [redacted] régler, s'accorder [redacted] guetter [redacted] harmoniques de la nuit tropicale.

FRANCIS MARMANDE

DANSE

Béjart fait son cinéma

Les premières créations de [redacted] nouvelle troupe du chorégraphe sont dédiées au septième art

LAUSANNE

[redacted] envoyée spéciale

Le Métropole : au cœur de Lausanne, un théâ[redacted]e des années 30, qui accueillit Mistinguett et Louis Armstrong, avant d'être reconverti [redacted] cinéma spécialisé dans [redacted] grands classiques. Il était désaffecté depuis cinq ans. Cherchant un lieu [redacted] pour sa nouvelle [redacted]gnie, le Rudra Béjart Lausanne, et d[redacted] j[redacted] son premier *bouquet* de ballets au septième art, [redacted] Béjart le retape – juste [redacted] pour lui laisser son [redacted]ment chic – et [redacted] couvrir [redacted] murs *de graffi*[redacted] : noms de grands cinéastes et dessins [redacted]

C'est dans cette salle de 1 200 places qu'il présente, jusqu'au 22 décembre, en [redacted] programmes [redacted] deux ballets chacun, quatre [redacted] – [redacted]*péra*, [redacted] *Mandarin merveilleux*, [redacted] *Nuit, la Cruci*[redacted] – [redacted] d[redacted] reprises de pièces récentes, *Mr C.* avec Annie Chaplin, [redacted] *Episodes*, avec Sylvie Guillem [redacted] Laurent Hilaire. Saluons au passage l'énergie créatrice d'un chorégraphe de soixante-cinq ans qui aura, en l'espace de quelques *mois, formé* une nouvelle troupe, ouvert une école, et accouché [redacted] six [redacted]

Hommage au cinéma oblige : *Opéra*, comme [redacted] *Mandarin*, [redacted] précédés chacun d'un court métrage, [redacted] *Petites Magiciennes*, [redacted] Yves Robert, pour le premier, *Lettre à Freddy Buache* (le fondateur de la Cinémathèque suisse), [redacted] Jean-Luc Godard, pour le second

Dédié à Pasolini, [redacted] brasse allègrement [redacted] multiples [redacted] aux films du cinéaste, [redacted] l'Italie, [redacted] la religion, à l'art lyrique. Une mamma italienne, dodue (l'actrice [redacted] Pattoni, savoureuse) tricote en citant des [redacted] Pasolini.

Un lecteur (Olivier Perriguey, médiocre) profère des [redacted] de *l'Evangile selon* [redacted] et [redacted] banales réflexions [redacted] la nature de l'opéra. Deux moines [redacted] d'*Uccellacci* [redacted] (Gil Roman et Guichi Kobayashi, virtuosissimes) exécutent un intermezzo drolatique. Un jeune [redacted]phoniste qui pourrait bien [redacted] l'Ange énigmatique de [redacted] circule parmi [redacted] danseurs.

Un peu bavard, un peu chaoti[redacted] *Opéra* séduit par [redacted] entrain, sa générosité et [redacted] performances de [redacted] niveau technique semble supérieur à celui de la grande troupe précé[redacted]

En présentant, après maints autres chorégraphes, sa [redacted] du *Mandarin merveilleux*, de Bartok, Béjart obéit soudain à des contraintes qu'il avait bannies depuis longtemps : respecter [redacted] tradition intégrale [redacted] ajouts *étrangers ni* [redacted]*ptures, et scénario* non signé [redacted] lui (celui-ci [redacted] Menyhert Lengyel).

Rappelons brièvement l'argument de ce ballet créé en 1926 à Cologne [redacted] interdit pour [redacted] *morales »* par le maire de *l'époque*, [redacted] *Adenauer* : [redacted] truands utilisent une prostituée pour [redacted] ses clients. L'un de ceux-ci, [redacted] mandarin chinois, a [redacted] à [redacted] reprises (par lynchage, couteau et pendaison), la [redacted] de son [redacted] est telle qu'il résistera chaque [redacted] jusqu'à [redacted] qu'il puisse enfin assouvir sa passion sur le [redacted] la Fille. Ce [redacted] dédié [redacted] Fritz Lang, Béjart multiplie [redacted] truands, prétexte à évocation [redacted] *Metropolis* et [redacted] *ses superbes danses viriles dont il* a le secret.

Violente, expressionniste, la chorégraphie [redacted] servie [redacted] interprè[redacted] exceptionnels : Martyn Fleming, chef des truands, terrifiant de perversité, Gil R[redacted] mandarin [redacted] désir, [redacted] surtout Koen Onzia, [redacted] recrue [redacted] on aura sûrement [redacted] reparler. Travesti, [redacted] son costume [redacted] paillettes [redacted] plumes [redacted] coq, il [redacted] une pros[redacted] hallucinante de présence dans sa soumission, sa lassitude et [redacted]

Le ballet se termine sur un clin d'œil [redacted] *l'Après-Midi d'un faune* de Nijinsky. Le [redacted] ne [redacted] pas son désir sur [redacted] corps de la *Fille*, [redacted] *sur la perruque qu'elle* [redacted] a lancée. Comme le Faune, en un orgasme qui fit jadis scandale, [redacted] se cambre sur l'écharpe abandon[redacted] *par la nymphe.*

SYLVIE DE NUSSAC

▶ *Opéra* [redacted] *le Mandarin merveilleux*, les [redacted] 6, 21 et 22 [redacted]bre. *Mr C.* [redacted] *Episodes*, [redacted] 9, 10, 11 et 12. *La Nuit et la Crucifixion* les 16, 17, 18, 19 [redacted] 20.

[redacted] Deux livres viennent [redacted] paraître aux éditions Plume sur la saga béjartienne : *A-6-Roc*, [redacted] pièce qu'il [redacted] récemment écrite et interprétée au Théâtre Vidy de Lausanne, et *Cap Rudra*, présentation de la nouvelle troupe et de son répertoire, avec des photos de Mireille Darc [redacted] Richard Melloul.

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 5 décembre

TF 1

20.45 [redacted] :
[redacted] Têtes. [redacted] Patrick Sébastien, Guy Montagné, Sim, Carlos, Philippe Castelli, Amanda Lear...

22.20 [redacted] enfants.

22.25 Magazine : Ushuaïa.
A Rangiroa, atoll [redacted] Tua-[redacted] en Polynésie française. Sur la route des épices ; [redacted] dans le lagon ; [redacted] Hibou ; [redacted] bord du précipice.

[redacted] Magazine :
Formule sport.
Football ; Automobile.

FRANCE 2

20.45 [redacted] Grande [redacted] du Téléthon.
Invités : Chris Réa, Véronique Sanson, Kassav, Brian May, Nana Mouskouri, Laurent Voulzy, Pierre Bachelet, Alpha Blondy, Mathilda May, [redacted] Lavil...

[redacted] Le Journal du [redacted].
Présenté par [redacted] Holtz.

FRANCE [redacted]

20.45 Téléfilm :
[redacted] rue [redacted] la combine.
[redacted] Niddam.

22.25 Journal et Météo.

22.50 Magazine : Repères.
[redacted] : [redacted] Lindon, pour [redacted] film [redacted] *Crise* ; Dominique Voynet, porte-parole des Verts ; Gérard [redacted] biologiste, nutritionniste ; Abraham Hochwald, grand rabbin d'Allemagne, qui parlera des problèmes du racisme outre-Rhin.

23.45 Magazine : Salut Manu.
Invité : Kassav.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Momo.
De Jean-Louis Bertuccelli.

22.05 Flash d'informations.

[redacted] Sport : Boxe (en direct).
Championnat [redacted] monde [redacted] super-coq : Wilfredo Vas-[redacted]z (Porto-Rico)-Thierry [redacted]ob (France) ; Championnat [redacted] monde [redacted] super-coq : Tracy [redacted] (Etats-Unis)-[redacted] Zaragoza (Mexique).

0.00 Le Journal [redacted] hard.

ARTE

[redacted] 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Documentaire :
[redacted] Up. De Michael Apted.

22.40 Cinéma d'animation :
Tango.
De Zbigniew Rybczinksi.

[redacted] : Macadam.

M 6

[redacted] Téléfilm :
[redacted] Fleur ensanglantée.
De Jerry Thorpe.

[redacted] Série : Médecins de nuit.

Dimanche 6 décembre

TF 1

20.40 Cinéma : Sans peur et sans reproche. □
Film [redacted] de Gérard Jugnot [redacted]

22.25 Magazine :
Ciné dimanche.

22.35 Cinéma :
L'indiscrétion. ■
Film français de Pierre Lary (1982).

FRANCE 2

20.50 Cinéma : La [redacted]. ■
Film français [redacted] Jean-Loup Hubert [redacted]

22.25 Magazine :
Bouillon de culture.
[redacted] musique des mots.

23.50 Journal, Météo et Visages d'Europe.

FRANCE 3

20.45 Jeu :
Les Intervilles du [redacted] par Pascal [redacted]. Villes : Argentan et [redacted] Mandé. Avec Annie Cordy et les Forbans.

22.05 Magazine : Le Divan.
Présenté par Henry Chapier. Invité : Jérôme Savary.

[redacted] Journal [redacted] Météo.

[redacted] ▶ Cinéma :
[redacted] Nuits blanches de Saint-Pétersbourg. ■■
Film français de Jean Dréville (1937).

0.15 Moyen métrage :
Les Carnets de Jean Dréville.
De [redacted] Phi-lippe [redacted].

0.35 Sport : Tennis.
Coupe Davis.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : The Field. ■
Film irlandais de Jim Sheridan (1990).

22.20 Flash d'informations.

[redacted] Magazine :
L'Equipe du dimanche.
Présenté par Pierre Sled. [redacted] ; Tennis.

ARTE

20.20 Cinéma :
Le Cœur du guerrier. ■
Film norvégeo-finlandais [redacted] Leiduiv Risan (1992) (v.o.).

21.50 Interview.
[redacted] Turot, ambassadeur de [redacted].

21.57 Documentaire :
La Finlande entre blanc [redacted] rouge.
De [redacted].

[redacted] Interview. [redacted] Jacobsen, diplomate, [redacted] rien et journal[redacted] Erja Tikka, [redacted] générale du Parti du centre au pouvoir.

23.00 Reportage : Finlande, destination Europe.
D'Andreas Jacobsen.

[redacted] Court métrage :
Les Misérables.
De [redacted] Lumivuori.

[redacted] Interview.
[redacted] Donner, [redacted] 23.55).

23.55 Documentaire : Matti Salminen [redacted] v.o.).

0.35 Court métrage :
Finlandia (10 min).

M 6

20.35 Magazine : Sport 6.

20.45 Cinéma :
SOS Concorde. □
Film italien de Ruggero Deodato (1978).

22.35 Magazine : Culture pub.

23.05 [redacted] :
Les Confidences érotiques d'un lit trop accueillant. □
[redacted] français de Michel [redacted] (1973).

0.25 Informations :
Six minutes première heure.

CARNET DU Monde

Décès

– Anglet, Paris.

M. et Mme Jean-Claude Lamoure,
Christophe, Isabelle, Lionel et [redacted]lien,
M. et Mme [redacted] Guiraud,
Parents
[redacted] amis,
ont l'immense douleur [redacted] faire part du [redacted] de

M. Eric LAMOURE,

survenu à l'âge de vingt-sept ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 7 décembre 1992, [redacted] 14 h 15, en l'église Saint-Léon d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques), [redacted] l'on [redacted] réunira.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions [redacted] « [redacted] », sont priés de bien vouloir nous communiquer [redacted] numéro [redacted] référence.

– Mme Lucien Trichaud,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petite-fille,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien TRICHAUD,
[redacted] de la Légion d'honneur,
[redacted]
de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
médaille d'or
de la jeunesse et des sports,
président
d'Animation [redacted] Développement,

survenu [redacted] Paris, le 4 [redacted]

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 décembre, à 15 h 45, en l'église Sain[redacted]acques-Saint-Christophe de La Villette, 6, place de Bitche, à Paris-[redacted].

– Dole. Mâcon.

M. et Mme Maurice Charmont,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Charmont,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Charmont,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Charmont,
M. et Mme Alain Charmont,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Charmont,
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Richard
et leurs enfants,
Les familles Charmont, Brom, Malvoisin, Rociore, Rodhain,
Et ses amis,
font part du décès de

Mme Georges CHARMONT,
née Jeanne Malvoisin,

dans [redacted] quatre-vingt-douzième [redacted]

La [redacted] aura [redacted] en la basilique Notre-Dame [redacted] (Jura), [redacted] lundi 7 [redacted] 11 heures.

L'inhumation [redacted] lieu [redacted] famile, au [redacted] Saint-Brice, [redacted] vers [redacted].

[redacted] avis tient lieu de faire-part.

– M. Francis Engelmann,
Mlle Martine Engelmann,
M. et Mme Olivier Rain,
M. Pascal Engelmann,
ses enfants,
Régis, Adeline et Xavier,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe ENGELMANN,

survenu le [redacted] décembre 1992, [redacted] Ezanville (Val-d'Oise).

Selon le [redacted] du défunt, [redacted] religieux aura lieu dans [redacted] familiale, le mardi 8 décembre, [redacted] 13 h 45, en l'église Sainte-Madeleine, place [redacted] la Madeleine, [redacted]

L'inhumation [redacted] dans [redacted] caveau de famille, au [redacted] Chalo-Saint-Mars (Essonne), [redacted] même jour [redacted] 16 h 15.

Selon [redacted] désir du défunt, ni fleurs ni couronnes.

M. et Mme Olivier Rain,
105, avenue Foch,
78400 Chatou.

– Mme Patricia Monnetreau,
Mme Claire Rousset,
M. Franck Hakoun,
ses nièces et neveu,
Yvette Roudy,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Edith HAKOUN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le [redacted] décembre 1992.

L'inhumation aura lieu le lundi 7 décembre, à 16 h [redacted] cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira [redacted] l'entrée principale du cimetière, à 16 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue du Séminaire-de-Conflans,
[redacted] Charenton.

– *Les SS∴*
des R∴L∴ Phenixia, Mandala, et Delphes de la G∴ L∴ F∴ F∴
[redacted] part [redacted] à l'Or∴ Éter∴ [redacted] leur S∴ A∴ S∴

Edith HAKOUN,

Gém∴ Gém∴ Gém∴ mais Esp∴.

Anniversaires

– [redacted] jour, il y a [redacted] ans

Paul BIGNON

[redacted] quittait.

De la part [redacted]
Madeleine, Michèle, Dominique [redacted] Marie.

– Il y a cinq ans, [redacted] qu'il [redacted]

[redacted] KAUFFMANN

nous quittait.

« [redacted] monde exécrable, ce n'est pas facilement qu'on tire du bien de [redacted] »
H. Michaux.

Szlama NAJMAN,

est mort le [redacted] décembre 1982.

Qu'à [redacted] souvenir soient associés ses [redacted] enfants et leur mère, pris dans [redacted] rafle du [redacted] juillet 1942.

Conférences

– Le sexe [redacted] religions. Conférence-débat [redacted] des spécialistes du bouddhisme, du judaïsme, du [redacted]nisme et de l'islam.

Avec O. Abel, R. Azria, Bui-Mong-Hung, S. Sellam. Eglise réformée de l'Etoile. 54, [redacted] Grande-Armée, mardi 8 décembre 1992, [redacted] h 30. Entrée libre.

Dans *le Monde diplomatique* de décembre

La cohésion européenne mise à mal

Déjà mise à mal par les récents soubresauts monétaires dus [redacted] l'hégémonie [redacted] mark, la [redacted] européenne pourrait ne [redacted] de boutoir [redacted] Washington qui impose un [redacted] léonin [redacted] le volet agricole [redacted] GATT [redacted] Commission [redacted] Bruxelles éton-[redacted] complaisante. D'autant que [redacted] gouvernements perdent la maîtrise [redacted] leurs moyens [redacted] que l'économie [redacted] en s'accrochant aux illu-[redacted] de l'idéologie du libre-échange.

[redacted] analysent [redacted] débandade politique [redacted] économique de l'Europe : Claude [redacted] Christian [redacted] montrent la faillite du libéralisme [redacted] conséquences sur [redacted], cependant que [redacted] *Passet* met en [redacted] une relance [redacted] se tromperait d'époque.

[redacted] plusieurs [redacted] sur [redacted] Vieux Continent après la chute du communisme. *Dominique David* met en lumière ses risques de décomposition. Ignacio Ramonet s'interroge sur la fin des illusions libérales en Europe [redacted] l'Est. Amnon Kapeliouk se penche sur [redacted] rôle de [redacted] rouge [redacted] ethniques de l'ex-URSS et [redacted] Samary [redacted] par [redacted] *Slovénie*.

[redacted] Proche-Orient [redacted] au [redacted] de l'actualité. [redacted] Kas-[redacted] de [redacted] prise du pouvoir par l'oligarchie financière [redacted] Beyrouth [redacted] Nadine Picaudou [redacted] régionales [redacted] Syrie. Eric Rouleau décrit un monde [redacted] choc [redacted] la fragmentation [redacted] Evron [redacted] sionisme [redacted] judaïsme sont encore plus inconciliables ?

Dans ce même *numéro* : M. Clinton aura-t-il les moyens [redacted] ambitions ? (Serge Halimi) ; Le syndicalisme [redacted]mand à l'épreuve (Christophe Sente) ; Les Républiques [redacted] centrale s'engagent sur [redacted] chemins divergents (Alain Gresh) ; Entre la culture yiddish et la police de Staline, l'étrange [redacted] du [redacted] et de M. Etienne (Philippe Videlier) ; Le « complot » des blouses blanches (Jean-Jacques Marie) ; Le [redacted] inaliénable d'être libéré [redacted] la faim [redacted]set) ; [redacted] qui naissent [redacted] Africains ? (Claude Meillassoux) ; L'Angola au bord de la guerre [redacted] Brittain) ; [redacted] naufragés de la migration vers le [redacted] (Maurice Lemoine) ; [redacted] indien balayé [redacted] le [redacted] d'Ouest [redacted] Jean Zins).

Egalement au sommaire : [redacted] *Coupons* [redacted] *Magali*, une nou-[redacted] de [redacted].

En vente chez votre marchand de journaux, 20 francs.

ÉCONOMIE

BILLET

L'Amérique croit au Père Noël

A un mois des fêtes de fin d'année, qui représentent le tiers des ventes des grands magasins, ceux-ci n'en croient pas leurs yeux. Chez Macy's, l'une des grandes enseignes new-yorkaises, longtemps boudée par les chalands, des centaines de clients font toujours le pied de grue avant l'ouverture des portes... A mi-chemin entre Saint-Paul et Minneapolis (Minnesota), le Mall of America, le plus grand centre commercial du monde, ne désemplit plus.

Pour les Américains, la célébration du Thanks Giving Day, le 26 novembre dernier, a donné le signal du redémarrage des achats. Et de l'espoir dans une reprise économique qui, cette fois, serait la bonne. La veille, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) avait été révisé en hausse à 3,9 % au troisième trimestre 1992 et l'indice de confiance des consommateurs affichait un bond de 11 % en octobre. Dans les jours qui ont suivi, gazettes et chaînes de télévision multipliaient les commentaires sur ce conte de Noël.

Depuis cette « journée d'actions de grâce », les dépenses de consommation ne cessent de progresser et le commerce de détail devrait réaliser en deux mois ses meilleures ventes depuis trois ans. L'annonce, le 4 décembre, d'une nouvelle baisse du taux de chômage mensuel, ramenant pour le mois de novembre le nombre de demandeurs d'emploi à 7,2 % de la population active contre 7,4 % le mois précédent et 8 % en juin, constitue un nouvel élément positif.

Certes, les consommateurs se montrent plus hardis, mais c'est d'une reprise par l'investissement dont les Etats-Unis ont besoin. Et les commandes de biens manufacturés ne sont pas encore véritablement au rendez-vous. Pour répondre à l'attente des électeurs, auxquels il a promis la création de huit millions d'emplois durant son mandat, M. Bill Clinton a besoin d'un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) supérieur à 3 %. Au vu des derniers chiffres, celui-ci ressortait à 2,8 % en base annuelle à la fin septembre, niveau insuffisant pour absorber les vagues de licenciements en provenance des grandes entreprises.

A commencer par la première d'entre elles, General Motors, qui vient d'annoncer la fermeture de neuf usines et la suppression de 18 000 emplois. La baisse générale du taux de chômage recouvre de nombreuses inégalités, régionales et sociales. La Californie et le nord du pays comptent encore plus de 10 % de chômeurs. Le taux de chômage atteint 13,8 % de la communauté noire, dont 41 % des adolescents sont touchés : ceux-ci ont beaucoup de mal à croire encore au Père Noël.

SERGE MARTI

Les Etats-Unis lèvent les sanctions sur les exportations agricoles européennes

La levée des menaces de sanctions américaines sur les exportations agricoles européennes, mesures de rétorsions qui avaient été annoncées le 5 novembre après l'échec d'une première série de négociations entre Américains et Européens (*le Monde* du 6 novembre), entre officiellement en vigueur samedi 5 décembre, conformément à la décision de l'administration américaine annoncée vendredi 4 décembre par la représentante américaine pour le commerce, Mme Carla Hills. C'est sur la base du compromis de Washington, conclu voilà quatorze jours, que les discussions – les 2 et 3 décembre [illegible] Bruxelles – entre les négociateurs américain et européen pour les problèmes techniques agricoles, ont permis d'aboutir à un accord sur les questions agricoles [illegible]u GATT (Accord sur les tarifs douaniers et le commerce) (*le* [illegible]*onde* du 5 décembre).

L'UNEDIC en appelle au gouvernement

Le déficit du régime d'assurance-chômage atteint les 21,5 milliards de francs

A peine cinq mois après un accord qui était censé corriger la dérive financière de l'UNEDIC, le régime d'assurance-chômage [illegible] nouveau en crise. A fin novembre, le déficit cumulé serait [illegible] l'ordre de 21,5 milliards [illegible] francs et des difficultés de trésorerie sont redoutées pour [illegible] mois de décembre, qui pourraient se traduire par des retards [illegible] paiement pour les chômeurs indemnisés. Réuni [illegible] 1er décembre, le bureau du conseil d'administration, présidé par Mme Nicole Notat (CFDT), a demandé à être reçu par M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, et Mme Martine Aubry, ministre du travail.

A [illegible] de l'aggravation du chômage, qui a encore entraîné en octobre une augmentation de 10 %, en données brutes, du nombre des chômeurs indemnisés [illegible] douze mois, le régime [illegible] chômage voit sa situation financière se [illegible] à toute vitesse. Le déficit cumulé, qui était de 17,7 milliards en septembre, est passé à 20,7 milliards en octobre, puis à 21,5 milliards en novembre. Compte tenu d'un emprunt de 15 milliards contracté l'an passé, l'UNEDIC connaît en outre, depuis l'automne, des difficultés de trésorerie qui ne vont qu'en s'amplifiant et dont les creux se font à chaque fois plus profonds, pendant les quelques jours où on observe un décalage entre le versement mensuel des allocations et les rentrées effectives des cotisations en provenance des entreprises. Les besoins immédiats ont évolué – passant de 2 à 3,5 milliards, prévoit-on pour décembre – qu'un groupe de banques assurait jusqu'à présent, à la demande des pouvoirs publics. Et ce groupe de banques se fait de plus en plus tirer l'oreille.

Inquiets de cette évolution, qui pourrait se traduire par des retards de paiement pour 10 % des chômeurs indemnisés, et qui a déjà occasionné des versements différés, les partenaires sociaux, gestionnaires de l'UNEDIC, ont annoncé vendredi 4 décembre, après une réunion du bureau du conseil d'administration tenue trois jours plus tôt, qu'ils avaient demandé une rencontre avec M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, [illegible] Mme [illegible] Aubry, ministre du travail. Dans un communiqué, ils ont tou[illegible] affirmé leur *« ferme volonté d'assurer le paiement des allocations dues aux travailleurs privés d'emploi dans les meilleurs délais »*.

[illegible] urgente, il s'agit [illegible] solutions. L'Etat, [illegible] convention au régime d'assurance-chômage pour un certain [illegible] *prestations* (préretraites FNE, allocations de solidarité), pourrait anticiper le règlement des sommes dues. Dans le cadre de la syndication d'un groupe de vingt-quatre banques, déjà emmené par le *Crédit du Nord*, il faudrait avoir un soutien « inframensuel » ou, autre solution, obtenir des crédits-relais momentanés.

L'accord de juillet

Mais, en tout état de cause, resteraient la question du déficit cumulé et celle de la perte d'exploitation de 1992, supérieure aux prévisions faites en mai (respectivement 20,3 milliards [illegible] 12 milliards). Là aussi, le conseil d'administration de l'UNEDIC se tourne vers l'Etat et réclame un effort de sa part, de l'ordre de 1 à 2 milliards, pour la hausse des contributions relevant *des préretraites, de l'allocation formation-reclassement* (AFR) et des Contrats emploi-solidarité (CES, ex-TUC). Cette dernière question, en suspens depuis la signature de la dernière convention pour la réforme de l'assurance-chômage, le 18 juillet, n'a *toujours pas été résolue*. Malgré les demandes répétées des partenaires sociaux, le gouvernement n'a pas arrêté de position; pour sa part, il demande à [illegible] avec précision [illegible] concrets de l'accord, *réalisé* il y [illegible] *peine* cinq mois.

D'ici à la *fin de l'année*, ce protocole devait en [illegible] *rapporter* 5,3 [illegible] de francs, qui n'auront finalement [illegible] suffisants pour faire face [illegible] la montée [illegible] chômage, plus importante [illegible] prévu. Tandis que devaient monter [illegible] puissance d'autres [illegible] d'économies, [illegible] *révision* [illegible] indemnités, [illegible] hausse [illegible] cotisations devait [illegible] ramenée [illegible] 0,[illegible] %, [illegible] août et fin décembre, [illegible] 0,5 % [illegible] janvier [illegible] juin, puis à 0,4 % de juillet [illegible] décembre 1993, et l'on se demande maintenant [illegible] un [illegible] schéma, [illegible] de la négociation, est *réaliste*.

Derrière cette question, [illegible] qui pèse, elle, sur le paysage social. [illegible] du 18 juillet pour le retour à l'équilibre financier [illegible] l'UNEDIC n'a [illegible] été approuvé par [illegible] CGT et moins encore par FO qui, depuis [illegible], avec M. André Bergeron, présidait [illegible] régime d'assurance-chômage [illegible] le patronat. *En revanche*, [illegible] qu'elle s'est activement engagée aux côtés du CNPF [illegible] cette résolution des problèmes endémiques de l'UNEDIC, la CFDT y a gagné l'occasion de supplanter son éternelle rivale dans son rôle d'interlocuteur privilégié du CNPF. Mme Nicole *Notat*, qui devait devenir [illegible] *générale de la CFDT*, *a été élue présidente* du régime d'assurance-chômage...

Cinq mois plus tard, cet équilibre est compromis. [illegible] de l'UNEDIC donnent raison [illegible] la CGT et [illegible] FO, qui n'ont pas [illegible] de [illegible] au loup. Ils placent la CFDT et le CNPF en porte-à-faux. Ceux-ci, dès lors, font mon[illegible] les [illegible] en interpellant le gouvernement avec [illegible] plus de vigueur. Quant [illegible] chômeurs, *ils sont légitimement* inquiets.

ALAIN LEBAUBE

La banqueroute d'une filiale de KIO en Espagne

Le groupe Torras perd plus de 20 milliards de francs

Le groupe [illegible] (Kuwait Invest[illegible] Office) [illegible] annoncé, vendredi [illegible] décembre [illegible] Madrid, qu'il avait demandé la [illegible] de paiements du holding Torras, [illegible] filiale [illegible] 100 %. La décision intervient [illegible] dépit [illegible] pressions [illegible] par [illegible] autorités espagnoles pour que le groupe financier [illegible] engagements. Cette suspension de paiements concerne plus de trente mille employés du groupe et, indirectement, [illegible] moins soixante mille personnes.

MADRID

[illegible] correspondant

KIO, qui a demandé la cessation de paiement de sa filiale Torras, a également manifesté l'intention d'intenter une action judiciaire contre [illegible] équipe dirigeante de [illegible] notamment M. Javier [illegible] la Rosa, ancien représentant [illegible] Espagne. L'homme d'affaires catalan, démissionné *au mois de mai dernier*, est soupçonné d'avoir détourné une par[illegible] importante [illegible] 4 [illegible] 5 milliards de [illegible] par l'émirat depuis 1986. Torras a [illegible] pris [illegible] participations importantes dans le plus *important groupe chimique du pays*, Ercros (39,5 %), en cessation de paiements depuis le mois [illegible] juillet, le premier producteur de papier, Torras-Papel (90 %), le plus grand groupe alimentaire, Ebro (40 %), le troisième groupe immobilier, *Prima* (34 %), le textile, Burés (70 %) également en cessation de paiements, les assurances avec Amaya [illegible] %), etc.

Un bilan désastreux

A l'époque, l'Espagne, [illegible] forte croissance économique, off[illegible] aux *Koweïtiens des promesses* de rentabilité séduisantes. Depuis, [illegible] guerre du Golfe et son [illegible] coûteux, la récession mondiale [illegible] changé les [illegible]

KIO est descendu de son nuage et a fait le bilan. Il est désastreux. Le *montant des pertes* [illegible] *été estimé* par le *président* du groupe, M. Mahmoud Al Nouri, à environ 450 mil[illegible] de [illegible] (22 milliards [illegible] francs) et le passif [illegible] plus de [illegible] milliards de pesetas. L'empire koweïtien en [illegible] s'est écroulé sans que l'on sache véritablement *pourquoi*, ni comment. Entre le 1er juin, c'est-à-dire juste après l'arrivée de la nouvelle équipe, et la fin du mois de novembre, les trois principales entreprises du holding ont perdu [illegible] deux tiers de leur valeur [illegible] Bourse.

Selon M. Al Nouri, la cessation [illegible] paiement devrait permet[illegible] *« de protéger les intérêts [illegible] créditeurs, des employés et des actionnaires »*, mais [illegible] déterminer les responsabilités. Javier [illegible] la Rosa a depuis longtemps répliqué en affirmant qu'entre 1986 [illegible] *les opérations ont été approuvées et ratifiées* [illegible] *le conseil* [illegible]*administration* [illegible] *Torras »*. Selon [illegible] indiscrétions les anciens [illegible] koweïtiens de KIO en Espagne auraient [illegible] quelque peu laissé filer l'argent. Au bénéfice de qui ? Dans l'intérêt de quoi ? Les interprétations divergent.

[illegible] *Times* [illegible] semaine que [illegible] d'importants profi[illegible] Espagne, au cours des dernières années, [illegible] bénéfice [illegible] privés [illegible] *d'institutions koweïtiennes*. [illegible] il faut conclure que [illegible] pétro-dollars [illegible] fait des petits, que beaucoup [illegible] gens [illegible] profité [illegible] qu'au moment où les difficultés s'amoncelaient il était peut-être [illegible] de vider la [illegible] de [illegible] le gouvernement espagnol se débrouil[illegible] avec [illegible] futurs chômeurs. [illegible] l'a [illegible] Cacho dans *El Mundo : « Ce pays n'est pas une république* [illegible] *les travailleurs du groupe Torras ne sont pas des chauffeurs du Bangladesh ou des bonnes des Philippines que les riches koweïtiens peuvent traiter comme des esclaves.* [illegible] *bout du compte, les B-52 américains* [illegible] *décollaient-ils pas du sol espagnol pendant la guerre du Golfe ? »* a fait remarquer le journaliste.

MICHEL BOLE-RICHARD

L'auto change de régime

Suite de la première page

[illegible] Volkswagen qui annonce 12 500 suppressions d'emplois, dont [illegible] 000 effectives d'ici la fin de [illegible] 1992. [illegible] le constructeur de poids lourds [illegible] qui entend réduire ses [illegible] de 4 000 personnes. C'est Mercedes Benz qui tire – temporairement – un [illegible] un investissement [illegible] 1 milliard [illegible] (3,4 [illegible] francs) [illegible] véhicules [illegible] en [illegible].

Mais la [illegible] automobile [illegible] géant industriel Daimler ne s'est pas arrêtée là. En durcissant nettement au début du mois les réductions [illegible] programmées (12 500 postes devraient être supprimés dans les deux mois à venir, 15 000 en 1993 et 1994), la firme de Stuttgart a franchi un pas. Celui qui, selon certains analystes, sépare un programme d'économies *« socia[illegible] acceptable »* (passant [illegible] douceur), d'un plan *« réaliste »* (*plus drastique*). [illegible] atteindre, [illegible] degré du *« nécessaire »* que certains considèrent déjà comme [illegible]ble si l'automobile allemande entend conserver l'avance acquise [illegible] dernières années.

« Tous trinqueront »

VAG pourrait, [illegible] son tour, s'engager sur cette voie. BMW seul semble pour le [illegible] l'abri. Mais, en s'implantant industrielle[illegible] en Caroline du Sud, et [illegible] en fabriquant aux Etats-Unis [illegible] non [illegible] Allema[illegible] de nouveaux modèles destinés au marché américain, la firme bavaroise a [illegible] une brèche. Et a invité le [illegible] automobile allemand à jouer la [illegible] de la délocalisation, dans laquelle Audi vient de s'engouffrer. Les conséquences pourraient être rudes pour l'ensemble du secteur manufacturier outre-Rhin, en rai[illegible] rôle [illegible] comme [illegible] de [illegible] industrie.

La plus puissante industrie automobile d'Europe [illegible] frappée de plein fouet. Mais elle n'est pas la seule. Depuis l'été, les marchés donnent des signes d'essoufflement. Et [illegible] s'annonce [illegible] plus sombres, avec une contraction probable de 3,5 % des ventes selon le [illegible] britannique [illegible] McGraw Hill (*le Monde* du [illegible] novembre). *« Avec seulement* [illegible] *mill*[illegible] *de* [illegible] *immatriculées l'an prochain, tous les* [illegible] *trinqueront »*, note un spécialiste.

Tous... sans [illegible] Mais certains plus que d'autres. D'abord, parce que les ventes n'évolueront pas *partout* [illegible] pas : elles devraient chuter en Allemagne (– 11 %), en [illegible] (– 8 [illegible] en Espagne (– 7 %), mais [illegible] en F[illegible] (+ 4 %) et bondir en Grande-Bretagne (+ 10 [illegible] grâce à la [illegible] taux d'intérêts *et à* [illegible] *taxe de 5 % frappant* les [illegible] particuliers. Ensuite, parce que tous les constructeurs n'en sont pas au même point. *« Quoi de commun entre des firmes ayant laissé filer les coûts et l'emploi ces dernières années et des firmes ayant accompli de fantastiques gains de productivité ? »*, interroge un analyste.

Quoi de commun, en effet, entre des Scandinaves ployant sous les pertes et des Français conjuguant gains de parts de marché avec résultats en hausse ? Des années durant, les premiers, à l'image des Allemands, ont échappé [illegible] toute remise en cause [illegible] leur mode de production grâce [illegible] leur politique de niche et à leur image de qualité.

Avec l'effondrement de leurs [illegible] Etats-Unis, la saignée que leur a infligée la baisse du dollar et la [illegible] de leurs deux principaux marchés *européens* – la Grande-Bretagne et [illegible] Scandinavie, – l'heure des remises en cause a sonné. Avec une terrible brutalité. Le m[illegible] suédois n'est-il pas revenu à ce qu'il était au début des années [illegible] et Saab n'ont plus [illegible] que de s'aligner sur la concurrence internationale, quitte [illegible] sacrifier le « modèle » social [illegible] en [illegible] flambant neuves (*le Monde* du 11 et du [illegible] novembre). Ils [illegible] désormais que [illegible] répit apporté par le décrochage [illegible] la couronne suédoise ne peut être que de courte durée.

Après une décennie d'efforts qu'ils n'entendent pas relâcher – Renault supprimera encore près de 2 250 emplois en 1993, – les Français, en revanche, font figure de modèles de rentabilité. L'ex régie a engrangé 5 milliards de francs de profits pour les six premiers mois de l'année ; PSA Peugeot [illegible] 2,3 milliards. Des résultats fragiles, certes, comme le montre, en octobre, le brusque recul des exportations de Peugeot (– 20,8 %) et de Citroën (– 18,8 %). Mais des résultats favorables tout de même, dont on peut penser qu'ils ne seront pas effacés par les turbulences actuelles : 1993 verra le lancement de nouveaux modèles susceptibles de tirer les ventes, comme la Twingo de Renault, la Xantia de Citroën [illegible] remplaçante de la Peugeot [illegible] De plus, comme [illegible] note un observateur, *« les* [illegible] *teurs français écoulent* grosso [illegible] *leurs voitures en France et en Espagne. Pays où ils sont à l'abri des risques de change, grâce à leurs importantes unités de production »*.

Entre ces [illegible] naviguent [illegible] plus près. [illegible] de la Péninsule se fait [illegible] prévision[illegible] l'attendaient en baisse, il [illegible] redressé, [illegible] profit pour [illegible] firmes étrangères. Octobre [illegible] connu un fléchissement limité (– 2,9 %). Les mois [illegible] venir [illegible] plus sombres, le plan d'austérité accompagnant la dévaluation de la lire et le nouvel *impôt sur la fortune faisant* désormais sentir ses effets. Maserati fermera à la fin de l'année son usine de Lambrate (1 [illegible] ouvriers) [illegible] recentrera [illegible] production sur [illegible] unité [illegible] Modène, qui n'emploie que... 360 personnes. [illegible] Ferrari a *mis* [illegible] 1 800 employés en chômage technique pour [illegible] allant de dix à vingt jours pendant le mois de novembre.

Fiat se réorganise

Quant au groupe Fiat, il ne [illegible] fermer [illegible] usine Lancia près de Turin ni [illegible] mettre au chômage technique, à [illegible] de rôle, [illegible] 287 000 salariés [illegible] sa [illegible] automobile [illegible] raison d'une ou deux semaines en moyenne par mois). Il [illegible] de procéder discrè[illegible] – aucune annonce n'a [illegible] faite [illegible] l'étranger – [illegible] une très importante réorganisation [illegible] sa direction. *« Pour raccourcir les délais entre réflexion, décision* [illegible] *exécution »*, dit-on chez Fiat, reconnaissant ainsi implicitement que la société a tardé, ces dernières années, à s'adapter aux contraintes du marché.

Désormais, le groupe Fiat est organisé, sous la direction [illegible] MM. Giovanni Agnelli [illegible] Cesare Romiti, [illegible] deux pôles : le premier, chargé du développement industriel, [illegible] Giorgio Garruzzo ; [illegible] second, dirigé [illegible] Paolo Mattioli, [illegible] opérations de financement. L'objectif ? Permettre au second [illegible] trouver, [illegible] cinq ans, les [illegible] 000 milliards de lires (173 milliards [illegible] francs !) nécessaires au [illegible] des dix-huit nouveaux modèles que le groupe prévoit de [illegible] sous [illegible] marques Fiat, Lancia et Alfa [illegible]. Un premier [illegible] vient d'être franchi : [illegible] groupe vient d'obtenir [illegible] prêt [illegible] millions de [illegible] pool [illegible] 28 banques. Titanesque pari.

Campagne anglaise

Titanesque enjeu, aussi. Ce n'est pas sous le soleil de Turin que se joue l'avenir [illegible] l'automobile européenne. Mais, dans les brumes de la campagne anglaise, [illegible] décombres de [illegible] natio[illegible] couleurs [illegible] *aujourd'hui portées* [illegible] par [illegible] marginal, Rover, [illegible] Honda [illegible] d'ailleurs [illegible] du capital et alimente [illegible] gamme. L'industrie automobile y [illegible] grâce aux investissements américains et japonais. Ford y souffre, General [illegible] s'y redéploie, les Nippons s'y consolident.

Premier constructeur outre-Manche, Ford (Ford UK, Jaguar, [illegible]) ne dispose que d'un [illegible] de prod[illegible] contraint d'engager [illegible] mesures drastiques d'économies : gel des salaires, *chômage partiel* pour diminuer [illegible] stocks, nouvelles [illegible] dans les effectifs, avec, pour [illegible] première fois, [illegible] licenciements secs [illegible] UK (300 salariés [illegible] concernés) et [illegible] perspective d'une épreuve de [illegible] avec les syndi[illegible]. La [illegible]turation s'annonce rude, [illegible] la [illegible] de l'enjeu [illegible] que représente cette filiale pour Ford.

General Motors, qui doit fermer [illegible] aux Etats-Unis – neuf [illegible] venues s'ajouter [illegible] vingt [illegible] initialement programmées, – [illegible] en revanche, particulièrement compétitif *outre-Manche*. [illegible] l'hebdomadaire britannique [illegible] *Economist*, [illegible] productivité [illegible] sa filiale Vauxhall a augmenté de plus de [illegible] % au cours [illegible] dernières années. Et [illegible] modèle GM coûterait désormais [illegible] de moins à fabriquer en Grande-Bretagne qu'en Allemagne (où le géant américain dis[illegible] pourtant d'un solide outil industriel). C'est [illegible] raison pour laquelle le [illegible] de Detroit [illegible] du [illegible] pour implanter sa [illegible] nouvelle usine [illegible]. *L'investissement s'est élevé à 190 millions de livres (1,6 milliard de francs)*. Un choix heureux : avec la dévaluation de la livre, la compétitivité [illegible] usines [illegible] au Royaume-Uni ne peut [illegible] que confortée.

Il [illegible] de même pour les « transplants » japonais, qui viennent d'obtenir [illegible] certaine forme [illegible] reconnaissance [illegible] l'attribution du [illegible] – [illegible] envié – [illegible] voiture [illegible] Nissan Micra, fabriquée à [illegible] (*le Monde* du [illegible] novembre). Dispo[illegible] désormais d'une [illegible] indus[illegible] étoffée, Nissan, Toyota [illegible] *Honda viennent* [illegible] *bénéficier*, grâce [illegible] ces réalignements moné[illegible] d'un coup [illegible] pouce inespéré. *« Moins* [illegible] *conquérir des* [illegible] *marché* [illegible] *Europe continentale*, [illegible] l'explique un responsable [illegible] Nissan, [illegible] *pour y accroître leurs marges bénéficiaires :* [illegible] *en puissance des* [illegible] *nippons* [illegible] *encadrée par l'accord CEE-Japon. »*

[illegible] une Europe au marché encombré, la renaissance d'une [illegible] sur [illegible] britannique [illegible] compliquer la [illegible] du continent.

PIERRE-ANGEL GAY [illegible] CAROLINE MONNOT

□ **Pétrole : production de l'OPEP inchangée en novembre.** – *La production de pétrole de l'OPEP est* restée inchangée en [illegible] par rapport [illegible] à 25,2 millions de barils/jour (mbj), [illegible] le rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié [illegible] 4 décembre [illegible] Paris. [illegible] production de l'Iran a reculé (3,5 mbj), celle [illegible] l'Arabie saoudite est restée inchangée (8,5 mbj) tandis que celle du Koweït passait de 1,3 mbj en octobre à 1,4 mbj. L'AIE a par ailleurs [illegible] à la [illegible] de 0,1 mbj ses estimations de la demande pétrolière dans les pays de l'OCDE pour le quatrième trimestre, qui [illegible] finalement évaluée [illegible] 39,5 mbj, en hausse [illegible] 0,3 mbj, [illegible] 1 [illegible] la même période de 1992. – *(AFP.)*



REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU [redacted] NOVEMBRE AU [redacted] DÉCEMBRE 1992

PARIS

Face au mur des 1 800 points

INDICE [redacted] 40

+ 1,84 %

« La caractéristique principale d'un [redacted] *boursier* [redacted] *chercher systématiquement à anticiper* [redacted] *évolutions économiques, alors, si* [redacted] *Bourse de Paris ne se* [redacted] *il y* [redacted] *peut-être* [redacted] *d'être un peu* [redacted] *peut-être* [redacted] *fond. »* [redacted] d'un gestionnaire [redacted] bien le retour paradoxal [redacted] un optimisme rai- [redacted]

Et [redacted] la plupart [redacted] augures pronostiquent une année [redacted] au [redacted] 1992, [redacted] en France le [redacted] trois [redacted] chômeurs [redacted] pratiquement atteint [redacted] le franc reprennent, [redacted] Bourse de [redacted] aligne [redacted] simple- [redacted] le [redacted] novembre [redacted] 1er décembre [redacted] sur la semaine [redacted] 1,84 [redacted] d'extraordinaire, [redacted] appréciable, compte [redacted] du [redacted]. Alors, [redacted] ?

Pas si sûr, [redacted] les germes d'un redressement économique [redacted] précisément [redacted] l'accumulation [redacted] mauvaises nouvelles, notamment en Allemagne. Le rai- [redacted] est [redacted] : [redacted] grand [redacted] des taux, [redacted] lement [redacted] espéré, viendra d'autant plus [redacted] l'Allemagne [redacted] vite [redacted] récession. Pour convaincre la Bundesbank [redacted] lâcher enfin la pression, rien de tel qu'une économie allemande exsangue. Or les dernières statistiques, l'annonce d'une baisse de 1,5 [redacted] du PNB allemand au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre et le recul de 2 [redacted] de [redacted] production [redacted] dans ce sens. Et il n'y [redacted] pas que l'Allemagne pour soutenir le moral des [redacted]. La reprise américaine semble cette fois bien se dessiner et il n'y a pas que Paris [redacted] en profiter, mais également Wall Street et plus encore Londres, qui a battu un nouveau record historique mardi.

Pour autant, la Bourse de Paris ne baigne pas dans une euphorie sans [redacted] tendance [redacted] inquiéter certains spécialistes. A leurs yeux, le fait que l'indice CAC 40 se soit montré incapa- [redacted] de franchir le mur [redacted] 1 800 points [redacted] lequel il est venu buter [redacted] la fois mardi et jeudi démontre les limites du mouvement de hausse.

[redacted] la [redacted] cait [redacted] lundi par un gain [redacted] 1,24 [redacted] plus [redacted] le marché obligataire [redacted] signes [redacted] le franc flé- [redacted] au [redacted] opé- [redacted] en provenance [redacted] Unis. L'indice [redacted] en [redacted] de Chicago [redacted] 54,2 % en novembre contre 49,7 % [redacted] octobre. Or [redacted] indice [redacted] 50 % indique que l'éco- [redacted] en phase [redacted] croissance.

Mardi, les mêmes causes produisaient les mêmes effets et, dans un marché qualifié de « technique » par les professionnels, la hausse était [redacted] au rendez-vous. En fin de séance, [redacted] CAC [redacted] s'adjugeait un gain de 1,19 [redacted] et s'arrêtait à quel- [redacted] 1 800 points. Pourtant, la spéculation semblait bel et bien reprendre contre le franc, les taux d'intérêt à court terme repartaient à la hausse et la Banque de France devait intervenir. Aux yeux des experts, tensions ou pas sur le franc, les autorités monétaires seront bien obligées, compte tenu de la faiblesse de l'activité, de baisser le loyer de l'argent.

Nouvel échec de la spéculation contre le franc

Mercredi, après [redacted] consécutives [redacted] hausse, la Bourse [redacted] Paris éprouvait fort logiquement le besoin [redacted] souffler. L'indice CAC 40 perdait en fin de journée 0,50 %, [redacted] prises [redacted] béné- [redacted] de la [redacted] français [redacted] étrangers. Pour [redacted] analystes [redacted] plus pessimistes, [redacted] du marché commence [redacted] compte [redacted] perspectives [redacted] ques.

Jeudi, le [redacted] pour- [redacted] un peu [redacted] superbe, et le CAC [redacted] gagnait en clôture 0,90 %. Les professionnels saluaient ainsi l'accord salarial conclu [redacted] jour [redacted] la sidérurgie allemande [redacted] qui place les autres négociations sous le signe de la modération. Un argument décisi[redacted] pour obtenir un assouplissement de la politique monétaire de la Bundesbank. *« On n'attend que cela,* explique un gérant, [redacted] *toute baisse des rendements obligataires peut provoquer un petit afflux de capitaux en Bourse, où les volumes sont étroits et les cours doivent alors monter mécaniquement. »*

Vendredi, en début de journée, l'activité était très peu soutenue, le marché attendant la publication de nouvelles statistiques sur l'économie américaine pour consolider. En dépit d'une baisse qui atteignait 0,99 % en clôture, les opérateurs semblaient plutôt sereins. Les déclarations communes [redacted] la France et de l'Allemagne [redacted] l'issue du somme[redacted] allaient dans le sens souhaité d'une solidarité réaffirmée à la fois dans le domaine du GATT et celui des parités monétaires. Un tandem qui fonctionne et a encore fait ses preuves jeudi et vendredi. La détermination affichée par les deux pays à défendre la parité franc-mark a une nouvelle fois mis en échec la spéculation contre le franc.

A noter enfin que la COB (Commission des opérations de Bourse) a annoncé jeudi la prolongation du délai d'examen de l'OPE (offre publique d'échange) lancée par la compagnie de Suez sur sa filiale à 55,15 %, la Compagnie foncière internationale.

ÉRIC LESER

Agroalimentaire

	4-12-92	Diff.
Bongrain	2 875	– 25
BSN	965	+ 3
Eridania Béghin	573	+ 13
Fromageries Bel	3 359	+ 109
LVMH (1)	3 729	+ 73
Pernod-Ricard	364,5	– 16,7
Remy-Cointreau	164	+ 2
Saint-Louis	1 130	+ 46

(1) Coupon 17 F.

Assurances

	4-12-92	Diff.
AGF	442	+ 26
AXA	970	+ 68
GAN	287	+ 18
Groupe Victoire	760	– 9
SCOR SA	359	+ 34
UAP	426,60	+ 21,60

Bâtiment et matériaux

	4-12-92	Diff.
Bouygues	540	+ 6
Ciments français	244,5	– 27,5
Colas	775	+ 22
Eurotunnel	28,95	– 1,35
Fougerolle	725	– 6
GTM Entrepose	346,5	+ 26,5
Immob. Phénix	120	– 0,8
Jean Lefebvre	770	+ 42
Lafarge-Coppée	317,7	+ 4,9
Poliet	189	– 1
Saint-Gobain	528	+ 25
SGE	174,8	+ 12,9
Spie-Batignolles	294	– 18

Chimie

	4-12-92	Diff.
Air Liquide	757	+ 7
ELF Sanofi	1 050	– 5
Gascogne	370	+ 14
Institut Mérieux	5 870	+ 10
Michelin	181,60	+ 4
Plastic Omnium	801	– 7
Rhône-Poul. CI	489	– 23
Roussel-Uclaf	394	– 6
Synthélabo	1 163	+ 13

Consommation non alimentaire

	4-12-92	Diff.
BIC	900	- 29
Christian Dior	244,5	+ 14,5
Clarins	472,9	+ 5,9
DMC	265,1	– 5,9
EBF	765	– 14
Essilor	395	+ 15
Groupe André	617	– 16
L'Oréal	996	+ 39
Moulinex	87,85	+ 6,35
Salomon	1 483	+ 18
SEB	352,3	+ 29,3
Sommer-Allibert	1 017	– 45
Yves Saint Laurent	594,8	+ 53,8
Zodiac	1 310	+ 66

Crédit et banques

	4-12-92	Diff.
Comp. Bancaire	352	+ 8
BNP CI	389,3	+ 5,3
Cetelem	883	+ 13
Compt. entr.	219	+ 4
CCF	205,5	+ 5,5
CFF	919	+ 26
CLF	338,6	+ 2,6
Crédit Lyon. CI	416,7	+ 30,7
Crédit National	1 037	+ 65
Société Générale	560	+ 18
SOVAC	920	+ 20
UFB Locabail	176,2	– 3,8
UIC	418,4	– 0,6
Via Banque	225	+ 2

Electricité et électronique

	4-12-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	655	+ 10
CSEE	505	+ 35
Intertechnique	380	– 5
Labinal	570	+ 35
Legrand	4 060	+ 190
Matra	192,80	+ 3,80
Merlin-Gerin	450	+ 15
Radiotechnique	258,90	– 25,10
Sagem	2 290	+ 10
Schneider	572	+ 37
Sextant Avionique	131	– 3,80
Thomson CSF	130,30	+ 8,90

Distribution

	4-12-92	Diff.
Alsacienne Sup	1 480	+ [redacted]
Bon Marché	[redacted]	[redacted]
Carrefour	2 303	– 97
Casino	[redacted]	[redacted] 1,10
Castorama	[redacted]	– [redacted]
CDME	394	+ 33
Compt. Modernes	[redacted]	– [redacted]
Docks de France	[redacted]	– [redacted]
Galeries Lafayette	[redacted]	– 181
Guyenne Gasc.	1 505	– 45
Printemps	[redacted]	+ 12
Promodès	554	– 6
SCOA	10,65	+ [redacted]

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	4-12-92	Diff.
10 % 1978	100,10	– 0,01
9,80 % 1978	100,20	– 0,10
9 % 1979	99,90	– 0,10
10,80 % 1979	101,80	– 0,31
CNE 3 %	5650	– 90
CNB bq 5 000 F	98,50	– 0,50
CNB Par. 5 000 F	98,60	+ 0,40
CNB Suez 5 000 F	99	+ 0,50
CNI 5 000 F	99,16	– 0,01

Investissement et portefeuille

	4-12-92	Diff.
Amault et Asso.	238	+ 3
Bolloré	494	+ 1,90
Cerus	78	– 3,50
CGIP	990	– 12
Eurafrance	1 297	+ 57
Gaz et Eaux	1 195	– 16
Marine-Wendel	279,80	+ 20,80
Navigation mixte	757	– 13
Nord-Est	125,10	– 1,90
Parfinance	181	+ 5
Paribas	344	+ 2,90
Pinault	310	+ 4,90
SPEP	280	+ 8
Suez	241,20	+ 0,20
Worms et Cie	227,90	+ 5,90

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU [redacted] (*)

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Alcatel Alsthom	1 581 888	1 031 474
Société générale	1 467 130	808 433
BSN	781 280	759 345
ELF Aquitaine	2 210 768	741 950
Eaux (Gle des)	278 936	666 083
Saint-Gobain	1 022 463	535 389
Peugeot	861 190	448 645
Total	1 835 000	435 229
LVMH	104 480	392 038
Oréal (L')	398 420	388 074
AXA	393 334	385 815
Air liquide (L')	473 028	357 287
Suez	1 393 585	340 986
Accor	353 000	286 038

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Dynaction	+ 16,8	DR Nd-P.-de-C.	– 14,6
CSEE	+ 15,7	Sodexco	– 12,5
Sligos	+ 14,8	Clos	– 12,1
UGC	+ 14,2	Metrologie	– 10,7
SCOR	+ 13,3	Eurodisney	– 10,1
SGE	+ 12,6	Radiotechnique	– 9,6
Avenir Havas	+ 11,9	Castorama	– 8,9
Spie Batignolles	+ 11,1	Sade	– 7,2
Finextel	+ 10,5	Fives-Lille	– 5,7
GTM Entrepose	+ 10,3	Eurotunnel	– 5,4
Un. Ass. Paris	+ 8,4	Ingenico	– 4,9
Legrand	+ 8,3	UIF	– 4,7
Geophysique	+ 8,2	Sfa	– 4,7
GAN	+ 8,2	Sodero	– 4,3

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	27-11-92	30-11-92	1er-12-92	2-12-92	3-12-92
RM	1 453 547	[redacted]	[redacted]	2 789 339	2 602 382
Comptant					
R. et obl.	19 291 020	24 979 698	26 483 342	12 958 558	17 578 079
Actions	104 028	123 024	[redacted]	106 011	149 905
Total	20 848 595	28 177 185	30 104 087	15 853 908	20 330 366

INDICES QUOTIDIENS (INSEE [redacted] 100, [redacted] 1991)

	27-11-92	30-11-92	1er-12-92	2-12-92	3-12-92
Françaises	1[redacted]	100,1	102,5	[redacted]	102,6
Etrangères	[redacted]	87,7	87,8	87,3	87,6

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	30-11-92	1er-12-92	2-12-92	3-12-92	4-12-92
Indice gén.	463,7	468,6	[redacted]	[redacted]	[redacted]
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 771,37	1 792,29	[redacted]	[redacted]	1 781,68

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : [redacted]

COURS	ÉCHÉANCES DÉC. 1992	MARS 1993	JUIN 1993	SEPT. 1993
Premier	110,22	111,14	111,62	–
Dernier	110,06	111,02	111,50	–

Immobilier et foncier

	4-12-92	Diff.
Lucia	NC	+ 0
Olipar	43,7	– 1,35
Selimeg	415,5	– 2
Silic	665	inch.
Simco	439	– 9
Sogeparc	635	– 1
UIF	453,1	+ 1,8

Métallurgie, mécanique

	4-12-92	Diff.
Carnaud-Metalbox	183	– 5
Dassault Aviation	381	– 6,90
De Dietrich	1 360	– 28
Fives-Lille	243	– 12
Imétal	313,80	+ 10,80
Legris Industrie	134,50	+ 6,90
Métaleurop	72,30	+ 3,20
Pechiney CI	270	+ 5
Pechiney Int.	290,20	+ 3,20
Peugeot SA	531	+ 3
Strafor Facom	589	+ 30
Valeo	677	+ 5
Vallourec	140	+ 2

Mines d'or, diamants

	4-12-92	Diff.
Anglo-American	99,50	+ 3,80
Buffelsfontein	25,70	– 0,10
De Beers	66	+ 3,65
Driefontein	39,50	+ 2,80
Gencor	10,75	– 0,85
Harmony	8,05	+ 0,35
Randfontein	15,20	+ 1
Sainte-Helena	21,10	+ 0,80
Western Deep	68,10	+ 1,35

Pétrole

	4-12-92	Diff.
BP-France	86,60	– 4,40
ELF-Aquitaine	345,80	+ 14,80
Esso-ELF	234	+ 5,50
Esso	756	+ 6
Géophysique	620	+ 30
Total	238,10	+ 1,70

Sicomi ou ex-sicomi

	4-12-92	Diff.
Bail Investis.	623	– 1
Genefim	294	+ 14
Immobail BTP	316	+ 5,50
Interbail	414,50	+ 4,50
Klepierre	600	– 9
Locindus	722	– 11
Selectibanque	128	– 0,10
Unibail	400	– 5

Transports, services

	4-12-92	Diff.
Accor	590	+ 27
BIS	120,2	+ [redacted]
Canal Plus	1 043	– 2
Cap Gemini	164,1	– [redacted]
CEP Communic.	395	+ [redacted]
CGI Informatique	283	+ 5,1
Club Méditerranée	338,7	+ [redacted]
Dauphin Ota	180	+ 6,9
Dakroes Vieljeux	NC	[redacted]
Génér. des Eaux	1 997	– [redacted]
Ecco	364,5	+ 18,5
Euro Disney	57,85	– 6,15
Hachette	82,4	– 0,4
Havas	435	+ [redacted]
Lyonnaise-Dumez	483,1	[redacted] 16,6
OGF	478	– 2
Pub. Filipacchi	385	– 5
Publicis	534	+ 2
SITA	1 898	– 2
Sligos	367	[redacted] 33
Sodexho	1 070	+ 22
TF1	352	– 23

NEW-YORK

Petite hausse

INDICE DOW JONES

+ 0,20 %

Il a fallu attendre [redacted] dernière séance [redacted] la [redacted] pour voir Wall Street [redacted] en [redacted] d'un [redacted] l'autre. [redacted] l'indice Dow Jones [redacted] vedettes [redacted] vendredi à 3 288,68 points en progression de 6,48 points (0,20 %).

La grande [redacted] new-yorkaise [redacted] repliée assez logiquement en [redacted] technique [redacted] de prises [redacted] après les gains récents. [redacted] de capitaux [redacted] profité de [redacted] répit pour effectuer [redacted] opérations de [redacted] jour [redacted] la publication, [redacted] attendue, vendredi, des [redacted] chômage [redacted] Etats-Unis. [redacted] nouvelle fois, [redacted] statistiques [redacted] agréablement surpris [redacted] investis- [redacted] du [redacted] chômage à 7,2 % [redacted] 105 000 emplois en novembre, alors [redacted] les [redacted] à un [redacted] inchangé [redacted] 7,4 [redacted] emplois.

[redacted] coup, plusieurs analystes [redacted] maintenant [redacted] opti- [redacted] sur l'évolution [redacted] Wall Street qui, selon [redacted] a connu en cours de semaine [redacted] phase de consolidation [redacted] poursuivre maintenant son mouvement [redacted] hausse, soutenu [redacted] bons [redacted] fres économiques et [redacted] indications [redacted] l'inflation [redacted] sous contrôle. [redacted] gérants s'intéres- [redacted] plus particulièrement aux titres d'entreprises [redacted] taille disposant d'un important potentiel de croissance.

Sur [redacted] marché obligataire, [redacted] sur [redacted] du [redacted] à trente [redacted] principale valeur [redacted] référence, a reculé à 7,49 % contre 7,59 % vendredi dernier.

Indice Dow Jones du [redacted] décembre : 3 288,68 (c. [redacted] 282,20).

	Cours 27 nov.	Cours 4 déc.
Alcoa	68 5/8	[redacted]
ATT	47 1/4	[redacted]
Boeing	37 7/8	[redacted]
Chase Man. Bank	27 1/4	[redacted]
Du Pont de Nemours	47 1/2	[redacted]
Eastman Kodak	42 3/8	[redacted]
Exxon	59 5/8	[redacted]
Ford	41 3/4	[redacted]
General Electric	82 7/8	[redacted] 5/8
General Motors	31 5/8	[redacted] 7/8
Goodyear	69 5/8	71 7/8
IBM	65 7/8	67
ITT	70	71 [redacted]
Mobil Oil	60 3/4	60 [redacted]
Pfizer	79 5/8	78 [redacted]
Schlumberger	68 3/4	60 [redacted]
Texaco	60	59 [redacted]
UAL Corp. (ex-Allegis)	120 7/8	122 [redacted]
Union Carbide	15 7/8	[redacted]
United Tech.	44 1/8	[redacted]
Westinghouse	12 3/4	13 [redacted]
Xerox Corp	79 1/2	78

TOKYO

Sans ressort

INDICE NIKKEI

- 1 %

Dans un [redacted] qui manque fondamentalement de confiance, les valeurs japonaises [redacted] été victimes cette semaine de leur [redacted] la fin du mois de novembre. [redacted] plupart [redacted] investisseurs ne sont [redacted] encore convaincus [redacted] la reprise de l'économie nippone et ont préféré prendre des bénéfices et voir venir. L'indice Nikkei s'est ainsi inscrit vendredi en clôture à 17 295,69 points. Il perd 174,92 points (1 %) par rapport [redacted] la semaine précédente.

Les [redacted] de la semaine ont fait encore souffler le chaud et [redacted] froid [redacted] le [redacted]. Du côté [redacted] bonnes, il y a [redacted] l'approbation mercredi [redacted] la Chambre basse du Parlement de la loi de [redacted] rectificative prévoyant [redacted] un plan [redacted] de 10 700 [redacted] de yens ([redacted] milliards [redacted] francs) annoncé en août dernier par le premier ministre, [redacted] Miya- [redacted]. Le débat parlementaire sur ce budget additionnel avait été [redacted] la procédure d'enquête sur les [redacted] financiers [redacted] lesquels [redacted] personnalités du parti au pouvoir sont impliquées.

En revanche, la chute de la [redacted] Hongkong, préoccupée [redacted] la querelle [redacted] la Grande-Bretagne [redacted] la [redacted] sur l'avenir [redacted] l'île, [redacted] la publication des [redacted] du [redacted] japonais au troisième trimestre, en recul de 1,6 % en rythme annuel, n'ont pas rassuré les opérateurs.

Indices du [redacted] décembre : [redacted] 17 295,69 (c. 17 470,61) ; Topix 1 302,85 (c. 1 307,57).

	Cours 27 nov.	Cours 4 déc.
Akai	800	752
Bridgestone	1 130	1 130
Canon	1 620	1 580
Fuji Bank	2 680	2 680
Honda Motors	1 560	1 470
Matsushita Electric	1 840	1 750
Mitsubishi Heavy	620	799
Sony Corp.	6 880	6 680
Toyota Motors	1 880	1 830

LONDRES

Prises de bénéfices

– 0,02 %

Après avoir [redacted] de [redacted] historiques au début [redacted] semaine, les valeurs anglaises [redacted] d'importantes prises de bénéfices qui [redacted] fini par annuler [redacted] gains initiaux. L'indice [redacted] grandes [redacted] a [redacted] battu mardi un [redacted] record [redacted] de 2 794,7 points après ceux [redacted] jeudi [redacted] précédents. [redacted] s'est ensuite replié et a [redacted] semaine en recul [redacted] 0,7 point (– [redacted] rapport au [redacted] précédent, [redacted] 2 759,4 points.

L'anticipation d'une reprise économique [redacted] dans le sillage [redacted] Etats-Unis a appuyé la tendance en [redacted] de semaine, ainsi [redacted] espoirs d'une [redacted] d'intérêt [redacted] d'ici à Noël. [redacted] a ensuite été [redacted] par [redacted] prises [redacted] bénéfices, par la chute de la [redacted] de Hongkong [redacted] à l'aggravation du [redacted] sino-britannique [redacted] l'avenir de la [redacted] et par [redacted] interview du président [redacted] la Bundesbank, M. [redacted] Schlesinger, à un journal [redacted] laquelle il a [redacted] exclure [redacted] rapide [redacted] taux.

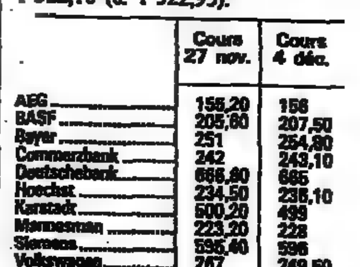
Indices [redacted] 4 décembre : 100 valeurs 2 759,4 (c. 2 760,1) ; [redacted] valeurs 2 [redacted] (c. 2 [redacted],5) ; fonds [redacted] 93,63 (c. 93,44) ; [redacted] d'or 71,6 (c. [redacted]).

	Cours 27 nov.	Cours 4 déc.
Allied Lyons	6,38	6,37
BP	2,31	2,28
BTR	4,98	5,14
Cadbury	4,45	4,57
De Beers	7,81	7,76
Glaxo	7,92	8,20
GUS	21,85	22
ICI	9,83	10,33
Reuters	13,27	13,50
RTZ	[redacted]	6,50
Shell	[redacted]	5,38
Unilever	10[redacted]	10,50

FRANCFORT

Solide

– 0,04 %



La [redacted] de [redacted] a [redacted] d'une [redacted] étonnante [redacted] à l'accumulation de [redacted] sur la [redacted] de [redacted] allemande. L'indice Dax des [redacted] principales valeurs [redacted] ainsi terminé vendredi [redacted] 1 522,16 points et ne [redacted] que 0,04 [redacted] par rapport à la clôture de la semaine passée.

« Les boursiers ayant [redacted] *par abandonner tout espoir de voir la Bundesbank abaisser ses taux directeurs avant la fin de l'année et les indications* [redacted] *provenance* [redacted] *front économique* [redacted] *jours défaut, l'attentisme* [redacted] *revenu s'installer sur le marché »,* explique-t-on [redacted].

En tout cas, le marché a pu résister [redacted] chapelet [redacted] mauvaises nouvelles économiques rendues publiques jeudi : recul [redacted] 1,5 [redacted] du PNB pour [redacted] troisième trimestre, [redacted] 2 [redacted] de la production industrielle en octobre [redacted] des chômeurs en hausse [redacted] 54 300 pour le mois de novembre. Un mauvais clim[redacted] confirmé encore vendredi par [redacted] publication par le ministère de l'économie du mon- [redacted] commandes [redacted] l'industrie ouest-allemande pour octobre, en diminution [redacted] 5 % par rapport à septembre.

Indice Dax du 4 décembre : 1 522,16 (c. 1 522,95).

	Cours 27 nov.	Cours 4 déc.
AEG	156,20	156
BASF	205,60	207,50
Bayer	251	254,80
Commerzbank	242	243,10
Deutschebank	666,80	665
Hoechst	234,50	238,10
Karstadt	500,20	499
Mannesman	223,20	228
Siemens	596,40	596
Volkswagen	267	249,50

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une nouvelle réussite britannique

Le Trésor britannique vient d'émettre un emprunt international de 3 milliards de dollars, [redacted] la [redacted] grande. L'opération [redacted] un [redacted]tesque programme de [redacted] en devises de l'ordre de 10 milliards d'écus (environ 67 milliards de francs), qui avait été décidé dans la première semaine de septembre. La livre-sterling [redacted] alors fortement attaquée, [redacted] autorités cherchaient [redacted] à la maintenir dans le mécanisme [redacted] change du *système monétaire européen* qu'elle [redacted] quitté depuis. Londres [redacted] commencé dès le [redacted] de septembre [redacted] procurer [redacted] moitié de ce [redacted] en [redacted] appel [redacted] crédit [redacted] banques. [redacted] reste devait être obtenu par [redacted] sion d'obligations [redacted] investisseurs. Il [redacted] aura eu [redacted] de [redacted] genre, celui en dollars de ce début décembre ayant été précédé *au* [redacted] d'une opération de 5,5 [redacted] marks.

Le prix de la liquidité

Ces deux emprunts libellés dans [redacted] principales monnaies du [redacted] international des capitaux [redacted] commun d'atteindre des records. Ce sont les plus volumineuses euro-émissions à taux fixe jamais lancées en une seule tranche en marks et en dollars. *Pour les très grands investisseurs professionnels qui interviennent* [redacted] *coup* [redacted] millions, la [redacted] des opérations a une importance capitale. C'est un [redacted] de liquidités qui, lorsque le [redacted]teur est au-dessus de tout soupçon, [redacted] incite [redacted] composition de leur portefeuille. Sans cela, ils concentrent leurs activités sur les fonds d'Etat des pays dont la monnaie les intéresse. Mais ils s'attendent que les emprunteurs étrangers leur offrent une prime par rapport aux obligations gouvernementales *qui leur servent de référence.*

Sur ce point, la comparaison entre les emprunts britanniques en marks et en dollars est très intéressante. En marks, le Trésor britannique qui levait des fonds pour une *durée de cinq ans avait pu se* contenter d'offrir dix points de base de mieux que le gouvernement allemand. En dollars, pour son émission qui viendra à échéance dans dix ans, il lui a fallu proposer vingt-deux points de plus que ce que rapportent les titres du gouvernement américain. Il est possible qu'en partie, la différence soit due au fait que les durées ne sont pas *les mêmes. Mais cela n'explique* certainement pas tout. Il y a d'autres raisons dont la plus importante paraît tenir au degré de développement des marchés, celui du dollar étant de loin le plus évolué, les investisseurs attachant depuis très longtemps beaucoup de prix à la liquidité. Sur ce plan, rien ne saurait vraiment rivaliser avec les valeurs du Trésor américain dont l'encours est considérable. Pour ce qui est du mark, la situation du marché *intérieur a certes beaucoup* changé ces dernières années, *notamment à la suite de la réunification* des deux Allemagnes qui a largement augmenté les besoins d'emprunt de la République fédérale. Mais le compartiment des emprunts internationaux en marks ne s'est transformé [redacted] récemment, [redacted] de [redacted] prises [redacted] par la banque centrale allemande. Jusqu'à il y a très [redacted]ps, les euro-obligations en [redacted] étaient dans leur majorité destinées au grand *public pour qui la liquidité des* [redacted] n'est [redacted] un élément déterminant.

Une autre raison tient certainement aux attentes des [redacted] relatives [redacted] niveau des rendements. [redacted] d'intérêt en Allemagne sont appelés à baisser encore ces *prochains mois, pour tenir compte* du ralentissement de l'activité économique qui s'annonce dans ce pays. Cela fait que les investisseurs en marks sont plus enclins que ceux en dollars à accepter des conditions comparativement sévères. En outre, le fait que l'Angleterre ait dû payer une prime plus élevée en dollars qu'en marks peut s'expliquer également par l'accumulation récente de *très grands emprunts émis* pour le compte de pays européens. En octobre, *de telles opérations étaient peu* fréquentes, et elles bénéficiaient d'un effet de rareté qui joue beaucoup moins aujourd'hui. Les crises répétées du marché des changes [redacted] nombreux pays ont à renflouer leurs réserves de devises, ce qui les pousse à solliciter le marché des capitaux. Le volume [redacted] émissions pourrait certes diminuer bientôt à l'approche des fêtes de Noël, mais ce ne sera que pour reprendre de plus belle au *début de l'année prochaine. Plusieurs* Etats candidats à l'emprunt, *cherchant à se distinguer des autres* et ne voulant pas donner l'impression *qu'ils sont pressés de lever des* fonds, ont différé jusqu'en janvier l'exécution de leur projet. Ils ne pourront cependant guère attendre davantage.

La dernière transaction britannique [redacted] était placée sous la direction de deux établissements, CSFB, l'eurobanque *du groupe du Crédit suisse*, et CG Warburg Securities. Son taux d'intérêt facial est de 7,25 %, et les titres étaient au départ offerts au prix de 99,85 %. Le placement s'est effectué tant en Europe qu'au Moyen [redacted] Extrême-Orient.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Le dossier délicat de la banane

S'ils font généralement les frais l'anarchie qui règne sur [redacted] atières [redacted]ières, du café au cao en passant par le coton ou rachide, les pays d'Afrique noire en l'occurrence le Cameroun et Côte-d'Ivoire – passent cette is, aux [redacted] des producteurs ntillais, pour les agresseurs. epuis au moins [redacted] les portations africaines [redacted] bananes direction [redacted] la Communauté ont [redacted] s'accroître. Les [redacted] ont ncontré un tel succès dans la gesion [redacted] u'elles [redacted] chuter les cours. il n'existe [redacted] prix [redacted] ce *fruit*, [redacted] antillaise vrée [redacted] quai coûtait [redacted] urs 5,50 [redacted] le kilo, [redacted] banane ricaine [redacted] la banane dite anane-dollar», venue de l'Amérique latine, [redacted] francs le kilo.

L'offensive [redacted] a provoqué vives réactions dans [redacted] départements *d'outremer* (Guadeloupe, artinique); une opération «ville orte» [redacted] *coupé les liaisons* riennes entre ces départements et métropole. Le [redacted] novembre, le ouvernement, par la voix du inistre des TOM-DOM, M. Louis e Pensec, a débloqué une aide de 50 millions de francs en faveur s planteurs, dont 100 pour comenser le manque à gagner dû à la aisse des prix. Les 50 millions estants seront alloués aux producurs endettés des Antilles. Parallèment, Paris a saisi la Commission de [redacted] afin [redacted] ontrôler plus [redacted] les [redacted] CEE. Si ces mesures ont un peu calmé les esprits – mais pour combien de temps? – le problème reste entier.

En premier lieu, la France est déchirée par ses attachements historiques, partagée entre «son» Afrique naguère colonisée et ses départements d'outre-mer. La position de Paris est d'autant plus déli[redacted] que les [redacted] la [redacted] franc, dont le Cameroun et la Côte-d'Ivoire, sont encouragés [redacted] ailleurs à exporter davantage [redacted] matières premières [redacted] le [redacted] *et* [redacted] financ[redacted] développement.

Depuis 1962, les [redacted] de bananes en direction de la France [redacted] répartissaient [redacted] un quota précis : deux tiers des volumes devaient provenir des Antilles, un tiers des Etats producteurs de la [redacted] franc. Depuis 1990, [redacted] Cameroun a dépassé de 7 % [redacted] 60 000 tonnes du contingent annuel qui [redacted] revenait, provoquant du [redacted] coup une [redacted] de [redacted] de [redacted] millions [redacted] les planteurs antillais.

Le marché français de la banane, marché protégé s'il en est, crée un profond malaise au sein de la Communauté à la veille de l'entrée [redacted] *vigueur, le 1er janvier 1993*, de [redacted] libéralisation des échanges entre [redacted] Douze.

Une Europe hétérogène

Le [redacted] européen (trois millions de tonnes) [redacted] le [redacted] pour [redacted] après [redacted] Etats-Unis. Si [redacted] s'approvisionnent *sur le marché* [redacted] Amérique latine, qui pratique [redacted] *plus* [redacted] *prix*, la CEE achète presque la moitié de [redacted] consommation [redacted] (Afrique, Caraïbes, Pacifique) ou dans les départements [redacted] qui [redacted] préférentiels [redacted] la France, l'Italie et le Royaume-Uni. L'Allemagne, elle, s'approvisionne auprès de l'Amérique latine en «bananes-dollars». *«A la fin de l'année 1990*, rappelle Philippe Chalmin dans son rapport Cyclope, [redacted]*emagne a demandé à la Communauté européenne une augmentation de 318 000 tonnes, sans droits de douane, de* [redacted] *contingent d'importation* [redacted] *bananes latino-américaines pour satisfa*[redacted] *sa* [redacted] *s*[redacted] *considérablement accrue avec l'intégration* [redacted] *l'ex-RDA* [redacted] *la RFA.»*

Il y a [redacted] Europe autant de pays que de modes d'approvisionnement. Les Douze ne sont pas prêts pour conclure un accord d'ici à décemb[redacted] prochain. Or, le 1er janvier 1993, le [redacted]d marché européen devrait être une réalité. Si la France, l'Espagne, le Portugal et la Grèce [redacted] au principe [redacted] la préférence communautaire, donc à la protection des marchés, l'Allemagne, le Danemark, la Belgique, les Pays-Bas et même le Luxembourg veulent ouvrir les frontières aux produits les plus compétitifs. Déjà, le Comité économique agricole de la banane (CEAB) accuse les multinationales de tenter d'inonder le marché com[redacted] se [redacted] de l'Alle[redacted] point d'appui. Entrer dans une logique libérale reviendrait, pour les professionnels, *à soumettre les salariés de* [redacted] *filière* (45 [redacted] personnes, dont 15 000 [redacted] terres de Martinique et de Guadeloupe en ce qui concerne la France) à [redacted] *«conditions terrifiantes». «En aucun* [redacted] s'insurgent les [redacted] professionnels, *nous ne pourrons rivaliser avec les* [redacted] *pratiqués* [redacted] *les républiques* [redacted] *De fait*, [redacted] *Costa-Rica, le* [redacted] *et* [redacted] *Colombie, prodigues* [redacted] *bananes-dollars, confient leurs productions à des* [redacted] *multinationales* (Chiquita, Del Monte, United Fruit, Dole) *qui sous-paient leur main-d'œuvre.* [redacted] *d'exemple, en Martinique ou en Guadeloupe, le salaire journalier est supérieur à 300 francs. Dans les Caraïbes et en Amérique latine, il oscille* [redacted] *30 francs et 80 francs.»*

Consciente des difficultés du secteur [redacted] la banane, [redacted] Commission européenne vient [redacted] un [redacted] financier pour assurer [redacted] onze pays [redacted] l'Afrique, [redacted] Caraïbes et du Pacifique l'écoule[redacted] de leurs bananes sur le mar[redacted] communautaire. Ce dispositif comporte une enveloppe de 10 mil[redacted] par an qui *«aideront les producteurs à s'adapter aux nouvelles conditions de marché».*

«Tout cela est bel et bon, murmurent les professionnels, *mais qui nous protégera de la banane-dollar?»*

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 4-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 424 (– 50) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 201 (– 19) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 700 (– 370) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	254,50 (+ 1,1) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	1 000 (+ 44) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	975 (–) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	372 (– 3) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	210 (– 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	179,6 (– 1,8) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent Janvier	18,20 (– 0,77) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27-11-92	Cours 4-12-92
Or fin (kilo en barre)	[redacted] 450	57 900
– (kilo en lingot)	58 600	57 950
Pièce française (20 f.)	394	397
● Pièce française (10 f.)	403	403
Pièce suisse (20 f.)	386	382
Pièce latine (20 f.)	340	330
● Pièce tunisienne (20 f.)	330	340
Souverain	443	436
● Souverain Elisabeth II	438	440
● Demi-souverain	305	305
Pièce de 20 dollars	2 285	2 245
– 10 dollars	1 097,50	1 080
● – 5 dollars	650	600
– 50 pesos	2 190	2 165
● – 20 marks	421	480
– 10 florins	395	345
● – 5 roubles	236	236

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Fièvre rampante

Le franc français a été encore une fois attaqué cette semaine, le cours du mark à Paris passant de 3,39 francs à près de 3,4150 francs, non loin de son cours plafond de 3,430 francs avant de revenir à 3,3950 *francs à la veille du week-end*. Sans doute cette «attaque» a-t-elle *été lancée sans véritable* conviction, d'autant que, mercredi matin, la Banque fédérale d'Alle[redacted] annonçait publiquement qu'elle achetait du franc. Ces [redacted] ont été, dit-on, [redacted] réduits, mais suffisants pour calmer le marché, d'autant qu'ils s'ef[redacted] préventivement, [redacted] la [redacted] à plus de 3,4150 francs. C'est dire [redacted] cœur n'y [redacted] vraiment. [redacted] spéculation. [redacted] Londres [redacted] New-York, [redacted] tenace, espérant [redacted] qu'un jour ou l'autre, le franc «craquera», victime désignée d'un [redacted] réalignement. En fait, beaucoup d'opérateurs jouent les «différences», [redacted] franc lorsqu'il monte, [redacted] lorsqu'il baisse, [redacted] qui [redacted] *fait fructueux quand* [redacted] le bon [redacted]

Cette semaine, il faut dire [redacted] les déclarations de M. [redacted] Schlesinger [redacted] provoqué [redacted] veaux remous, comme sur les marchés de taux d'intérêt *(voir ci-dessous en rubrique Marché monétaire et obligataire)*. Le fait que la Bundesbank [redacted] assouplir [redacted] politique [redacted] l'immédiat [redacted] dépens [redacted] dollar qui [redacted] 1,60 DM [redacted] 1,57 DM, [redacted] même moins. [redacted] le même dollar *remontait en fin de semaine*, et le [redacted] s'affaiblissait, ce qui a permis *au franc* [redacted] *se rétablir*, d'autant qu'à [redacted] la réunion franco-al[redacted] semaine, [redacted] un communiqué suivant lequel [redacted] *parité entre le mark et le franc français* [redacted] *pleinement jus*[redacted] *économiques des deux pays»*. On pouvait même [redacted] tromper [redacted] le [redacted] par rapport au franc [redacted] que son [redacted] à Paris [redacted] atteindre, aux alentours [redacted] 3,33 francs, [redacted] valeur d'équilibre actuelle, [redacted] fonction [redacted] parités [redacted] pouvoir [redacted] relatives et [redacted] production.

Le [redacted] fin [redacted] baisse [redacted] de chômage aux Etats-Unis, [redacted] 7,4 % en octobre [redacted] 7,2 % en novembre. D'autre [redacted] 000 emplois [redacted] agricoles [redacted] créés, [redacted] 34 000 [redacted] octobre, [redacted] augmentation mensuelle [redacted] plus forte depuis [redacted] 171 000 emplois enregistrée en juillet dernier. Les analystes [redacted] un [redacted] chômage inchangé [redacted] création [redacted] emplois [redacted] Ledit taux [redacted] chômage marque ainsi sa cinquième contraction consécutive, après avoir atteint, en juin, à 7,8 %, [redacted] plus haut niveau depuis huit [redacted] changes en ont donc [redacted] que la reprise [redacted] l'économie [redacted] était en marche [redacted] que [redacted] pourrait [redacted] déborder plus sensiblement le [redacted] de 1,60 DM qui, pour l'instant, constitue un seuil difficile [redacted] franchir.

En Europe, la livre sterling a [redacted] remarquée à plus de 2,48 DM et 8,45 francs, [redacted] 2,42 [redacted] 8,21 [redacted] précédemment. La lire italienne a [redacted] glisser lentement vis-à-vis du mark, qui valait près [redacted] fin de semaine, [redacted] glissement [redacted] provoqué [redacted] la nouvelle dévaluation [redacted] la peseta [redacted] dernière. A rappeler qu'en septembre dernier, on avait [redacted] jusqu'à 1 000 lires pour un mark. M. Carlo Ciampi, gou[redacted] la Banque d'Italie, s'est prononcé pour un niveau [redacted] gration dans le [redacted] supérieur [redacted] lires pour un mark, soit 3,85 [redacted] pour 1 [redacted]

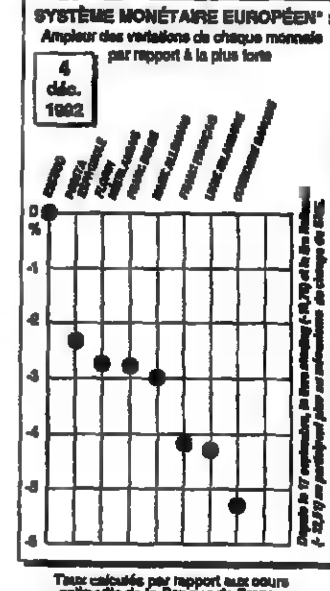
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 30 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,5635	8,4473	2,2319	2,4860	51,1421	2,7916	2185,77
	–	1,5100	8,2152	2,1842	2,4220	49,8451	2,7240	2112,87
New-York	1,5635	–	18,5089	70,0525	62,8931	3,0572	56,0067	0,00715
	1,5100	–	18,3807	69,1324	62,3441	3,0294	55,4324	0,00715
Paris	8,4473	5,4028	–	378,4799	339,7987	16,5173	302,5931	3,8647
	8,2152	5,4405	–	376,1148	339,1833	16,4914	301,5780	3,8882
Zurich	2,2319	1,4275	26,4215	–	89,7799	4,3641	79,9496	1,0211
	2,1842	1,4465	26,5876	–	90,1808	4,3828	80,1829	1,0338
Francfort	2,4860	1,5900	29,4292	111,3835	–	4,8609	89,0587	1,1373
	2,4220	1,6040	29,4826	110,8894	–	4,8591	88,9135	1,1463
Bruxelles	51,1421	32,71	6,0543	22,9142	20,5723	–	18,3198	2,3398
	49,8451	33,01	6,0675	22,8286	20,5798	–	18,2982	2,3591
Amsterdam	2,7916	1,7855	330,47679	1,25079	112,39559	5,45058	–	1,277181
	2,7240	1,8040	331,58717	1,24715	112,46682	5,46501	–	1,289262
Milan	2185,77	1398	258,7547	979,3345	879,2453	42,73922	782,9740	–
	2112,87	1399,25	257,1514	967,3349	877,3584	42,38867	775,6375	–
Tokyo	195,05	124,75	23,08908	87,39854	78,45912	3,81382	69,86838	0,089235
	187,92	124,45	22,87474	86,03526	77,58128	3,77007	68,98559	0,088941

A Paris, 100 yens étaient cotés, le [redacted] *4 décembre, 4,33090 F* contre 4,37163 F le vendredi 27 [redacted] 1992.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une tension persistante

A la *fin de cette semaine*, le loyer de l'argent au jour le jour sur la *place de Paris s'établissait à* 9 7/8 %-10 %, en hausse sur les 9 3/4 % de la veille du week-end précédent, les 10 % étant dépassés *pour les échéances à un mois* et trois mois (10 1/4 %). Les taux d'intérêt à court terme n'arrivent donc pas à [redacted] en France, bien [redacted] la Banque ait *récemment* [redacted] taux directeurs [redacted] 9,10 % [redacted] appels [redacted] 10 % pour ses pensions à 5-10 ans. *«Une sorte de fièvre maligne»*, soupirait un opérateur, [redacted] les turbulences sur le [redacted] changes. Certes, le taux de base des banques est revenu de 9,85 % à 9,45 %, mais il ne régit que 17 % à 18 % des crédits, et la plus grande partie des entreprises paie son découvert sur la [redacted] *«spot»*, c'est-à-dire du loyer [redacted] l'argent [redacted] un [redacted] le niveau [redacted] élevé, bien trop élevé.

Il est vrai que les [redacted] officielles en provenance d'Alle[redacted] ne [redacted] guère [redacted] choses. Ainsi, M. Hel[redacted] Schlesinger, président [redacted] la Bundesbank, affirmait, [redacted] semaine, [redacted] notre confrère la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qu'il [redacted] actuellement aucune possibilité d'assouplissement [redacted] la politique [redacted] la Banque centrale tant [redacted] l'inflation, la croissance de la [redacted] monétaire [redacted] le [redacted] budgétaire seraient aussi forts outre-Rhin.

De record en record

Selon les analystes, [redacted] propos renverraient au printemps [redacted] d'une nouvelle dimi[redacted] d'intérêt [redacted] Francfort, et donc, [redacted] l'ensemble [redacted] zone mark, à laquelle «appartient» la France. Une petite lueur d'espoir est apparue, néanmoins, [redacted] l'accord conclu entre [redacted] syndicat [redacted] *Metall* [redacted] *la sidérurgie* allemande et [redacted] employeurs sur [redacted] augmentation *des salaires inférieure* [redacted] *3,4 %* [redacted] *1993. Certes,* [redacted] de la négociation [redacted] Metall, *à savoir* la mécanique, ne prendra place *qu'au printemps prochain*, *mais* l'accord signé [redacted] à apaiser [redacted] partie [redacted] craintes [redacted] la Bundesbank.

[redacted] MATIF, [redacted] ont joué [redacted] yo-yo, [redacted] des nouvelles d'Allemagne, [redacted] avec [redacted] singer [redacted] remontant [redacted] Metall, sans oublier [redacted] recul [redacted] 0,5 [redacted] du produit intérieur brut (PIB) ouest-allemand [redacted] au troi[redacted] trimestre 1992, qui [redacted] dégradation [redacted] situation économique [redacted] l'autre [redacted] Rhin, [redacted] ravive l'espoir d'une baisse [redacted] Les [redacted] la Bun[redacted] mercredi, pour [redacted] franc, [redacted] le raffermissement [redacted] monnaie [redacted] également soutenu [redacted] MATIF, qui, [redacted] 110,06 [redacted] 110,02 [redacted] semaine dernière, [redacted] après, toutefois, 110,36 [redacted] journée. [redacted] analystes [redacted] la [redacted] générale, [redacted] poursuivre leur «correction technique» [redacted] 110,50-110,60 sans pour [redacted] soit remise en [redacted] leur orientation [redacted] à moyen [redacted]

Sur [redacted] obligataire, [redacted] Tré[redacted] sa [redacted] adjudication d'OAT, 14,3 milliards [redacted] francs, plus 2,8 milliards [redacted] francs [redacted] pétitives [redacted] spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), [redacted] qui [redacted] 170,3 milliards [redacted] montant [redacted] emprunts [redacted] long [redacted] 1992, déduction faite [redacted] 7 milliards [redacted] francs d'OAT [redacted] adjudication «à l'envers». Les [redacted] inscrits en hausse, 8,27 [redacted] contre 8,10 [redacted] pour le dix ans, 8,51 % [redacted] 8,31 % pour le quinze [redacted] 8,70 [redacted] 8,68 % pour le trente [redacted] L'adjudication [redacted] *plutôt* [redacted] *passée*, [redacted] *étrangers se* [redacted] peu présents en rai[redacted] moné*taires*. [redacted] dire [redacted] SVT ont [redacted] faire leur devoir, c'est-à-[redacted] une [redacted] partie [redacted] titre. Par ailleurs, le Crédit natio[redacted] *difficulté* [redacted] la direction du Crédit lyonnais, et [redacted] CCP, 1,5 milliard [redacted] francs sur neuf [redacted] 8,60 % nominal, et 8,77 [redacted] réel, [redacted] 0,44 point au-des[redacted] l'OAT. Bon accueil, également, pour le milliard de francs [redacted] la Caisse française [redacted] développement (ex-Caisse centrale [redacted] coopération économique), qui [redacted] l'un [redacted] derniers [redacted] à [redacted] garantie [redacted] français, d'où [redacted] qui justifie [redacted] seulement 0,33 point au-dessus [redacted] l'OAT.

Le MATIF vole de record en record, [redacted] 4,65 millions de [redacted] novembre, chiffre en hausse [redacted] 3,5 [redacted] *par rapport* [redacted] celui [redacted] l'an dernier. Record *également pour les positions «ouvertes»*, c'est-à-dire [redacted] *spéculation*, [redacted] sur le notionnel dix ans [redacted] le Pibor trois mois.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

L'instruction de l'affaire Botton

M. Charles Giscard d'Estaing est inculpé d'abus de biens sociaux et de faux en écritures

Après vingt-quatre heures [redacted] garde à vue, M. Charles Giscard d'Estaing, administrateur ou PDG de plusieurs sociétés finan[redacted] du groupe de M. Pierre Botton, a été présenté, vendredi 4 décembre, au juge Philippe Courroye, qui l'a inculpé d'« abus [redacted] biens sociaux » [redacted] en écritures [redacted] merce [redacted] de banque et [redacted] » (*le Monde* du 5 décembre). Le neveu de l'ancien président de la République [redacted] en liberté sous contrôle judiciaire, [redacted] d'une caution, [redacted] la cour d'appel [redacted] Lyon confirmait l'ordonnance de [redacted] en détention [redacted] M. Botton, [redacted] le 14 novembre.

LYON

[redacted] *régional*

Pierre Botton le présentait comme son « financier » et, au sein [redacted] capitalisation Alpha finance, Pharminvest, Beta finance, etc., il usait [redacted] patronyme illustre [redacted] savoir-faire pour convaincre des pharmaciens [redacted] devenir investisseurs. [redacted] devant [redacted] magistrat instructeur, le pouvoir de persuasion du [redacted] d'Olivier Giscard d'Estaing ne semble pas avoir agi : il est le troisième inculpé [redacted] dossier Botton.

[redacted] deux premières heures d'audition n'ont sans [redacted] pas permis à « CGE » de raconter les péripéties du [redacted] (finalement annulé) de La Vie claire, propriété [redacted] Ber[redacted] Tapie, par la SA Lugdunum finance, créée pour l'occasion. Ni [redacted] détailler [redacted] activités [redacted] la branche dialyse du groupe – les SARL et SA Régina – seul îlot lucratif, préservé [redacted] la [redacted] la banqueroute.

En revanche, l'argumentation [redacted] la décision [redacted] maintien en [redacted]tion [redacted] Pierre Botton, notifiée le 4 décembre par la [redacted] d'appel [redacted] Lyon, éclaire les jongleries financières [redacted] l'homme d'affaires lyonnais et de [redacted] associés. La démarche globale [redacted] résumée : « [redacted] *système consistant* [redacted] *développer* [redacted] *importante facturation, manifestement fausse ou surévaluée,* [redacted] *sociétés* [redacted] *groupe, puis* [redacted] *ces sociétés* [redacted] *lui-même, destinataire final de fonds très importants* ». Suit une première série d'exemples chiffrés : des prestations « *discutables* » fac[redacted] 4,8 [redacted] 3B Holding à [redacted] SA, une [redacted] « *injustifiée* » [redacted] 410 000 F. [redacted] par Bo[redacted] Apoudka, une mystérieuse [redacted] payée [redacted] la [redacted] ENFIN ou [redacted] des règl[redacted] « *contestables* » [redacted] 1,26 million de francs, 450 000 [redacted] 440 000 francs [redacted] par la [redacted] auprès [redacted] la [redacted] MIPI [redacted] SCI Apoudka et Helen Roc (la villa [redacted] Pierre Botton).

Troubles à l'ordre public

[redacted] « ponctions » [redacted] par [redacted] comptes d[redacted] également émail[redacted] d'exemples tirés [redacted] expertises. Un chèque de plus de 1 million de [redacted] sur [redacted] SA pour [redacted] honoraires fantômes, [redacted] facturation de 94 880 [redacted] pour la participation [redacted] géné[redacted] « entretiens », [redacted] « *dépenses somptuaires* » [redacted] préjudice de Vivien SA, pour plus de 1,7 million [redacted] *profit de Pierre* [redacted] *appar*[redacted] *partie au monde* [redacted] », 1,148 million [redacted] francs d'honoraires fantaisistes, ici, 1,024 million de francs de [redacted] de frais », ailleurs.

La cour prend également en compte [redacted] *rapport*[redacted] *paraissant éloignées de l'objet social des sociétés* ». Exemples : les 260 000 francs [redacted] le 31 octobre 1990 [redacted] l'Union [redacted]tive [redacted]-Roi, le mo[redacted] club de [redacted] dirigé par François-Henri [redacted] Virieu, producteur de « L'heure de vérité » sur France 2, une facture de 593 000 francs réglée [redacted] la Lyonnaise des Eaux, d'autres, pour un [redacted] 3,202 [redacted] francs, payées, en 1990, par la SDEI, filiale [redacted] la Lyonnaise [redacted] Eaux, [redacted] rémunération d'études « bidon » (*le* [redacted] décembre). Enfin, la cour souligne [redacted] en espèces sur [redacted] comptes personnels de Pierre Botton : 2,833 millions de [redacted] déposés [redacted] avril 1990 [redacted] juillet 1992, 1,975 million de francs [redacted] juillet [redacted] juillet [redacted].

[redacted] considérants, la [redacted] rappelle [redacted] arguments avancés par les [redacted] de M. Botton : [redacted] en place du concept Pharminvest nécessitant un « *travail* [redacted] *l'i*[redacted] *de* [redacted] *produits liés* [redacted] *des personnalités* [redacted] *médias* » ; [redacted] tardif, [redacted] « *limiter* [redacted] *casse* » ; nécessité de réaliser [redacted] engagements des entreprises [redacted] viables et de rembourser ; « col[redacted] loyale de l'inculpé [redacted] l'enquête », [redacted]ration n'entame [redacted] conviction. Prenant en compte un passif de quelque [redacted] de francs et plus [redacted] 4 millions de francs de redressement, les magistrats rejet[redacted] demande de [redacted] d'un principe essentiel : « *De tels agissements qui paraissent avoir eu pour seul objet la satisfaction de l'ambition personnelle sont,* [redacted] *conjon*[redacted] *et* [redacted] *difficile, de ceux qui troublent gravement et durablement l'ordre* [redacted] »

« Je me suis fait piéger »

Les dépositions faites, mardi 1er décembre, par [redacted] témoin Yves Mourousi devant [redacted] juge sont de nature à créer une autre espèce de trouble. En effet, le directeur des programmes de RMC a quasiment nié en bloc les mises en cause de Pierre Botton. Il les a si mal ressenties qu'il s'est constitué partie civile – en prenant pour conseil Me Olivier [redacted] (du barreau de Paris – contre son ex-ami « *rencontré par l'intermédiaire de Coluche* ».

« *Lorsque j'ai monté l'agence de communication audiovisuelle ENFIN, avec* [redacted] *copains, assistants de TF 1* (il était alors membre du [redacted] exécutif de TF 1). [redacted] *pas sérieux*, a raconté M. [redacted]rousi. *D'ailleurs* [redacted] *n'avons* [redacted] *qu'un seul client :* [redacted] (...). [redacted] *également organisé le grand meeting* [redacted] *Noir,* [redacted] *congrès de Lyon, pour* [redacted] *municipales de 1989.* » Yves Mourousi animait lui-même [redacted] meeting. Ensuite, l'ancien présentateur de [redacted] « Une » aurait cédé ENFIN [redacted] Botton pour 25 000 francs en [redacted] 2 parts sur [redacted]. Yves Mourousi s'étonne qu'on ait pu utiliser son nom [redacted]; il ne reconnaît [redacted] des factures – [redacted] 237 200, [redacted], 71 160 ou 593 000 francs – qu'on lui impute [redacted] affirme s'être [redacted] de « *jeter quelques* [redacted] *dans le* [redacted] *sur l'image* [redacted] *marque des pharmacies* ». Il admet toutefois avoir [redacted] Charles Giscard d'Estaing [redacted] reprises.

Yves [redacted] admet, [redacted] juste, l'existence de certaines des « invitations », mentionnées sur le rapport fiscal. « *Il est possible que Botton ait envoyé quelquefois des fleurs à ma femme et nous sommes effectivement allés une fois* [redacted] *Montpellier pour inaugurer une maison de retraite, j'ai alors dit un mot après le discours du député-maire Georges Frêche.* » Il évoque un voyage à Morlaix, en 1988, [redacted] ne mentionnait pas M. Botton : « *Il avait* [redacted] *un jet privé* [redacted] *disposition, je croyais que c'était à lui, comme l'hélicoptère qui stationnait* [redacted] *la villa de Ramatuelle qu'il occupait l'été* [redacted] *toute* [redacted] *famille Noir.* »

Le journaliste, qui a signé, [redacted] 19 octobre 1992, une sorte de « reconnaissance de services rendus » que lui avait présentée le chauffeur de Pierre Botton, estime [redacted] « *fait piéger* ». De son côté, Pierre Botton a réaffirmé que les prestations d'[redacted] étaient « *réelles et effectives* », qu'il « *rencontrait* [redacted] *concepteu*[redacted] » et qu'il « *était à la* [redacted] *des activités d'ENFIN* ».

ROBERT BELLERET

Après la libération d'un chef d'entreprise placé en garde à vue

Retour au calme à Cayenne

CAYENNE

de notre correspondant

[redacted] Maurice Saint-Pierre, retenu en garde [redacted] pendant [redacted] vingt-quatre [redacted] à l'hôtel [redacted] police de Cayenne, a été inculpé par le juge d'instruction, vendredi [redacted] 4 décembre, [redacted] chaude ambiance populaire. [redacted] Pierre, victime d'un [redacted]briolage [redacted] atelier [redacted] bâtiments [redacted] publics, en état [redacted] lui, blessé [redacted] l'un des quatre malfaiteurs, le 3 décembre. Dans la [redacted] du 3 [redacted] 4 décembre, C[redacted] avait [redacted] une [redacted] confrontation entre forces [redacted] l'ordre [redacted] sympathisants [redacted] Saint-Pierre, venus [redacted] « libérer » d'une garde [redacted] jugée trop longue (*le* [redacted] du 5 décembre).

Après l'intervention positive [redacted] M. [redacted] Karam, président [redacted] conseil régional, les partis indépendantistes – [redacted] de décolonisation et d'émancipation [redacted] (MDES), le Parti national populaire guyanais (PNPG) – [redacted] « *dénoncé l'Etat français,* [redacted]*ponsable, qui refuse de donner* [redacted] *moyens aux forces locales de sécurité* ». [redacted] Elie Castor, député (apparenté PS), président du conseil général [redacted] Guyane, a suggéré, dans [redacted] lettre adressée [redacted] M. Pierre Bérégovoy, [redacted] *en place* [redacted] *chargé d'analyser* [redacted] *profondeur* [redacted] *de la* [redacted] *présente – climat d'insécurité,* [redacted] *social* [redacted] *– et d'arrêter rapide*[redacted] *les mesures* [redacted] *éviter* [redacted] *dégradation* [redacted] *tissu* [redacted] *de la Guyane* ».

EDMOND FRÉDÉRIC

A l'occasion d'un colloque sur le franc

M. Rocard critique violemment le rôle de la Banque centrale européenne

« *L'indépendance de la* [redacted] *centrale, un dogme qui confine à la sottise.* » M. Michel Rocard ne mâche plus ses mots. S'exprimant vendredi 4 décembre [redacted] Paris à l'occasion [redacted] colloque « [redacted] franc Poincaré [redacted] l'écu » organisé par le Comité pour [redacted] économique et financière, l'ancien premier ministre a expliqué que, si la France avait accepté, lors des négociations sur le traité de Maastricht, le projet d'une [redacted] centrale européenne indépendante, c'était pour satisfaire « *une condition fantasmatique allemande* ».

Pour le dirigeant socialiste, ce principe [redacted] l'indépendance est « *dangereux* » : « *Dans les trente ans qui viennent, nous aurons de lourdes crises, des crises dramatiques* [redacted] *cause de cela* », les responsables politiques risquant de se trouver dans l'incapacité de [redacted]gir face notamment à la dés[redacted]bilisation sociale que pourrait provoquer, dans nos sociétés, le chômage. « *Aura-t-on le temps, en cas* [redacted] *guerre, de changer les lois et d'obliger la Banque centrale à obéir pour mobiliser les moyens nécessaires ?* », s'est interrogé M. Rocard : « *On reviendra là-dessus* [sur le principe de l'indépendance] », a-t-il déclaré, provoquant la stupéfaction de son voisin de tribune, [redacted] Jacques de Larosière, [redacted] de la Banque de France et l'un [redacted] ceux qui fut chargé [redacted] le gouvernement [redacted] de préparer, au sein du [redacted] Delors, [redacted] traité [redacted] Maastricht.

S'exprimant sur [redacted] du système monétaire européen (SME), M. Rocard [redacted] souhaitable « *d'en sortir par le haut,* [redacted] *un noyau central de pays qui marchent plus* [redacted] *les autres, mais qui* [redacted] *les éléments qui ne sont pas* [redacted] *le premier cercle* ». [redacted] Sapin, ministre [redacted] l'économie, de [redacted] de Bonn où il [redacted] participé [redacted] sommet franco-allemand, a conclu [redacted] colloque en affirmant que « *le calendrier de l'UEM* [Union économique et monétaire] [redacted] *tenu* ».

M. Rocard a eu une autre polémique avec son ami « Jacques », le gouverneur. Il a en effet affirmé [redacted] été victime, notamment lorsqu'il était à Matignon, des « *tabous monétaires* ». Se référant à des statistiques sur les sept [redacted] années, il a déclaré : « *Nous avons tous étranglé la croissance par la raréfaction monétaire anticipée.* » L'économie française aurait ainsi [redacted] d'« *un assèchement des liquidités* ». « *Dans la compétition internationale, en particulier avec l'Asie, notre capacité de résistance suppose que nous* [redacted] *posions* [redacted] *problème du caractère stérilisant de nos théories monétaires* », a déclaré l'ancien premier ministre. Rappelant les chiffres de la croissance française et jugeant indispensable de s'appuyer [redacted] larges de la [redacted] monétaire, M. de Larosière a au [redacted] estimé [redacted] « *la politique monétaire française n'avait* [redacted] *étranglé* [redacted] *croissance* ».

ERIK IZRAELEWICZ

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 5 décembre 1992 a été tiré à 420 652 exemplaires.

Dans « le Monde » de lundi (daté mardi 8 décembre)

« *Epargne-Placements* » : *une année* [redacted]

Tempêtes [redacted] immobilière, marasme économique ont [redacted] s'étonner [redacted] les placements vedettes de l'année 1992 ont été les Sicav monétaires et les produits garantis ?

La presse parisienne et la publicité

Le SPP demande que le « hors-médias » soit inclus dans la loi Sapin

M. Jean Miot, président du Syndicat de la presse [redacted] (SPP) [redacted] directeur délégué [redacted] *Figaro*, [redacted] écrit le [redacted] novembre [redacted] tous [redacted] parlementaires [redacted] « *la pleine* [redacted] *entière approbation* » de [redacted] syndicat [redacted] l'objectif [redacted]*parence* [redacted] *relations juridiques* [redacted] *financières* [redacted] *du marché publicitaire* » [redacted] par la loi Sapin sur la publicité. Toutefois, [redacted] que le « hors-médias » (promotion, mailing, marketing direct, etc.) soit soumis [redacted] *règles* ».

Un amendement en ce sens [redacted] repoussé lors du [redacted] sur la publicité à l'Assemblée [redacted] (*le* [redacted] du [redacted] octobre).

Il demande [redacted] que l'on [redacted] aux « *négociations particulières* » (abattements tarifaires, par exemple) [redacted] pourraient [redacted] des annonceurs ou [redacted] intermédiaires [redacted] qui s'apparenteraient à un « *abus de position dominante* » [redacted] aggraveraient [redacted] dépendance de la [redacted]. Dans un éditorial intitulé « *Loi Sapin : halte à* [redacted] *cacophonie* », publié [redacted] *le Figaro* daté 5-6 décembre, [redacted] estime que [redacted] du Sénat, qui a réduit le projet de loi à sa plus « *simple expression* », n'est [redacted] « *sans danger* », « *le* [redacted] *voulant à tout prix faire* [redacted] *ce texte* ». Or, [redacted] « *effets pervers* », dont celui « *d'avoir dressé les uns contre les autres les partenaires naturels que sont les éditeurs, les* [redacted] *les centrales et* [redacted]*ceurs* », risquent de se traduire par « *une loi anti-presse, anti-agences et, en un mot, anti-publicité* ».

M. Miot et appelle les uns et les autres « *à s'entendre* », [redacted]ment éditeurs [redacted] publicitaires, pour « *démontrer la rentabilité* [redacted] *la publicité imprimée* ». « *Sinon, c'est la télévision qui tirera les* [redacted] *feu* », ajoute-t-il.

S'appuyant sur la [redacted]

Des journalistes de « Var Matin » veulent faire jouer la « clause de cession »

TOULON

de notre correspondant

Les journalistes [redacted] (Syndi[redacted] journalistes) de *Var Matin* [redacted] de leur direction l'ouverture [redacted] de cession » ou [redacted] la « clause de conscience » pour les journalistes qui voudraient [redacted] bénéficier. Cette demande formulée devant le comité d'entreprise du journal varois, puis devant [redacted] de groupe, se [redacted] Matra et [redacted].

Pour ce qui [redacted] la première clause, les [redacted] SNJ [redacted] quotidien départemental (dont le groupe Hachette a pris le contrôle en juin 1987) arguent d'une « *modification substantielle dans l'actionnariat de* [redacted] *société* ». Pour la seconde, [redacted] « *estiment contraire à leur conscience d'appartenir* [redacted] *à* [redacted] *entreprise qui vend aussi* [redacted] ».

Les directions générales [redacted] groupe [redacted] Provençal (dont *Var Matin* fait [redacted] groupe Hachette ont refusé [redacted] à ces [redacted] et [redacted] les conditions [redacted] – un [redacted] de salaire [redacted] d'ancienneté – accompagnant ces éventuels départs volontaires ; [redacted] que le quotidien a déjà [redacted] 5,6 millions [redacted] 1991 pour [redacted] départs volontaires [redacted] journalistes et [redacted] du Livre, [redacted] vue [redacted]ver un meilleur équilibre financier.

[redacted] LENZINI

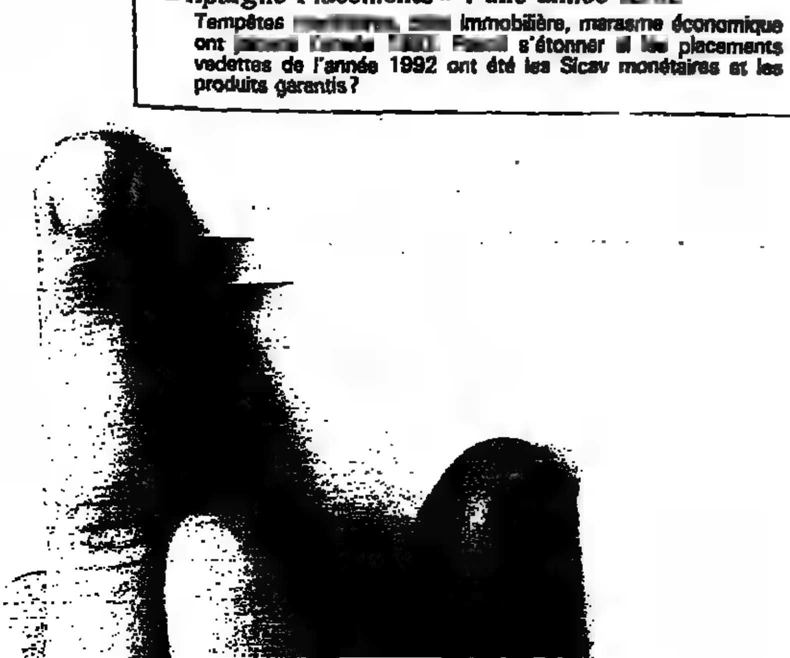
□ **M. Labarrère se [redacted] en congé du PS**. – M. André Labarrère, député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, maire de Pau, a annoncé, vendredi [redacted] décembre, sa décision de se mettre en congé du [redacted] socialiste « *devant le coup de poignard qui est porté au développement économique du Béarn* » après l'annulation [redacted] la [redacted] d'utilité publique du tunnel du Somport. L'ancien ministre chargé [redacted] relations [redacted] le Parlement estime que « *le Béarn est devenu l'otage de la pêche aux* [redacted] *écologistes* », alors [redacted] « *l'ouverture de ce tunnel était indispensable* [redacted] *l'aménagement du territoire français* [redacted] *perspective de* [redacted] *Communauté européenne* ».

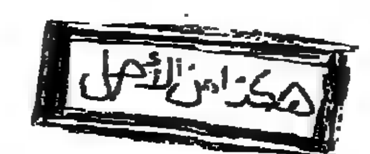
□ **[redacted] que [redacted] Boucheron [redacted] de percevoir son [redacted] parlementaire.** – M. Adrien Zeller, député (UDC) [redacted] Bas-Rhin, [redacted] décembre, à [redacted] nationale, [redacted] un rappel au règlement, que [redacted] Jean-Michel Boucheron, député (non inscrit) de [redacted] Charente, [redacted] l'immunité parlementaire vient [redacted] levée, [redacted] de percevoir son indemnité parlementaire. « *Après avoir* [redacted] *contribuables d'Angoulême, il vole* [redacted] *les Français* », a-t-il [redacted].

TENNIS : finale de la Coupe Davis

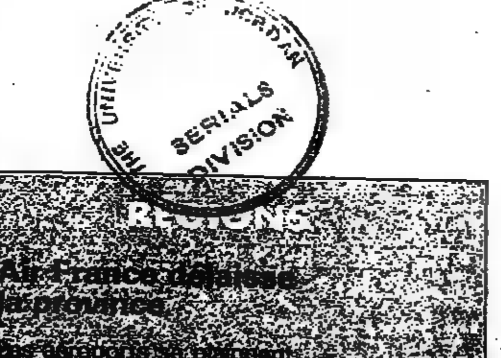
Les Etats-Unis et la Suisse à égalité

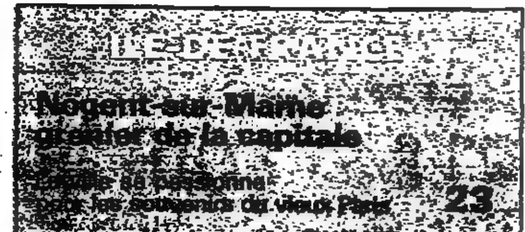
Les Etats-Unis et la Suisse sont à égalité après [redacted] deux premiers simples de la finale de la Coupe Davis, disputés vendredi [redacted] décembre [redacted] (Texas). [redacted] commencé pour [redacted] Américains, grands favoris, [redacted] la [redacted] d'An[redacted] épreuve face à Jakob [redacted] (6-1, 6-2, 6-2). La grande [redacted] le champion olympique Marc Rosset, qui [redacted] exploit [redacted] en [redacted] le numéro un mondial, l'Américain Jim Courier. Après [redacted] h 23 min d'une partie où il [redacted] 27 aces [redacted] 15 services gagnants, le [redacted] a égalisé pour son équipe en s'imposant 6-3, 6-7 [9-11], 3-6, 6-4, 6-4.





Le Monde

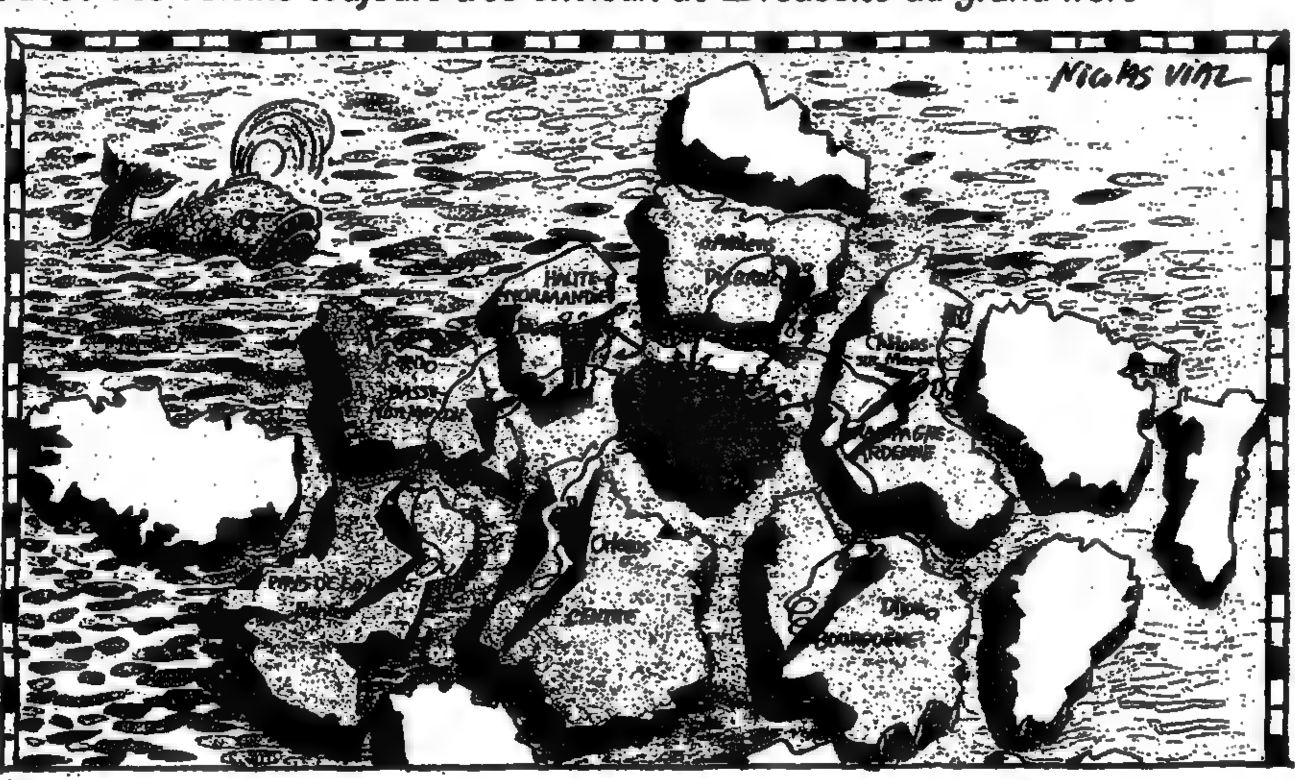




HEURES LOCALES

HUIT RÉGIONS EN QUÊTE DE SOLIDARITÉ

Le poids économique de l'Ile-de-France est un obstacle à l'élaboration d'un contrat avec des voisins toujours très envieux de la réussite du grand frère



LE [redacted] *huit* » verra-t-il le jour ? Il [redacted] constituer la réponse des présidents des régions du Grand Bassin parisien (1) à ce qu'ils appellent les *« insuffisances »* du Livre blanc de la Délégation [redacted] l'aménagement du territoire [redacted] régionale (DATAR), présenté au printemps. Deux ans après la création de leur conférence permanente, ces élus ont cependant des difficultés à traduire leur solidarité, ainsi que l'a montré leur dernière réunion, jeudi 26 novembre à Rouen.

Les prochaines échéances électorales, comme le processus en cours d'élaboration d'un XIe Plan qui conditionnera les contrats Etat-régions 1994-1998, justifient la volonté de Charles Baur (UDF-PR), président de la conférence et de la région Picardie, [redacted] à des propositions avant la fin de l'année. Mais *« l'objectif sera difficile* [redacted] *atteindre »*, [redacted] prévenu [redacted] Giraud (RPR), président de [redacted] région Ile-de-France, engagé dans une difficile négociation avec l'Etat sur le projet de schéma directeur (SDAURIF).

Les présidents des régions du Grand Bassin parisien sont d'accord pour dénoncer *« l'abandon depuis dix ans d'une politi*[redacted] *cohérente d'aménagement du territoire »*. Antoine Rufenacht (RPR), président de Haute-Normandie, et M. Baur ont qualifié, en termes aussi peu diplomatiques que possible, les propositions de la DATAR, ils évoquent [redacted] *stratégiques, déception et inquiétude, scénario de l'inacceptable »*. Jean-Pierre Duport, délégué à l'aménagement du territoire, en regrettait d'être venu à Rouen « sans son gilet pare-balles ». Car si les hypothèses de développement à l'horizon 2015 présentées par la DATAR s'inscrivent dans [redacted] dimension européenne, [redacted] personne ne [redacted] qu'elle [redacted] l'enjeu [redacted] prochaines années, ces trois *« scénarios »* s'appuient sur des réseaux de villes, plutôt que sur des régions. Et celles-ci voudraient générer un *« surcroît* [redacted] *développement »* [redacted] se [redacted] *« répartir* [redacted] *richesses existantes. »*

Le schéma directeur d'Ile-de-France (SDAURIF) a aussi été l'occasion de relancer l'éternel débat sur l'hégémonie de la région-capitale. Elle serait confortée par les orientations présentées par les pouvoirs publics dans ce document d'aménagement. On a ainsi beaucoup parlé des infrastructures routières ou ferroviaires et du développement de Roissy. Le SDAURIF fait de cette zone au nord de Paris un *« centre d'envergure européenne »* qui disposera de tous les équipements pour attirer de nouvelles activités. Un tel projet pourrait réduire à néant les efforts des élus de la vallée de l'Oise pour développer leur région. Une *« bavure »* aux yeux [redacted] la DATAR, qui [redacted] targue d'avoir élargi l'asso[redacted] Oise-la-vallée, créée [redacted] Jean [redacted] (PS) et Philippe Marini (UDF), maires de Creil et Compiègne, à tous les élus concernés du département et et de la région Picardie.

Partager les richesses

M. Giraud évoque la [redacted] d'un troisième aéroport international, en dehors des frontières de l'Ile-de-France, pour éviter que le trafic de Charles-de-Gaulle n'atteigne le chiffre [redacted] 80 millions de passa[redacted], annoncé par Aéroports de Paris. Toutes les régions du [redacted] parisien se disputent aujourd'hui [redacted] hypothétique implantation, [redacted] la compétition [redacted] la règle. Si certaines régions coopèrent, la loi sur l'administration territoriale de la République n'envisage d'entente interrégionale qu'à quatre partenaires au maximum. Une nouvelle structure, type *« grande région du Bassin parisien »*, n'ajouterait qu'un échelon de plus dans des structures administratives déjà complexes. Les régions voisines de l'Ile-de-France ont le sentiment d'avoir peu profité du développement économique que l'on a pu observer ces dernières années. *« L'industrialisation s'est généralement arrêtée à l'implantation des sites de production et n'a été que rarement accompagnée par la délocalisation des centres de décision. L'attractivité des régions du Bassin parisien ne vient qu'après les pôles situés dans* [redacted] *périphérie de l'Hexagone »*, indiquait [redacted] document de travail de la conférence. Un constat qui conduit M. Baur à évoquer [redacted] nouveau le *« désert français »*, en décrivant [redacted] campagnes où vivent moins de 20 habitants au km² à 70 km de Paris, et qui permet à Maurice Dousset (UDF), président de la région Centre, cette mise en garde : *« Nous* [redacted] *pas* [redacted] *nos régions deviennent des réserves d'Indiens* [redacted] *Franciliens* [redacted] *mal d'exotisme. »*

L'Ile-de-France [redacted] l'étroit [redacted] frontières, mais [redacted] régions ne se satisfont pas d'une coopération réduite, par exemple, aux parcs naturels. Elles veulent un partage des richesses. La mise à disposition par l'Ile-de-France [redacted] l'Agence pour l'implantation des [redacted]prises est un geste symbolique qui engage [redacted] de moyens. Les [redacted] internatio[redacted] qui choisissent l'Ile-de-France sont [redacted] conjonction d'un réseau de transports, de [redacted] de formation [redacted] d'équipements culturels, que ses voisines peuvent difficilement égaler.

Le renforcement des liaisons entre les métropoles régionales et les pôles d'excellence de la région parisienne, qui pourrait [redacted] rééquilibrage économique [redacted] parisien, nécessitera une intervention [redacted] Et [redacted] présidents de région rappellent leur responsabilité et leurs compétences dans ce domaine, [redacted] pourraient reprendre la proposition de [redacted] Giraud : *« Un* [redacted] *qui s'impose* [redacted] *tous et qui permette de dépasser les intérêts particuliers. »*

[redacted] envoyé sp[redacted] *Rouen*
Christophe de Chenay

(1) Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Ile-de-France, Pays [redacted] Loire, Picardie.

Stade

LES [redacted] Bérégovoy pour désigner le [redacted] du Grand Stade ressemblent [redacted] un [redacted]. Le premier [redacted] ne [redacted] prononcé qu'à [redacted] d'une solution [redacted]. Entre un dossier – [redacted] – qui ne [redacted] pas [redacted] spor*tifs et Nanterre, qui* [redacted] de difficultés techniques, il [redacted] tenter [redacted] le moins mauvais. En confirmant le [redacted] Sénart, le premier [redacted] finalement repris [redacted] le [redacted] rééquilibrer [redacted] l'est.

[redacted] cette volonté, jointe [redacted] des arrière-pensées politi[redacted], suscite des interrogations. Un grand [redacted] est-il *suffisamment structurant* pour faire [redacted] la [redacted] nouvelle de [redacted] ? Le président du conseil général de Seine-et-Marne préférerait [redacted] équipements [redacted] d'emplois.

Un réel souci d'aménagement du territoire [redacted] conduit à situer ailleurs qu'en région parisienne une enceinte de [redacted] 000 places, [redacted] un lieu [redacted] les [redacted] rendent plus volontiers [redacted] matches. [redacted], par exemple, où le public est nombreux chaque week-end et où un tel équipement fait [redacted].

Une dizaine de manifes[redacted] sportives par an [redacted] draineront [redacted] foules d'une [redacted] de Coupe du monde. La formule [redacted] du Grand Stade [redacted] vouée au déficit. Qui le comblera ? Les négociations qui vont s'ouvrir entre l'Etat, les collectivités [redacted] et les [redacted] privés vont [redacted] doute ressembler à une partie [redacted] mistigri, [redacted] de laisser l'autre prendre [redacted] risques financiers.

Le projet n'est donc [redacted] d'affaire. Le gou[redacted] législa[redacted] 1993 [redacted] pourra éluder la question cruciale : la France a-t-elle [redacted] d'un grand [redacted]

Jérôme Fenoglio

PARIS

RETRAITÉS BALADEURS

Naguère ils partaient en province dès la fin de leur activité salariée ; aujourd'hui ils mènent double vie

SUR cent Parisiens prenant leur retraite une vingtaine ont un comportement bizarre. Un mode de vie qui déroute les [redacted] et bouscule [redacted] reçues. Pour profiter [redacted] leur nouveau statut, ils ne s'établissent ni à Paris, ni en province. [redacted] ne passent qu'un peu plus [redacted] la moitié de l'année [redacted] la capitale [redacted] dans leur résidence secondaire, [redacted] leurs enfants, en voyage [redacted] l'étranger. Bref, ce sont [redacted] retraités baladeurs qui mènent une double vie, tantôt [redacted] des villes, tantôt rats [redacted] champs.

Le néo-nomadisme des pères tranquilles a été mis en lumière par [redacted] chercheurs du CNRS qui ont analysé les *déménagements des* [redacted] de la région parisienne [redacted] années 70, puis quinze ans plus tard, [redacted] 1987 (1). Leurs deux échantillons, l'un [redacted] 1 371 sujets, [redacted] de 793 personnes [redacted] pour qu'on [redacted] tienne pour représentatifs.

Il [redacted] vrai qu'à l'heure de [redacted] retraite, les Parisiens [redacted] depuis longtemps une attitude qui tranche [redacted] celle [redacted] collègues du [redacted] l'Hexagone. Qu'ils [redacted] natifs [redacted] profonde ou purs [redacted] bords de [redacted], [redacted] voilà soudain tenaillés par l'envie de partir. Durant l'entre-deux-guerres, une étude menée auprès des employés [redacted] sociétés de transport [redacted] déjà [redacted]tré que la moitié [redacted] en province. En 1961, [redacted] investigation indiquait que 40 [redacted] des Parisiens de [redacted] à 60 ans interrogés sur leurs projets d'après cessation d'activité envisageaient [redacted] quitter l'Ile-de-France.

Une manie typiquement francilienne

[redacted] deux sociologues du CNRS ont pu suivre le sort [redacted] Franciliens qui ont pris leur retraite en 1972. [redacted] du tiers ont effectivement déserté [redacted] rives [redacted] fleuve, quelques-uns pour [redacted]gner leurs [redacted] d'origine (Portugal, Italie, Algérie), la plupart pour chausser leurs [redacted] en province. Pour l'essentiel, ils ont déguerpi [redacted] cinq ans qui ont suivi leur cessation [redacted] et si [redacted] revien[redacted] %), c'est [redacted] 73 ans et [redacted] plus [redacted] qu'ils ont perdu leur conjoint.

Cette manie [redacted] départ [redacted] typiquement parisienne. En terme savant, on [redacted] que le taux de migration [redacted] franciliens [redacted] fois supérieur [redacted] provinciaux. En outre, [redacted] concerne toutes [redacted] sociales sans distinction. S'il [redacted] un distinguo il [redacted] l'inverse [redacted] que l'on [redacted] partout [redacted]. En région parisienne [redacted] sont les contremaîtres, employés [redacted] qualifiés qui partent le plus (34 [redacted]) et [redacted] cadres supérieurs le moins (24 %).

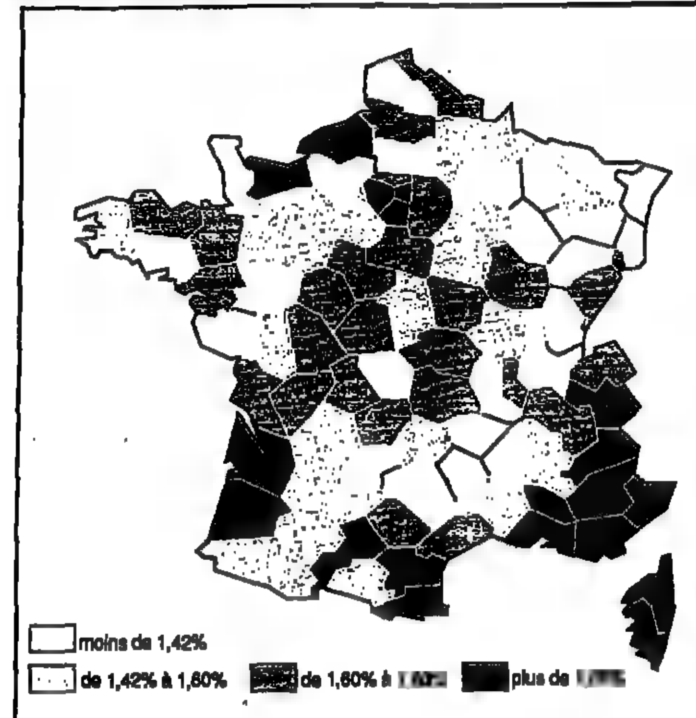
Marc Ambroise-Rendu

Lire la suite page 22

[redacted] *Les migrations* [redacted] *retraite* [redacted] Françoise Cribier [redacted] Kych, paru [redacted] du mois de mai-juin 1992.

REPÈRES

STATISTIQUES



L'administration locale

En janvier [redacted], les collectivités [redacted] comptaient 1 277 000 personnes travaillant, pour [redacted] quatre cinquièmes, [redacted] les communes et, pour [redacted] autres, dans [redacted] départements et les régions. La carte présente [redacted] d'administration locale pour [redacted] habitants, [redacted] met en évidence [redacted] fait que cette proportion n'est pas directement liée à l'importance des agglomérations ou de la population. La région Alsace en est un exemple.

Les effectifs [redacted] publique territoriale [redacted] doublé en vingt [redacted], mais leur croissance s'est [redacted] la décentralisation.

(Source : direction générale des collectivités locales

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

COLLECTIVITÉS ET COOPÉRATION AVEC L'AFRIQUE

Au-delà des jumelages, les échanges peuvent permettre un dialogue entre des communautés différentes

EMPÊTRÉ pendant près [redacted] trente [redacted] les [redacted] de néocolonialisme, le dialogue culturel [redacted] la France et l'Afrique [redacted] sud du Sahara [redacted] vouloir renaître grâce aux collectivités. [redacted] commune, [redacted] jumelages, [redacted] par le [redacted] associations, les [redacted] à foisonner. Suffisamment [redacted] pour que l'[redacted] Culture [redacted] développement (1) les [redacted] organise [redacted] colloque « Dialogue culturel Nord-Sud [redacted] collectivi[redacted] territoriales », fin novembre à Marseille, pendant lequel les différents partenaires [redacted] évoqué leurs expériences.

L'Etat demeure l'acteur principal en [redacted] coopéra[redacted] culturelle, mais le monopole s'effrite. Les collectivités, [redacted] les y autorise la [redacted] février 1992, jouent la carte [redacted]. Par [redacted] de solidarité, [redacted] raison, par [redacted] pour d'autres cultures. Il en [redacted] ainsi [redacted] cinéma français qui s'ouvre [redacted] pôle [redacted] création [redacted] représente l'Afrique, expli[redacted] Dominique Wallon, prési[redacted] de Culture [redacted] développement. Le [redacted] nouveau de l'Afrique [redacted] sortir le Vieux Continent européen [redacted] léthargie.

Quand il le faut, raison [redacted] solidarité [redacted] prennent la main pour [redacted] qui, comme Jean-[redacted] Faure, directeur du développement [redacted] ministère de la coopération [redacted] du développement, estiment que l'identité culturelle aide à tenir [redacted] peuples qui traversent [redacted] économiques [redacted]. La ville d'Angers, qui [redacted] Bamako (Mali) ne le démentira [redacted]. Aujourd'hui l'art se [redacted] sur un mode mondial, [redacted] artistes, comme Philippe Mouillon, plasticien grenoblois, instigateur d'une opération « Façades imaginaires », à laquelle ont participé des créateurs de tous les continents, pour qui la différence des regards représente une [redacted].

[redacted] échanges permettent de lutter [redacted] le rejet [redacted] banlieues. La [redacted] donne [redacted] chances à l'acceptation. Une ville [redacted] quand [redacted] rap [redacted] mêle au rock. Montrer aux communautés africaines que leurs [redacted]patriotes réalisent [redacted] films [redacted] qualité, [redacted] redonner [redacted] l'espoir à [redacted] jeunes qui manquent d'horizon. Les amoureux, eux, n'ont [redacted] besoin de raisons [redacted] leur besoin d'Afrique. Ils ne sont pas forcément [redacted] initiateurs, [redacted] soutiennent les [redacted] qui, comme les organisateurs du Festival [redacted] musiques métisses d'Angoulême, partagent leurs [redacted] cœur.

Coup de pouce

Les [redacted] africains existent, [redacted] témoignent le Festival panafricain du [redacted] celui du théâtre organisé à Ouagadougou (Burkina). Mais ils [redacted] mal à vivre . Manque [redacted] matériel et budgets croupions pour [redacted] cinéma, [redacted] de studios d'enregistrement pour la musique. Le coup de pouce [redacted] collectivités françaises [redacted] ouvrir un studio d'enregistrement, pour soutenir une [redacted] gérante d'[redacted] [redacted] cinéma ont, dans [redacted] contexte, une valeur inestimable.

Sans faire un catalogue à la Prévert, l'apport [redacted] festivals [redacted] celui [redacted] francophonies à Limoges, des musiques métisses d'Angoulême [redacted] Nantes [redacted] essentiel pour per[redacted] meilleure connaissance des différentes cultures. Ces échanges sont plus prestigieux que [redacted] nombreux, orga[redacted] dans le domaine de la lecture. « *Envois de livres, formation de bibliothécaires, partenariat ou jumelage [redacted]thèques. C'est [redacted] livre [redacted] langue française que les [redacted] plus* », explique Francisco d'Almeida, chercheur à Culture [redacted] développement.

Expédier des livres en Afrique peut paraître simple. Les partenaires du jumelage Angers-Bamako [redacted] échanges entre le département [redacted] Haute-Marne [redacted] ville de San, [redacted] Mali, [redacted] souligné [redacted]tacles. [redacted] collecte des livres usa[redacted] un piège, car la [redacted] entre un [redacted] une histoire d'amour [redacted] les continents. [redacted] cartons de livres [redacted] d'ouvrages dédaignés, [redacted] qu'ils ne correspondent [redacted] au public, continuent [redacted] d'actualité.

L'échange [redacted] motivation de part et d'autre, [redacted] bonne connaissance [redacted] de chacun. Or, [redacted] du [redacted] ne possédant [redacted] de catalogues [redacted] qui paraissent [redacted] Europe, un exemple qui laisse entrevoir l'étendue de [redacted] qui attend [redacted] collectivités du Nord.

[redacted] envoyée spéciale à Marseille
Christiane Chombeau

(1) Culture [redacted] développement, 9, rue de [redacted] Poste, 38000 Grenoble. Tél : (16) 76-46-80-29.

AGENDA

■ **Intercommunalité.** – « Développement [redacted] et intercommunalité », tel est sans doute le thème le plus souvent retenu au hit-parade [redacted] colloques. [redacted] national de formation professionnelle (INFAC) qui invite [redacted] des élus de Champagne-Ardenne à venir y [redacted] le [redacted] décembre, à Reims. [redacted] ateliers permettront d'aborder [redacted] différents aspects du développement local : sociaux, culturels, économiques, écologiques [redacted] financiers, et bien sûr [redacted] apports [redacted] loi du 6 [redacted].

▶ **Renseignements au (16) 26-47-50-80.**

■ **Rencontres européennes de l'entreprise.** – Plus [redacted] commerce et d'industrie de toute la communauté vont [redacted] représentées à [redacted] du mardi 8 [redacted] vendredi 11 [redacted]bre, à l'occasion d'Europa 92. Forums, [redacted] et conférences doivent se [redacted] au cours de [redacted] inter-CCI qui « *[redacted] générer un puissant [redacted] d'échange [redacted] entre chefs d'entreprise* ».

▶ **Renseignements au (16) 93-13-73-93.**

■ **Politique [redacted]** – L'As[redacted] maires de [redacted] (AMF) [redacted] choisi le thème [redacted] villes: « Quels [redacted] ! quels [redacted] ! », pour [redacted] colloque qui a lieu à Valence, les jeudi 10 [redacted] 11 décembre. Inté[redacted] l'environnement [redacted] la politique municipale, assurer la priorité aux [redacted] en commun, [redacted] culture et le sport accessibles à tous, s'appuyer sur le commerce pour redynamiser [redacted] centre-ville, agir [redacted] l'insertion, [redacted] les cinq [redacted] auxquelles [redacted] de répondre des élus, des représentants d'associations, des universitaires [redacted] des [redacted].

▶ **Renseignements [redacted] (16-1) 44-18-14-14.**

■ **Congrès des directeurs d'associations de maires.** – L'Association nationale [redacted] de [redacted] (ANDAM) orga[redacted] son premier congrès jeudi 10 et [redacted] 11 décembre, à [redacted]. L'ANDAM, qui [redacted] depuis un [redacted] la trentaine [redacted] d'associations départementales de maires [redacted] l'AMF. [redacted] depuis [redacted] (*le Monde* [redacted] novembre), [redacted] d'élus [redacted] professionalisées. Leurs directeurs exercent la fonction [redacted] conseils juridiques [redacted] téléphoniques juridiques. Leur congrès portera [redacted] l'Europe [redacted] procédures communautaires destinées [redacted] ainsi que [redacted] des [redacted]ciations départementales [redacted] maires. L'ANDAM [redacted] présidée par Michel Ocytko, [redacted] l'Association départementale d'Indre-et-Loire.

▶ **Renseignements au (16) [redacted].**

■ **Nouvelles technologies [redacted] aménagement du territoire.** – [redacted] Sophia-Antipolis, France-Télécom, [redacted] Provence-Côte d'Azur et la CEE organisent, à Valbonne, un colloque [redacted] « Technopoles, télé[redacted] et [redacted] de l'[redacted]pace rural ». [redacted] journée [redacted] vendredi 11 [redacted] sera plus particulièrement [redacted] du travail à [redacted] l'aménagement du territoire. [redacted] expériences concrètes devaient être abordées : [redacted] de télétraduction [redacted] Lunéville, [redacted] activité [redacted] Lot-et-Garonne, etc.

▶ **Renseignements [redacted] (16) [redacted].**

■ **Biocarburants.** – Les [redacted] organisent une journée [redacted] biocarburants, [redacted] 12 décembre, à Paris. [redacted] la [redacted] colza-ester à [redacted] l'éthanol, [redacted] devrait aborder les aspects techniques, les enjeux [redacted] conséquences sur l'environnement de [redacted] biocombustion.

▶ **Renseignements [redacted] (16-1) 49-08-97-44 ou au [redacted] 88-60-93-58.**

■ **[redacted] du monde paysan.** – [redacted] Ecologie organise [redacted] monde paysan à Masgranges, près de Royère-de-[redacted] (Creuse), [redacted] samedi [redacted] le [redacted]. Au programme : le [redacted] agricul[redacted] la [redacted] française, l'incontournable PAC (politique agricole commune) et, [redacted] sûr, l'écologie.

PROPOS

■ **ASSOCIATIONS**
« Je respecte les associations, elles ont le droit de se fonder... Mais si on m'attaque dans la forme, comme on l'a fait à Tours, [redacted] ou six [redacted]. Il faut se [redacted] contre-attaquer. J'ai aussi le droit de susciter la création d'autres associations. »
Jean Royer, maire de Tours,
[redacted] Nouvelle République du Centre-Ouest, du 27 novembre.

■ **FORMATION**
« Le CNFPT n'a pas la prétention de vouloir tout faire, nous sommes amenés à travailler avec d'autres partenaires. Nous pouvons même dire que nous organisons la concurrence, puisque 50 % du volume d'actions pédagogiques est sous-traité. »
Raymond Vaillant, président du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT),
la Gazette, du 30 novembre.

■ **IMPOT**
« L'évaluation correcte des bases d'imposition est en soi un élément essentiel d'une répartition équitable de l'impôt et donc de la justice fiscale. »
Martin Malvy, ministre du budget et maire de Figeac,
Libération du 1er décembre.

▶ **Renseignements au (16) 55-64-71-65 ou au (16-1) 47-72-52-76.**

■ **[redacted] locales [redacted] Europe.** – L'Union [redacted] dirigeants territoriaux européens (UDITE), que préside [redacted] Combe, [redacted] général de la ville [redacted] Nancy, organise un colloque sur « Les finances [redacted] Europe », les samedi 12 [redacted] dimanche 13 décembre, à Sitges, station balnéaire espagnole. L'UDITE [redacted] pays européens. Une [redacted] fonctionnaires [redacted] l'organisation des collectivités locales européennes, ainsi que [redacted] de leurs dirigeants.

▶ **Renseignements au (16) 83-37-20-94.**

■ **Consolidation [redacted] comptes.** – La Maison [redacted] collectivités locales, [redacted] dirigée par Christian Julienne, [redacted] délégué général [redacted] la Fondation pour la gestion [redacted] territoriales, organise, [redacted] la participation d'un consultant, Michel Klopfer, une journée d'études sur la [redacted] des [redacted] 16 décembre, à Paris. [redacted] rappelleront [redacted] dispositions de l'article 13 de la loi sur l'administration territoriale de la [redacted].

▶ *Renseignements au (16-1) 45-35-00-90.*

FORMATION

■ **Management du développement territorial.** – Le groupe des [redacted] supérieures de commerce de Normandie propose aux [redacted] de [redacted] une [redacted] de [redacted] son centre [redacted] Caen. Le programme en est assez complet : [redacted] locales, marketing, législation [redacted] la Communauté de Bruxelles et [redacted] aides financières, [redacted]. L'actuelle session aborde les aspects méthodologiques de la gestion de projets de développement territorial, [redacted] lundi 7 et mardi 8 [redacted].

▶ **Renseignements [redacted] (16) 31-47-40-20.**

NOMINATIONS

■ **Jean Gayas président des ingénieurs territoriaux.** – Jean Gayas a été réélu à la présidence [redacted] l'Association [redacted] ingénieurs [redacted] villes de France (AIVF), le 21 novembre, pour un mandat de deux [redacted] M. Gayas, directeur général des services du district de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), préside l'AIVF depuis [redacted]. L'association revendique 3 000 adhérents sur les 4 000 ingénieurs que compte la fonction publique territoriale. Elle défend le statut de cette catégorie de personnel pour laquelle elle a obtenu un régime indemnitaire très [redacted]. L'AIVF édite une revue mensuelle, [redacted] qui [redacted] anni[redacted], mardi 15 décembre à Paris, en organisant une série de [redacted] sur le génie urbain, [redacted]nagement du territoire et l'environnement.

▶ **Renseignements au (16-1) 42-45-81-82.**

PUBLICATIONS

■ **Ecologie en Aquitaine.** – « *L'Aquitaine* [redacted] la pollution n'y [redacted] pas moindre qu'ailleurs. [redacted] Aquitains respirent un air plutôt propre, mais ils sont confrontés à des problèmes d'eau dus à l'usage [redacted] nitrates [redacted] des pesticides en agriculture. [redacted] la région héberge 10 % des entreprises [redacted] « Seveso », [redacted] le [redacted] Lacq (Pyrénées-Orientales) [redacted] dans l'estuaire [redacted] la [redacted]. Ces [redacted] livraison d'*Aquitaine Eco*, [redacted] publiée [redacted] le journal [redacted] est [redacted] à l'environnement, [redacted] *Aquitaine Eco* ne s[redacted] pas d'un bilan en [redacted] recense [redacted] et [redacted] emplois.

▶ ***Aquitaine* [redacted], 8, rue [redacted] Cheverus, [redacted] Bordeaux. 85 F.**

FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

LE CONSEIL D'ÉTAT VALIDE LES PRIMES

APRÈS avoir opposé pendant près [redacted] ans un grand nombre d'élus locaux au gouvernement, l'« affaire [redacted] primes » vient [redacted] connaître [redacted] épilogue juridique. Le Conseil d'Etat a rejeté, [redacted] 27 novembre, [redacted] requêtes pour [redacted] pouvoir déposées [redacted] le décret sur le régime indemnitaire [redacted] fonctionnaires territoriaux, dit « décret du [redacted] septembre » (*le Monde* daté 8-9 septembre 1991).

Dans ses conclusions, [redacted] commissaire du gouvernement rappelle que la loi du [redacted] novembre 1990, à laquelle s'applique [redacted] décret, prévoit que les collectivités [redacted] ont désormais [redacted] pouvoir de fixer [redacted] régimes indemnitaires de leurs [redacted], « *dans [redacted] limite [redacted] dont bénéficient [redacted] différents services [redacted] l'Etat* ». Une telle formulation « *limite d'elle-même [redacted] liberté des élus* », [redacted] le commissaire du gou[redacted].

La loi [redacted] en [redacted] équivalences [redacted] fonction publique d'Etat [redacted] fonction publique territoriale. Toutefois, [redacted] n'en précise [redacted] la [redacted]. Elle autorise [redacted] interprétations fantaisistes. Ainsi, [redacted] cantonnier peut-il revendiquer le régime indemnitaire [redacted] trésorier payeur général.

La loi n'est pas suffisamment « précise » pour [redacted] appliquée sans décret. Il faut qu'un texte réglementaire vienne expliciter les équivalences [redacted] les grades des cadres d'emploi [redacted] la fonction publique territoriale [redacted] corps de [redacted] fonction publique d'Etat. Tel [redacted] l'objet du [redacted] du 6 septembre. Il [redacted] de la filière technique aux fonctionnaires [redacted] services [redacted] du ministère de l'équipement, [redacted] ceux [redacted] la filière administrative aux employés [redacted] préfectures. Une exception [redacted] pour [redacted] administrateurs territoriaux, comparés aux administrateurs [redacted] l'Etat.

Contrairement aux requérants, qui [redacted] la référence [redacted] administrations « déconcentrées », le Conseil d'Etat estime que [redacted] opé[redacted] par [redacted] gouvernement « *ne [redacted] manifestement pas [redacted] d'erreur d'appréciation (...). [redacted] proximité géographique, technique [redacted] statutaire [redacted] ces deux catégories [redacted] fonctionnaires [redacted] grande* ».

Le Conseil d'Etat juge toutefois que la [redacted] des régimes indemnitaires de référence publiée [redacted] au décret ne [redacted] qu'« *indicative* ». De nombreuses primes non mentionnées [redacted] transposables, sous le contrôle du juge administratif.

R. Rs.

INNOVATION

Les transats de Porticcio

« Les bancs [redacted] mer [redacted] l'écume. Leurs pieds évoquent une nageoire [redacted] dauphin. » Le [redacted]gue [redacted] Stradal, une entreprise spécialisée [redacted] mobilier urbain, ne [redacted] à une [redacted] emphase pour présenter [redacted] modèles fabriqués pour la petite ville de Porticcio (Corse-du-Sud). Il est vrai que ces élégants bancs publics, disposés face au front de mer, rappellent les transats en [redacted] propice à [redacted] sieste.

Les bornes anti-stationnement [redacted] de gros galets [redacted] d'ailerons, et les poubelles, qui [redacted] prochaine, devraient ressembler à *« des amphores renversées par le vent »*. Porticcio, jolie station balnéaire à 15 kilomètres [redacted] d'Ajaccio, passe de 1 900 habitants en hiver à plusieurs milliers d'estivants pendant la belle saison. Elle fait partie de la commune de Grosseto-Prugna, dont le maire est, [redacted] 1990, José Rossi (UDF), également président du conseil général. Celui-ci [redacted] voulu, il y a [redacted], donner une identité à ce front de mer [redacted] la route [redacted] la [redacted].

Dans [redacted] premier temps, [redacted] réseaux [redacted] de lignes électriques [redacted] téléphoniques [redacted] supprimées, les paillotes de plagistes [redacted] été enlevées, les pro[redacted] ont [redacted] planchers d'iroko, les conteneurs pour les déchets, *« qui rappelaient trop Paris [redacted] »*, ont été [redacted]. Michèle [redacted] et [redacted] Adoue, [redacted] deux architectes d'Ajaccio, chargés de réaménager le site, ont ensuite cherché à traduire *« l'originalité revendiquée [redacted] la Corse »* dans différents aménagements. Ils ont fait élever des murets de pierre et des glacis [redacted] béton sur [redacted] jetées.

P[redacted] satisfaits des gammes présentées dans les catalogues des fabricants, ils ont ensuite dessiné, en collaboration avec Mind Movers Design, des [redacted]gners parisiens, un [redacted] urbain spécifique. [redacted] « bancs-transats », [redacted] « bornes-ailerons » [redacted] « poubelles-amphores » qui veulent évoquer les vacances, la mer et la richesse du patrimoine.

[redacted] fortuite [redacted] Didier Bondue, directeur commercial de la branche collectivités de Stradal, a permis de confier à cette société spécialisée dans les « produits d'environnement » la fabrication de ces modèles originaux. Cette entreprise affirme en effet pouvoir *« offrir une solution adaptée aux besoins spécifiques de chaque ville »*.

L'ensemble [redacted] aménage[redacted] de Porticcio a coûté plus de [redacted] millions [redacted] francs à la commune.

C. de C.

TRANSPORTS AÉRIENS
AIR FRANCE DÉ

RHÔNE-ALPES
LES FRONTALIERS VOTENT « OUI »

ALSACE
STRASB
LE LOGEM



RÉGIONS

TRANSPORTS AÉRIENS

AIR FRANCE DÉLAISSE LA PROVINCE

Confrontés au désengagement de la compagnie nationale, des aéroports se tournent vers des sociétés concurrentes

LES régions françaises souffrent de [redacted] politique du groupe Air France. Confrontée à des pertes considérables et à une concurrence de plus en plus forte, l'entreprise publique a commencé [redacted] fermer ses lignes les plus déficitaires et à se concentrer sur sa plate-forme parisienne. [redacted] *C'est ainsi que, après le regroupement avec UTA, la compagnie nationale a abandonné cinquante lignes de* [redacted] *province* [redacted] *l'étranger en novembre 1990 et que ce chiffre s'approch*[redacted] *aujourd'hui de quatre-vingts* [redacted] remarque Gilb[redacted] Stellardo, président de l'Union des chambres de commerce et établissements gestionnaires d'aéroports (UCCEGA).

Résultat, la desserte aérienne [redacted] la province est mal adaptée aux [redacted] de l'économie régionale, estiment les chambres de commerce et d'industrie (CCI), gestionnaires d'aéroports. De plus la compagnie nationale ne remplit plus le rôle qui devrait être le sien dans l'aménagement du territoire. *«Nous ne reprochons pas à Air France d'avoir une politique d'entreprise,* estime M. Stellardo. *Mais ce désengagement doit être compensé par des compagnies concurrentes et nous devons pouvoir faire venir d'autres opérateurs sur nos aéroports.»*

La chose n'est pas toujours facile. Il faut trouver des compagnies qui soient intéressées par ces lignes. Les pouvoirs publics ne leur facilitent pas forcément la tâche, estiment des présidents de chambre, en premier lieu celle de Marseille. *«Nous réclamons l'ouverture de la ligne Marseille-Orly à* [redacted] *à partir d'avril 1993, mais nous nous heurtons à* [redacted] *protection dont bénéficie* [redacted] *groupe Air France auprès des pouvoirs publics»,* assure Henri Roux-Alezais, président [redacted] la CCI [redacted] Marseille.

Alors que l'aéroport [redacted] Nice [redacted] une [redacted] Orly, [redacted] suite du regroupement des compa[redacted] Air Inter, Air France [redacted] UTA, [redacted] de Marseille [redacted] reçu d'autorisation [redacted] l'aéroport [redacted] Roissy, de moindre [redacted] clientèle. Avec [redacted] mille [redacted] en 1991, la desserte Marseille/Charles-de-Gaulle n'est pas en mesure de rivaliser avec les 1,8 million de voyageurs vers Orly. [redacted] *Nous ne pouvons pas dépendre d'un cordon ombilical unique»,* proteste M. Roux-Ale[redacted]

Une centralisation [redacted]

«Nous sommes d'accord pour convenir qu'Air France ne doit pas être au service des régions, mais il faut [redacted] *laisser une certaine liberté pour faire venir des compagnies concurrentes françaises ou européennes»,* renchérit M. Stellardo, qui, en tant que président de la chambre [redacted] Nice, souhaite l'ouverture de son aéroport [redacted] une autre ville américaine [redacted] New-York ainsi qu'à une ville asiatique.

L'aéroport [redacted] Bordeaux illus[redacted] bien la décision du [redacted] Air France [redacted] «rabattre» la [redacted] *de province* [redacted] *plate-forme* [redacted] Paris. En deux [redacted] étrangères, dont New-York, Fort-de-France ou Alger, ont été supprimées pour [redacted] finalement reprises par huit compagnies [redacted] de manière rentable, affirme André Bouchet, président [redacted] la commission [redacted] transports de la CCI [redacted] la [redacted] aquitaine. La [redacted] Bordeaux-Londres a [redacted] partie abandonnée [redacted] British Airways, qui [redacted] aujourd'hui deux fréquences [redacted] jour contre une seule pour Air France, alors [redacted] c'était l'inverse [redacted] janvier 1990. *«L'obligation* [redacted] *transiter* [redacted] *Paris* [redacted] *convient* [redacted] *entreprises»,* note-t-il.

Nantes, qui [redacted] la même façon [redacted] la [redacted] *excessive»* d'Air [redacted] sur la capitale, a [redacted] elle [redacted] solutions extérieures pour répon[redacted] ses besoins. Le vol direct [redacted] qu'assurait la compagnie nationale depuis octobre [redacted] remplacé [redacted] plus [redacted] par un pré-acheminement à l'aéroport Charles-de-Gaulle. [redacted] modification [redacted] gnée [redacted] chute importante du trafic, [redacted] responsables [redacted] l'aéroport n'ont [redacted] cesse [redacted] *«Nous avons finalement trouvé* [redacted] *compagnie Air Martinique qui* [redacted] *desserte* [redacted] *partir* [redacted] *décembre,* [redacted] Michel Benoit, directeur de l'aéroport de Nantes, *ce qui montre que sans Air* [redacted] *on* [redacted] *aussi faire des* [redacted] *»*

A Tarbes, [redacted] Air Inter, filiale d'Air France, qui ne répond pas aux attentes des [redacted] de la gestion de l'aéroport. [redacted] ville, qui ne dispose [redacted] seule [redacted] vers Paris *en* [redacted] journée, [redacted] impuissante à la fuite de [redacted] vers l'aéroport de Pau, [redacted] Y a-t-il [redacted] pour deux aéroports situés à 35 [redacted] l'un de l'autre? Oui, [redacted] les responsables [redacted] la [redacted] de Tarbes, qui mettent en [redacted] la vocation [redacted] ristique [redacted] Lourdes. Non, répondent ceux [redacted] Pau, fiers [redacted] leur [redacted] d'affaire (*le Monde* [redacted] 6-7 septembre). [redacted] deux aéroports [redacted] proches [redacted] Pyrénées, mais l'un est [redacted] Bigorre et l'autre en Béarn, deux provinces [redacted] la rivalité prend ses racines [redacted] l'histoire. Les divergences [redacted] s'expriment aussi [redacted] régionales.

Martine Laronche

RHÔNE-ALPES

LES FRONTALIERS VOTENT «OUI»

Dans l'Ain et en Haute-Savoie, des travailleurs espèrent que la Suisse choisira l'Europe

«SUISSES *et frontaliers sont embarqués* [redacted] *bateau.* [redacted] *décembre, celui-prenne le large et file à bon port.»* Jean-François Paoly, président du groupement des fron[redacted] de l'Ain et de [redacted] Haute-Savoie, avait [redacted] novembre, sur les [redacted] du lac Léman, d'emprunter [redacted] registre nautique. Sans [redacted] pensait-il moins à la navigation de plaisance qu'aux [redacted] qui, selon la plupart de ses responsables économiques ou politiques, guettent la Confédération helvétique, si celle-ci choisit de demeurer à l'écart de la construction européenne, enjeu du [redacted] du 6 décembre par lequel [redacted] peuple suisse [redacted] décider de son adhésion, ou non, à l'Espace économique européen (EEE) (1).

Pour leur part, les habitants [redacted] pays de Gex [redacted] Hauts-Savoyards employés de l'autre [redacted] de la frontière placent leurs espoirs dans un [redacted] positif [redacted] voisins. Ils [redacted] n'avoir rien [redacted] perdre à une [redacted] évolution, [redacted] beaucoup [redacted] A commencer, peut-être, [redacted] la sauvegarde [redacted] leur travail, sur[redacted] pour [redacted] en congrès [redacted] Lausanne.

La Suisse [redacted] plus, en effet, [redacted] prospérité. Pour la première [redacted] depuis dix [redacted] produit national brut [redacted] légère[redacted] 1991. Le [redacted] lémanique [redacted] particulier, hier [redacted] fortement [redacted] d'emplois, [redacted] aujourd'hui un [redacted] de chômage voisin de 6 %. [redacted] situation [redacted] sans [redacted] préfé[redacted] de l'Ain [redacted] de la Haute-Savoie, [redacted] le sous-emploi atteignait, en septembre, 7,1 % et 7,9 %. Mais l'écart tend à se résorber.

[redacted] conséquences ne [redacted] attendre : les trois cantons [redacted] Genève, [redacted] Vaud [redacted] du Valais, qui employaient plus de [redacted] français voilà deux [redacted] occupent plus que [redacted] 000 (2). [redacted] départements limitrophes se trouvant [redacted] l'incapacité d'utiliser [redacted] d'œuvre [redacted] reflux, près de [redacted] 000 frontaliers sont inscrits, [redacted] jour, sur [redacted] registres de l'Agence nationale pour l'emploi.

L'intégration européenne, dont [redacted] ne constitue qu'une première étape, [redacted] susceptible de retendre [redacted] ressorts [redacted] affaiblie par son isolement, sont convaincus les partenaires sociaux. Sans [redacted] tion, les [redacted] helvétiques se [redacted] prononcées en sa faveur, [redacted] si [redacted] Forster, [redacted] *syndicale vaudoise,* que *«seule la lutte pourra* [redacted] *de l'EEE un EEES, un Espace économique européen social».*

Pour un «droit communautaire»

Un [redacted] processus [redacted] aussi, [redacted] façon [redacted] sensible, [redacted] dispositif réglementaire régissant la [redacted] quotidienne [redacted] frontaliers. [redacted] 1995, [redacted] ficieraient [redacted] la [redacted] automatique d'un permis de travail, en cas de contrat. L'année suivante, l'obligation [redacted] retour journalier à [redacted] se transformerait en [redacted] Pour *finir,* au 1er janvier 1998, ils verraient leur statut spécifique disparaître, [redacted] de séjour en [redacted]

Dans l'immédiat, l'entrée de cette [redacted] l'EEE mettrait fin à un [redacted] avivé par la conjoncture : celui de l'in*demnisation* [redacted] *chômeurs,* calculée jusqu'à présent non pas sur [redacted] perçu en Suisse, mais sur celui qui aurait été touché en France pour un emploi équivalent, ce qui [redacted] traduit par [redacted] perte [redacted] revenu [redacted] l'ordre [redacted] En [redacted] *«au* [redacted] *»* qu'aspirent [redacted] frontaliers, [redacted] leur président national, Jean-Pierre Buet.

Les [redacted] la [redacted] romande et la région Rhône-Alpes, pour l'instant [redacted] comité régional franco-genevois et [redacted] conseil du Léman, s'en trouveraient probablement resserrées. Charles Millon (UDF-PR), président du conseil régional Rhône-Alpes et, ce qui avait son importance dans [redacted] assemblée, député-maire de Belley (Ain), s'est [redacted] sa part [redacted] à la création d'un [redacted] *commun* [redacted] *solidarité».* Se référant au [redacted] d'aménagement [redacted] développement [redacted] adopté par l'assem[redacted] Charbonnières, [redacted] a proposé [redacted] nos voisins [redacted] s'associer [redacted] des [redacted] *pratiques d'aména*[redacted] *du territoire».* L'invita[redacted] valait, dans [redacted] bouche, quel que [redacted] le [redacted]

de notre envo[redacted]
à La[redacted]
Pierre le Hir

(1) Le traité sur l'Espace économique européen (EEE), [redacted] le 2 mai 1992 entre les douze pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) et les sept partenaires de [redacted] *européenne de libre-échange* (AELE), dont la Suisse [redacted] partie, prévoit la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux entre les dix-neuf Etats, à compter [redacted] 1er janvier 1993. Ce traité doit être préalablement ratifié par les électeurs suisses.

(2) Entre le [redacted] octobre 1990 et le 31 [redacted] les effectifs frontaliers sont passés de [redacted] 083 [redacted] 30 357 dans le canton de Genève, de 12 632 [redacted] 10 240 dans le canton de Vaud et de 2 966 [redacted] 2 518 dans le canton du Valais.

ALSACE

STRASBOURG RÉHABILITE LE LOGEMENT SOCIAL

Catherine Trautmann souhaite rénover un parc immobilier vieilli, mais aussi offrir des hébergements aux étudiants

LES grands travaux, dans la capitale alsacienne, [redacted] pas que la construction du tramway. Ils concernent aussi, même [redacted] moins spectaculaires et surtout s'ils ne suscitent [redacted] querelles politiques entre la municipalité socialiste et l'opposition UDF-RPR, la réhabilitation des logements sociaux. Un ensemble qui [redacted] *et est maintenant inadapté»,* affirme Catherine Trautmann, maire de la capitale et présidente [redacted] Communauté urbaine de Strasbourg (CUS). Elle estime que la situation de ce parc immobilier *«prescrit une politique d'intervention déterminée et ambitieuse».* La CUS [redacted] mis en pratique la [redacted] par sa présidente. Sur les [redacted] logements sociaux qu'elle compte, [redacted] locatif, plus [redacted] la moitié doivent [redacted] réhabilités. A elle seule, [redacted] de Strasbourg accueille 30 000 habitations, [redacted] que quatorze communes de [redacted] communauté urbaine sur vingt-[redacted] n'ont toujours pas [redacted] politique [redacted] l'habitat. Depuis 1990, [redacted] budget communautaire consacre annuellement de 22 à 24 millions [redacted] francs pour un rythme [redacted] réhabilitation [redacted] 2 000 [redacted] 2 200 loge[redacted] En 1989, [redacted] de l'arri[redacted] Catherine Trautmann [redacted] l'hôtel de ville, l'enveloppe finan[redacted] réservée aux opérations de rénovation [redacted] 7 millions [redacted] francs. Au programme [redacted] réhabilitation s'ajoute la participa[redacted] financière [redacted] la communauté aux plans Développement social [redacted] quartiers (DSQ), portant sur une aide de 5 [redacted] 14 000 francs par logement. La [redacted] a en outre contribué, à [redacted] 17,5 millions sur trois ans, au [redacted] ment financier de l'office des HLM et garanti 2,5 [redacted] d'emprunts [redacted] par [redacted] logeurs [redacted]

Au titre [redacted] la *loi Besson,* l'objectif est de réserver 300 logements du patrimoine privé et du parc commercial, afin de permettre l'accueil de personnes en difficulté. La CUS participe aussi à des opérations de constructions neuves, mais elle souffre [redacted] domaine d'un sérieux handicap dans la mesure [redacted] la ville de Strasbourg possède [redacted] faible [redacted]

[redacted] pénurie [redacted] réalisations nouvelles fait qu'aujourd'hui [redacted] 000 [redacted] de logements [redacted] sur [redacted] territoire [redacted] la [redacted] ne [redacted] pas honorées. A cette rai[redacted] il faut ajouter la réhabilitation [redacted] l'habitat ancien, qui [redacted] entraîné une augmentation [redacted] ble [redacted] loyers [redacted] un report [redacted] logement [redacted] L'évolution démographique conjuguée [redacted] la [redacted] (cellules monoparentales de plus en plus nombreuses) accroît [redacted] difficultés auxquelles la [redacted] confrontée.

Ce qui [redacted] vrai pour le loge[redacted] social proprement [redacted] tout aussi [redacted] pour [redacted] étudiants. Ville universitaire [redacted] excellence, Strasbourg [redacted] agglomération accueillent près [redacted] étudiants. Actuellement, [redacted] d'hébergement [redacted] 4 [redacted] Le [redacted] régional [redacted] universitaires [redacted] scolaires (CROUS) a sur sa [redacted] 4 [redacted] L'objectif [redacted] doubler la capacité [redacted] l'étroi[redacted] patrimoine foncier, qui a pour conséquence un niveau [redacted] la charge foncière, dresse de sérieux [redacted] devant la voie suivie par le maire de Strasbourg.

Difficile consensus

[redacted] Trautmann [redacted] ra-t-elle son pari ? Parviendra-t-elle [redacted] gommer *«les exclusions sociales, politiques* [redacted] *qui* [redacted] *livre* [redacted] *dans le* [redacted] *urbain»*? L'habitat social sera-t-il un *«élément majeur pour* [redacted] *une* [redacted] *pour organiser son urbanité»*? [redacted] réussir, elle [redacted] ses [redacted] *partenaires publics et privés de la politique du logement».* [redacted] le consensus [redacted] risque [redacted] cile [redacted] la [redacted] d'une campagne législative qui s'annonce [redacted] très difficile pour les socialistes, [redacted] la *«majorité alsacienne»* (UDF-RPR) songe déjà [redacted] reprendre l'hôtel [redacted] à l'occasion [redacted] municipales [redacted] mars 1995.

[redacted] *correspondant régional* [redacted] *Strasbourg*
Marcel Scotto

AQUITAINE

Un journal [redacted] *bilingue*

Tout en images [redacted] et partiellement bilingue, tel est [redacted] décrochage [redacted] par [redacted] Aquitaine, avec [redacted] financière du district Bayonne-Anglet-Biarritz.

Du lundi au vendredi, un journal *de six minutes dénommé «Euskal Herri-Pays basque»* [redacted] diffusé [redacted] partir [redacted] téléspectateurs de Saint-Jean-Pied-de-Port [redacted] la Soule, [redacted] plus orientale des trois provinces basques, devront patienter jusqu'au prin[redacted] prochain pour regarder ce programme. [redacted] temps que Télédiffusion de France aménage ses réémetteurs.

Une équipe [redacted] huit personnes [redacted] constituée [redacted] cinq journalistes, deux [redacted] une assistante, qui réaliseront des [redacted] en langue basque [redacted] en français. Le budget [redacted] fonctionnement [redacted] 8 [redacted] francs.

BRETAGNE

Une piscine d'eau de mer à Lannion

La [redacted] Lannion (Côtes-d'Armor) vient [redacted] d'un [redacted] long [redacted] 15 [redacted] de large [redacted] par l'eau [redacted] mer en *centre-ville.*

Fonctionnant grâce [redacted] marée, [redacted] bassin aménagé dans le lit [redacted] la rivière qui [redacted] la ville, le Léguer, sera utilisable [redacted] l'année. Le flot [redacted] modulable et réglable à souhait grâce à un système imaginé par EDF. A la [redacted] est stockée, [redacted] elle est libérée à [redacted] par[redacted] l'un aménagé pour [redacted] compétition de haut niveau, [redacted] pour [redacted] scolaires [redacted] grand public.

Ce projet a bénéficié [redacted] subventions de la région Bretagne [redacted] du [redacted] des Côtes-d'Armor. L'Europe et [redacted] apporté leur contribution [redacted] ce stade [redacted] vive, dont le coût [redacted] les 10 mil[redacted] francs. Le système [redacted] *réglage* [redacted] *imaginé par* EDF [redacted] les organ[redacted] des JO d'Atlanta, qui [redacted] envoyé [redacted] observateurs.

CENTRE

Ambassade à Bruxelles

LA région Centre vient [redacted] s'associer [redacted] voisine [redacted] Poitou-Charentes et la région espagnole [redacted] et Leon, pour ouvrir [redacted] mune [redacted] Centre-Atlantique, [redacted] doit permettre [redacted] information réciproque [redacted] politiques [redacted] péennes et [redacted] réponses conjointes [redacted] programmes communautaires. [redacted] initia[redacted] interrégionale, à laquelle doit [redacted] région Centre Portugal, [redacted] *pour objectif* [redacted] constituer [redacted] la capitale [redacted] lieu [redacted] promotion des régions auprès [redacted] institutions européennes.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Lille à New-York

LA capitale du Nord a mis à profit les travaux de rénovation *du Musée des beaux-arts pour* présenter, jusqu'au 17 janvier, une quarantaine [redacted] au Metropolitan Museum [redacted] New-York. [redacted] conservateur [redacted] Lille a choisi [redacted] d'«exporter», [redacted] et les [redacted] Goya, [redacted] de Raphaël, la [redacted] *croix* [redacted] Rubens...

Milieux économiques [redacted] politi[redacted] profité de [redacted] «ambassade» pour faire [redacted] Lille aux Etats-Unis. Une délégation [redacted] 160 per[redacted] (communauté urbaine, chambre [redacted] commerce et [redacted] pour la promotion de [redacted] métropole) [redacted] déplacement [redacted] New-York. Elle a présenté le [redacted] d'activités médicales [redacted] le choix, par [redacted] firme américaine Ingran, spécialiste de la distribution informatique, [redacted] siège européen dans l'agglomération lilloise.

PREMIER

La place Vendôme comme [redacted] sou neuf

Suivi par une cohorte parfumée et [redacted] le volet, Jacques Chirac n'a pas dédaigné d'inaugurer lui-même, le 1er décembre, le dernier-né des parkings de Paris. Celui de la place Vendôme. Pouvant abriter 1 [redacted] voitures, parois immaculées agrémentées de fresques, sol enduit de peinture élastique [redacted] antidérapante, musique classique en fond [redacted] caméras de surveillance, il s'agit d'un équipement d'élite.

La Ville [redacted] profité pour rajeunir [redacted] place, qui fut dessinée par Mansart. [redacted] voitures n'ont plus [redacted] droit de stationner, [redacted] un [redacted] pour débarquer leurs [redacted]. Le sol a été repavé en granit gris clair importé des Py[redacted] espagn[redacted].

Hormis [redacted] périphéri[redacted] l'espace – 2 hectares – [redacted] comme un plateau légèrement bombé [redacted] d'un [redacted] niveau.

[redacted] voies de circulation [redacted] plus jalonnées que de modestes bornes [redacted] brossé. [redacted] nouveaux candéla[redacted] bleu [redacted] or dissimulent habilement [redacted] projecteurs [redacted] façades. Coût, 53 millions de francs. Un joli [redacted] de Noël pour les joail[redacted]liers... [redacted].

TREIZIÈME

Austerlitz [redacted] consultation

«Grande opération urba[redacted] cherche [redacted] promoteurs. Faire proposi[redacted] à Semapa.»

Cette petite [redacted] facétieuse, imaginée par [redacted] professionnels du bâtiment, [redacted] du projet Seine-Rive-Gauche. Le projet [redacted] Jacques Chirac, [redacted] à planter un nouveau quartier d'affaires sur une dalle de [redacted] les voies d'Austerlitz, [redacted]. Si la Bibliothèque de France [redacted] vite, le reste – pour cause de crise immobilière – ne suit pas.

En outre on ne sait plus comment traiter «l'entrée» du futur secteur marquée par [redacted] «monuments» qui ne s'en [redacted] pas compter : la Seine, dont [redacted] miroir liquide doit [redacted] enjambé [redacted] un nouveau pont, la gare avec son hall [redacted] et [redacted] le [redacted] d'ardoises [redacted] la chapelle [redacted] la Salpêtrière.

La société d'aménagement, la Semapa, a donc demandé [redacted] dix architectes «de renom international» (dont cinq étrangers) [redacted] lui fournir, contre rétribution, [redacted] de maquettes. Les copies [redacted] 1er mars 1993. *Suggestion d'un farfelu : «Pourquoi [redacted] Parisiens ?»*

QUINZIÈME

Nouveau look pour [redacted] bureau [redacted] poste de Montparnasse

Hôtesse d'accueil, comptoirs gris et jaune munis d'écritoires, [redacted] libre-service garni [redacted] photocopieuses, Minitel, changeurs [redacted] monnaie, [redacted] à affranchir [redacted] distributeurs d'enveloppes, cabines discrètes pour conseils financiers, telles [redacted] innovations que [redacted] 17 [redacted] clients du bureau [redacted] du boulevard du Montparnasse viennent de découvrir.

Juste après [redacted] cobayes du 15e arrondissement sur lesquels on expérimentait, depuis [redacted] mois, le bureau [redacted] poste de l'an 2000, [redacted] pre[redacted] bénéficier de [redacted] grande opération [redacted] rajeunissement des guichets po[redacted]. Philosophie générale : *[redacted] l'administration des usagers [redacted] gestion des clients.»* Objectif : faire grimper l'indice de [redacted] des bourgeois *«rive gauche»* [redacted] 60 [redacted] (actuellement) [redacted] 80 [redacted].

Pour cela, on [redacted] rébar[redacted] grilles extérieures, construit une rampe pour [redacted] handicapés et enlevé les vitres pare-balles qui enfermaient [redacted] préposés. Mais de [redacted] caméras filment tout et [redacted] caisses dites *[redacted] sécurité»*, ne livrent les billets [redacted] banque que [redacted] caressées dans le [redacted] du poil. A la fin de l'année, cinq bureaux parisiens (sur cent soixante-dix) auront [redacted] nouveau look. Sept autres sont promis pour 1993.

ENVIRONNEMENT

LES ARBRES DE L'ÉTRANGER

Faute de trouver dans l'Hexagone de quoi verdir ses avenues, la capitale se tourne vers les autres pays forestiers

COSMOPOLITES, les Champs-Elysées, après leur cure de rajeunissement, le [redacted] plus que jamais. Pas seulement par leurs visiteurs. [redacted] platanes qui [redacted] ombrageront – [redacted] cent cinquante sujets qui [redacted] déjà vingt-cinq [redacted] d'âge et [redacted] mètres [redacted] – arrivent directement d'Allemagne. [redacted] anciens combattants qui, chaque année, remontent [redacted] avenue doivent [redacted] prendre leur parti. La France, pourtant premier pays forestier d'Europe, n'est [redacted] état [redacted] verdir [redacted].

Il est vrai que [redacted] citadins – [redacted] Parisiens ne [redacted] moins enragés – [redacted] tombés [redacted] frondaisons urbaines. Plus question de [redacted]çonner un quelconque marronnier agonisant [redacted] lui substituer un baliveau. Il doit être remplacé, séance tenante, par [redacted] arbre, un vrai, au [redacted]leux [redacted] feuillage garni. Impressionnés par [redacted] exi[redacted] de qualité de vie, les élus demandent aux [redacted] des parcs [redacted] jardins d'y répondre [redacted] prix.

Des séquoias venus de Vancouver

Ce sont [redacted] Américains d'Euro Disney qui, il [redacted] quatre ans [redacted] cela, ont [redacted] la panique, [redacted] prétendant installer [redacted] un véritable [redacted] verdure leurs attractions [redacted] leurs [redacted]. [redacted] où il n'y avait [redacted] la plaine [redacted] de [redacted] Brie ! [redacted] pépi[redacted] français – quatre mille artisans [redacted] une douzaine de firmes conséquentes – [redacted] bras [redacted] ciel. Elle [redacted] loin l'époque [redacted] Le Nôtre transplantait des forêts entières pour [redacted] les massifs du parc de [redacted]. Bien oublié [redacted] le Second Empire qui permettait [redacted] Alphand de [redacted] capitale le [redacted] parcs et des avenues plantées [redacted] elle [redacted] encore [redacted] fière. La reconstruction d'après-guerre [redacted] les «[redacted] glorieuses» [redacted] béton au cours desquelles on s'est [redacted] de piqueter [redacted] grands ensembles [redacted] maigres [redacted] à bon marché.

Bref, [redacted] producteurs [redacted] incapables [redacted] fournir [redacted] acheteurs d'Euro Disney [redacted] dizaines [redacted] milliers d'arbres [redacted] qu'ils demandaient. [redacted] plus gros [redacted] du [redacted] leur [redacted] passé [redacted]. [redacted] Américains [redacted] écumé [redacted] pépinières d'Europe.

Ils [redacted] même fait venir [redacted] Vancouver, [redacted] Canada, plusieurs dizaines [redacted] séquoias transportés [redacted] containers spéciaux, [redacted] soigneurs et [redacted] goutte-à-goutte.

Les [redacted] végétales [redacted] Mickey ont fait grand bruit. Lorsque [redacted] responsables du projet Seine Rive Gauche – un quartier d'affaires [redacted] 130 hectares, dans le XIIIe arrondissement – lancèrent, [redacted] 1989, un appel [redacted] pour trois mille arbres, ils exigèrent eux aussi des sujets [redacted] grande taille. Difficulté supplémentaire, [redacted] voulaient [redacted] d'alignement, [redacted] dix-neuf [redacted] différentes, [redacted] les [redacted] rigoureusement homogènes, mais qui seront plantés sur une période de dix à quinze ans, [redacted] fur et à mesure de l'achèvement [redacted] quartiers. Les pépiniéristes français [redacted] proposèrent, [redacted] conditions-là, [redacted] quelques dizaines [redacted] sujets. Tout [redacted] fut acheté en Allemagne, en Italie, en Belgique [redacted] aux Pays-Bas.

Pour être [redacted] d'avoir, [redacted] moment venu, [redacted] sujets [redacted]grammés – les [redacted] XIIIe les [redacted] eux-mêmes choisis, essence par [redacted] par rue, [redacted] chaque arbre [redacted] nommément parrainé par un enfant – les [redacted] Seine Rive [redacted] ont organisé une étonnante opération. Les acheteurs – [redacted] jardins [redacted] – sillonnent l'Europe et [redacted] un à un les [redacted] pied. Quelques spécimens [redacted] chaque lot [redacted] pour vérifier [redacted] bon [redacted] de leur système racinaire.

Puis [redacted] emmaillotés, [redacted] des poids lourds [redacted] transportés à Jarcieu, dans l'Isère. Là se [redacted] la [redacted] Guillot-Bourne, l'une des rares pépinières françaises [redacted] soigner [redacted] grands sujets. Les marronniers, tilleuls, peupliers, platanes [redacted] précieux ginkgos qui [redacted] alen[redacted] de la Bibliothèque [redacted] France [redacted] ainsi [redacted] en pension chez un [redacted] bien de [redacted] nous. [redacted] 4 hectares, [redacted] une sorte de jardin [redacted] où les [redacted] de Paris [redacted] préparés à leur dure condition d'arbres de ville.

D'abord il faut les [redacted]mer à se contenter de peu. Les ginkgos [redacted] principale du quartier – l'avenue [redacted] – ne disposeront [redacted] leur bac en béton que [redacted] 12 [redacted].

Comme [redacted] compagnons d'élevage, ils seront donc déterrés et replantés [redacted] les quatre ans. Objectif : leurs racines doivent rester [redacted] mais [redacted] touffues [redacted] vivaces. Conséquence : [redacted] transplantation définitive ils [redacted] baubannés pendant quelques [redacted] par [redacted]. Sinon gare au premier coup de vent. Tous [redacted] arbres [redacted] Jarcieu [redacted] entraînés [redacted] d'engrais chimiques et parcimonieusement arrosés. Leur [redacted] régulièrement «coiffée» afin de [redacted] dépas[redacted] quelques mètres d'envergure. Et [redacted] restent sous haute surveillance : des inspecteurs [redacted] viennent [redacted] visiter chaque mois.

Que [redacted] soit chez [redacted] éleveur [redacted] l'Hexagone ou dans leur pépinière d'origine, des milliers d'arbres étrangers sont désormais mis [redacted] condition pour [redacted] français. Ils n'orneront [redacted] seulement les Champs-Elysées, [redacted] parc Citroën [redacted] les rues [redacted] Rive Gauche, mais [redacted] le jardin intérieur de la Bibliothèque de France (grand comme le Palais Royal), le [redacted] de Bercy, [redacted] Marne-la-Vallée, [redacted] du [redacted] du Val-de-Marne.

Un marché attractif

La mode fait [redacted] d'huile. A Lyon, l'architecte Renzo Piano, qui construit la [redacted] internationale, réclame mille [redacted] cent cinquante sujets. Les Nan[redacted], qui reconquièrent [redacted] de l'Erdre, [redacted] veulent aussi. Pour [redacted] grands sujets, [redacted] émanent à présent [redacted].

Le marché français [redacted] devenu si attractif que des firmes étrangères passent carrément les frontières. Un «éle[redacted] belge [redacted] 100 hectares près de Valenciennes (Nord). La pépinière allemande Bruns, [redacted] centenaire qui possède [redacted] près de [redacted] un bureau à [redacted] et [redacted] pépinière d'élevage dans [redacted] Val-d'Oise. Tout espoir [redacted] pas perdu pour les professionnels de chez nous qui, à leur tour, [redacted] dans la production [redacted] végétaux de haute [redacted].

L'ambition européenne [redacted] oblige la ville à planter, d'où qu'ils viennent, de [redacted] arbres, sains, [redacted] et d'une longévité maximale. A [redacted] la direction des [redacted] et jardins [redacted] lancé, avec l'aide d'équipes scientifiques, une [redacted] peu banale. Il s'agit d'utiliser l'imagerie médicale (radiographie, thermographie, échographie) [redacted] diagnostiquer, [redacted] qu'ils ne deviennent dangereux, l'état de santé des sujets âgés.

La capitale ne vit pas [redacted]ment à l'heure [redacted] l'Europe [redacted]. Elle [redacted] pour [redacted] plantations urbaines un labora[redacted] de pointe.

Marc Ambroise-Rendu

PATRIMOINE

NOTRE-DAME SE MODERNISE

Les grandes orgues de la cathédrale bénéficient des progrès de l'électronique

A[redacted] trente [redacted] de travaux, qui [redacted] plusieurs facteurs d'orgues [redacted] une [redacted] équipe d'élec[redacted] (*le [redacted]* du 21 mars 1990), les orgues de Notre-Dame [redacted] à nouveau [redacted] entendre leur voix. L'instru[redacted], qui [redacted] pour l'essentiel du [redacted] Empire [redacted] qui est [redacted] historique, s'apparente à un [redacted] quatre ponts [redacted] coursives [redacted] escaliers intérieurs. Là s'alignent 7 [redacted] tuyaux de toutes tailles, futaie métallique qu'un vent de [redacted] chanter. Il [redacted] considéré [redacted] le navire amiral [redacted] milliers d'orgues [redacted] compte la France et dont quel[redacted] centaines, parmi [redacted] plus précieux, [redacted] cours [redacted] restauration.

La cathédrale [redacted] étant propriété [redacted] l'Etat, la [redacted]tion, dont la facture s'élève à 11 millions [redacted] francs, [redacted] financée par deux directions du ministère [redacted] la culture, [redacted] la musique et [redacted] du patrimoine. Il [redacted] temps. L'usure, la pollution, la poussière, [redacted] le système pneumatique, la dégradation du câblage électrique, avaient [redacted] par diminuer [redacted] moitié [redacted] capacités de l'ins[redacted].

Commande à distance

On [redacted] s'est pas contenté [redacted] le dépoussiérer [redacted] réparer [redacted] circulations d'air. [redacted] en [redacted] pro[redacted] faire [redacted] le système des transmissions [redacted] l'âge électrique à l'ère électronique. Les organistes n'ont plus besoin d'un assistant [redacted] manipuler [redacted] jeux dont [redacted] boutons blancs constellent le pupitre de commande, [redacted] électrons y pourvoient. [redacted] capteurs à champ magnétique, chacun peut [redacted] adapter [redacted] jeu [redacted] main la sensibilité [redacted] 120 touches noires [redacted] blanches du clavier.

Pour [redacted] l'orgue [redacted] il convient, on a [redacted] un serviteur-ordinateur IBM qui mémorise [redacted] envoyés au [redacted] par l'exécutant. L'appareil [redacted] capable de rejouer la partition seul, sans aide. [redacted] organistes vont pouvoir [redacted]dre au milieu [redacted] fidèles et juger des [redacted] sonores qu'ils provoquent. Dans [redacted] il sera pos[redacted] de commander l'instru[redacted] à distance, du chœur par exemple. En cas d'improvisations, [redacted] fréquentes à l'orgue, le Quasimodo électronique peut, à la demande, transcrire sur des portées [redacted] du texte musical imaginé par le maître.

Un instrument miraculeux

Improviser à sa [redacted] les grandes orgues de Notre-Dame [redacted] ressortir [redacted] partition [redacted] imprimée, voilà un [redacted] Victor Hugo lui-même n'aurait [redacted] faire. Tout [redacted] monde n'aura [redacted] accès à l'instrument miraculeux, [redacted] ses performances placent à l'avant-garde [redacted] : il ne s'animera [redacted] on lui présente une [redacted] puce nominative et, bien sûr, parcimonieusement distribuée. L'en[redacted] de ces innovations font [redacted] Notre-Dame un laboratoire où les dernières trouvailles techniques [redacted] service de la musique [redacted]. Si tout [redacted] à la [redacted] des exécutants, le dispositif sera adapté sur [redacted] orgues.

En attendant, pour [redacted] le [redacted] des amples sonorités sous les [redacted] de la cathédrale, la [redacted] des [redacted] riques a décidé d'organiser [redacted] «portes [redacted]. [redacted] 6 [redacted] 13 [redacted] salles, notamment celle [redacted] sous l'impressionnante char[redacted] beffroi, [redacted] qu'une [redacted] d'où l'on peut [redacted] l'orgue de près, seront exceptionnellement [redacted] au public.

Chaque soir les visiteurs pourront également [redacted] *gra*[redacted] d'orgue. Fréquentée chaque année par 10 millions de touristes, dont 400 000 payent pour grimper jusqu'au sommet [redacted] et admirer en passant le bourdon légendaire, Notre-Dame était déjà [redacted] monument le plus [redacted] de Paris. Elle devrait être, dorénavant, un point de rendez-vous pour [redacted] organistes du monde entier.

M. A-R.

RETRAITÉS BALADEURS

[redacted] 19

Ceux qui bouclent leurs [redacted] le plus [redacted] évi[redacted] couples dont [redacted] conjoints [redacted] originaires de la [redacted] région.

Enfin, [redacted] ne déménagent pas pour rien. Quand ils partent, [redacted] moyenne [redacted] kilomètres. Lorsqu'ils en font autant, [redacted] retraités [redacted] métropoles régionales [redacted] vont guère au-delà [redacted] kilomètres. Explication : [redacted] de l'Ile-de-France [redacted] pionniers [redacted] congés payés. Ils ont davantage [redacted] secondaires [redacted] depuis longtemps. Ce [redacted] donc [redacted] meilleurs connais[redacted] l'espace national.

Pourtant la vague des [redacted] au pays [redacted] en train de retomber. [redacted] les années soixante-dix, elle s'expliquait par un ras le bol de la ville : exiguïté [redacted] logements, inconfort, [redacted] voisinage non désiré, sentiment [redacted]. Le départ [redacted] à une fuite [redacted] meilleures conditions [redacted] vie. Les natifs [redacted] province avouaient *«le bonheur profond»* que leur [redacted] aussi [redacted] leur petite patrie.

L'attrait de la capitale

Aujourd'hui, après quinze [redacted] modernisation et de construction, [redacted] conditions [redacted] logement [redacted] région parisienne [redacted] plus un motif de départ. Si on déménage, [redacted] pour s'établir [redacted] une région agréable.

Et celle-ci [redacted] pas forcé[redacted] d'où l'on [redacted] parti. Confirmation : les départements qui voient revenir la plus grande proportion [redacted] enfants mon[redacted] à Paris sont également ceux qui [redacted] le plus les [redacted] souche. Avis aux développeurs.

Autre phénomène qui freine [redacted] départs. Les provinciaux n'ont [redacted] forcément de [redacted] venirs [redacted] leur enfance [redacted] ils sont [redacted] plus [redacted] plus nombreux à adopter Paris après quelques décennies [redacted] carrière. Certains avouent qu'ils [redacted] l'ennui au village et qu'au chapitre [redacted] distractions [redacted] de la culture, la capitale n'a pas son pareil.

Quant aux épouses qui suivent leur mari «au pays», le quart d'entre [redacted] regrettent les vitrines parisiennes. Et davantage qu'autrefois, [redacted] avis quand il [redacted] question [redacted] déménager.

Depuis [redacted] milieu [redacted] quatre-vingt, [redacted] observateurs [redacted] un ralentissement dans [redacted] rythme de départ [redacted] jeunes [redacted] franciliens. Ils pensent même que ce phénomène [redacted] connu un maximum historique que l'on ne [redacted] plus.

[redacted] déménagements à l'intérieur [redacted] l'agglomération parisienne, fréquents il y [redacted] vingt ans, sont en baisse. Jadis [redacted] nombreux [redacted] quittaient [redacted] et ses [redacted] pour un pavillon dans [redacted] banlieue aérée. Aujourd'hui le [redacted] de Paris a [redacted] tels [redacted] qu'il retient.

Une nouvelle mentalité

La vraie nouveauté est que la façon de vivre [redacted] retraités franciliens [redacted] complètement changé. Certes, [redacted] quart [redacted] eux, qui décidément [redacted] sentiront jamais parisiens, regagnent leur village d'origine. Mais ils reçoivent leurs enfants [redacted] petits-enfants [redacted] de [redacted] prolongés ou [redacted] vacances. Ces périodes [redacted] *«des temps forts [redacted] vie familiale»*, comme disent les chercheurs du CNRS.

Pour [redacted] qui demeurent dans la capitale (environ [redacted] %) ils ne [redacted] nullement regretter ce choix. De toute manière [redacted] gardent leurs habitudes. *«[redacted] prenons chaque année au moins deux mois de vacances»*, expliquent-ils [redacted] rire.

Enfin près de [redacted] jeunes retraités renoncent [redacted] à choisir [redacted] Paris [redacted] régions. Leur niveau de vie [redacted] liberté.

Selon leur envie et [redacted] hau[redacted] du [redacted] l'horizon, [redacted] résident [redacted] la capitale, tantôt [redacted] leur résidence [redacted]. Quand ils [redacted] visite [redacted] ou [redacted] croi[redacted] lointaine. La nouvelle génération [redacted] capable d'être fidèle à plusieurs lieux à [redacted] fois : celui [redacted] leur enfance, celui où [redacted] ont [redacted] carrière, celui [redacted] leur résidence de [redacted] ceux où vivent [redacted] enfants. [redacted] sociologues du [redacted] que [redacted] développe dans toutes les classes sociales franciliennes. [redacted] eux, elle [redacted] *«un [redacted] modernité»*.

Ils observent [redacted] que [redacted] quatre-vingt [redacted] premiers à pouvoir [redacted] comporter [redacted]. Non seulement, ils en ont [redacted] financiers, mais leur attitude [redacted] s'est modifiée. Sachant qu'ils ont devant eux une ou plusieurs décennies, [redacted] envisagent leur [redacted] non comme une mise [redacted] l'écart, ou comme une fin de vie, [redacted] comme un temps [redacted] liberté, de loisirs [redacted] d'accomplissement de soi.

Avant [redacted] infirmités ne réduisent leurs capacités, ils en profitent. Naguère synonyme de sédentarité accrue, le troisième âge est devenu un facteur de mobilité. [redacted] retraités parisiens [redacted] en somme [redacted] défricheurs d'une nouvelle [redacted] le versant de [redacted] âge.

M. A.-R.

I L E - D E - F R A N C E

VAL-D'OISE

LE CHATEAU DU DICTATEUR CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

Le conseil général veut racheter le château de Théméricourt à Jean-Claude Duvalier pour y installer la Maison du parc du Vexin

« UNE *coque vide ouverte sur un parc* » : peu connu, malgré ses qualités architecturales, le château de Théméricourt, dans le Val-d'Oise, ne conserve de son passé que les murs extérieurs. A l'intérieur, il n'y a plus ni planchers, ni cloisons, seulement un vaste espace qui le fait ressembler à un vaisseau vide. C'est ainsi du moins que le décrit le maire du village, Thierry Jardonnet (div.d.).

En plein cœur du Vexin français, non loin de la route nationale 14, entre Pontoise et Magny-en-Vexin, le château de Théméricourt est en passe aujourd'hui de connaître une nouvelle existence. Edifié vers la fin du quinzième siècle sur les ruines d'un manoir, le domaine n'a eu jusqu'à ce jour que des propriétaires privés. Mais la transaction qui est sur le point de se conclure, devrait le faire désormais basculer dans le domaine public. Une étape décisive a été franchie le 20 novembre par le conseil général du Val-d'Oise qui a approuvé, à une forte majorité, le principe d'une acquisition départementale pour la somme de 5,85 millions de francs. C'est le propriétaire actuel, l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier, qui pourtant n'y a jamais vécu, qui est à l'origine de la regrettable destruction intérieure du bâtiment. Lors du rachat de cette bâtisse en 1984, pour la somme de 12 millions de francs, il s'était contenté d'en voir les photos et les plans. Ses hommes d'affaires s'étaient chargés de la transaction avec la famille Floirat qui l'avait elle-même acheté, cinq ans plus tôt, pour la somme de 5 millions de francs à l'architecte parisien Angé.

Bataille juridique

Probablement pour l'aménager davantage selon ses goûts, Jean-Claude Duvalier avait ordonné la démolition des murs internes du château qui compte 1 000 mètres carrés habitables sur trois niveaux et des communs de 800 mètres carrés. Un étang, une piscine et un tennis ont été installés au milieu du parc de huit hectares planté de chênes, de hêtres, de frênes et de merisiers. La gestion avait été confiée à un syndic pontoisien, le cabinet Selvez, qui a depuis disparu pour cause de déboires financiers. *Baby Doc* envisageait d'installer dans le parc sa garde personnelle chargée de veiller sur lui lors de ses séjours en Ile-de-France. Mais l'Histoire ne lui en a pas laissé le temps. Deux ans plus tard, Haïti se révoltait et le 7 février 1986, au petit matin, la famille Duvalier était contrainte de fuir l'île à la recherche d'une terre d'exil qui sera le sud de la France.

Mais les nouveaux dirigeants haïtiens n'entendent pas laisser l'ancien dictateur couler des jours tranquilles dans un château qu'ils considèrent comme une propriété d'Etat. Jean-Claude Duvalier est en effet accusé par ses successeurs d'avoir, durant de longues années, détourné des fonds publics pour la somme de 500 millions de dollars. Toutes ces richesses, Haïti entend les récupérer.

Dès 1986, une plainte est déposée en ce sens devant les tribunaux français qui décident d'une hypothèque conservatoire sur le château au profit de l'Etat haïtien pour une valeur de 15 millions de francs. Mais *Baby Doc* ne veut pas lâcher prise. Le face-à-face juridique entre l'ancien et le nouveau régime durera six ans et il sera d'ordre juridique. En 1990, son avocat, Mᵉ Sauveur Vaisse remporte une première victoire : la cour de cassation déclare les tribunaux français incompétents pour juger la plainte de l'Etat haïtien. Elle s'appuie sur ce qu'on appelle outre-Atlantique l'*Act of State* qui interdit à un pays de s'immiscer dans les affaires d'un autre pays en faisant juger les faits et gestes de ses anciens dirigeants par ses propres tribunaux. Et le 9 juillet 1992, la cour d'appel de Versailles déboute à son tour Haïti, restituant son bien à Jean-Claude Duvalier. Depuis, ce dernier n'a eu de cesse de s'en séparer en le mettant en vente. En huit ans, il n'y est venu qu'une ou deux fois.

« Une bonne opportunité »

Le petit village val-d'oisien, qui ne compte que 229 habitants, a connu cet été une légère effervescence avec le passage d'acheteurs éventuels. « *A chaque fois, j'ai fait jouer le droit de préemption,* explique Thierry Jardonnet, *car je souhaitais que le département l'achète* ». Aujourd'hui que l'affaire est presque résolue, le maire de Théméricourt est un homme heureux. Il connaît par cœur l'histoire de son château, et pour convaincre l'assemblée départementale, il a rédigé un court document avec les épisodes les plus prestigieux. Surtout le dix-septième siècle avec la famille d'Abos dont un des fils, Gabriel, corsaire en Méditerranée, appelé le « fléau des mers », mourut décapité par les Turcs en 1672 pour refus d'apostasie. Ce fut aussi le lieu de rendez-vous des jansénistes où Pierre-Thomas Dufossé viendra en 1697 rédiger ses *Mémoires de Port-Royal*. « *Cette acquisition,* explique encore Thierry Jardonnet, *permettra de sauver ce patrimoine du Vexin et de l'ouvrir au public. La volonté de vendre de Duvalier a été pour le département une bonne opportunité.* »

Gérard Claudel (UDF), vice-président du conseil général, justifie lui aussi l'achat : « *J'ai l'impression qu'une campagne de presse nous reproche d'avoir acheté ce château uniquement parce que le propriétaire s'appelait Duvalier. Mais n'est-il pas préférable qu'il revienne au département ?* » Il est question d'y installer la Maison du parc naturel régional du Vexin. Un parc qui pourrait recevoir son label à la fin de l'année 1993. Les 91 communes concernées par son périmètre, dont 16 dans les Yvelines, vont devoir prochainement se pencher sur la charte du parc mise au point par un syndicat d'étude. A priori, il ne devrait pas y avoir trop d'opposition.

Le conseil régional d'Ile-de-France a déjà donné son accord de principe pour participer, à hauteur de quatre millions de francs, à l'achat du château. Le restant sera payé par les deux départements. Au prorata du nombre de communes bien sûr.

Jacqueline Meillon

HAUTS-DE-SEINE

Semaine du cinéma

Pour la deuxième année consécutive, le conseil général des Hauts-de-Seine fête le cinéma à travers « O' de Seine Première », une opération d'une semaine pour tenter d'enrayer la baisse de fréquentation des salles obscures. Jusqu'au 8 décembre, trente-deux salles du département offrent aux spectateurs, avec l'achat d'une place, un deuxième ticket gratuit pour le film de leur choix.
Pendant cette opération, des films sont diffusés en avant-première, des hommages sont rendus à des comédiens ou à des réalisateurs, enfin des rétrospectives permettent de découvrir des productions étrangères.
Le conseil général, présidé par Charles Pasqua (RPR), consacre 4 millions de francs à cette opération, c'est-à-dire les quatre cinquièmes de son aide annuelle au cinéma. Mais le département investit également dans la rénovation de salles, et soutient des festivals, tels ceux du film historique à Rueil-Malmaison, et du cinéma forain à Malakoff.

SEINE-SAINT-DENIS

Montreuil fête les livres pour la jeunesse

La ville de Montreuil accueille, jusqu'au lundi 7 décembre, la huitième édition du Salon du livre de jeunesse. Sous un chapiteau de 8 500 mètres carrés, monté rue François-Debergue, à proximité du métro Mairie-de-Montreuil, le thème du voyage est à l'honneur (*le Monde* du vendredi 4 décembre).
Une évocation de grands voyageurs – d'Ulysse à Marco Polo – imaginée par le scénographe et costumier Yves Cassagne et une exposition de photos, dessins, textes consacrés aux héros du parc Euro Disney y sont présentées. Outre des livres pour enfants, ce Salon présente aussi des journaux, rassemblés dans un kiosque. Le Salon est ouvert de 10 heures à 19 heures samedi 5 et dimanche 6 décembre.

SEINE-ET-MARNE

Paris-Roissy en bus direct

Un bus de la RATP relie directement Paris à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle depuis le 1ᵉʳ décembre. Cette ligne part de la rue Scribe, près de l'Opéra, et sans aucun arrêt dans Paris, dessert cinq points dans l'aérogare. Cette liaison fonctionne tous les jours de l'année, de 5 h 45 à 23 heures, avec un départ toutes les 15 minutes. Le trajet est d'environ 45 minutes. Le tarif est de 30 francs, mais le bus peut être emprunté avec une carte orange cinq zones.
La desserte des aérogares de Roissy était jusqu'à présent assurée par deux lignes d'autobus qui n'avaient pas une vocation spécifique aéroportuaire. Ces deux lignes, 350 et 351, vont désormais améliorer la desserte interne des zones techniques de l'aérogare.

DÉCALAGE HORAIRE

L'Opéra de Bruxelles crie à l'aide

Un Opéra national, prestigieux mais coûteux, doit-il boucler son budget avec la seule aide de l'Etat ou bien est-il en droit d'attendre des fonds de la part d'une capitale au prestige de laquelle il contribue ? Telle est la question posée par la mauvaise passe financière que traverse actuellement le Théâtre Royal de la Monnaie à Bruxelles.

La Monnaie n'est pas seulement connue des mélomanes belges. Les soirs de première, on y rencontre des Parisiens et Parisiennes en tenue de soirée, attirés par exemple par cette *Flûte enchantée* qui, fin 1991, laissa un souvenir ému aux connaisseurs, alors que la première institution culturelle de Belgique était dirigée par le Flamand Gérard Mortier, auquel a succédé le Liégeois Bernard Foccroulle.

Las ! La qualité se paie et l'ardoise laissée par Mortier le magnifique donne le vertige aux comptables. Au point qu'un des responsables, l'industriel André Leysen, a présenté fin octobre sa démission de président du conseil d'administration en préconisant la fermeture temporaire pour la saison 1993-1994, afin de combler un déficit cumulé de 85 millions de francs français. Il n'a pas été suivi par les autres membres du conseil, mais, à grands coups de conférences de presse des principaux intéressés, le débat est ouvert sur le partage des responsabilités et les devoirs de chacun. Avec ses lambris et ses lustres de cristal, la Monnaie offre un faste qui n'a rien à voir avec l'Opéra-Bastille. L'ennui est qu'elle ne peut recevoir que 1 150 personnes par soirée, au prix moyen de 200 francs la place. Pas de quoi financer un budget annuel de quelque 191 millions de francs français.

L'Etat verse une subvention de plus de 120 millions. Ce qui donne une perte de 37 millions pour la seule année 1991. Depuis 1989, la ville de Bruxelles refuse de payer l'aide qu'elle s'était engagée à verser dans les années 80. La Monnaie, elle, est ligotée par un bail avec une régie des bâtiments qui lui coûte, avec l'entretien, 6 % de son budget.

Alors, Bernard Foccroulle rappelle la capitale à ses devoirs, soulignant que ses hôtels profitent de l'opéra, de ses amateurs et de ses artistes sous contrat à durée déterminée. Et il souligne que, si Paris ne subventionne que le Châtelet, l'Opéra de Lyon bénéficie de subventions de la ville, de la région Rhône-Alpes et du conseil général du Rhône s'élevant respectivement à 71,5 millions de francs, 5,3 millions et 5,8 millions. Avec l'espoir que les collectivités locales belges auront pris conscience de leur ladrerie quand seront interprétées les arias de *Cosi fan tutte*, la plus attendue de ses prochaines créations.

de notre correspondant à Bruxelles

Jean de La Guérivière

VAL-DE-MARNE

NOGENT, GRENIER DE LA CAPITALE

Le maire de la ville des bords de Marne se passionne pour les souvenirs du vieux Paris

ON la croyait à jamais disparue. Brisée, oubliée et remisée au fond d'un hangar attendant la presse qui devait la broyer. Et la voilà, cette fameuse passerelle des Arts, qui ressurgit à Nogent-sur-Marne pour donner au nouveau port de plaisance de cette cité de l'Est parisien, ouvert au pied des côteaux qui dégringolent vers le fleuve, un goût du Paris d'autrefois.

L'ouvrage, qui franchissait la Seine, a été, en 1983, jeté bas après qu'une péniche eut heurté et endommagé un de ses piliers. Don de la mairie de la capitale à la ville de Nogent, ces 32 mètres de la passerelle des Arts viennent d'être mis en place pour orner, près des pontons, le « théâtre d'eau » construit sur les bords de Marne.

Où mieux qu'à Nogent cette passerelle qui a inspiré tant d'artistes pouvait-elle, en partie, être reconstituée ? Elle retrouve ainsi un parfum connu. Celui du chevalet et de la couleur importés par ces peintres du début du siècle qui, sur ces rives insouciantes, maniaient le pinceau avant d'aller s'encanailler dans les guinguettes de la Belle Epoque.

Depuis qu'en 1976 Roland Nungesser (RPR), maire de Nogent, à la recherche d'une salle de spectacle, a arraché aux griffes des démolisseurs l'ultime pavillon Baltard pour l'installer sur une terrasse dominant la Marne, la commune ne cesse de s'enrichir des vestiges d'un mobilier urbain qui n'a plus cours sur le macadam de la capitale. Il est vrai que le pavillon nᵒ 8, réservé aux marchés de la volaille du carreau des Halles, est devenu, à Nogent, un des plus grands centres d'animation de l'Est parisien. Le maire affirme, aujourd'hui, que son utilisation finance entièrement le budget culturel de la ville.

La municipalité a, par exemple, présenté cette année cinq opéras. Déficit d'environ 600 000 francs, qui sera résorbé grâce à l'apport financier des manifestations organisées sous le parapluie de fonte. Tout au long de l'année, plus de 150 000 personnes sont, en effet, accueillies à l'intérieur du pavillon du Second Empire. La halle était hier un lieu particulièrement vivant, elle l'est restée.

Attirer les touristes en banlieue

La petite histoire de l'urbanisme retiendra que Nogent a réussi à récupérer, sans débourser un sou, le Baltard, malgré la candidature de Nancy, dont le directeur de la Maison de la culture, à l'époque Jack Lang, réclamait un tel équipement pour la cité des ducs de Lorraine. Le pavillon, démonté et remonté aux frais de l'Etat, s'élève sur l'emplacement du dépôt des locomotives de l'ancienne ligne de la Bastille, édifié sur le flanc de cette colline où vécurent, jadis, le roi Charles VII et Agnès Sorel.

Mais Roland Nungesser ne s'arrête pas en si bon chemin. En 1975, le Gaumont-Palace, construit place Clichy dans le dix-huitième arrondissement, ferme ses portes. Les bulldozers se préparent à éventrer la plus grande salle de cinéma d'Europe. L'orgue, installé dans ses murs, doit être vendu à l'étranger. *In extremis*, il est classé et mis aux enchères.

En dépit d'une tentative conduite par Jacques Médecin, maire de Nice, pour acquérir l'instrument construit au dix-neuvième siècle par une manufacture anglaise, le maire de Nogent gagne la partie et, pour 200 000 francs, emporte l'orgue sur les bords de la Marne. Il sera installé à l'intérieur du pavillon Baltard où une mezzanine sera construite pour le recevoir. Ce bout du cœur de la capitale ne restera pas seul. Ses abords seront aménagés en « *square parisien* » où, dans un décor d'avant-guerre, déambuleront les curieux.

Ainsi, au fil des ans ont trouvé place à l'ombre du Baltard les grilles d'origine des Halles, une colonne Morris, une fontaine Wallace, une vespasienne, un manège 1900, des réverbères, des bancs publics, des bornes d'appel noires pour la police et rouges pour les pompiers. Récemment a été installée l'ancienne entrée du métro George-V, signée Guimard et acquise pour 23 000 francs. D'ici deux ans, une colonne abritera l'horloge des anciens abattoirs de La Villette à laquelle on accédera par un bout d'escalier de la tour Eiffel.

M. Nungesser est-il un maire rétro ? Aime-t-il à ce point le vieux Paris pour récupérer ces traces d'une époque révolue ? L'affaire est plus simple : « *Après avoir eu l'opportunité d'installer un pavillon Baltard sur le territoire de la commune, il m'a semblé intéressant de compléter cet équipement avec d'autres souvenirs de la capitale* », affirme-t-il. Il précise : « *Pour les préserver, mais aussi pour rendre Nogent encore plus attractif* ».

Sur ces bords de Marne, à l'orée du bois de Vincennes, Paris dispose désormais d'un grenier à la belle patine.

Jean Perrin

DOSSIER

BOURGOGNE

Privatisation des transports scolaires en Côte-d'Or

Au terme du contrat de gestion d'une durée de cinq ans qui le liait à Via-Transcar, le conseil général de la Côte-d'Or vient de décider de privatiser le service des transports scolaires. La majorité des élus ont suivi le président Henry Berger (RPR) pour estimer qu'ils n'avaient pas vocation à être propriétaires d'une entreprise de transport. L'argument de la *« dérive des coûts d'exploitation »* a également été avancé, bien que la société ait retrouvé l'équilibre en 1991. Les élus socialistes n'ont pas pris part au vote, jugeant que *« cette décision idéologique n'est justifiée par aucune raison économique »*.

Les transports sont donc confiés à la société Transdev, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, qui s'est engagée à reprendre l'ensemble du personnel (240 personnes) et à racheter les biens de l'ancienne régie (autocars, matériel d'entretien et immeubles) pour 81 millions de francs. La cession rapporte 10 millions de francs au conseil, qui a repris les emprunts de la régie.

DOM-TOM

Les Verts préparent l'Europe

Le groupe des Verts au Parlement européen a organisé, fin novembre à Pantin, un forum réunissant différents mouvements alternatifs des départements et territoires d'outre-mer. Responsables syndicaux, acteurs associatifs et élus se sont efforcés de dresser un bilan de la situation économique, sociale et politique de ces régions et d'envisager des perspectives de développement à l'échéance du marché européen.

Les intervenants ont souligné la dépendance économique de leurs régions, auxquelles sont imposés *« sans véritable concertation avec les différents partenaires »* des choix de développement. Les plans définis par la CEE (qui consacre aux DOM-TOM plusieurs dizaines de milliards de francs) ne correspondent pas aux nécessités sociales et privilégient, selon des responsables, la logique de l'*« assistanat-consommation-tout-tourisme »*. Des représentants des DOM-TOM ont décidé, à l'issue de la réunion, de constituer un comité de coordination dont la première tâche sera l'institution d'un véritable partenariat avec la CEE. La mise en place d'une délégation permanente auprès des instances de la Communauté européenne devrait, selon eux, faciliter les rapports.

LIMOUSIN

Eviter l'exode rural

Dans cette région rurale aucune agglomération n'atteint, à l'exception de Limoges et Brive, les 20 000 habitants. Conséquence : de modestes chefs-lieux de canton se retrouvent investis de la fonction tertiaire (services, administration, banques, commerces, enseignement, loisirs, culture) de villes moyennes. Le conseil régional a donc décidé de s'impliquer, engagements financiers à l'appui, par des *« conventions d'armature urbaine »* dans le développement de ces mini-pôles.

Outre Limoges et Brive, deux autres *« trames urbaines »* ont été définies. L'une est composée de villes ayant un rayonnement d'une trentaine de kilomètres : Bellac, Guéret, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche, Ussel. Une autre de villes de plus de 2 500 habitants : Argentat, Bort-les-Orgues, Egletons, Uzerche en Corrèze ; La Souterraine, l'ensemble Aubusson-Felletin, Bourganeuf et Boussac dans la Creuse ; Saint-Léonard et Eymoutiers dans la Haute-Vienne. Seize communes au total, dont la région attend une mission de service public assez forte pour enrayer la désertification rurale.

DES OUTILS POUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Moyennes ou grandes, les villes ont besoin, pour bâtir ou réhabiliter sur leur territoire, de services où se retrouvent architectes, paysagistes et économistes

TRÈS jaloux des prérogatives que leur a consenties la loi sur la décentralisation en matière d'urbanisme, de nombreux maires se découvrent une vocation nouvelle pour l'aménagement. Si beaucoup caressent l'espoir d'attirer sur leur territoire activités commerciales, tertiaires ou industrielles (génératrices de taxe professionnelle), d'autres souhaitent, plus modestement, réhabiliter leur centre ancien, réaménager certains espaces publics, créer une rue piétonne, un lotissement communal, un parking ou une école maternelle. Quelle que soit l'ambition poursuivie, le constat dressé est souvent le même : la matière grise fait défaut. Certaines opérations, lancées sans grand discernement par les élus, se révèlent ainsi des échecs sur le plan économique, social ou esthétique, aucune réflexion préalable n'ayant été menée en amont.

Institués par la loi de 1977, les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement sont devenus au fil des ans de vrais partenaires pour les collectivités



La France métropolitaine compte 36 551 communes, dont 31 251 communes rurales, peuplées par moins de 2 000 habitants. Autant dire qu'une grande majorité ne peut se doter d'outils de planification urbaine, même si la plupart disposent de services techniques minimaux. Souvent dirigés par un ingénieur des villes, ces services ont en charge l'entretien des réseaux (éclairage public, voirie, transports, assainissement, déchets, eau) et du patrimoine communal (mairie, écoles, bâtiments sportifs, jardins publics) et exécutent fréquemment eux-mêmes les travaux en régie.

Les services habitat, quand ils existent, accueillent plutôt le public qui cherche à se loger, à s'informer sur les servitudes d'urbanisme locales, ou encore sur le montant des subventions versées pour l'amélioration du confort d'un logement ou le ravalement d'une façade. Comme toutes les communes de sa taille, Saint-Macaire, bourg de 1 459 habitants, en Gironde, s'adresse, comme par le passé, à la direction départementale de l'équipement (DDE) pour l'instruction d'un permis de construire. Mais elle n'hésite pas, au besoin, à s'adresser au privé.

« Nous avons commandé une étude de faisabilité sur la réhabilitation d'un immeuble de centre bourg. Coût : 100 000 F, subventionnés pour moitié par le conseil général », explique Jean-Marie Billa (PS). Démarche inhabituelle, il l'admet volontiers, *« les maires n'ont guère l'habitude de payer des honoraires pour des études pré-opérationnelles, les bureaux d'études les effectuent le plus souvent gratuitement, à condition d'obtenir l'assurance qu'ils assumeront la maîtrise d'œuvre, leurs honoraires étant alors proportionnels au montant des travaux engagés... »* Architecte dans le privé, Jean-Marie Billa conçoit les choses autrement.

Si l'on en juge d'après le nombre de maires qui se tournent vers les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), 83 départements sur 95 sont dotés de telles structures qui font de l'assistance gratuite aux communes. Les besoins sont immenses. Institués par la loi de 1977 sur l'architecture, les CAUE sont devenus au fil des ans de vrais partenaires pour les collectivités. Qui les sollicitent aussi bien pour la restauration de l'église communale, l'aménagement de la cour de l'école maternelle ou de la place de la mairie, que sur les moyens de préserver l'identité du village, si ce dernier est soumis à de trop fortes pressions spéculatives. A la différence des bureaux d'études privés, les CAUE ne peuvent être suspectés de pousser à la dépense, ils n'assurent pas la maîtrise d'œuvre. *« Nous clarifions en toute neutralité les besoins des communes, établissant des diagnostics et définissant des priorités en concertation avec les maires, et en fonction de leurs capacités de financement »*, insiste Brigitte Mas, directeur du CAUE de l'Hérault. Rançon de leur succès ? Les CAUE croulent sous les demandes. Elles émanent en effet non seulement des communes rurales mais aussi de villes plus importantes parfois dotées de services techniques musclés.

Aujourd'hui, le conseil aux communes représente 80 % des activités des CAUE

Ainsi la municipalité de Caen a chargé le CAUE du Calvados d'une réflexion sur le réaménagement des espaces publics dans le quartier de la Grâce de Dieu, une ZUP datant de la fin des années 50. Lors de leur dernier congrès, en septembre à Bordeaux, quelques directeurs de CAUE tiraient d'ailleurs la sonnette d'alarme : le conseil aux communes, qui n'est qu'une de leurs missions, représente aujourd'hui 80 % de leur activité !

« Avant la décentralisation, on ne trouvait d'ateliers municipaux d'urbanisme que dans les grandes villes », souligne Patrick Lusson, délégué général de la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). *« Ces petites équipes, réunies autour de l'architecte ou de l'urbaniste en chef de la ville, étaient chargées de gérer les permis de construire, conjointement avec la DDE. Seules les très grandes métropoles se lançaient vraiment dans la réflexion prospective. »* Montpellier, par exemple, a créé son outil dès 1977.

Les villes moyennes, dont la population se situe entre 20 000 et 100 000 habitants, ne peuvent rivaliser. *« Même si beaucoup, telles Sarreguemines ou Valence, ont éprouvé le besoin de renforcer leurs structures après la décentralisation »*, confie Bernard Lensel, vice-président de l'Association pour la promotion des urbanistes des collectivités territoriales. Les missions de ces services couvrent généralement quatre grands domaines : l'aménagement du territoire (élaboration du POS, politique de l'habitat, programmation des équipements, traitement des espaces publics, politique économique et des transports) ; l'application du droit des sols (instruction des permis de construire) ; la politique foncière (préemption ou déclarations d'utilité publique) et l'urbanisme opérationnel (montage de ZAC, de lotissements ou de programmes d'aménagement d'ensemble).

Faute de personnel compétent, une bonne partie de ces missions doit être déléguée. Engager à plein-temps des professionnels de l'aménagement dans le but d'élaborer une stratégie de développement qui intègre à la fois les données urbaines, paysagères, économiques et sociales se révèle souvent utopique d'un strict point de vue financier. *« Les pouvoirs publics incitent les communes de plus de 20 000 habitants à engager des ingénieurs, voire des architectes municipaux, mais les maires n'ont guère la possibilité d'embaucher des paysagistes ou des écologues, les règles de la comptabilité publique ne prévoyant pas ce type de profils »*, poursuit Bernard Lensel.

Des communes situées à proximité d'un « monstre » métropolitain et confrontrées à une explosion démographique nouvelle se sentent totalement désarmées. *« Si leur stratégie de développement n'est pas réfléchie, si les enjeux sociaux, économiques et urbains sont mal appréciés, ces communes se trouveront à la merci des investisseurs et des marchands de bien »*, constate Patrick Lusson. Qui pourrait les aider à cerner leurs besoins réels et à définir des objectifs en toute neutralité ?

Les agences d'urbanisme, qu'il s'agisse d'agences d'agglomération comptant aussi l'Etat parmi leurs partenaires, ou de simples agences de district comme à Dijon, sont certes performantes. Laboratoires d'idées et force de proposition, elles sont au service des communes qui les financent. Seul ennui, ces équipes pluridisplinaires composées d'architectes, d'urbanistes mais aussi de paysagistes, d'économistes ou de juristes n'existent pas partout.

La coopération intercommunale, qu'elle prenne la forme d'un district ou même d'un syndicat à vocation multiple (SIVOM), est loin d'être la règle. Les maires des grandes agglomérations sont plus souvent rivaux que solidaires, concurrents que complémentaires... A Nice, à Cannes, à Toulon, à Clermont-Ferrand, à Rouen, à Béthune ou encore à Amiens, pour ne citer que ces villes, les municipalités ne montrent pourtant pas l'exemple. Elles ignorent délibérément leurs voisins, voulant rester maîtresses chez elles.

En zone urbaine, la complexité des problèmes à traiter (logement, développement, transports et maîtrise de l'espace) imposerait pourtant une programmation réfléchie des équipements, menée à une échelle qui dépasse le strict cadre communal. Les acteurs économiques ne se sont-ils pas affranchis depuis longtemps des découpages administratifs ?

Carine Lenfant-Valère

Atelier public à Juvisy-sur-Orge

En dépit de sa faible taille, la ville de Juvisy-sur-Orge, située dans le département de l'Essonne, dispose d'un atelier municipal d'urbanisme depuis 1978. *« Je jugeais indispensable de poursuivre le travail très fin élaboré par un cabinet d'architectes et d'urbanistes sur l'avenir de la ville à l'occasion du plan d'occupation des sols »*, confie le maire de cette commune de 11 858 habitants.

En fait, André Bussery (PS) n'a pas attendu les lois de décentralisation pour assumer ses responsabilités en matière d'urbanisme. Une attitude que le préfet et ses services n'ont pas tellement appréciée à l'époque. *« Les subventions que nous devions recevoir pour réhabiliter 400 logements ont été réduites de moitié au motif que nous étions décidés à mener nous-mêmes les études préliminaires. Six mois plus tard, la première opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) démarrait et l'on demandait, peu après, à l'atelier de former les cadres de la direction de l'équipement à ce type de procédures »*, assure le maire.

Association de type loi de 1901, subventionnée intégralement par la mairie, tout habitant pouvant en être adhérent, l'Atelier public d'aménagement de Juvisy (APAJ) se veut la mémoire de la ville. Mais cette association joue aussi le rôle d'un bureau d'études. *« Il n'a pas vocation à tout faire, mais il est associé à l'interlocuteur désigné sur tous les projets d'aménagement*, affirme André Bussery. *Il peut discuter avec la SNCF, la direction départementale de l'équipement, l'hôpital public – premier employeur de la ville – ou l'administration pénitentiaire. Il a été un moment question d'implanter une prison dans le périmètre de la commune »*.

Dans les années 80, la concertation n'était pas un vain mot. *« Les réunions de quartier, les films et les débats ont attiré jusqu'à 3 000 personnes »*, se souvient le maire. Les Juvisiens n'hésitaient pas à pousser la porte de l'APAJ, installée alors dans l'ancien Café de la Mairie, pour se renseigner sur la réalisation d'une rue piétonne « la première décidée dans le département » ou sur l'aménagement des espaces publics.

Une époque révolue. *« Pour la révision du POS ou du SDAU* (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme), *aujourd'hui, une cinquantaine de personnes seulement se déplacent à chaque réunion »*, soupire André Bussery, qui estime que l'association a été investie par son opposition municipale. Signe des temps ? Le Café de la Mairie est redevenu un simple débit de boissons, l'atelier municipal ayant déménagé au centre administratif.

« C'est moins poétique mais plus pratique : il est à côté des services techniques », explique le maire, qui se demande aujourd'hui si la ville ne devrait pas se doter d'une société d'économie mixte (SEM).

C. L.-V.

Montpellier voit grand

Sitôt élu maire, en 1977, le bouillant socialiste Georges Frêche juge indispensable de maîtriser le développement économique et urbanistique d'une ville qui héberge 207 996 habitants. Il crée donc à Montpellier un Atelier municipal d'urbanisme (AMU) qui avait pour vocation d'approfondir la connaissance de la ville.

En 1984, l'Atelier a éclaté en deux structures distinctes, désormais rattachées au directeur général des services techniques de la ville.

La première est la Direction de l'aménagement et de la programmation (DAP). Elle est chargée de mener les études urbaines générales et de suivre les zones d'aménagement concédées à la Société d'économie mixte de Montpellier (SERM). Cette direction comprend trente-deux personnes.

La seconde structure née de l'Atelier est la Direction urbanisme opérationnel (DUOP). Elle est chargée de suivre les questions concernant le droit des sols. Elle traite les déclarations d'aliéner et instruit les permis de construire. Ses effectifs sont de quarante-trois personnes.

C. L.-V.

REGARDS

PORTRAIT

Sylviane Sambor : ambassadrice littéraire

Elle est brune et vive et s'exprime avec une conviction qui emporte celle de ses interlocuteurs. Sylviane Sambor s'emploie à concrétiser un rêve, *«faire de Bordeaux un pôle privilégié de la littérature étrangère»*. Au pays des «trois M», Montaigne, Montesquieu, Mauriac, la jeune femme a créé, en 1987, Le monde autour du livre, à la fois association et département de la SARL Alpha Services qu'elle dirige.

Au lycée de Villeneuve-sur-Lot la jeune fille s'enthousiasmait pour les mathématiques, qui lui semblaient la façon idéale *«de prendre possession du monde par l'imaginaire»*. Au moment de choisir un métier, elle a décidé de s'initier aux difficultés de la diffusion et de la distribution du livre. *«C'est un choix que je ne regrette pas»*, affirme-t-elle aujourd'hui.

Devenue femme d'édition, elle décide d'*«inscrire son travail dans la vie régionale»*. *«Je souhaitais, dit-elle, apporter aux professionnels du livre une mise en scène dont ils puissent tirer parti et je voulais permettre au public de découvrir d'autres saveurs.»* Sylviane Sambor a donc imaginé des manifestations littéraires originales. La première, en mai 1988, s'intitulait Le Portugal à Bordeaux. A cette époque-là, l'arc atlantique n'était pas encore de mode en Aquitaine. Le printemps portugais de Sylviane Sambor a fait découvrir en Gironde des écrivains comme Augustina Besse, Luis Jose Saramago et Lidia Jorge.

Le coup de cœur de Sylviane Sambor s'est depuis révélé celui d'une femme avisée. Elle est en effet en phase avec les nouvelles affinités des régions du sud-ouest de l'Europe. L'Aquitaine, le Pays basque et le Nord-Portugal ont signé, depuis 1989, des conventions de coopération, d'échanges économiques, mais aussi des accords portant sur les questions universitaires et culturelles. Les élus, qui avaient prudemment subventionné la première édition du Portugal à Bordeaux ont découvert en Sylviane Sambor une ambassadrice entreprenante. Ainsi, en 1989, réussit-elle à organiser au Gremio Literario, un cercle littéraire lisboète, un dîner politico-littéraire avec le président Mario Soares.

«Gourmandise culturelle»

L'année suivante, la municipalité de Bordeaux et le conseil régional n'ont pas hésité à subventionner la deuxième édition du Portugal à Bordeaux. Depuis, la «gourmandise culturelle» de Sylviane Sambor s'est diversifiée et orientée vers la Suisse.

A la fin du mois de novembre, Le monde autour du livre a invité les lecteurs de l'agglomération bordelaise à découvrir *«sept cent ans de littérature suisse romande»*, dans un cocktail de conférences, expositions et films. Le but poursuivi n'a pas varié : *«Mettre en relation avec leur public potentiel des ouvrages qui n'appartiennent pas au traitement industriel du livre mais qui doivent continuer à circuler.»* Sylviane Sambor prévoit pour 1993 un printemps polonais.

Enfin, en 1991, la jeune femme a réalisé un de ses rêves en créant, à trente ans, une maison d'édition au nom espiègle : L'escampette. Le catalogue de ce nouvel éditeur régional compte pour l'instant deux ouvrages, *Saveurs de Bordeaux* et un *Montaigne, 1533-1592*.

De notre correspondante à Bordeaux

Ginette de Matha

LIVRES

DES RECETTES POUR LE MARIAGE

INTERCOMMUNALITÉS MODE D'EMPLOI
de Marie-Christine Bernard-Gélabert et Patrick Labia.
Ed. Economica 335 p., 250 F.

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET DISTRICTS
d'Yves Gorgeu,
Ed. Syros-Alternatives, 232 p., 140 F.

GUIDE DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE
de Philippe Petit,
Ed. le Moniteur, 237 p., 350 F.

UNE NOUVELLE DONNE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
par la DGCL,
Ed. Syros, 149 p., 120 F.

CONSIDÉRÉE par le gouvernement comme *«le second souffle de la décentralisation»*, la loi qui incite au regroupement des communes favorise la plume de ses rédacteurs. Depuis un mois, six ouvrages, au moins, écrits essentiellement par des fonctionnaires du ministère de l'intérieur, viennent de paraître. Des guides pédagogiques, mais qui ne s'autorisent guère de recul critique.

C'est le cas, notamment, de l'ouvrage intitulé *Une nouvelle donne pour les collectivités territoriales*. Rédigé par des spécialistes de la direction générale des collectivités locales (DGCL), il explicite la loi sur l'administration territoriale de la République, dans un style plus accessible que celui du *Journal officiel*. Cette loi du 6 février 1992, complexe, suscite des questions, chez les élus et les fonctionnaires territoriaux, comme en témoigne le déluge de séminaires, colloques et débats organisés depuis sa publication. Les agents de la DGCL, véritables auteurs techniques de ce texte, puisqu'ils en ont préparé, chiffré et amendé tous les articles, ont réussi, avec cet ouvrage, un travail de vulgarisation.

Favorable à l'intercommunalité, la DGCL s'efforce d'en *montrer l'intérêt avec trois Cahiers* publiés aux éditions Syros. Le premier, intitulé *la Coopération intercommunale en milieu rural*, rappelle notamment les compétences essentielles des nouvelles entités créées par la loi du 6 février : aménagement du territoire et développement économique. La solidarité financière intercommunale fait le point sur les différentes étapes de la péréquation de la taxe professionnelle. *Communautés de communes et districts* simule le passage d'un régime de contribution budgétaire à un système de fiscalité propre.

L'irrévérence d'un avocat

Ce sont encore deux fonctionnaires de la DGCL qui ont rédigé l'ouvrage *Intercommunalités, mode d'emploi*. Mais Marie-Christine Bernard-Gélabert et Patrick Labia, savent utiliser leurs spécialistés respectives, la fiscalité et les compétences territoriales, pour présenter les différentes formes de la coopération. Précis, technique et synthétique, leur mémento détaille les différents mécanismes de création des syndicats, des districts, des villes nouvelles et des communautés. Dans un tableau comparatif, les auteurs résument les avantages juridiques et financiers de ces structures. Ils proposent des fiches de calcul des diverses dotations. Ils distinguent, enfin, deux formes de coopération : l'intercommunalité associative, très répandue, mais cantonnée à la gestion des problèmes techniques, et l'intercommunalité fédérative, censée promouvoir un développement solidaire.

Seul, le *Guide de la coopération intercommmunale*, de Philippe Petit, se permet une certaine irrévérence à l'égard de la loi sur l'administration territoriale. L'auteur, il est vrai, n'est pas fonctionnaire, mais avocat. Depuis 1989, il milite pour la survie des districts, en tant que conseiller juridique de l'Assemblée des districts de France, que préside Marc Censi (UDF-PR). M. Petit estime que la loi du 6 février manifeste une *constante «hésitation» entre la* fusion et le regroupement, la contrainte et l'incitation, l'addition de nouvelles structures territoriales, et la suppression de certaines d'entre elles.

Son livre présente les différentes formes d'intercommunalité, et donc le district, auquel il attribue des qualités comme la souplesse de constitution ou la liberté de financement. L'ouvrage est illustré par de nombreux exemples, mais malheureusement les structures décrites ne sont pas très précisément situées et leur composition politique, paramètre essentiel à la coopération, n'est pas systématiquement précisée.

R. Rs.

LES CARIATIDES DE PARIS
de Jacqueline Nebout et Magalie Chanteux.
Ed. Hervas, 128 p., 133 photos, 320 F.

■ Musculeuses, facétieuses ou hiératiques, mais toujours poitrine au vent, cinq cents cariatides de pierre soutiennent de la tête ou des bras les balcons et corniches de Paris. Jacqueline Nebout, qui règne sur les jardins de la capitale, a eu l'idée de les tirer de l'anonymat et de les présenter, avec des photos de Magalie Chanteux, aux amateurs d'architecture. Cet hommage rendu à un peuple de statues mangées par les intempéries est aussi une promenade découverte. Elle prouve, s'il en était besoin, que la capitale réserve toujours d'heureuses surprises à ceux qui savent encore flâner le nez en l'air. Détail que les touristes apprécieront : les textes sont en français et en anglais.

LA NOUVELLE ATHÈNES, PARIS CAPITALE DE L'ESPRIT
de Jean Tibéri.
Ed. Sand 1992, 288 p., 120 F.

■ C'est l'un des mystères de Paris. Pourquoi cette ville a-t-elle depuis *le Moyen Age attiré autant de «vedettes étrangères»*? Jean Tibéri, qui s'intitule *«promeneur de l'histoire»* et qui est aussi premier adjoint à l'Hôtel de Ville, ne résout pas cette énigme. Mais il l'a confortée en traçant dans *la Nouvelle Athènes* le portrait des cent dix écrivains, philosophes et artistes d'outre-frontière qui ont habité et aimé la capitale. La galerie commence à Léonard de Vinci et s'achève à Chagall en passant par Rubens, Schopenhauer, Wagner et Picasso.

Certains de ces illustres étaient encore à l'époque de leur séjour *dans la Ville Lumière* d'obscurs inconnus et ont même connu la misère. Le livre, qui est en quelque sorte un musée du cosmopolitisme parisien, n'est pas seulement agréable à parcourir. Il vient à son heure alors que ressurgissent les vieilles tentations xénophobes.

COURRIER

Retour à Arras

Double surprise lorsque j'ai découvert le premier numéro du supplément «Heures locales» (*le Monde* daté 15-16 novembre). Premièrement, intérêt : Arras, où je vis, était choisi pour inaugurer une nouvelle rubrique «Cités». Deuxièmement, inquiétude : l'approche de la description se ferait par l'implantation récente d'une firme américaine.

La première lecture a confirmé cette inquiétude et m'a donné une sensation d'inachevé, de fourvoiement par omission. La seconde lecture a suscité la déception.

Certes Arras est une cité superbe. Certes Arras est une cité où l'on peut bien vivre. Certes Arras est une cité qui s'en sort peut-être mieux que d'autres, économiquement parlant. Faut-il en tirer gloire? Cela est un autre débat.

Néanmoins, et je ne souhaite en aucun cas noircir la situation, Arras a aussi ses populations défavorisées (sans-emploi, faibles revenus, étrangers mal acceptés...), ses quartiers HLM délabrés, ses problèmes d'environnement. Enfin, avez-vous assisté à un conseil municipal pour mesurer le niveau des débats qui y sont tenus?

Le satisfecit accordé à messieurs Fatons, Gheerbrant et Marzin est trop inconditionnel pour être crédible. S'il faut saluer certaines réalisations de ces personnalités, il faudrait peut-être aussi solliciter une ambition plus affirmée, une réelle volonté de rendre Arras plus conviviale plus sereine, plus vivable.

A titre d'exemple, avez-vous essayé d'utiliser un vélo dans notre cité? Avez-vous essayé de rejoindre les quartiers périphériques autrement qu'en automobile? Vous écrivez vous-même : *«Il faut voir Arras la nuit... pour goûter l'harmonie de ses deux vastes places...»* Il est vrai que la journée, les places étant envahies par les automobiles, on ne peut jouir de ce spectacle formidable!

C'est donc en tant que citoyen arrageois, heureux d'habiter cette cité mais conscient que tout n'y est pas parfait, que j'ai décidé de vous écrire.

Le choix de l'économique, du prestigieux pour attirer entreprises, cadres et populations aisées ne peut cacher les réalités d'une ville qui pourrait, elle en a le potentiel, être beaucoup plus solidaire, agréable et conviviale.

GUY LESNIEWSKI
Arras

Crème glacée

Alors, le journal *le Monde* s'intéresse aussi à cette région d'en haut, même s'il lui arrive de placer Maubeuge dans le Pas-de-Calais comme il y a trois semaines environ ? A présent c'est Arras, affublée d'un cornet de crème glacée comme d'une tour Eiffel dérisoire. Demain ce sera Lille, entraînée dans une joyeuse farandole de cornets de frites.

Bien arrangés, les pauvres Arrageois! Quelle chance est la leur! Oncle Sam les a autorisés à faire mousser leur lait, à ces *«bons fonctionnaires repus, tout à la contemplation égoïste de leur bonheur petit-bourgeois»* à qui la même envoyée spéciale assène en guise de conclusion que *«l'on vit égoïstement bien à Arras»*. Point !

Mépris ou condescendance? Je penche pour l'ignorance et, malheureusement, le manque d'intérêt. Que le journal *le Monde* ne m'en veuille pas de saluer ainsi la première sortie de ses «Heures locales».

LOUIS SPINHAYER
Boussu (Belgique)

DÉBAT

NON AU MONOPOLE DE LA VOITURE

par Olivier Domenach et Pierre Teurnier

RÉCEMMENT Christian Gerondeau avançait l'idée qu'il était vain d'investir massivement dans les transports publics puisqu'on ne pouvait espérer réduire les flux de circulation automobile (*le Monde* daté 25-26 octobre). A l'appui de cette position, un argument simple : la voiture fait gagner du temps par rapport aux transports en commun indispensables pour que l'on puisse continuer à rouler. Quand même conscient des limites du tout-automobile, notre auteur est prêt à admettre un certain partage de la voirie avec les bus, les cyclistes et les piétons mais à condition que cela ne remette pas en cause la primauté de la voiture.

Les Français y sont attachés, d'autant qu'elle a permis le développement périurbain et les lotissements de maisons individuelles, mal desservis en transports publics. Sans mettre en doute l'importance de l'automobile, il est nécessaire de ne pas fausser le débat en privilégiant un mode de transport plutôt qu'un autre alors qu'ils sont complémentaires.

La France fait partie des champions de la possession de voitures : 75 % des ménages en ont une et y consacrent 15 % de leurs revenus. Le temps que fait gagner la voiture est amplement perdu à la payer. Peut-on imaginer que les Français vont librement consentir à débourser encore plus pour circuler et stationner au moment où l'on parle de péage urbain? Faut-il continuer à organiser d'un côté la captivité automobile et de l'autre le recours aux capitaux privés pour construire des infrastructures qu'il faudra ensuite rentabiliser par des péages alimentés par le trafic qu'elles induiront?

Une politique depuis longtemps favorable à l'automobile n'a toujours pas réussi à assurer la fluidité de la circulation en milieu urbain au point que l'on s'oriente vers de gigantesques projets de voies souterraines. Les améliorations apportées à la circulation sont largement absorbées par l'allongement et la multiplication des trajets, et le temps passé dans les transports ne diminue pas.

Les effets négatifs de l'automobile, même mal connus, ne plaident pas en sa faveur : les accidents représentent un coût pour la collectivité de 13 milliards de francs par an, la pollution et le bruit 64 milliards, sans parler de la consommation d'espace supérieure à celle des transports publics. Le pot catalytique et la voiture électrique ne sont que de maigres palliatifs à ce transfert de charges de l'automobiliste vers la collectivité.

La primauté donnée à l'automobile ne permet pas de résoudre le problème des populations non motorisées. Pour celles-là, les inégalités sociales face à la mobilité s'accroissent au regard de la motorisation croissante des ménages aisés. Cela explique pour une part les problèmes sociaux des banlieues enclavées. Entre l'immobilité contrainte et la motorisation forcée, il existe un équilibre à trouver.

Développer les réseaux de transports publics

Les transports publics ne sont pas l'alternative que l'on serait en droit d'attendre, ne serait-ce qu'aux termes de la loi qui prévoit le droit au transport reposant sur le choix des modes. Les bus assurent, à peu près correctement, les liaisons radiales vers les centres-villes mais ne répondent pas aux besoins croissants de déplacements suburbains. Ainsi, la desserte par bus des zones commerciales et industrielles restent un problème, d'autant qu'elles ont été conçues en fonction de la seule accessibilité automobile.

Depuis vingt ans, grâce au financement lié au versement transport, les réseaux de transports publics se sont considérablement développés, mais toujours sur la base de moyens conventionnels. On constate aujourd'hui que le nombre d'usagers stagne quand il ne baisse pas : c'est la preuve d'une contre-performance inquiétante à laquelle il faut remédier sous peine d'asphyxie des villes.

Le problème est politique. La Suisse et les pays nordiques ont fait des choix clairs en faveur du transport public et de la limitation de la voiture dans les centres-villes. En France les actes ne suivent pas les déclarations d'intention. Alors qu'en Allemagne on interdit de construire des places de stationnement dans les nouveaux immeubles de bureaux, en France, c'est le contraire qui est encore pratiqué.

Les solutions d'amélioration des transports en commun sont à la fois techniques, commerciales et politiques. Il existe depuis longtemps un consensus sur les conditions minimales du développement de ce service public. Une mesure comme celle du site propre est de nature à rendre le transport public attractif pour ses temps de parcours. Ce partage de la voirie ne fait qu'entériner le fait que chaque mode de transport a droit à la part qui lui revient.

Une autre idée consiste à favoriser la complémentarité du transport public et de la voiture particulière ainsi qu'à articuler entre eux les différents réseaux de transport. Les mesures restent embryonnaires en matière de parkings de rabattement ou de tarification combinée, de mini-bus, voire de taxis collectifs lorsque la demande est plus faible. Il faut être capable de traiter des chaînes multimodales de déplacement correspondant à des trajets de plus en plus complexes sur la base de plusieurs modes.

Commercialement, le marketing commence à entrer dans les mœurs des gestionnaires du transport public. Satisfait ou remboursé n'est pas vraiment la règle, on vit encore sur l'idée que la clientèle est captive et qu'elle n'a pas le choix. C'est sans doute à ce titre que l'on ne juge pas nécessaire de l'informer sur les retards.

On ne sait pas encore traiter tous les motifs de déplacement en transport public, surtout si les flux sont faibles, avec des moyens adaptés et un niveau de qualité de service minimal.

A l'heure où Los Angeles, consciente des limites du tout-automobile, développe plusieurs réseaux de transports publics, comment ne pas intensifier chez nous les efforts faits dans ce domaine depuis une quinzaine d'années ? En y ajoutant le courage politique qui fait trop souvent défaut pour prendre des mesures un peu plus radicales en sa faveur?

► **Olivier Domenach et Pierre Teurnier sont directeurs de recherche au Centre de recherche en économie des transports à l'université Aix-Marseille-II.**

HEURES LOCALES

C I T É S

PERPIGNAN

La fin d'une longue pénitence

LES Perpignanais sont gens étranges. Cela fait des siècles qu'ils ressentent un impérieux besoin collectif de mortification. Ils l'expriment sous une forme mystico-spectaculaire, chaque vendredi saint, dans les rues de leur vieille ville, en révérant la mystérieuse procession de la Sanch, une confrérie de pénitents encagoulés de rouge ou de noir qui perpétue depuis 1416 le culte des actes publics de pénitence et de piété. Les plus exaltés en sont même arrivés, ces dernières années, à manifester ce masochisme dans les urnes électorales en accordant massivement leurs suffrages au plus flagellant des partis politiques, le Front national.

La clé psychologique de cette énigme historique a peut-être été fournie par Salvador Dali, autre enfant de ce singulier pays catalan, le jour où il a proclamé que la gare de Perpignan devait être considérée comme le *« centre du monde. »* En effet, seule une approche surréaliste et onirique permet de comprendre que les Perpignanais n'en finissent pas de ruminer, dans leur mémoire subconsciente, l'humiliation de n'avoir pas su préserver l'autonomie qui fut la leur de 1276 à 1344, à l'époque où leur cher Roussillon trônait, des Baléares à Montpellier, sur l'éphémère royaume de Majorque.

Tiraillés entre l'Espagne et la France jusqu'au traité des Pyrénées, en 1659, ils ont d'abord rêvé de retrouver leur identité, tourmentée par les laminoirs réducteurs du centralisme parisien, en se recroquevillant à l'abri des remparts de Vauban. Puis, ces remparts ayant explosé sous les pulsions de la vie, ils se sont enhardis jusqu'à traverser la Têt, la gentille rivière qui les borde côté nord, et jusqu'à s'aventurer, côté sud, vers le massif du Canigou, qui domine la frontière. Hors les murs ancestraux, ils ont alors renoué, par leur vitalité et leur sens du commerce, avec leur prospérité passée. Et depuis vingt ans leurs cousins de la Catalogne espagnole viennent y faire leurs achats si nombreux, le week-end, qu'ils ont presque transformé Perpignan en banlieue de Barcelone.

Mais il faut croire qu'on ne se libère pas très vite d'un si long enfermement. Voilà que, aujourd'hui, ballottés entre Montpellier la surdouée et Toulouse la hautaine, les Perpignanais se croient assiégés... de l'intérieur ! Il a suffi que la mécanique du développement inégalitaire et le calvaire des anciens harkis (longtemps marginalisés dans le proche camp de Rivesaltes) installent une petite communauté d'origine maghrébine à l'ombre de l'église Saint-Jacques, le sanctuaire de la Sanch, dans le traditionnel quartier des jardiniers et des Gitans, au cœur de la ville haute, celle du marché en plein air et des échoppes, pour que la ville basse, celle de la halle aseptisée et des vitrines bien léchées, y voie la menace d'une peste moyenâgeuse. Et accueille à bras ouverts, il y a six ans, l'ancien légionnaire Pierre Sergent, parachuté ici un exorciste en croisade par Jean-Marie Le Pen.

Combien de processions faudra-t-il donc pour que les Perpignanais réalisent qu'ils ont tout pour être les plus heureux des Français dans ce département des Pyrénées-Orientales plein de petits coins de paradis ?

Combien de pénitences pour qu'ils découvrent que, de la place Rigaud à la place Cassanyes, de Notre-Dame de la Réal aux jardins de la Miranda, derrière les linges colorés accrochés aux fenêtres,

Une irrésistible tramontane bouscule la scène politique locale

sous les senteurs de ses venelles, à travers les regards nostalgiques des vieux enturbannés et les rires de ces enfants au teint mat qui jouent dans les vestiges des anciens couvents où les fantômes des inquisiteurs se mêlent à ceux des moines mendiants, ce n'est pas une menace qui sourd mais une résurrection qui s'accomplit, l'antique bigarrure majorquine qui se renouvelle pour mille promesses à cueillir ?

Pourtant, sans qu'elle le sache encore, Perpignan ne s'approche-t-elle pas du seuil de sa rédemption définitive ? Car il y a peut-être une autre distorsion insidieuse dans le fait d'interpréter les luttes intestines ravageant en ce moment les rangs de ses édiles comme une énième variante de la malédiction historique qui semble frapper les familles régnantes du Roussillon depuis les guerres fratricides des héritiers du roi d'Aragon, Jacques le Conquérant, qui furent fatales au royaume de Majorque. Bien au contraire, Œdipe n'étant pas né de sang catalan, tout laisse à penser que Perpignan, malgré tout, parviendra à conjurer cette fatalité. Une irrésistible tramontane, bousculant tout sur son passage, balaie en effet, ces jours-ci, la scène politique locale.

Pierre Sergent a brutalement disparu, terrassé par le mal de mauvaise réputation. Il n'a pas désigné de dauphin et l'on parle d'un nouveau « parachutage ».

L'ancien président de la chambre de commerce et d'industrie Jacques Farran, qui cumulait il y a peu tous les pouvoirs et se prenait déjà, selon sa propre expression, pour un *« Roi-Soleil »*, est lourdement tombé de son piédestal depuis ses deux inculpations pour ingérence et abus de confiance, complicité de vol et recel. Les *« raisons de santé »* qu'il a mises en avant pour justifier officiellement sa décision de ne pas solliciter, en mars, le renouvellement de son mandat de député UDF-PR n'ont même pas fait sourire, parce que la déchéance de ce notable malade a considérablement affecté l'image de la ville à l'extérieur.

Le patriarche Paul Alduy, qui dirige la ville depuis 1959 et semblait inamovible, vacille soudain dans la tourmente. A soixante-dix-huit ans, le socle de son pouvoir se lézarde sous l'avalanche des « affaires » qui ne l'épargne pas, et sous les coups de boutoir de ses anciens amis qui l'abandonnent. La police judiciaire épluche depuis cet été les comptes du centre communal d'action sociale, ceux du comité des œuvres sociales et ceux de la société immobilière de la ville. Pis, le conseil municipal, « son » conseil municipal, ne le suit plus. Lui, le gestionnaire réputé pour son pragmatisme, qui avait réussi pendant trente-trois ans à gouverner la ville en s'adaptant à toutes les majorités nationales, pour finir aujourd'hui avec l'étiquette UDF-PSD, le voici contraint d'admettre qu'il ne sait plus sur qui compter. Lâché par les grands électeurs, il a dû céder, en septembre, son fauteuil sénatorial. L'inconcevable s'est produit à Perpignan même, le 19 novembre, quand il a été désavoué par le conseil municipal, qui a préféré à son projet d'agrandissement de l'hôpital le dossier défendu par son premier adjoint, Claude Barate, député, chef de file du RPR.

Ce soir-là, sous le coup de l'amertume, Paul Alduy a traité ses anciens colistiers de *« lâches »*. Blessé, cet ancien diplomate, qui a tant fait pour sa ville – *« ma seule maîtresse »*, dit-il, – parle maintenant de *« mafia »* lorsqu'il évoque la cohorte hétéroclite des prétendants à sa succession. Il espère que le ministère de l'intérieur acceptera de dissoudre le conseil municipal, comme il le lui a demandé, et qu'à l'occasion de l'élection partielle qu'il appelle de ses vœux il s'effacera pour passer le relais à son fils Jean-Paul, le directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, parce que, sur place, il *« ne trouve personne qui ait les compétences administratives, techniques et morales valables pour diriger Perpignan »*.

La ville s'affranchit de toute tutelle pour vivre sa catalanité

L'écoute-t-on encore, toutefois, quand il prédit que sa ville risquerait de finir *« comme Angoulême ou Nice »* si quelqu'un d'autre la guidait ? Claude Barate, qui incarne, à quarante-neuf ans, la vitalité de la génération suivante, semble aujourd'hui mieux armé que son prédécesseur au poste de premier adjoint, auteur d'un « putsch » raté en 1982, un certain... Jacques Farran.

Cet ancien professeur de droit, qui fut le suppléant d'Arthur Conte, se comporte de plus en plus comme le véritable maire de la ville, et il n'est pas pressé. A ses yeux, *« il n'y a pas de problème au sein du conseil municipal »*, donc pas de raison de ledissoudre. Claude Barate attend tranquillement l'heure de son couronnement, et les tiroirs de son bureau sont pleins de projets ambitieux pour le devenir de la ville. Il se prévaut de bénéficier déjà de *« majorités d'efficacité »*. Mais comment parviendra-t-il à incarner le changement, la rupture avec le vieux *« système Alduy »*, qu'il dénonce alors qu'il en est le produit politique et l'héritier présomptif ? La personnalité atypique de l'héritier naturel, Jean-Paul Alduy, cet ingénieur en chef des ponts et chaussées tard venu à la politique et adhérent de fraîche date au CDS au nom de la résistance intellectuelle aux thèses de l'extrême droite, constitue peut-être l'un des imprévisibles grains de sable du destin capables de casser le ronronnement de rouages démodés.

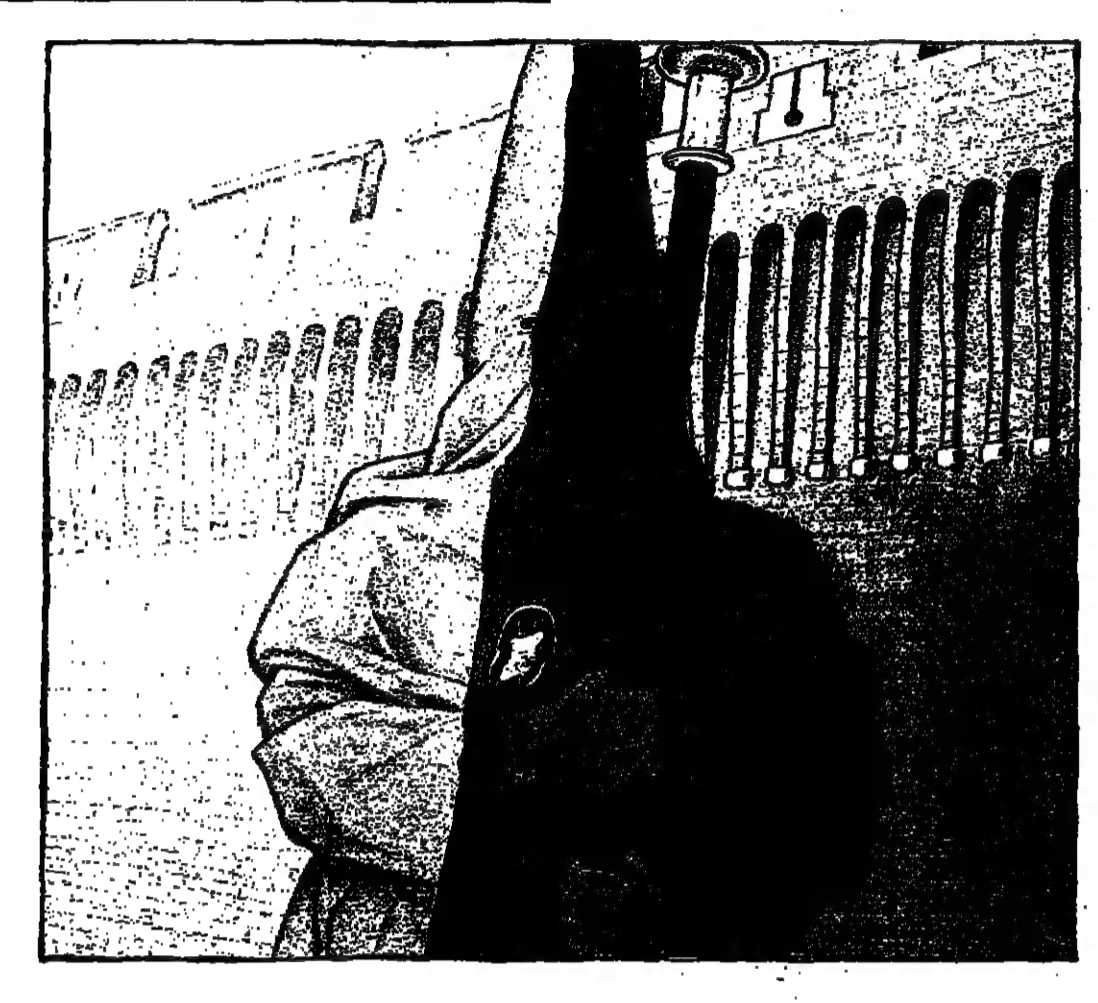
Car, s'il existe un fils qui ne ressemble guère à son père, c'est bien cet ancien soixante-huitard qui se retrouve aujourd'hui engagé dans une démarche cornélienne pour la simple raison qu'il a été pendant très longtemps, pour des motifs familiaux mais aussi des raisons politiques, en privé, le plus critique de tous les « antialduystes ». Au point que le père et le fils se sont totalement ignorés pendant une vingtaine d'années, jusqu'à leur réconciliation il y a deux ans. Entré laborieusement mais victorieusement dans l'arène politique, en mars, en se faisant élire conseiller général du canton de Perpignan-I, au terme d'une triangulaire, Jean-Paul Alduy, dont la carrière ne doit rien à son père, éprouve un sentiment d'injustice, quand il lit les papillons *« Merci papa ! »* que des mains anonymes ajoutent en ce moment sur les panneaux d'affichage où il mène déjà campagne pour les législatives, en se posant en champion d' *« une autre idée de la politique »*. Mais comment ne pas assumer le bilan de son propre père dès lors qu'on aspire à lui succéder ? Le temps des successions royales semble bien révolu. Tant mieux, puisqu'il s'agit pour les Perpignanais de faire mentir l'ancien préfet, qui avait parlé de *« déliquescence »* en qualifiant le climat local. Tant pis pour les processionnaires ! A l'écart des vieilles ornières Certains pionniers sont à l'œuvre dans une ville légitimement devenue universitaire, assoiffée d'art, riche de mille talents, mais trop brouillonne encore dans son expansion.

Les nouveaux dirigeants de la chambre de commerce et d'industrie, conduits par Guy Fourcade, cet entrepreneur qui avait eu le courage d'affronter Jacques Farran, donnent l'exemple : en huit mois, après avoir « hérité », pour leur part, d'un trou financier de 16 millions de francs, ils ont déjà redressé l'image de l'institution consulaire en assainissant ses comptes et en instaurant une politique permanente de concertation sociale et professionnelle, en opposition radicale avec les pratiques autocratiques de leurs prédécesseurs.

Il était temps que Perpignan se réveille. Pour oublier ses fantasmes. Pour s'affranchir enfin de toute tutelle, vivre sa catalanité au présent, la conjuguer librement au futur. Pour comprendre qu'à l'horloge de l'Europe, où l'abolition des frontières va sonner la fin de son interminable pénitence, elle a rendez-vous avec le joyeux défi de ses complètes retrouvailles avec l'autre versant des Pyrénées, son autre face trop longtemps expiée par manque de confiance en soi.

de notre envoyé spécial

Alain Rollat



Un baroudeur discret

Il n'occupe pas les estrades, encore moins les plateaux de télévision. Il ne joue pas les Kouchner. Il se veut simplement *« super-généraliste »*. Il fait pourtant partie, depuis vingt ans, de ces discrets baroudeurs de l'action humanitaire qui font honneur à la médecine française sur tous les fronts du monde où la guerre et la misère tuent.

C'est un ancien « Brution », entendez par là un ancien élève du prytanée de La Flèche, ce haut lieu des traditions militaires où l'on cultive le souvenir de Descartes aussi pieusement que celui de Gallieni.

Chef du service de diabétologie au centre hospitalier général de Perpignan, délégué régional pour le Languedoc-Roussillon d'une ONG, Aide médicale internationale, engagée partout en première ligne, aux côtés, souvent, de Médecins du monde et de Pharmaciens sans frontières, il a soigné de l'Inde à la Colombie, de la Mauritanie à Haïti, de l'Afghanistan à la Roumanie, sacrifiant ses congés à la conception tranquille qu'il a de son devoir.

En avril dernier, il a été l'un des premiers « french doctors » à secourir les Kurdes d'Irak isolés, loin de la zone protégée par les forces de l'ONU, autour de Soleymanieh, l'une des villes entièrement détruites par la garde « républicaine » de Saddam Hussein.

« Hiroshima quarante ans après »

Lui qui n'est pas homme impressionnable admet que ce qu'il a vu là-bas l'a *« fortement secoué »* : *« J'ai eu l'impression de découvrir Hiroshima quarante ans après. Dans les villes de Chaklawa et de Qual'Ah Dizah, il n'y avait plus un seul mur debout. Ce n'étaient que décombres, entremêlements de ponts et de routes cassés. J'effectuais cent vingt consultations par jour. Un chirurgien suisse de Genève, Charles-Henri Rochat, rencontré sur place, opérait jusqu'à cent cinquante personnes vingt heures sur vingt-quatre. Dans les camps, quatre enfants en moyenne mouraient chaque jour de déshydratation, de dénutrition ou de surinfection. D'autres étaient atrocement brûlés ou déchiquetés par les explosions des mines. Les cas de typhoïde ne se comptaient plus. Je n'avais rien vu de comparable en Afghanistan, où le peuple avait une porte de sortie et de liberté vers le Pakistan... »* A son retour, il a cherché à témoigner. Qui l'a écouté ?

Quand les images de douleur et de mort qui hantent sa mémoire se font trop lancinantes, ce Palois d'origine, catalan d'adoption, quitte un instant l'hôpital, enfourche sa moto et fonce au hasard des chemins vers l'air frais des cimes. Puis il redescend au charbon, en silence. Il s'appelle Michel Piperno. On est fier d'avoir été son condisciple.

A. R

Prochain article :
LA ROCHELLE

• *Dans la série « Cités »*, le *Monde a déjà publié : Arras (daté 15-16 novembre) ; Saint-Malo (daté 22-23 novembre) et Mâcon (daté 29-30 novembre).*

Chiffres

• Préfecture du département des Pyrénées-Orientales, Perpignan compte 105 982 habitants.

• L'agglomération, qui réunit dix communes, compte 150 000 habitants et se situe au trente-neuvième rang du classement effectué par l'INSEE des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

• Résultats des élections municipales du 19 mars 1989.
I., 70 171 ; V., 44 718 ; A., 36,27 % ; E., 43 136.
Union droite (Alduy, UDF, maire), 17 189 (39,84 %), 39 élus (16 UDF, 12 RPR, 11 div. d.)
Union gauche (Marty, div. g.) 13 329 (30,89 %), 8 élus (3 PC, 4 PS, 1 Mai. p.)
FN (Sergent) 12 618 (29,25 %), 8 élus (6 FN, 2 div. d.)

• Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992.
I., 67 882 ; V., 41 393 ; A., 39,02 % ; E., 40 316.
Non .... 21 550 (53,45 %)
Oui .... 18 766 (46,54 %)